This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PROPERTY OF THE
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

acquot, Jean Noël, abbé

MEMOIRES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE LITTERAIRE

DES DIX-SEPT PROVINCES DES

PAYS-BAS,

DE LA PRINCIPAUTÉ DE

LIEGE,

ET DE QUELQUES CONTRÉES VOISINES.

TOME NEUVIÈME.

A LOUVAIN,

DE L'IMPRIMERIE ACADEMIQUE.

M. DCC. LXVII.

Z
2410
P22
V.9

Les Approbations paroitront à la tête du douzième Tome.

nier étoit natif d'*Ausbourg*, & descendoit d'une famille honnête de cette ville, alliée avec celles de *Reim*, de *Stamler*, de *Jenischen*, &c., ainsi qu'avec celle de *Baldinger*, l'une des patriciennes d'*Ulm* en Franconie. Quelques-uns des ancêtres de nôtre auteur s'étoient habitués dans la Carinthie, où ils avoient possedé des fiefs & des mines qui relèvent de l'Evêque de *Bamberg*. On dit que nôtre *Elie* à peine sorti du sein de sa mère, poussa un ris, & porta sa main droite sur sa tête. Dans un siècle, où l'Astrologie Judiciaire, les Prognostics, & autres pareilles sciences étoient encore fort en vogue, on peut juger si l'on manqua de tirer de cet évènement de merveilleux présages, & si l'on oublia de rappeller l'histoire de Zoroastre. L'enfant (ajoute-t'on) n'avoit pas encore deux ans qu'il récita par cœur l'Oraison Dominicale, ce qui n'est pas si extraordinaire. (*a*) Quelques mois après, & dès 1583., son père l'emmena avec lui à *Embden*, capitale de l'Oost-Frise, où il lui enseigna les élèmens de la Religion Chrêtienne, ou plûtôt du Calvinisme, puis en 1589. à *Stade*, & de là à *Hambourg*, où il le mit à l'école, & lui fit apprendre la langue Françoise. *Elie* étant révenu chez ses parens en 1593., *Jean-Philippe Stamler* conseilla à son père de

(*a*) J'en sais un qui récita le *Salve Regina* à 17. mois.

lui faire faire ſes baſſes-claſſes. Ainſi on le renvoya à *Stade*, où il eut pour maitre un flamand nommé *Pierre Carpentier*, dont je parlerai ailleurs. *Carpentier* quitta peu après cette ville, ſe tranſporta à *Roterdam*, & y fut ſuivi d'un grand nombre de ſes écoliers. *Putſchius* fut quatre ans en penſion chez lui, & ayant achevé ſes humanités, *Stamler*, dévenu ſon beau père, le fit paſſer à *Leyde*, où dans un ſéjour de trois ans, il s'avança dans les belles-lettres, & fit la connoiſſance des ſavans qui les y cultivoient avec le plus de réputation. (*b*) Cependant l'air humide du pays, joint à ſon application continuelle, lui ayant tellement affoibli la vûe, qu'il craignit de la perdre, il prit le parti de retourner chez ſes parens, & quitta la Hollande au mois d'août 1601. Après s'étre un peu rétabli, il alla continuer ſes études à *Iène*, où il s'arrêta juſqu'à l'entrée de l'année 1603., qu'il ſe rendit à *Leipſic*, & y demeura un an & demi. Il retourna à *Stade* en juin 1604., après avoir viſité en paſſant les Académies de Saxe, & vint enſuite dans les Pays-Bas, tant pour des affaires de famille, que pour voir le camp du Prince *Maurice* près de *l'Ecluſe*. D'ici il alla à *Francfort*, &

(*b*) *Scaliger*, *Douza*, *Vulcanius*, les *Raphelenges*, *Paul Merula*, *Scriverius*, *Meurſius*, & *Daniel Heinſius*.

57702 /-128

MEMOIRES
POUR SERVIR A
L'HISTOIRE LITTERAIRE
DES DIX-SEPT PROVINCES DES PAYS-BAS,
DE LA PRINCIPAUTÉ DE LIEGE,
ET DE QUELQUES CONTRÉES VOISINES.

Elie von Putſchen, ou *Helias Putſchius*,

FILS DE *Jean von Putſchen*, & d'*Eliſabeth Ruyts*, nâquit le 6. (ou le 26.) novembre 1580. à *Anvers*, où ſon Ayeul, nommé auſſi *Jean von Putſchen*, étoit venu s'établir pour la commodité du commerce. Ce der-

à *Heidelberg*, afin d'y profiter des lumières de *Marquard Freher*, & de *Janus Gruterus*, pour l'édition des anciens Grammairiens, qu'il préparoit. L'ayant achevée, il partit dans l'automne de 1605. pour *Ausbourg*, où il vit quelques-uns de ses parens. De là il parcourut *Munich*, *Ingolstad*, *Altorf*, & *Nuremberg*, qu'il quitta au mois de novembre en prénant congé de *Rittershusius*; puis ayant traversé *Leipsic* & *Hambourg*, il revint à *Stade*, pour y passer l'hyver, résolu de voyager l'année suivante en France, en Angleterre & ailleurs. Mais une maladie de neuf jours l'enleva en cette ville le 9. mars 1606. agé seulement de 25. ans, & environ quatre mois. Son corps fut enterré à *S. Nicolas* proche celui de son père. Nous avons de *Putschius :*

1. *C. Sallustii Crispi Opera, fragmentis & notis aucta. Lugd. Bat. Franc. Raphelengius*, 1601 12°.

2. *Grammaticæ Latinæ Auctores antiqui.... ex Mss. codicibus nunc primùm editi, vel aucti & emendati studio Heliæ Putschii. Hanoviæ, apud Wechelios*, 1605. 4°. Cette édition fut soignée par *Godefroi Jungermann*, Correcteur de l'Imprimerie des *Wechels* à *Hanau*. Notre Auteur avoit logé à *Leipsic* chez son père *Gaspar Jungermann*, Professeur en Droit, & Vice-Chancelier de l'Université de cette ville. *Put-*

ſchius avoit deſſein de faire des notes ſur les Auteurs qu'il a publiés, & pluſieurs en avoient grand beſoin : mais la mort l'en empêcha. Son Recueil comprend :

Page 1. *Flavii Soſipatri Chariſii Inſtitutionum Grammaticarum libri quinque ; ex codice Jani Douſæ aucti, ſuppleti, & emendati.* Cet Auteur avoit paru à *Naples*, 1532. par les ſoins de *Janus Parrhaſius*, & à *Bâle*, chez les *Froben*, par les ſoins de *George Fabricius.*

Page 270. *Diomedis de Oratione, partibus Orationis, & vario Rhetorum genere, libri tres ad Athanaſium ; emendati ex Ms. Fuldano, & Claudii Puteani.* Imprimé avec d'autres Grammairiens: *Venet.* 1522. *fol.*, & ſéparément *Colon.* 1518., item *Ibid.* avec les corrections de *Jean Cæſarius*, 1536. 12°.

Page 529. *Priſciani Cæſarienſis Commentariorum libri octodecim, ad Julianum.* (c) Avec diverſes corrections & additions faites au moins d'après cinq Mſs.

Page 1215. *Ejuſdem Partitiones verſuum XII. principalium, ſive primorum Æneïdos.*

Page 1286. *Ejuſdem liber de Accentibus.*

Page 1299. *Ejuſdem, de Declinatione nominum.*

(c) Conſul & Patricien de Rome. *Saumaiſe* s'eſt trompé, quand il a crû qu'il s'agiſſoit ici de Julien l'Apoſtat.

Page 1319. *Ejusdem, de Versibus comicis*. Avec des corrections.

Page 1330. *Ejusdem de Præexercitamentis Rhetoricæ, ex Hermogene. Putschius* a suivi l'édition de *François Pithou*.

Page 1343. *Ejusdem, de figuris & nominibus Numerorum : Et, de Nummis ac Ponderibus, liber.* D'après l'édition d'*Elie Vinet*, 1585. 12°. Il avoit paru d'autres éditions de ces Ouvrages de *Priscien*, à *Vénise, Cologne, Bâle*, &c. J'ai entre les mains celle qui a pour titre : *Prisciani, Grammatici Cæsariensis Opera..... Aldinâ, dum adhuc vivebat* (Aldus,) *diligentiâ ad archetypum Gallicanum recognita, & ad eundem* (idem) *operâ Ascensianâ diligentiùs reposita. Vænundantur in officinâ Ascensianâ. In-fol.* feuillets CLI. On lit au bout; *Prisciani grammatici, ad exemplar antiquissimum ex Galliis advectum per Aldum, & ad idem per Badium diligentiùs repositi Finis : in typographiâ Badianâ ad XIII. Calendas Decemb. M. D. XXVII.* (*d*)

Page 1366. *Q. Rhemnii Fannii Palæmonis Vicentini Ars Grammatica.* Aupara-

(*d*) On peut remarquer que *Priscien* a encore fait 1. une Métaphrase Latine de Denis le Periégète, que quelques-uns ont attribuée mal-à-propos à *Rhemnius Fannius*. 2. *Epitome Phænomenôn* en vers héxamètres, dans les *Poematia vetera* de P. *Pithou* p. 487. 3. *Liber de Naturalibus quæstionibus, ad Cosroem* (II.) *Regem Persarum*, autrefois Ms. chez *Matthieu Dresserus*. 4. *De laude Anastasii Imp.* Ms. chez les Augustins de Naples (*Mabillon, Musæum Italic. I.* 111.

vant *Basil. Adamus Petrus*, 1527. 8°. avec d'autres anciens Grammairiens.

Page 1386. *M. Valerii Probi Grammaticarum institutionum libri duo.* Auparavant: *Vicentiæ*, *Janus Parrhasius*, 1509. *fol. Putschius* a corrigé cet Auteur d'après un Ms. de *Jacques Bongars.*

Page 1494. *Ejusdem, de Notis Romanorum interpretandis, libellus.*

Page 1542. *Notæ Juris, à Magnone collectæ, ad Carolum Magnum Imp.*

Page 1579. *Petri Diaconi, de Notis literarum more Romano, liber ad Conradum I. Imp.*

Page 1639. *Notarum veterum explicatio, ex Papiæ Glossario. Papias* recueillit son *Lexicon Catholicum* vers l'an 1063. Il fut imprimé à *Vénise* en 1496. *fol.*

Page 1666. *Notarum Juridicarum explanatio, ex veteribus membranis.*

Page 1683. *Notæ Numerorum & Ponderum, ex antiquo codice.*

Ibid. Phocæ Grammatici ars de Nomine & Verbo. Corrigé sur un Ms. de *Claude du Puy.*

Page 1687. *Ejusdem, de Aspiratione. Parrhasius* avoit le prémier publié ce Traité avec les *Institutions Grammaticales* de *Val. Probus. Jean Cæsarius* en donna une édition plus exacte, où il fit entrer *Donat*, & *Asper le Jeune*; *Lipsiæ*, 1527. 12°.

Page 1726. *Aspri Junioris Grammatici Ars.*

Page 1735. *Ælii Donati Ars, sive editio prima, de Literis, Syllabisque, Pedibus, & Tonis.*

Page 1743. *Ejusdem, Editio secunda, de octo Partibus Orationis.*

Page 1767. *Ejusdem, de Barbarismo, Solœcismo, Schematibus, & Tropis. Putschius* a suivi pour ces trois Ouvrages l'édition de *Donat*, faite à *Bâle* en 1527.; mais il a corrigé quelques passages de ce Grammairien sur les Mss. de *Bongars*.

Page 1779. *Servii Marii Honorati in secundam Donati editionem Interpretatio.*

Page 1797. *Ejusdem, de ratione ultimarum syllabarum liber ad Aquilinum.* Corrigé sur les Mss. de *Bongars*, ainsi que le suivant.

Page 1815. *Ejusdem, Ars de Pedibus versuum, sive centum metris. Aldus* avoit publié cet opuscule à *Vénise* avec les Poësies d'Horace. Il reparut à la suite de la *Versification* de *Despautère*, & de la Grammaire de *Jean Henrichmannus* à *Leipsic*, en 1510. 4°. *Joachim Camerarius* le revit, & le publia de nouveau avec le Grammairien *Eutyche* & *Marius Victorinus*, à *Tubingue*, 1537. 4°.

Page 1826. *Sergii Grammatici, in primam Donati editionem, Commentarium.*

Page 1838. *Ejusdem in secundam editio-*

nem, *Commentarium*. Ces deux Commentaires avoient été imprimés avec d'autres Grammairiens: *Basil. Adamus Petri*, 1527. 8°. It. *Parisf. Rob. Stephanus*. La plûpart des Critiques croyent que ce *Marius Sergius* eft le même que *Servius*.

Page 1856. *Ars Cledonii*, *Romani Senatoris*, *CPolitani Grammatici*. *Putschius* l'a publié fur les Mss. de *François Pithou*.

Page 1939. *Maximi Victorini*, *de re Grammaticâ*, *liber*.

Page 1955. *Ejusdem*, *de Carmine Heroïco*.

Page 1963. *De ratione metrorum*, *Commentarius*.

Page 1975. *D. Aurelii Augustini*, *Hipponensis Episcopi*, *de re Grammaticâ*, *liber*. Ce livre n'eft pas de S. Auguftin, qui en avoit pourtant fait un fur ce fujet.

Page 2018. *Ars Consentii V. C.*, *de duabus Orationis partibus*. *Jean Sichard* avoit publié environ la moitié de ce Traité à *Bâle* en 1528. *Putschius* le donne en entier d'après un Ms. de *Bongars*.

Page 2075. *Flacci Alcuini*, *sive Albini*, *Caroli Magni Imp. Magistri*, *Grammatica*. *André du Chesne* l'a redonnée au public avec les Oeuvres d'*Alcuin*, *Paris*. 1617.

Page 2143. *Eutychis Grammatici*, *de discernendis Conjugationibus*, *libri duo*. Corrigés & augmentés d'après un Ms. de *Jean Wowerius*.

Page 2191. *Cornelius Fronto*, *de Diffe-*

rentiis Vocabulorum. Réimprimé avec le suivant dans les *Auctores Latinæ linguæ* de *Denis Godefroy*, *Genevæ*, 1602. 4°. It. seul : *Ibid. Joh. Vignon*, 1622. 4°. col. 1327—1335. It. Avec les *Origines* de St Isidore, par les soins de *Bonaventure Vulcanius. Basil.* 1577. *fol.*

Page 2203. *Incerti, de Differentiis vocum.* Publié sur un Ms. de *Bongars.*

Page 2214. *Velius Longus, de Orthographiâ.* Cet Auteur, que le Scholiaste de Stace appelle *Velius Asper Longus*, avoit déja paru *ex offic. Sanct-Andreanâ* (c. d. chez les *Commelins* d'*Heidelberg*) 1589. 8°. avec les remarques de *Fulvius Ursinus* sur Servius, Cassiodore *de Orthographiâ*, &c.

Page 2239. *Flavii Capri, Grammatici vetustissimi, de Orthographiâ, libellus.* Revû sur un Ms. de *Bongars.*

Page 2247. *Ejusdem, de Verbis dubiis.* Imprimé ici pour la prémière fois, sur un Ms. du même.

Page 2250. *Terentii Scauri, de Orthographiâ, ad Theseum.* Rétabli sur un Ms. de *Bongars*, & sur les observations de *Ranconet*, & de *Pierre Scriverius.* Il y a un extrait de cet opuscule dans les *Auctores Latinæ linguæ* de *Godefroy*, 2e édition, col. 1376.

Page 2266. *Agroetius, de Orthographiâ, proprietate, & differentiâ Sermonis.* Corrigé sur un Ms. de *Bongars.* Il avoit dé-

ja paru avec les *Origines* de S. Isidore, &c. *Basil.* 1577. *fol.* Voyez aussi *Godefroy*, *ubi sup.* col. 1346---1352.

Page 2275. *Magni Aurelii Cassiodori, Senatoris, de Orthographiâ, liber.* Déja imprimé avec *Velius Longus*, &c. *Offic. Sanct-Andreana*, 1589. 8°. Cassiodore publia ce Traité à l'age de 92. ans : il le tira des Grammairiens *Annæus Cornutus*, *Velius Longus*, *Curtius*, *Valerianus*, *Papyrianus*, *Adamantius*, *Martyrius*, *Eutyches*, *Cæsellius* surnommé *Orthographus*, *Lucius Cælius Vindex*, *Priscien* ; il cite aussi de tems en tems *Varron*, *Donat* & *Phocas*.

Page 2322. *Ejusdem, de Arte Grammaticâ, ad Donati mentem, Fragmentum.* Imprimé plusieurs fois parmi les Oeuvres de Cassiodore, & séparément avec *Consentius* : *Basil.* 1528. 4°. par les soins de *Jean Sichardus*.

Page 2327. *Beda Sacerdos, de Orthographiâ.* Imprimé pour la prémière fois sur un Ms. de *Bongars.* Ce traité est différent de celui du Vénèrable *Bède*, qui se trouve aussi dans ce recueil.

Page 2350. *Bedæ, de Metricâ ratione, liber unus.* On le trouve dans les Oeuvres du Vén. *Bède*.

Page 2383. *Terentiani Mauri, de Literis, Syllabis, Pedibus, & Metris, Carmen.* Ce Poëme, qui est élègant & estimé, fut

imprimé pour la prémière fois à *Milan* avec Aufone en 1497. On l'a réïmprimé féparément, & dans le *Corps des Poëtes.* On l'a encore avec les Scholies de *Nicolas Briſſæus*, de *Villerius*, de *Jacques Petrevinus*, &c. *Voſſius* croit que cet Auteur eſt le même que *Poſthumius Terentianus*, à qui *Longin* adreſſa ſon Traité du Sublime, & que ce Gouverneur de *Syène* en Egypte, dont parle Martial : (*e*) mais ce ſont des choſes incertaines.

Page 2450. *Ars Grammatica Marii Victorini, de Orthographiâ, & ratione Metrorum.* Publié avec *Eutyche* par *Camerarius : Tubingæ*, 1537. 4°. & dès 1527. à *Bâle*, *in-8°.* avec d'autres Grammairiens.

Page 2623. *Marii Plotii, ad Maximum Simplicium Cl. V., de Metris, liber.* Publié pour la prémière fois d'après deux Mss., l'un du P. *André Schott*, Jéſuite, l'autre de *Jean Wower.*

Page 2663. *Ars Cæſii Baſſi de Metris.*

Page 2671. *Attili Fortunatiani Ars.* On trouve un Fragment de ce *Fortunatianus*, *de Metro Sotadeo*, (*f*) dans les *Inſtitutiones Grammaticæ* d'*Alde-Manuce.*

Page 2706. *Commentarium Rufini, V.*

(*e*) Lib. I. epig. 86.

Tam longè eſt mihi, quam Terentianus ;
Qui nunc Niliacam regit Syenen.

(*f*) Sorte de Vers Iambiques irréguliers & rétrogrades, de l'invention de *Sotade*, Ecrivain natif de Thrace, que Ptolomée Philadelphe fit jetter dans la mer, pour le punir de ſes Poëſies cyniques.

D., *Grammatici Antiochenſis*, *in Metra Terentiana.* Rétabli ſur un Ms. de *Scaliger.* Ce Commentaire a été imprimé plus d'une fois avec les Oeuvres de Priſcien. Il y a quelques autres morceaux de ce *Rufin* dans les Anciens Rhéteurs publiés par *François Pithou.* Il pourroit bien étre celui qui a mis la fable de *Paſiphaë* dans toutes les eſpèces de vers employés par Horace. *Cruquius* l'a jointe à ſon édition de ce Poëte.

Page 2715. *Cenſorino adſcriptum Fragmentum de Metris.* *Louis Carrion* eſt le prémier qui ait ſéparé ce Fragment du livre de *Cenſorin*, *de Die Natali*, dans l'édition qu'il donna de cet Auteur à *Paris* en 1583. Remarquez que *Caſſiodore* a mis *Cenſorin* au rang des Grammairiens.

Page 2727. *Ambroſii Macrobii Theodoſii*, *de differentiis & ſocietatibus Græci Latinique verbi*, *libellus.* Ce ne ſont que des Extraits des Saturnales de Macrobe, faits par un certain *Jean*, que quelques-uns croyent étre *Jean Scotus Erigena.*

Page 2775--2803. *Libellus*, *Bedæ vulgò inſcriptus*, *de Orthographiâ.* On le trouve dans les Oeuvres du Vén. Bède.

Le Recueil de *Putſchius* eſt terminé par trois tables : la 1e des Auteurs cités par les Grammairiens qu'il publie : la 2e des mots Grecs qui s'y trouvent : la 3e, *rerum & verborum.*

3. *Putſchius* publia encore des Elègies qu'il avoit composées à la louange de ſes amis, & quelques autres Poëſies, qui n'ont pas été raſſemblées.

☞ *Melch. Adam, Vitæ Germanòr. Philoſoph. ed.* 1615. 8o., *p.* 457--465. *ex Orat. parentali, auctore Conr. Rittershuſio. Fabricii Biblioth. Latina, edit. Londin.* 1703. *p.* 256--268.

Antoine-François de Bourgongne,

NEVEU d'*Antoine de Bourgongne*, dont j'ai parlé ci-devant T. I. p. 393., nâquit à *Gand* le 2. août 1632. Son père *Emmanuel de Bourgogne* étoit Capitaine de Cavalerie, ſa mère ſe nommoit *Anne Rodriguès d'Evora.* (*a*) Il fit ſes humanités chez les Jéſuites de *Gand*, & ſa Philoſophie au collège du *Porc* à *Louvain*. Ayant employé ſeize mois à cette étude, il

(*a*) *Antoine de Bourgongne*, ſurnommé *le grand bâtard*, Comte de *la Roche* en Ardenne, Seigneur de *Crévecœur*, de *Vaſſi*, & de *Bévres*, nâquit en 1421. du Duc *Philippe le Bon*, & de *Jeanne de Preſle*, fille du ſeigneur de *Liſy*, dévint Chevalier de la Toiſon d'Or en 1456., fut légitimé en 1485. par le Roi *Charles VIII.*, qui lui donna l'Ordre de S. Michel, & mourut en 1504. Il eut entre autres enfans un bâtard nommé auſſi *Antoine*, ſeigneur de la Chapelle, qui eut de *Claire Andries*, dame de Wacken, *Antoine III.*, ſeigneur de *Wacken-Middelbourg*, Vice-Amiral de Flandre, & Gouverneur de Zélande, tué dans l'Iſle de Walcheren au ſervice de *Philippe II.* Celui-ci laiſſa d'*Anne de la Marck-Lummene Antoine IV.*, ſeigneur de *Wacken*, Vice-Amiral d'Eſpagne, qui épouſa *Anne de Bonnières-Souâtre*, & en eut douze enfans, dont le 9e fut *Emmanuël*, père de nôtre Auteur.

voyagea en Bourgogne, & passa ensuite un an & demi à *Rome*, & autant à la Cour Impèriale, qu'il quitta pour entrer en Religion; ce fut l'horreur que lui causa la vûe des cadavres de deux de ses compagnons tués en duel, qui lui inspira cette résolution, & ce fut son oncle *Antoine de Bourgongne*, autrefois Jésuite, qui le détermina au choix de la Compagnie de Jésus; il y entra le 14. mai 1655., & il s'y engagea dépuis par la profession des quatre vœux. On le chargea d'enseigner un an la Théologie morale, ensuite il professa huit ans la Scholastique à *Louvain*. Ce Père étoit seulement dans sa 43e année, lorsqu'il mourut à *Gand* le 14. avril 1676. Il a laissé un Traité de la Pénitence, qu'il avoit dicté à ses auditeurs tant séculiers que religieux, (*b*) & dont on tira quantité de copies. Un Imprimeur de *Mayence* en acquit une, & en publia un extrait sous ce titre :

Praxis solida & per Ecclesiam communissima remittendi & retinendi peccata, excerpta ex tractatu de Pœnitentiâ cujusdam S. Theologiæ Professoris nuper in scholâ discipulis dictato. Moguntiæ, Lud. Bourgeat, Academiæ Typographus, 1675. 12°. pp.

(*b*) Les PP. Jésuites enseignent publiquement la Théologie dans leur Collège de *Louvain* : ils avoient autrefois beaucoup d'auditeurs de divers Ordres religieux, & d'entre les séculiers ; leur école n'est plus fréquentée aujourd'hui que par ceux de leur Compagnie.

257. On voit bien que ce titre eſt oppoſé au *Methodus remittendi & retinendi peccata* de *Gommar Huygens*, ouvrage où ce Docteur enſeignoit une morale trop rigide. Quoi que le nom du P. *de Bourgongne* ne ſe trouve point dans le livre dont je parle, il n'eſt pas moins certain qu'il eſt de lui. (*c*)

☞ *Mém. fourni.*

(*c*) Voyez la page 190. du livre intitulé : *Chriſtelycke leeringhe der Biechte*, &c. *uytgheghevent door Franciſcus van Leeuwen, Catholycken Bicht-Vader. Ypres, Ant. de Backer*, 1681. *in*-12. pp. 201.

Pierre Meganch, ou *Petrus Megangus*,

HABILE Humaniſte du XVI. ſiècle, étoit ſelon *Valère André* de *Ninove* en Flandre : mais *Sweertius*, d'après *Jacques Marchant*, le fait natif de *Comines* dans la même province. Quoiqu'il en ſoit, il ouvrit une école de Belles-Lettres à *Ninove*, où il enſeigna les langues Grecque & Latine. Il régenta longtems dans pluſieurs autres villes, entre autres à *Comines*, & enfin à *Lille*, où la Régence lui accorda une maiſon commode pour ſes exercices. Perſonne ne marque la date de ſa mort ; il eſt ſûr qu'elle arriva au plus tard en 1578., & lorſqu'il étoit dans

un age

un age fort avancé. Sa capacité & son zèle pour l'instruction de la jeunesse, soûtenus par la régularité de sa conduite, lui firent une grande réputation, sans lui procurer beaucoup de commodité. Il étoit ami particulier des Poëtes *Jérôme du Mortier* & *François Hæmus*, ainsi que de *N. Lobel*, Chanoine de *Lille*. On a de lui:

1. *Petri Megangi Grammatica, in carmen & tabulas graphicè concinnata. Paris. Mich. Vascosanus*, 1549. 4°.

2. *P. Megangi Syntaxis, tam in carmen, quàm in tabellas contracta. Paris. Mich. Vascosanus*, 1549. 4°.

Meganch fit aussi des Poësies, qui n'ont pas été imprimées, ou qui n'ont paru qu'en feuilles volantes.

M. *François Meganck*, Prêtre du diocèse de *Tournai*, réfugié en Hollande depuis 1713., pourroit bien être de la parenté de nôtre Auteur. Ce M. exerce actuellement les fonctions de Curé à *Leyde*, & se dit Doyen du Chapitre Métropolitain d'*Utrecht*. En cette dernière qualité il a assisté au Synode soi-disant le second de cette province, tenu le 13. septembre 1763.

☞ *Hieron. du Mortier Carmina*, p. 26. 27. 96. & 97. *Poëmata Franc. Hæmi*, 107. 108. *Sweertius*, 624. *Val. André*, 748.

Macaire Simeomo

NAQUIT vers l'an 1616. à *Anvers*, où son père *Marc-Aurelio Simeomo*, natif de *Turin*, s'étoit établi pour y exercer son négoce : (*a*) sa mère se nommoit *Sara de la Chambre*. Il fit son cours d'humanités dans sa patrie au collège des Jésuites, & entra à seize ans dans l'Abbaye de S. Michel, Ordre de Prémontré, dans la même ville. Aussitôt après sa profession, il y soûtint des Thèses sur la Philosophie universelle, & on le chargea de l'enseigner, lorsqu'il étoit encore dans sa vingtième année. Ayant fini un cours, il étudia en Théologie, & soûtint diverses thèses sur cette science sous le Docteur *Pierre Overhusius*, l'un des Professeurs de la maison. Il vint ensuite se perfectionner à *Louvain*, où il demeura deux ans au Collège de son Ordre, assistant châque jour aux leçons publiques de l'Université. De retour à *Anvers*, il s'exerça quelque tems au ministère de la Chaire & du Confessional, après quoi on l'envoya tenir compagnie à son maitre *Over-*

(*a*) Il fut enterré à S. Michel d'*Anvers* devant la porte de l'église, avec cette épitaphe : *D. O. M. & memoriæ Marci Aurelii Simeomo hic sepulti, & Saræ de la Chambre Hispali mortuæ, parentum suorum, Macarius Abbas P. C.*

husius dévenu Curé de *Meeren* dans le Comté d'*Hoochstraet*. Après avoir fait quelque tems les fonctions de Vicaire en cette paroisse, il fut rappellé à S. Michel pour y être prémier Professeur de Théologie. Il étoit dans cet emploi, lorsqu'il vint prendre à *Louvain* le grade de Licencié en cette faculté vers 1645. L'Abbé *Norbert van Couwerven* étant venu à mourir le 9. septembre 1661., *Simeomo* fut nommé pour lui succèder en cette dignité, qu'il remplit l'espace de treize ans. Le Général de l'Ordre, de l'avis de son Chapitre, y joignit (au plus tard en 1666.) la charge de Commissaire général pour l'Allemagne & la Bohème. *Simeomo* fut encore l'un des Députés des Etats du Brabant, & comme cette commission oblige ceux qui en sont chargés de passer une partie de leur tems à *Bruxelles*, il y fit bâtir pour lui & pour ses successeurs un hospice, ou Refuge, fort commode proche le couvent des Capucines. Cet Abbé mourut dans son monastère le 12. avril 1676. agé de 59. ans & quelques mois. Son corps fut déposé dans son église sous un marbre blanc, avec l'épitaphe suivante :

Quod corrumpi potuit F. Macarii Simeomo, hujus Ecclesiæ Abbatis XLII. hic situm est. Precare, Lector, ut summo bono perfruatur anima, donec corruptibile hoc in-

duat incorruptionem. *Obiit 1676. 12. aprilis. R. I. P.*

On lui dressa aussi un buste de marbre avec cette inscription au dessous :

D. O. M. Quod mortale fuit, hic deponi voluit F. Macarius Abbas. Orate pro eo ut citò ad Dei conspectum, atque exinde ad beatam transeat immortalitatem.

On a de lui

1. *Theses Theologicæ de Peccatis, & Peccatoris per Jesu Christi gratiam Justificatione. Antv.* 1647. 4°.

2. On croit qu'il est l'Auteur du *Chorographia sacra Cœnobii S. Michaelis Antverpiæ, quæ celeberrima, & omnium in Brabantiâ est antiquissima Præmonstratensis Ordinis Abbatia, ad Reverendum admodum & Ampliss. D. D. Norbertum van Couwerven, ejusdem cœnobii Abbatem dignissimum. Brux. Philipp. Vleugaert,* (1660.) *fol.* pp. 43. avec un Profil de cette Abbaye gravé par *Luc Vorstermans* le jeune. Cette Description fait partie du *Chorographia sacra Brabantiæ* de *Sanderus.* On la retrouve avec une legère addition dans la nouvelle édition de cet Ouvrage T. I. p. 88--134.

3. Il a fourni quelques secours aux Bollandistes, qui achevèrent de son tems les mois de Mars & d'Avril, & qui lui dédièrent le dernier tome de l'un & de l'au-

tre. Ces ſecours regardoient apparemment les vies des BB. *Eelko Liaukama*, Abbé de Lidlum, *Ludolphe*, Evêque de Ratzebourg, *Dodon d'Aſche*, *Herman-Joſeph*, &c. tous de l'Ordre de Prémontré.

Pour les deux Opuſcules intitulés : *Collatio Antverpienſis ad Cl. V. Petrum Aurelium*, & *Novus Proſper contra novum Collatorem*, que M. *Foppens* attribue à *Simeomo*, ils ſont du Docteur *Froidmont*, ou *Fromondus*.

☞ *Oratio habita in ejus Actû Licentiæ à Lib. Fromondo, Ms. Lovanii in Coll. Malderi. Acta SS. Junii Tomo I. p.* 959. 960. *Theat. ſacré de Brab. T. II. part.* 1. *p.* 99. & 102.

Martin de Delft, ou *Martinus Delphus*,

ÉCRIVAIN du XV. ſiècle, natif de la ville dont il portoit le nom, fit ſes études à *Paris*, & fut élu Recteur de cette Univerſité le 23. juin 1479., demeurant alors au Collège de Maitre Gervais ; il remplit cette dignité juſqu'au 21. octobre de la même année, & prit depuis le bonnet de Docteur en Théologie dans la Faculté de cette ville. Il étoit verſé dans les belles-Lettres, & il compoſa

De Arte Oratoriâ, libellus. Gaguin a

fait l'éloge de cet ouvrage dans une lettre qu'il écrivit à l'Auteur, où il dit : *Legi prorsus curiosè libellum tuum, in quem de instituendo fermè ab uberibus Oratore, utilia plurimùm ac pernecessaria cumulasti. Lætatus sum videre numerosissimam materiam, quæ per latè patentes Eloquentiæ campos Ciceronis & Quintiliani non sine convenientissimo ordine dispersa est, eam sub uno aut altero conspectu à te esse repositam..... Videri potes quodam nominis præsagio Delfius, id est, Delphicus appellatus esse, quòd inter Teutones natus, Tullianam in dicendo majestatem, & in præcipiendo Quintiliani diligentiam referre contendis.....*

☞ *Bulæi Hist. Univ. Paris. T. V.* 906. & 923.

Corneille Lancelotz, ou *Lancilottus*.

NAQUIT à *Malines* de parens vertueux, & fort attachés à la Religion Catholique, en 1574. ou 1575. Son père *André Lancelotz* étoit Secrètaire du Grand-Conseil : sa mère se nommoit *Marguèrite Vischavens*. Il fit ses humanités à *Anvers*, & entra dans l'Ordre des Ermites de S. Augustin à *Malines* vers 1591. Il prit dans la suite le bonnet de Docteur en Théologie à *Cologne*, ou dans quelque

autre Université étrangère, & parvint par son mérite aux principaux emplois de sa province. Il fut Prieur des couvens de *Cologne* & de *Hasselt*. Le chapitre tenu à *Malines* l'an 1607. l'ayant élu Provincial, il conduisit à *Anvers* une nouvelle colonie d'Augustins, qu'il y établit la même année, & dont il fut le prémier Prieur. (*a*) Le P. *Corneille* s'appliqua au ministère de la Prédication, qu'il exerça avec fruit. Il employa surtout son zèle à avancer la discipline dans son Ordre, & il travailla à la multiplication des maisons religieuses. La douceur de son caractère, & la régularité de ses moeurs lui gagnèrent l'estime de plusieurs personnes très-distinguées, en particulier de l'Archevêque *Matthias Hovius*, & même de l'Archiduc *Albert*, de qui il obtint que le Prieuré de *Postel*, Ordre de Prémontré dans la Campine, fût érigé en Abbaye, ce qui fut exécuté en 1622. Cette même année le Père s'occupant au service des soldats malades & blessés, que l'on amenoit en

(*a*) Ces Religieux y ouvrirent dès-lors un Collège d'Humanités, qui subsiste. Il y avoit eu auparavant à *Anvers*, des Augustins de la Congrègation de Saxe, nommés autrement *Les Frères de la Pénitence*, qui étoient exemts de la jurisdiction du Génèral des Augustins; ils s'étoient établis en cette ville en 1414. : mais leur Prieur, & quelques autres Religieux ayant donné dans les erreurs de *Luther* leur confrère, dont ils publièrent quelques écrits, on les chassa en 1523.

foule à *Anvers*, durant le siège de *Bergopzom* par le Marquis *de Spinola*, gagna à cette œuvre de charité une maladie, qui l'emporta lui-même le 20. octobre agé seulement de 47. ans, & étant alors Prieur du couvent, qu'il avoit fondé en cette ville. On l'a enterré dans le chœur de l'église, où l'on voit son tombeau avec l'épitaphe suivante :

D. O. M. Hic conditur ædis hujus Conditor, & cœnobii Rector admodum R. Pater Cornelius Lancilottus, S. T. D., qui Provinciæ clavum tenuit, & coloniam Augustinianam huc deduxit. Virtus & doctrina hunc extulit : sed, eheu ! mors acerba sustulit inter officia pietatis ægrum ab ægris reversum. Finiit anno vitæ XLVIII. CIↃ. IↃC. XXII. XIII. kal. novemb. R. I. P.

Nous avons de ce Père :

1. *Nectar & Antidotum, confectum ex medullis Operum S. Augustini, digestum ordine alphabetico, contra quosvis Sectarios.* Ce Recueil fut imprimé avant 1613.

2. *Pancarpium Augustinianum, continens vitas SS. Patris Augustini, Monicæ, Nicolai Tolentinatis, Beatæ Virginis Mariæ Encomium, & Sodalitatis Corrigiatæ* della Consolatione *Privilegia; cum Tractatu de Indulgentiis, & quibusdam Parergis. Antv. vidua & filii Jo. Moreti,* 1616. 12°.

[redacted]

3. *S. Aurelii Auguſtini, Hipponenſis Epiſcopi, & S. R. E. Doctoris Vita; piis omnibus, nec non de verâ fide, deque vitæ ſtatu deliberantibus utiliſſima. Antv. Vidua & filii Joan. Moreti*, 1616. 12°. pp. 428. Cette vie eſt écrite d'une manière édifiante : mais le début ne donne pas grande idée du ſavoir de l'Auteur; j'entends les étymologies qu'il donne *Lib. I. Cap. 1.* du nom de S. Auguſtin. L'Ouvrage eſt dédié à *Henri van der Goes*, Trèſorier de la ville d'*Anvers*, qui avoit beaucoup contribué à y établir les Auguſtins.

4. *Lucerna vitæ perfectæ, cùm Sacerdotalis, tum Monachalis, juxta Regulam D. Auguſtini, SS. Scripturis, Patrum auctoritatibus, & exemplis fuſè illuſtratam..... Opus poſthumum. Antv. Hieron. Verduſſius*, 1642. 4°. pp. 574. L'Auteur n'avoit pas mis la dernière main à ce Traité ; ſon frère *Henri* l'acheva, & le dédia à *Corneille Boeſdoncq*, troiſième Abbé de *Poſtel*. C'eſt un Commentaire ſur la Règle de S. Auguſtin.

☞ *Prélim. des nn.* 3. & 4. *Th. Gratiani Anaſtaſis Aug.* 60. *Sweertius*, 190. 191. *Val. André*, 156. 157. *Elſſius*, 156. 157.

Henri Lancelotz, ou *Lancelottus*, ou *Lancilottus*,

FRÈRE PUÎNÉ du précèdent, nâquit à *Malines* l'an 1576. Ses parens l'emmenèrent encore jeune à *Anvers*, dans le tems que *Malines* étoit en proye à la fureur & à la rapacité des Rebelles, qui s'y étoient rendus les plus forts, & qui y pilloient indiſtinctement le ſacré & le profane. *Henri* ayant achevé ſes humanités à travers beaucoup de brouïlleries, retourna dans ſa ville natale, & y demanda l'habit de l'Ordre des Auguſtins, qu'il reçut des mains dû P. *Henri Jaupen*, dont j'ai parlé ailleurs. Son noviciat fini, on l'envoya faire ſon cours de Philoſophie & de Théologie à *Louvain*. Enſuite ayant reçu l'Ordre de Prêtriſe, & le grade de Licencié, il fut élu Prieur du Couvent de *Haſſelt*, lorſqu'il n'avoit encore que 25. ans. Il exerça dépuis le même emploi à *Trèves*, où ſes manières polies, & l'intelligence qu'il avoit de différentes langues, le firent eſtimer de l'Archevêque *Lothaire von Metternich*. Le P. *Henri* fut encore trois fois Prieur à *Bruxelles*, une fois à *Gand*, & une fois à *Anvers*, où il gouverna la nouvelle Colonie des Religieux de ſon Ordre. On lui con-

fia aussi la charge de Définiteur de la Province Belgique, ou de *Cologne*, & celle de Commissaire-général pour les Provinces du Rhin & de Souabe. Il remplit celle-ci l'espace de huit ans, & il fit deux voyages fort pénibles, & fort dangereux en Allemagne, l'un en 1621., & l'autre en 1627. pour recouvrer les maisons de son Ordre enlevées par les Hérétiques. Il eut la consolation d'y réüssir, & l'avantage de gagner l'estime des principaux Prélats de l'Empire, entre autres de l'Archiduc *Léopold*, Evêque de *Passau*, de *Jules Echter de Mespelbrunn*, Evêque de *Wirtsbourg*, & surtout d'*Anselme-Casimir Wambold*, Electeur de *Mayence*, qui lui fit même l'honneur de lui écrire, & de lui offrir une chaire de Théologie dans sa Capitale. Le P. *Lancelotz* se contenta d'avoir enseigné cette science au couvent de son Ordre à *Louvain*, où il étoit Régent de l'Etude le 24. octobre 1617., lorsqu'il prit dans cette Université le bonnet de Docteur (*a*) avec le fameux *Jansenius*, depuis Evêque d'*Ypres*. L'année suivante il fut reçu du Conseil de la Faculté le 16. octobre. En 1639. il présida au Chapitre Provincial de *Bruxelles* par ordre de son Général le P. *Hippolyte de*

(*a*) Après avoir soûtenu trois fois dans une même semaine, & châque fois pendant deux heures, des Thèses des plus difficiles, sans Président, suivant le nouveau réglement émané cette année.

Monte. Il avoit autrefois été à la tête d'un autre Chapitre tenu à *Spire* ou aux environs. Enfin après avoir passé 51. ans dans l'état Religieux sans étre jamais oisif, il mourut d'une manière édifiante à *Anvers* le onze janvier (*b*) 1643. dans sa 68e année. Le P. *Jean Mantelius*, dont on parlera dans la suite de ces Mémoires, lui fit une Oraison funèbre, où il le représente comme un Prédicateur, dont l'éloquence étoit rélevée par une bonne mine, & par une taille avantageuse, & qui s'étoit fait admirer, surtout à Ste Gudule de *Bruxelles*, où il avoit prêché quelques Carèmes. Le Panègyriste n'oublie pas sa tendresse pour les pauvres, ni son zèle pour la discipline monastique, & pour la Foi orthodoxe. *Erat illi*, dit-il, *stilus pro gladio, verbum Dei pro clypeo, doctrina pro subsidiis, pietas pro auspiciis.* Son corps repose dans le choeur des Augustins d'*Anvers* sous la pierre sépulcrale de son frère, dont l'article précède, & l'on y a gravé cette inscription :

D. O. M. Hìc resurrectionem exspectat R. P. Henricus Lancelottus, S. Th. Doctor Lovaniensis, studiique Theol. ibidem Magister Regens, fidei orthodoxæ & Regularis obser-

(*b*) C'est ce qui est marqué dans les vers qui accompagnent son éloge funèbre par le P. *Mantelius ;* ainsi *Valère André* a tort de le faire mourir *II. idus Januarii*, comme il s'exprime en deux endroits.

vantiæ fervidus zelator, Hæreticorum, quos ad exemplum S. P. Augustini, & coram & scriptis perpetuò est insectatus, osor acerrimus. Repositam in cælis coronam accepturus, cursum hujus vitæ consummavit Antverpiæ, annos natus LXVII., Religionem Augustinianam professus LI., Sacerdotio initiatus XLIII.

On a de ce Religieux les Ouvrages suivans :

1. *Pseudo-Ministerium Pseudo-Reformantium, hoc est, de illegitimâ, prætensâ, & subreptitiâ Missione, seu vocatione Ministrorum Pseudo-Reformatæ Ecclesiæ Lutheranorum, Zwinglianorum, Anabaptistarum, Calvinistarum, &c. Dissertatio Theologica..... Auctore Henrico Lancelotz. Antv. Hieron. Verdussen*, 1611. 8°. pp. 157. *Nicolas Hunnius*, Théologien Luthèrien (*c*) ayant attaqué ce traité dans celui qu'il intitula : *Ministerii Lutherani Divini adeòque legitimi Demonstratio. Witteberga*, 1614. 12°. le P. *Lancelotz* lui repondit par le *Capistrum*, dont je parle plus bas.

2. *Anatomia Christiani deformati; juxta Epistolæ D. Judæ Apostoli exegeticam præscriptionem Theologicam, Catholicam, Moralem. Antv. Hieron. Verdussius*, 1613. 8°. pp. 528.

(*c*) Né à *Marpourg* en 1585., mort en 1643. après avoir été successivement Super-Intendant d'*Eilenbourg*, Professeur en Théologie à *Wittenberg*, & Super-Intendant de *Lubec*.

Page 1319. *Ejusdem, de Versibus comicis.* Avec des corrections.

Page 1330. *Ejusdem de Praexercitamentis Rhetoricæ, ex Hermogene. Putschius* a suivi l'édition de *François Pithou.*

Page 1343. *Ejusdem, de figuris & nominibus Numerorum : Et, de Nummis ac Ponderibus, liber.* D'après l'édition d'*Elie Vinet*, 1585. 12°. Il avoit paru d'autres éditions de ces Ouvrages de *Priscien*, à *Vénise*, *Cologne*, *Bâle*, &c. J'ai entre les mains celle qui a pour titre : *Prisciani, Grammatici Cæsariensis Opera..... Aldinâ, dum adhuc vivebat* (Aldus,) *diligentiâ ad archetypum Gallicanum recognita, & ad eundem* (idem) *operâ Ascensianâ diligentiùs reposita. Vænundantur in officinâ Ascensianâ. In-fol.* feuillets CLI. On lit au bout : *Prisciani grammatici, ad exemplar antiquissimum ex Galliis advectum per Aldum, & ad idem per Badium diligentiùs repositi Finis : in typographiâ Badianâ ad XIII. Calendas Decemb. M. D. XXVII.* (*d*)

Page 1366. *Q. Rhemnii Fannii Palæmonis Vicentini Ars Grammatica.* Aupara-

(*d*) On peut remarquer que *Priscien* a encore fait 1. une Métaphrase Latine de Denis le Periégète, que quelques-uns ont attribuée mal-à-propos à *Rhemnius Fannius*. 2. *Epitome Phænomenôn* en vers héxamètres, dans les *Poematia vetera* de P. *Pithou* p. 487. 3. *Liber de Naturalibus quæstionibus, ad Cosroem* (II.) *Regem Persarum*, autrefois Ms. chez *Matthieu Dresserus*. 4. *De laude Anastasii Imp.* Ms. chez les Augustins de Naples (*Mabillon, Musæum Italic. I.* 111.

ce que j'ai remarqué ci-devant, *T. VIII. p. 196.*

8. *De Libertate Religionis è Republicâ Christianâ proscribendâ. Mogunt.* 1622. 12°.

9. *Corona Justitiæ Ecclesiæ triumphantis, sive de Justis repositâ Beatitudine æternâ animæ & corporis; de utriusque annexis, & adeptione, Tractatus Theologicus. Colon. Conrad. Butgenius*, 1625. 12°.

10. *Gnome vitæ Religiosæ. Antv. Hier. Verdussius*, 1625. 12°.

11. *Corona Calviniana, quinque margaritis in gratiam Euangelicorum adornata; unà cum Parænesi ad Ferdinandum II: Romanorum Imperatorem, pro Calvinismi è toto Imperio proscriptione. Accessit ob Argumenti affinitatem Exegesis, seu Commentarius in Epistolam D. Judæ Apostoli Catholicus, Theologicus, Moralis. Antv. Hieron. Verdussen*, 1626. 8°. pp. 202. pour les deux prémières pièces : la dernière n'y est jointe que pour le débit, & ce n'est que la 1e & seule édition du *n.* 2. Dans la *Parænesis* le P. *Lancelotz* s'élève avec force contre les *Politiques* imbûs des principes de *Machiavel*, & indifférens pour toute Religion.

12. *Parænesis ad Romano-Catholicos cives Duci-Sylvios, contra Henricum Swalmium, Godefridum Udemans, Gisbertum Voetium, & Samuelem Everwyn, quinti Euangelii buccinatores, in ovile Christi Duci-Sylvium sub-*

reptitiè illapsos. *Antv. Hier. Verdussius*, 1630. 8°. Voyez ci-devant T. V. p. 389.

13. *Lapis adjutorii, hoc est, Psalmi quarti Davidis : Cùm invocarem, Exegesis Theologica, Catholica, Moralis.* *Antv. Martin. Binnartius*, 1641. 4°. pp. 344. J'ignore la date des ouvrages qui suivent :

14. *Blasphemum Calvini os, de Christi in cruce desperatione, pœnarum inferni perpessione, &c. obturatum.* On ne peut lire sans horreur ce que Calvin a écrit (*e*) sur l'état où le fils de Dieu fut réduit sur la Croix, & il est étrange que de pareils excès n'ayent pas dessillé les yeux à ses Sectateurs.

15. *Funiculus triplex Religiosæ obligationis, perfectionis, & observationis.*

16. *Psalmi nonagesimi : Qui habitat, Exegesis Theologica, Catholica, Moralis.* Le P. *Henri Lancelotz* a laissé en Ms.

α. Chronica monasterii Bruxellensis. Au couvent des Augustins de *Bruxelles.*

β. Commentarii in omnes utriusque Testamenti libros. L'Auteur en étoit au livre de *Jonas*, lorsqu'il mourut : il laissa les remarques qu'il avoit apprêtées pour les autres livres au P. *Mantelius*, & le pria d'achever l'Ouvrage & de le publier : mais celui-ci n'en a rien fait.

☞ *Tho*

(*e*) *Harmon. Euangel. ad cap. XXVII. Matth.*

☞ *Thomæ Gratiani Anastasis Augustin.* 89. 90. *Nicas. Baxius, in ep. nuncup. B. Thomæ à Villâ novâ.... in synopsin contracti. Mantelii Oratio habita...... in funere..... H. Lancelotti. Val. André, Bibliotb.* 359. 360. & *Fast.* 138. *Elssii Encomiast. Augustin.* 278. *Tombeur, Chronol. Augustiniana, p.* 31.

Jerôme Fabri,

NÉ A *GAND* vers 1585., prit l'habit de Dominicain au couvent de cette ville dans les prémières années du dernier siècle. Il enseignoit la Théologie (*sacras literas*) dans cette maison en 1622., lorsque le Chapitre génèral de son Ordre tenu à *Milan* lui accorda le titre de Bachelier. Dépuis il obtint celui de Docteur. Ce Père fut Prieur des couvens de *Gand*, & de *Bruges*; il fut aussi Confesseur des Religieuses Dominicaines dans cette dernière ville, & des Béguines dans la prémière. Enfin il fut élu Provincial de la Basse-Allemagne au Chapitre tenu à *Lille* le 14. mai 1639. : mais avant d'avoir achevé son Provincialat, il mourut dans un age peu avancé le onze février 1641., laissant en Ms. un petit Traité

De fundatione magni Begginagii Gandavensis. Que l'on garde dans son couvent.

rentiis Vocabulorum. Réimprimé avec le suivant dans les *Auctores Latinæ linguæ* de *Denis Godefroy*, *Genevæ*, 1602. 4°. It. seul : *Ibid. Joh. Vignon*, 1622. 4°. col. 1327—1335. It. Avec les *Origines* de St Isidore, par les soins de *Bonaventure Vulcanius. Basil.* 1577. *fol.*

Page 2203. *Incerti, de Differentiis vocum.* Publié sur un Ms. de *Bongars.*

Page 2214. *Velius Longus, de Orthographiâ.* Cet Auteur, que le Scholiaste de Stace appelle *Velius Asper Longus*, avoit déja paru *ex offic. Sanct-Andreanâ* (c. d. chez les *Commelins* d'*Heidelberg*) 1589. 8°. avec les remarques de *Fulvius Ursinus* sur Servius, Cassiodore *de Orthographiâ*, &c.

Page 2239. *Flavii Capri, Grammatici vetustissimi, de Orthographiâ, libellus.* Revû sur un Ms. de *Bongars.*

Page 2247. *Ejusdem, de Verbis dubiis.* Imprimé ici pour la prémière fois, sur un Ms. du même.

Page 2250. *Terentii Scauri, de Orthographiâ, ad Theseum.* Rétabli sur un Ms. de *Bongars*, & sur les observations de *Ranconet*, & de *Pierre Scriverius.* Il y a un extrait de cet opuscule dans les *Auctores Latinæ linguæ* de *Godefroy*, 2e édition, col. 1376.

Page 2266. *Agroetius, de Orthographiâ, proprietate, & differentiâ Sermonis.* Corrigé sur un Ms. de *Bongars.* Il avoit dé-

vembre 1641. après avoir publié un petit ouvrage intitulé :

L'Amoureux de la ſacrée Vierge Marie. *Tournai, Adr. Quinque,* 1634. 12°. Il avoit encore ébauché les deux ſuivans :

α. *De la beauté de la Vierge.* Conduit jusqu'au chapitre XLIII.

β. *Du nom de Jéſus.* Jusqu'au chap. XX.

☞ *Quétif & Echard, II.* 524.

Jean Kouwenburg,

CHIRURGIEN de la ville de *Middelbourg*, ſa patrie, paroit y avoir exercé ſa profeſſion dépuis environ 1710. juſques vers 1740. On a de lui un Traité flamand intitulé :

Chirurgie Marine, ou Conſolation des gens de mer par raport à divers accidens auxquels ils ſont expoſés. On y montre comment le Chirurgien d'un vaiſſeau peut remèdier à ces accidens par des moyens ſimples & compoſés, tirés de ſa pharmacie & des proviſions du bâtiment. Ouvrage écrit par démandes & par réponſes à l'uſage des commençans, & diviſé en trois parties. (a) *Middelb. H.*

C 2

(a) *Zee-Chirurgie, of Matroozen-trooſt in zeer veel gebreken den Zeevarenden overkomende, en ook hoe dat den Scheeps Heelmeeſter tot hulp dezer qualen zig kan bedienen*

fait l'éloge de cet ouvrage dans une lettre qu'il écrivit à l'Auteur, où il dit : *Legi prorsus curiosè libellum tuum, in quem de instituendo fermè ab uberibus Oratore, utilia plurimùm ac pernecessaria cumulasti. Lætatus sum videre numerosissimam materiam, quæ per latè patentes Eloquentiæ campos Ciceronis & Quintiliani non sine convenientissimo ordine dispersa est, eam sub uno aut altero conspectu à te esse repositam..... Videri potes quodam nominis præsagio Delfus, id est, Delphicus appellatus esse, quòd inter Teutones natus, Tullianam in dicendo majestatem, & in præcipiendo Quintiliani diligentiam referre contendis.....*

☞ *Bulæi Hist. Univ. Paris. T. V.* 906. & 923.

Corneille Lancelotz, ou *Lancilottus*,

NAQUIT à *Malines* de parens vertueux, & fort attachés à la Religion Catholique, en 1574. ou 1575. Son père *André Lancelotz* étoit Secrètaire du Grand-Conseil : sa mère se nommoit *Marguèrite Vischavens*. Il fit ses humanités à *Anvers*, & entra dans l'Ordre des Ermites de S. Augustin à *Malines* vers 1591. Il prit dans la suite le bonnet de Docteur en Théologie à *Cologne*, ou dans quelque

Greffier ou Secrètaire de la Seigneurie de *Bentheim*. *André von Streithagen* s'étoit rendu habile en diffèrentes ſciences, mais particulièrement dans la Poëſie, & dans l'Algèbre. Il excelloit dans la Muſique tant inſtrumentale, que vocale. Nous avons de lui :

1. *De Divâ Virgine Aſpricollenſi. Colon. Joan. Kinckius*, 1622. 18°. pp. 130. C'eſt l'Hiſtoire de N. D. de *Montaigu* par *Juſte-Lipſe*, miſe en beaux vers Elègiaques. L'Auteur dédie cette pièce à *Philippe-Guillaume*, Duc de Clèves.

2. *Chronodiſtichorum libellus. Colon. Joan. Kinchius*, 1622. 18°. pp. 36. Dédié au même Prince.

3. *Echo Miſcellanea. Ibid. Idem*, 1622. 18°. Cette Echo eſt compoſée de cent diſtiques.

4. *Epigrammata.*

5. *Vita S. Gangulphi Martyris.* Ce Saint eſt le Patron de la Collègiale d'*Heinsberg*.

6. *Paraphraſis Pſalmorum Davidicorum.*

7. Quelques vers Elègiaques à la tête du *Florus Chriſtianus* de ſon fils *Pierre von Streithagen*.

Et d'autres pièces, qui ne ſont pas venues à ma connoiſſance.

☞ *Val. André*, 56. 57. *Hartzheim*, *Biblioth. Colon.* 17.

Pierre von Streithagen, de Heinsberg,

FILS DU précèdent, nâquit à *Heinsberg*, ville du Duché de Juliers, le 27. novembre 1595. Son père l'ayant destiné aux études, il apprit avec le Latin la Musique vocale & instrumentale, dans laquelle il fit des progrès très-rapides. Tandis qu'il étudioit en Poësie, & en Rhétorique chez les Jésuites de *Mastricht*, il composa divers Motèts, & fit chanter dans l'Eglise de ces Pères des Litanies à douze voix, qui furent universellement applaudies. Ayant achevé son cours de Philosophie au Séminaire de *Liège*, il retourna en 1619. à *Heinsberg*, où il fut pourvû d'un Canonicat de la Collègiale de ce lieu. Il en eut dépuis un autre à *Cranenburg* dans le Duché de Clèves. Je le trouve aussi Chanoine de *Wassenberg* en 1643. L'Ouvrage dont je parle ci-dessous *n.* 22. fait juger qu'il vivoit encore en 1670. Comme il avoit alors soixante-quinze ans, il est à croire qu'il ne poussa pas sa carrière beaucoup plus loin. On verra par la liste suivante de ses ouvrages, qu'il s'étoit appliqué particulièrement à la Poësie, & à l'Histoire de son pays.

1. *S. Ludovici, Regis Galliarum, Pra-*

ceptiones bene vivendi ad Primogenitum, numeris Elegiacis redditæ. Colon. Joan. Kinckius, 1622. 18°. A la ſuite du *Diva Virgo Aſpricollenſis* de ſon père.

2. *Vita S. Hilarionis Abbatis, Libris IV. Carmine Heroïco, cum notis.*

3. *Epigrammatum juvenilium liber unus, & de Victoriâ Naupactæâ Carmen. Colon. Henr. Krafft*, 1624. 12°. C'étoit chanter un peu tard la bataille de Lépante.

4. *Carmen de reſtitutâ Pace in Ducatû Juliacenſi. Duſſeldorpii*, 1627. En Placart.

5. *Succeſſio Principum Juliæ, Cliviæ, Montium, item Dominorum Heinsbergenſium. Accedunt Tetraſtichi in Comites ac Duces Clivienſes, cum notis. Duſſeldorpii, Henr. Ulenbergius*, 1629. 4°. C'eſt apparemment ici l'Ouvrage cité par *Teſchenmacher* (*a*) ſous le tître de *Schemata quatuor*, & dédié au Duc *Wolfgang-Guillaume*, Comte Palatin du Rhin, &c. où *Streithagen* réfute l'opinion d'*Etienne-Winand Pighius*, qui prétendoit qu'*Elie le Grec*, ou *Grail*, prémier Comte de Clèves en 711., étoit d'une famille Romaine : pour lui il ſoutient qu'*Elie* fut l'un des complices de la mort de *Juſtinien*, enſuite l'un des Capitaines de *Philippicus*, puis Officier de *Charles Martel*; il ajoûte qu'*Elie* fut fait Comte de *Clèves* par *Théodoſe* ſucceſſeur d'*Anaſtaſe*, qu'il

(*a*) Dans ſon *Clivia, Julia, &c.* p. 105. 106.

 PIERRE VON STREITHAGEN, de Heinsb.

aida le Roi *Dagobert* à soumettre les Frisons, enfin qu'après avoir battu les Sarrazins en France, il mourut l'an 734. Mais l'un & l'autre systême sont fort sujets à caution. Les Quatrains de l'Auteur se retrouvent dans le *Clivia, Julia, &c.* de *Garnier Teschenmacher : Arnhemiæ*, 1638. *fol.* & *Francof. ac Lipsiæ* 1721. *fol.* Voici les deux prémiers de ces Quatrains, qui regardent *Elie le Grec*, & *Béatrix* sa femme, morte en 735. suivant l'opinion de l'Auteur :

Principium generi Clivio de nomine dicto
Matrona antiquâ nobilitate dedit :
Inde tot ætatum seris labentibus annis
Illustris radians perstat honore domus.

X

Elias validis memorabile nomen in armis,
Virtutis retulit præmia clara suæ.
Namque Beatrici fælici fœdere junctus,
Dotalem titulo condecoravit humum.

6. *Gloria Montis Caballini, sive rerum Heinsbergensium illustratio. Dusseld. Henr. Ulenbergius.*

7. *Syntagma Oppidorum patriæ Juliacensis. Ibid.* 1629.

8. *Panegyricus Historico-Poëticus in Civitatem Leodiensem. Leodii, Leonardus Streel,* 1632. 4°.

9. *Carmen in laudem S. Engelberti.* A la tête de la vie de ce Saint, publiée par

Gilles Gelenius, Ecolâtre de *S. André* de *Cologne*, &c. sous le titre de *Vindex libertatis Ecclesiasticæ*, *& martyr*, *S. Engelbertus Archiepiscopus Coloniensis*, *&c. Colon. Gisb. Clemens*, *in*-4°. pp. 375. It. Augmenté, *Ibid.* 1633.

10. *Carmen in mortem Ducis Wallensteinii. Colon.* 1634.

11. *De vitâ & instituto Canonicorum sæcularium*, *Ecstasis. Colon. Joan. Kinckius*, 1634. 12°.

12. *Suspirium Nymphæ Moganidis*, *ad Eminentissimum Electorem Moguntinensem Anselmum Casimirum à Wambolt. Colon. Joan. Kinckius*, 1636. Publié par les soins de *Denis Campius*, Professeur Ordinaire en Droit Civil à *Cologne*, dans le tems que l'Electeur de Mayence y étoit en exil.

13. *Carmen de S. Gertrude Nivellensi.* Poëme d'environ cent vers hexamètres, à la tête de l'histoire de *Ste Gertrude* par l'Abbé *J. G. à Ryckel. Brux. Godefr. Schovartius*, 1637. 4°. Cette pièce n'est pas mauvaise.

14. *Hasta*, *Poëma Philologicum*, *antiquum usum*, *quà Civilis*, *quà Militaris Hastæ*, *duobus libris exhibens. Dusseldorpii*, *Lambert. Kloudt*, 1638. 4°.

15. *Somnium*, *sive Poëma in Ruram*, *præcipuum Juliæ Provinciæ fluvium*; *Serenissimo ac potentissimo Principi*, *Domino*

Georgio Guilielmo, Marchioni Brandenburgico, S. Romani Imperii Archi-Camerario & Electori, Borussiæ, Juliæ, Cliviæ, Montium, Stetini, Pomeranorum, Cassubiorum, Vandalorum, Lacaoniæ, & Grosnæ in Silesiâ Duci, Burgravio Norinbergensi, Principi Rugiæ, Comiti Marchiæ, & Ravensbergi, Ravensteinio ac Heinsbergio, adeòque utriusque Ruræ Dynastæ, Petrus à Streithagen, ejus auspicio ac benignitate Canonicus Heinsbergensis, in grati animi significationem.... Ruram à se descriptam, unà cum Tetrastichis in Principes Juliæ, Cliviæ ac Montium, dedicat consecratque. Dans les *Annales Cliviæ, Juliæ, &c.* de *Garnier Teschenmacher : Arnhemiæ*, 1638. *fol.* p. 372—382. C'eſt une pièce de 416. vers héxamètres, où le Poëte feint que s'étant endormi dans un bois près de la Roure, cette rivière, ou la Divinité qui y préſide, ſe préſenta à lui, & l'avertit de la célèbrer par un poëme ſemblable à celui qu'Auſone a fait ſur la Moſelle, lui promettant que s'il s'en acquittoit bien, il déviendroit Chanoine du Chapitre d'*Heinſberg*, à qui ce bois appartient; ce qui arriva auſſitôt qu'il ſe fut éveillé.

16. *Purpuræ Præconium Monogrammon, centum versuum Heroïcorum, singulis vocabulis à P. Literâ incipientibus. Dusseldorpii, Lamb. Kloudt*, 1639. 4°.

17. *Florus Christianus, seu Historiarum*

de rebus Christianis libri IV. Colon. Gisb. Clemens, 1640. 24°.

18. *Florus Germanicus continens res gestas, bella, victorias invictissimorum Ferdinandorum II. & III. Imperatorum, ab excessu Cæsaris Matthiæ, contra hostes eorundem feliciter obtentas; antehac stylo Everhardi Wassenbergii Embric. in lucem datus, nunc verò correctior editus, & usque ad præsentis anni 1640. terræ-motum continuatus à P. S.* (Petro Streithageno) *Colon. Henr. Krafft*, 1640. 24°. pp. 453. Cette Histoire, ou plûtôt ce Journal, dont on fait quelque cas, a été encore continué jusqu'en 1648., comme je le marquerai à l'article de *Wassenberg.*

19. *Liber parœneticus de instituendâ vitâ Canonicorum Sæcularium. Colon. Gisb. Clemens*, 1641. 8°. Cet Ouvrage fut condamné par la Faculté de Théologie de *Cologne* en 1643.

20. *Catalogus Scriptorum Juliacensium.* Communiqué à *Valère André*, & inséré dans la 2[e] édition de sa Bibliothèque Belgique. *Lov. Phil. Dormalius*, 1643. 4°.

21. *Hermannus Conringius elenchomenos, sive strictura in Assertionem juris Moguntini in coronandis Regibus Romanorum, authore Petro à Streithagen, Heinsbergensi & Cranenburgensi Canonico. Bonnæ*, 1656. 4°. L'Ouvrage de *Herman Conringius*, Professeur en Droit & en Médecine à *Helmstadt*,

avoit paru pour la prémière fois à *Mayence*, 1655. 4°. ſans nom d'Auteur. C'étoit à l'occaſion du Couronnement de *Ferdinand-François*, Roi de Hongrie & de Bohème, élu Roi des Romains à *Ausbourg*, & couronné à *Ratisbone* en 1653.

22. *Orationes ad Deum opt. max., reſperſæ ſententiis SS. Scripturarum. Bonnæ, Henr. Janſenius*, 1670. 16°. pp. 61.

23. *Boni portus ad ſubducendum navim conſcientiæ. Leod.* 1670. 16°. L'Auteur comptoit encore de publier les Ouvrages ſuivans; je ne ſais s'il l'a fait.

α. *Hiſtoria rerum Juliacenſium.* Ouvrage difficile, qui devoit renfermer ſept volumes.

β. *Chronologia rerum Heinsbergenſium ab anno* CIↃ.

γ. *Vita Philippi Heinsbergii, Archiepiſcopi Colonienſis.*

δ. *Florus Politicus, Reipublicæ Chriſtianæ ſtatum deſcribens.* Comme ſon *Florus Chriſtianus* peignoit l'état de la religion.

ε. *Hypomnema in Ibin Ovidianam.* Achevé en 1618.

ζ. *Catalogus Canonicorum ſæcularium, ſcriptis & doctrinâ illuſtrium.*

☞ *Val. André*, 763. *Hartzheim, Biblioth. Col.* 283. 284. & *Prodr. hiſtor. Univ. Colon.* 36.

Pierre von Streithagen, d'Aix-la-Chapelle,

QUE PLUSIEURS ont confondu avec l'Auteur qui précède, naquit d'une famille diſtinguée à *Aix-la-Chapelle* en 1592., c'eſt-à-dire dans un tems, où l'Hérèſie dominoit en cette ville, & fut lui-même élevé dans la doctrine de Calvin. S'étant deſtiné au Miniſtère, il l'exerça d'abord dans les armées des Comtes de Naſſau en 1623., puis à *Emmeric* dans le Duché de Clèves, d'où il fut appellé à la Cour de *Fréderic V.*, Electeur Palatin, qui venoit de ſe faire couronner Roi de Bohème. Après qu'il eut été quelque tems Prédicateur de ce Prince, on joignit à cet emploi ceux d'Inſpecteur de *Dirmſtein*, de Miniſtre de S. Pierre à *Heidelberg*, de Conſeiller Eccléſiaſtique de l'Electeur dégradé, & enfin de prémier Aſſeſſeur du Conſiſtoire. Il mourut au milieu de ces fonctions le 12. juin 1654. dans la 62e année de ſon age. On a de ce Prédicant :

1. *Novus Homo, ſive Tractatus de Regeneratione.* Je ne ſais quand ce Traité a été imprimé, non plus que ce qui ſuit.

2. *Le Chemin de la vie, expliqué en trente-*

P. VON STREITHAGEN, d'Aix-la-Chap. *quatre Sermons, traduits de l'Anglois de Jean Catton en Allemand.*

☞ *Witte, Diarium biograph. ad an.* 1654.

Bandinus.

COMME on ignore absolument la patrie de cet Ecrivain, il peut avoir place dans ces Mémoires, avec autant de droit que dans la Bibliothèque d'un autre pays. Personne ne nous apprend dans quel siècle il a vécu : il me paroit hors de doute que ç'a été vers la fin du onzième, ou dans le XII. siècle, car 1°. *il parle de la rétractation faite par* Bérenger *en présence du Pape* Nicolas II.; (a) *il écrivoit donc après l'an 1059.* 2°. *Je ne le crois pas beaucoup plus récent; car de son tems la Communion se distribuoit sous les deux espèces,* (b) *& il y avoit obligation de communier à Pâques, à la Pentecôte, & au Noël;* (c) *ce qui montre qu'il écrivoit avant le IV. Concile de Latran tenu en 1215.* 3°. Eckius, *qui trouva le prémier*

(a) Tractatur (*Corpus Domini*) & frangitur, & dentibus fidelium atteritur, ùt Berengarius coram Nicolao Papâ juravit. *Pag.* 369. *2æ edit.*

(b) Sub duplici quoque specie totus Christus sumitur, ut ostendatur totam humanam naturam Christum assumpsisse, totamque redemisse. *Pag.* 367. 368. *Remarquez que* Bandinus *ne parle pas là des Prêtres.*

(c) Ter autem in anno unicuique fidelium communicandum est, in Paschâ scilicet, Penthecoste, & Natali. *Pag.* 370.

son ouvrage dans l'Abbaye de Molck (d) *vers 1512., dit que le Ms. en étoit très-ancien,* (e) *& l'Editeur répète la même chose.* (f) *Ce dernier est le P.* Benoit Chelidonius, *Abbé du monastère des Ecossois à* Vienne *en Autriche. Il publia cet écrit, aidé par le P.* Martin Milius, *Chanoine Régulier, & Pléban du même monastère, à la réquisition de* Sigismond, *Abbé de* Molck, *à qui il l'adressa par sa dédicace datée de* Vienne *le 1. juillet 1518.* (g) *En voici le titre :*

Bandini, Theologi doctissimi ac pervetusti, Sententiarum libri quatuor; quibus universæ Theologiæ Summa, ac fidei nostræ Compendium, purè, simpliciter, ac methodicè tractatur. Viennæ, *1519. It.* Nunc multò quàm antè correctiùs editi, ad utilitatem omnium Christianæ pietatis studiosorum. Accesserunt in singulos libros Argumenta, indicantia quid in unoquoque libro contineatur. Lovanii, Petrus Colonæus, *1557. 12°. gros caract. pp. 412. Cet Abrègé de Théologie, qui est écrit d'un stile aisé, & moins barbare que celui des anciens Scholastiques, est partagé en quatre livres, où il est traité 1°. de Dieu,*

(d) Medlicense *ou* Mellicense Monasterium, *de l'Ordre de S. Benoit, en Autriche.*

(e) Pervetustus est Bandini codex.

(f) Librum quendam ævi plenum, cui titulus erat : Liber sententiarum Magistri Bandini.

(g) *Cette dédicace est précèdée d'une autre à l'Empereur Maximilien.*

de la Trinité, de la Providence, de la Prédestination, de la ſcience, de la puiſſance, & de la volonté divine. 2°. *des Anges, de la Création, de l'Homme & de ſa chûte, du libre arbitre, de la Grace, & des péchés.* 3°. *de l'Incarnation, des vertus, du Décalogue, (ce livre eſt fort court, auſſi bien que le ſuivant.)* 4°. *des Sacremens, & des fins dernières. Il paroit que le Maitre des Sentences* (h) *a ſuivi non ſeulement tout le plan de cet ouvrage, mais auſſi les ſentimens particuliers de l'Auteur. En voici quelques uns, qui ſont la plupart abandonnés aujourd'hui.* Page 27. *La* Charité *de Dieu le Père, Charité qui eſt dans ſa nature, n'eſt autre choſe que ſa nature & ſa ſubſtance; ainſi quand l'Ecriture dit le* Fils de ſa charité, *c. d. le Fils engendré de ſa ſubſtance.* Pag. 356. 357. *Le Baptême conféré au nom d'une ſeule Perſonne de la S^te^ Trinité, eſt valide, pourvû qu'on ait une créance orthodoxe ſur les deux autres : au contraire le Sacrement eſt nul, même en les nommant toutes trois, ſi l'on a de mauvais ſentimens ſur quelqu'une.* Page 364. *La* forme *de l'Euchariſtie*

(h) *Mort en* 1164. *On dira peut-être que* Bandinus *l'a abrègé : mais ſi cela étoit, il auroit parlé en ſon lieu de la Confirmation, comme fait* Pierre Lombard, *& ne ſe ſeroit pas contenté d'en dire un mot à l'occaſion de l'Extrème-Onction. D'ailleurs je crois reconnoitre dans ſa manière d'écrire le ſtile des Pères, dégagé des épines de la Dialectique adoptée depuis par les Théologiens de l'Ecole.*

ristie consiste dans ces mots : Ceci est mon Corps, qui sera livré pour vous, & : Ceci est mon Sang, qui sera versé pour plusieurs; *le reste se dit pour louer Dieu.* Page 370. *L'Eucharistie est consacrée validement par tout Prêtre, qui en observe le rite, & qui a l'intention réquise : mais la Consècration faite par des Excommuniés, ou par ceux qui sont notés d'hérèsie, est invalide.* Page 375--377. *Il faut confesser au Prêtre le lieu, & le tems du crime qu'on a commis, la persévèrance dans le crime, l'intention qui l'a fait commettre, la qualité de la personne avec qui on l'a commis, &* par quelle tentation *on y a été induit. On est obligé de confesser les péchés griefs à un Prêtre : pour les fautes legères, il suffit de les confesser à un laïc : si l'on manque de Prêtre, & qu'on soit dans un pressant danger, il faut aussi confesser les péchés griefs à son égal. Si les péchés griefs sont connus, il faut les expier par une pénitence publique.* Page 391. *Quand l'Evêque ordonne les Prêtres, il leur oint les mains, & par-là ils reçoivent la grace de la consècration. (L'Auteur ne parle pas de toucher le calice, &c.)* Page 409. *Les Suffrages de l'Eglise ne servent de rien aux morts qui ont vécu fort mal : mais ils servent à ceux qui ont vécu médiocrement bien, pour la rémission de leurs peines : & à ceux qui ont vécu médiocrement mal, pour rendre*

n'être pas reconnu. Cette précaution fut inutile : on dépouilla le paysan, & le Père fut emmené comme un criminel à *Bréda*, où après l'avoir revêtu de ses habits, on le traina par toute la ville à travers une populace insolente, qui le couvrit de boüe, & lui fit toutes sortes d'insultes. Après cela on le jetta dans un cachot, où l'on ne lui donna pour nourriture, qu'autant de pain & d'eau qu'il falloit pour l'empêcher de mourir. Le couvent de *Mastricht*, pillé & dévasté par les Calvinistes en 1567. & en 1578., ne se trouvant nullement en état de payer la rançon du P. *Meyers*, sa mère vendit ses meubles, & presque tout ce qu'elle avoit, pour obtènir son élargissement. Le Père mis en liberté obtint de ses supèrieurs la permission de desservir la cure de *Meeuwen* dans la Campine, afin de pouvoir sustenter sa mère, qui s'étoit appauvrie en sa considèration. Dès qu'il lui eut fermé les yeux, il retourna à son couvent, y vécut encore longtems dépuis, & mourut dans un age décrèpite vers 1640. On a de çe vertueux Dominicain un Opuscule

De Nominibus Dei, imprimé *in-8°.* : mais dont je ne connois pas la date.

☞ *De Jonghe, Belgium Dominic.* 276. 277. *Quétif & Echard*, *II.* 524.

pétuer le ſouvenir de cette fête. Il aſſembla les Jéſuites les plus diſtingués de la province, & leur enjoignit de penſer à ce qu'on pourroit faire pour cela, & de dire châcun leur penſée dans une autre aſſemblée. Parmi les plans qui y furent expoſés, il goûta ſurtout celui du P. *Bollandus*, qui propoſa de faire un ouvrage mêlé de harangues, de Poëſies, & d'Emblèmes, dont la compoſition ſeroit partagée entre pluſieurs, & dont l'exécution ne ſeroit pas difficile. Il s'agiſſoit d'y repréſenter en cinq livres, 1°. la naiſſance, 2°. les progrès, 3°. les travaux, 4°. les ſouffrances de la Société, & 5°. la gloire qui l'avoit ſuivie. Le P. *Bollandus* ſouhaitoit qu'on y ajoûtât un 6e livre pour montrer dans la province particulière de Flandre, tout ce qui auroit été dit de la Société en génèral dans les livres précèdens. Enfin il vouloit qu'on mît à la tête un livre préliminaire ſur le Jubilé, & ſur ce qui s'y raporte. Il aida le Provincial à choiſir ceux qui paroiſſoient les plus capables d'exécuter les diffèrentes parties de ce plan, à animer ceux qui s'en étoit chargés, & à ranger les pièces qu'ils fourniſſoient. Il veilla auſſi ſur l'impreſſion. Ainſi c'eſt *Bollandus* qui a eu la principale part à cet ouvrage, qui fut compoſé & imprimé dans l'eſpace de huit mois. Les PP. *Hoſſchius*

& *Wallius* furent du nombre des Poëtes qui y travaillèrent, comme on le voit par quelques pièces de l'*Imago*, qui se retrouvent parmi leurs Poësies.

☞ *Imago primi sæculi S. J. p.* 23. *Aleg.* 276. *Sotuellus*, 508. 509. *Vita Jo. Bollandi* (*præfixa Tomo I. Martii in Actis SS.*) *cap.* 7. *pag.* XI.

Gilles Bideloz,

ECCLÉSIASTIQUE Liègeois, né en 1702., & mort le 16. décembre 1751., après avoir servi près de 23. ans, en qualité de Vicaire, la paroisse de *Nôtre-Dame des lumières en Glain*, & édifié toute la ville de *Liège* par la sainteté de sa vie, & par son assiduité au service du prochain. On a rassemblé après sa mort les pensées & les avis, qu'il avoit écrits pour sa propre sanctification, & pour l'instruction de quelques personnes confiées à ses soins, & on les a publiés sous ce tître :

Recueil d'Instructions très-solides, & de pratiques Chrétiennes par feu Rd G. Bideloz, &c. Liège, *Femme Charles Collette*, 1755. 12°. pp. 284. gros caract. Ce livre respire partout une piété tendre & solide ; ce n'est pas l'ouvrage d'un savant : mais c'est celui d'un Prêtre selon le cœur de Dieu.

tems Official du Prévôt de la métropole de *Cologne* : mais Dieu lui ayant inſpiré un parfait dégoût du monde, il abandonna ces poſtes, & entra, au plus tard en 1434., (*c*) dans la Chartreuſe de cette dernière ville, y prononça les vœux ſolemnels, & y bâtit la ſeconde cellule du côté occidental, qui eſt aujourd'hui la demeure ordinaire du Vicaire de la maiſon. On l'en tira quelque tems après pour le faire Prieur des Chartreux de *Zeelkem*, proche *Dieſt* en Brabant. Vers la S. Jean de l'an 1445. (*d*) il paſſa à *Liège*, où il eut un emploi ſemblable. Il dévint enſuite Prieur de *Weſel* en 1447., puis de *Rutèle* en Lorraine, & enfin de *Trèves*. Son âge commençant à baiſſer, il démanda la permiſſion de retourner à *Cologne* pour s'y occuper uniquement de l'affaire de ſon ſalut, & il y mourut dans de grands ſentimens de piété le 19. février de l'an 1473. Nous avons de lui :

1. *Piro ſuper Inſtitut.* Petit *in-fol.* de 311. pages non chiffrées, avec les ſigna-

Henri de Piro, l'oncle, étoit Licencié en Droit-Canon. Il fut Prévôt de S. Cunibert de *Cologne* dépuis 1407. juſqu'en 1413. Il aſſiſta au Concile de Conſtance, en qualité de Procureur & de Promoteur, dès l'an 1415., lorſqu'il s'agiſſoit de la dépoſition de *Benoît XIII.*, & il y demeura juſqu'à la XXXVIII. ſeſſion, tenue le 28. juillet 1417.

(*c*) Le P. *Hartzheim* dit qu'il y entra en 1435., mais il ſe trompe : voyez ci-après *n.* 4.

(*d*) C'eſt ce que j'ai lû dans une Chronique Mſte de la Chartreuſe de *Liège*.

tures *A*---*X* 3. suivies de 59. autres pages sans signature. Il y a un exemplaire de cet ouvrage dans la Bibliothèque Académique de *Louvain*, imprimé vers la fin du XV. siècle chez *Gilles de Heerstraeten* le 12. novembre, comme on lit à la fin du livre, sans marque d'année. On y trouve un court Epilogue, où l'Auteur dit à ses disciples : *Cogitate quantis laboribus, quantisque capitis vexationibus ego Henricus Brunonis, aliàs de Piro, de Coloniâ, inter Legum Doctores minimus hoc opusculum ex scriptis aliorum pro vestris benivolenciis, atque augmentacione hujus novelli Studii Lovanien. expleverim. qui singulis diebus post lectionem Digestorum mihi a publico deputatam in continenti hoc Opus quasi intollerabili onere assumpsi.* On ne sauroit guères se résoudre aujourd'hui à lire ce Commentaire, qui est écrit d'un stile entièrement barbare, & hérissé de distinctions & de subtilités aussi inutiles qu'ennuyantes. Ce que j'y remarque de particulier, c'est que l'Auteur y mêle beaucoup de morale, & même de piété.

2. *Quæstiones tres, de emptione Redituum. Oppenheimii*, 1514. 4°. *Valère André* a vû cette édition. C'est sans doute ici le livre que *Simler* intitule : *De Contractû annui Censûs, cum pacto redemptionis.*

3. *Responsio ad Quæstiones Prioris Cartusiæ Basiliensis.* Elle se trouvoit chez les

Chartreux de *Cologne* en 1609. On ne sait ce qu'elle est dévenue.

4. *Henricus de Pyro, cognomento Brunonis, Legum Doctor, quondam S. Pauli Leodiensis Canonicus, postea ad Ordinem Carthusiensem conversus, de Esu & abstinentiâ Carnium, Bartholomæo* (de Mosæ-Trajecto,) *Sacræ Theologiæ Professori Carthusiensi in Ruremondâ.* (*e*) C'est une lettre fort étendue, datée de la Chartreuse de *Cologne* en 1434. Elle s'y conserve en Ms. Il y en a un autre Exemplaire dans l'Abbaye de *Hasnon*.

5. *Sermones de Tempore.* Ms. chez les Chartreux de *Liège*, ainsi que le suivant.

6. *Sermones de Sanctis.*

7. *Excerpta è Malogranato, cum nonnullis adjunctis.* Ms. à la Chartreuse de *Cologne*, de même que le suivant.

8. *Statuta Ordinis Carthusianorum, in ordinem alphabeticum redacta; cum explicatione dubiorum.* Ce qui a empêché la publication de ce livre, c'est qu'il est défendu aux Chartreux particuliers d'interprèter les Constitutions de l'Ordre. (*f*)

9. *Defensio pro Immaculato Conceptû B. Mariæ. Bostius* a vû ce Traité.

(*e*) Voyez Tome VII. p. 92.

(*f*) *Amodò Lex lata est, nequis Carthusianus præsumat Statuta glossare aut interpretari : sed siquid dubietatis aut quæstionis emerserit, Capitulum generale, aut Reverendus Pater super annum consuli debet.* (Statuta Carthus., Parte 2dâ, cap. I. n. 8.

10. *Ad Novitios, liber unus.* Ce livre ne ſe trouve plus, quoi que *Pierre Sutor* l'ait vû, à moins que ce ne ſoit : *Epiſtola ad clariſſimum Dominum Petrum Kinckium, Juris utriuſque Doctorem, in Carthuſiâ Colonienſi Novitium.* Le Docteur *Kinckius*, de qui deſcendoit apparemment *Jean Kinck*, fameux Imprimeur du ſiècle paſſé, fut obligé de ſortir de la Chartreuſe de *Cologne* à cauſe de ſes fréquentes infirmités : mais il conſerva toute ſa vie une grande affection pour les Chartreux, & leur fit du bien.

11. *Conſilia in diverſis caſibus.* On croit que cela eſt encore perdu.

☞ *Trithem. de Scriptorib. Eccl. c.* 835. & *de Scriptorib. Germ. c.* 205. *Theod. Loherius, ep. dedicat. ad Dionyſii Cartuſ. Commentarium in* 3. *ſententiar. Sutor, lib. II. vitæ Cartuſ. tract.* 3. *c.* 7. *pag.* 575. *Simleri Epitome Geſneri, ed.* 1555. *feuillet* 73. *Petreii Biblioth. Cartuſ.* 137. 138. *Val. Andr. Biblioth.* 366. & *Faſt.* 35. 156. & 160. *Fiſen, Hiſt. Eccleſ. Leod. Tomo II. p.* 279. *Morotii Theatr. S. Cartuſ. Ord.* 77. *Second Voyage Littèr. de* 2. *Bénèd. de S. Maur, Paris,* 1724. *p.* 97. *Hartzheim,* 125. (Aucun de ces Ecrivains n'eſt exact.)

Daniel Bellemans,

ÉTOIT d'*Anvers*, où il naquit en 1641. A l'age de dix-huit ans il entra chez les Chanoines-Réguliers de *Grimbergue*,

Ordre de Prémontré proche *Bruxelles*; & y prononça les vœux solemnels en 1661. Quatre ans après il fut élevé à la Prêtrise, & ensuite pourvû d'une Cure de la seigneurie de *Horssen* entre la Meuse & le Vahal : mais il ne conserva pas longtems ce poste, étant mort le 21. février 1674. dans la 32^e année de son age. Nous avons deux Recueils de Poësie Flamande de sa façon, intitulés :

1. *La petite Harpe de Jésus, ou soixante Cantiques nouveaux, pour célèbrer le grand Jubilé du S. Sacrement de miracles honoré à Bruxelles.* (a) *Brux.* 1670. & 1679. 16°.

2. *L'aimable Oiseau de Paradis, qui élève son vol jusqu'à Dieu : ou Recueil de Cantiques spirituels sur la Charité, & sur le désir du Ciel, composés par M. Daniel Bellemans.....* (b) *Brux.* 1683. 16°..... It. 6^e *édition, Ibid. Jacques van de Velde,* 1686. 16°. oblong, pp. 202. Ces Cantiques sont au nombre de cent, ou environ. Tous sont édifians : la plupart sont pleins de sentiment & de tendresse : il y a de l'élègance & même du sublime dans quelques-

(a) *Het Cytherken van Jesus, spelende sestigh nieuwe Liedekens op het groot Jubilé van het H. Sacrament van Mirakel tot Brussel.*

(b) *Den lieffelycken Paradys-Vogel, tot Godt om hoogh vlieghende, behelsende verscheyde gheestelycke Liedekens van de Goddelycke liefde, ende het verlanghen van het Hemelsch Vaderlandt, ghecomponeert door den Eerw. Heere Daniel Bellemans..... Den VI. druck.*

ques-uns : mais il y a beaucoup de familiarité dans d'autres, par ex. dans celui qui commence ainsi : (*c*)

Le Charpentier Maitre Jean,
Venant de Liège à Bruxelles,
Se logea chez Herreman, &c.

On voit à la tête un éloge de ce Recueil par le P. *Adrien de Poirtres*, célèbre Poëte flamand.

☞ *Mém. fourni par M. Kips, Président du Collège de Prémontré à Louvain, ci-devant Professeur en Théol. à Grimbergue.*

(*c*) *Als Meester Jan den Timmerman*
Van Luyck naer Brussel quam,
Logeerde hy by Herreman.

Everard Boot,

CINQUIÈME fils de *Corneille Boot* ou *Booth*, d'une famille distinguée de *Dordrecht*, (*a*) & de *Sophie van Wyck*, naquit (apparemment en cette ville) vers 1575. Son père, fils de *Jean Boot*, & de démoiselle *Cathèrine van der Haer*, mourut en 1596., & sa mère, fille d'*Adrien van Wyck* & de démoiselle *Anne Frydag*, en 1627. Pour lui, après avoir fait ses prèmières études, il s'attacha à la

(*a*) Voyez ci-devant T. VI. p. 177.

Théologie, fut reçu Propofant, & inftallé dans le Miniftère à *Utrecht* l'an 1602. Environ deux ans après, il fe maria avec *Alide Ruyfch*, de qui il eut trois enfans: 1°. *Corneille Booth*, qui fut Bourguemaitre d'*Utrecht* en 1656. & l'année fuivante. 2°. *Henriette Booth*. 3°. *Abraham Booth*, Secrètaire de *Wyk-te-Duurftede*, mort fans poftèrité en 1636. *Everard* ne vécut que fix ans en mariage, & mourut le 14. août 1610. Sa femme *Alide* lui furvécut moins de fix ans, & mourut le 8. avril 1616. On a de ce Prédicant une traduction intitulée :

Le Catholique Réformé, ou Explication de l'accord, & du diffèrend, qui fe trouvent actuellement entre les Réformés & l'Eglife Romaine; avec un petit Avis à ceux qui s'attachent à cette Eglife, où l'on fait voir que fa doctrine eft contraire aux articles de Foi reçus de tous les Chrêtiens. Ouvrage traduit du Latin de Guillaume Perkins en Flamand. (*b*) *Middelb. Richard Schilders*, 1604. 12°. pp. 508. Les Catholiques ont démontré qu'ils font d'accord avec

(*b*) *De Gereformeerde Catholyck : dat is een Verclaringe van d'overeenftemminge ende 't verfchil datter in 't ftuck van de Religie tuffchen de Ghereformeerde ende Roomfche Kercke nu ter tyt is : met een corte Vermaninge aen de genen die de Roomfche Kercke toeghedaen zyn : bethoonende dat de Roomfche leere ftryt met de articulen des Gheloofs, die van allen Chriftenen aenghenomen werden. Ghemaect door Wilhelmum Perkinfum, ende wt het Latin in Nederduytfch vertaelt door Everaerd Boot.....*

toutes les Eglises Chrêtiennes, antèrieures à la Réforme, sur les principaux points qui nous séparent des Calvinistes, & ces Eglises en conviennent : les Calvinistes ont voulu prouver la conformité de leur doctrine avec celle des Chrêtiens Orientaux, & aucun de ces Chrêtiens ne s'est rendu à leurs preuves : mais leur argent, infiniment plus efficace, gagna *Cyrille Lucar*, dont les avantures sont connues.

☞ *Balen, Beschr. van Dordrecht, p.* 1000.

Séverin Cornet,

MUSICIEN Wallon, établi à *Anvers* après le milieu du XVI. siècle, y étoit *Maitre* des enfans de Chœur de la Cathèdrale en 1581., lorsqu'il donna au public un Recueil intitulé :

Chansons Françoises, mises en musique à cinq, six, & huit parties par Sév. Cornet. Anvers, Christ. Plantin, 1581. 4°.

☞ *Voyez cet Ouvrage.*

Josse Goethals,

FILS D'UN autre *Josse Goethals*, & d'*Anne Wallaert*, naquit à *Gand* vers l'an 1661., & fit apparemment ses humanités

dans cette ville. Il vint enſuite à *Louvain*, étudia en Philoſophie au Collège du *Lys*, & remporta la prémière place de ſon cours à la promotion génèrale de l'an 1681. Après cela, il s'appliqua à la Théologie dans la même Univerſité. Au bout de quelque tems on lui donna une chaire de Philoſophie au Collège du *Faucon* : tandis qu'il en rempliſſoit les devoirs, il étudia la Juriſprudence, & ſe fit recevoir Licencié en l'un & l'autre Droit ; par ce moyen il ſe rendit capable d'un Canonicat gradué de la Cathèdrale de *Gand*, dont il fut pourvû en 1711., après avoir obtènu dès 1704. une prébende du même Chapitre en vertu des Privilèges de la Faculté des Arts. Ayant réſidé environ vingt ans à *Gand*, il fut fait Archidiacre de ſon Eglise en 1732. Il vécut encore dix ans dans ce poſte, & mourut dans ſa 81^e^ année le 15. octobre 1742., comme il paroit par l'Epitaphe ſuivante, qu'on lui a dreſſée à S. Bavon :

D. O. M. Hic jacet Rev^dus^ adm. ac Ampliſſ. Dominus D. Judocus Goethals, filius Judoci, & Annæ Wallaert conjug., Juris utriuſque Licentiatus, hujus exemptæ Eccleſiæ Cathedralis Canonicus graduatus, & Archidiaconus. Obiit 15. octobris M. DCC. XLII., ætatis ſuæ anno 81. R. I. P.

Nous avons de lui :

1. *Ætiologia, ſive Tractatio de Cauſis, exemplis variarum ſcientiarum illuſtrata; antehac ſcriptis tradita in hac almâ Univerſitate Lovanienſi per Philoſophiæ Profeſſorem Pædagogii Falconenſis : nunc autem pro majore Studioſorum commoditate prelo excuſa. Lov. Ægid. Denique*, 1703. 12°. pp. 155. It. *Ibid. Idem*, 1709. 12°. pp. 149., & 6. pour la Préface. Cet ouvrage ne renferme rien que de trivial, & tout y eſt extrèmement ſec.

2. *La véritable Egliſe Chrêtienne des premiers ſiècles, démontrée évidemment à la lumière de la Tradition par S. Auguſtin, & oppoſée aux erreurs de ce tems, particulièrement à celles, que le ſieur Jacques Leydekker, Prédicant de Middelbourg, a répandues dans ſon livre intitulé : Déſenſe de l'Egliſe Réformée, &c.* En flamand. (*a*) *Gand, François & Dominique van der Ween*, 1716. 12°. pp. 364. —— *La véritable E-*

E 3

(*a*) *De waere Kerke Chriſti van de eerſte eeuwen, by overleveringe claerlyk bethoont door Auguſtinus, verſchillig en tegenſtrydig aen de dolingen van deſe tyden, naementlyk van Hr Jacobus Leydekker, Predikant te Middelborg, met ſynen boek : De Hervormde Kerk verdedigt, &c.* —— *De waere Kerke Chriſti der dry eerſte eeuwen, by overleveringe van den H. Cyprianus, en d'andere Vaders, als ook by de H. Schrifture, verſchillig en tegenſtrydig aen de Ketteryen van deſe tyden, namentlyk van Hr Jacobus Leydekker, met ſyne boeken der Hervormde Kerk verdedigt, en andermael verdedigt, &c.*

glise Chrêtienne des trois prémiers siècles, démontrée par la Tradition de S. Cyprien & des autres Pères, de même que par l'Ecriture sainte, & opposée aux hérèsies de ce tems, particulièrement à celles, que le sieur Jacques Leydekker a répandues dans ses deux Défenses de l'Eglise Réformée. Ibid. Idem, 1719. 12°. pp. 419.

☞ *Régitres des Promotions, &c. de Louvain. Mém. envoyé de Gand.*

E. de Walcourt,

ÉCRIVAIN Wallon, né apparemment à *Walcourt*, petite ville démantelée du Comté de Namur dans l'Entre-Sambre-&-Meuse, vivoit vers la fin du XVI. siècle, & enseignoit peut-étre la langue Françoise à *Anvers*, où il publia un ouvrage intitulé

Nouvel A. B. C., contenant plusieurs belles Sentences, tresutiles pour apprendre à escrire, & pour l'instruction de la jeunesse. Le tout en rime Françoise, par E. de Walcourt. En Anvers, Henry Heyndrix, 1576. 12°.

☞ *Voyez ce livre.*

Jean Porthaise, ou *Porth-Æsius*,

DONT LE nom s'écrit aussi *Portaise*, *Portèse*, *Porthais*, *Prothais*, *Prothæsius*, *Protasius*, &c. naquit à *S. Dénis de Gastines* à trois lieues de *Laval* dans le Maine vers l'an 1530. Il entra jeune dans l'Ordre de S. François, & s'y appliqua tellement à l'étude, qu'il dévint bientôt habile dans la Théologie, ainsi que dans les langues Latine, Grecque, & Hébraïque. Il réüssit aussi dans la Prédication, & on le suivit avec empressement dans les villes où il annonçoit la parole de Dieu. Après avoir exercé quelque tems ce saint ministère en France, il fut envoyé dans les Pays-Bas, qui avoient grand besoin de bons Prédicateurs, & s'arrêta d'abord dans quelques villes Wallones; il passa ensuite à *Anvers*, où il se signala contre les Hérètiques, non seulement par ses sermons, mais encore par les Disputes ou Conférences qu'il eût avec eux. Les Calvinistes s'en vengèrent en le persécutant, & en décriant injustement sa conduite: mais le P. *Porthaise* tint ferme, & le Prince d'Orange, Gouverneur de la ville, tout affectionné qu'il étoit aux Huguenots, reconnut l'innocence de l'accusé, & confondit l'imposture de ses en-

nemis. Environ l'an 1566. le Père *Porthaise* fut le principal tenant (*a*) pour les Catholiques dans une Conférence qu'ils eurent avec les Ministres d'*Anvers*, (*b*) & il poussa si vigoureusement ces derniers, qu'il enleva à leur parti *Nicolas Rocockx*, ancien, riche, & savant Luthèrien, qui avoit déja été trois fois bourguemaitre d'*Anvers*, & le sieur *Rubens*, prémier Conseiller de cette ville, &, à ce qu'on prétend, le plus docte Calviniste qui fût alors dans les Pays-Bas. En 1567. il retourna en France, & y fut Lecteur en Théologie : puis, au plus tard en 1580., *Théologal*, c. d. apparemment, Prédicateur de la Cathèdrale de *Poitiers*, titre qu'il conserva le reste de ses jours, quoi qu'on l'eût demandé pour *S. Martin* de *Tours* dès 1566. Le P. *Porthaise* se trouvoit à *Paris* en 1582., lorsque son Génèral le nomma Commissaire pour juger de l'élection du Gardien du Grand-Couvent; c'étoit le P. *Jean Duret*, Provincial de Lorraine, qui avoit eu la pluralité des voix : *Henri III.* aimoit ce Pére, quoiqu'il ne fût pas agréable à *Rome*, & souhaita un autre Commissaire que *Porthaise*, ce qui obligea le Génèral

(*a*) L'un des autres fut *Jean Garet*, Chanoine Régulier, dont je parlerai ailleurs.

(*b*) *Illyricus*, *Jean Volsius* de *Zurich*, *Cyriaque Spangenbergius* de *Wittenberg*, *Isbrand* de *Francfort*, *Jean Beatus* de *Nuremberg*, & *Antoine Coran*, Espagnol, Prédicant du Prince d'Orange à *Bréda*.

de ſe rendre à *Paris*. Le Parlement de cette ville manda le P. *Porthaiſe* pour lui enjoindre de ſe comporter avec modèration : mais il refuſa deux fois de ſe rendre à la ſommation, & la Cour lui ordonna de s'éloigner de *Paris* : ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût élu lui-même Provincial en 1583. On ignore l'année de ſa mort : mais il eſt certain qu'il vivoit encore en 1603. Ce Père avoit des connoiſſances & des talens eſtimables, & un zèle très-vif pour la pureté de la foi, & pour le ſalut des ames. On lui reproche de s'être jetté dans le parti de la Ligue, & d'avoir excèdé les bornes de la modèration ; cela lui fut commun avec beaucoup d'autres, & doit étre rejetté en grande partie ſur les circonſtances du tems. Au reſte il abandonna ce parti, & après avoir contribué plus que perſonne à y attirer la ville de *Poitiers* en 1589., il paſſa tranquillement ſes dernières années dans cette ville, & il paroit qu'il y finit ſes jours. Il nous reſte de lui :

1. *La Chreſtienne Déclaration de l'Egliſe & de l'Euchariſtie, en forme de Reſponce au livre nommé : La cheute & ruïne de l'Egliſe Romaine, avec une ſuccincte doctrine du ſervice de Dieu en icelle : enſemble deux Reſponces à certaines objections contre la Confeſſion & Euchariſtie, &c. par F. I. Porthæſius C., poſtulé l'an 1566. Prédicateur en*

l'insigne Eglise de S. Martin de Tours. Anvers, Christophe Plantin, 1567. 12°. Dédié aux Marchands & bourgeois de cette ville.

2. *De verbis Domini : Hoc facite, pro Oecumenico Concilio Tridentino adversùs sophisticas nebulas Matthiæ Flacii Illyrici; per F. Johannem Port-hæsium, postulatum Ecclesiasten celeberrimæ Ecclesiæ D. Martini Turonensis. Antv. Emman. Philip. Tronæsius*, 1567. 12°. feuillets 166. It. *Ibid. Idem*, 1585. 12°.

3. *Les Catholiques Démonstrations sur certains Discours de la doctrine Ecclésiastique ensuivant simplement la divine parole & sainte Escriture Canonique, avec l'universel consentement de l'Eglise Chrestienne; par F. J. Protæsius C.* (Cordelier) *aux Sables d'Olonne. Paris, Guill. Julien*, 1567. 12°. L'occasion de ce livre fut une Confèrence tenue à *la Fontaine* dans la paroisse d'*Estriche*, diocèse d'*Angers*, pour ramener à l'Eglise quelques hèrètiques selon le désir d'*Hector de Chivray*, seigneur de ce lieu, & du sieur d'*Ygné* son fils. L'Ouvrage est dédié à *Renée le Roux*, femme de *François de Scepeaux*, Marêchal *de la Vieuville*, morte l'an 1571. Cette dame avoit sécouru l'Auteur dans ses prémières études. *Jean Trioche*, Ministre de *Châteauneuf-en-Anjou*, ne s'étant pas trouvé à la Confèrence, dont je parle, & s'étant con-

tenté d'y envoyer d'autres personnes, *Porthaise* fit sur cela un petit écrit intitulé :

4. *Les Articles faicts à la Fontaine en Anjou, auxquels debvoit respondre M. Jean Trioche, Ministre de Chasteau-neuf.*

5. *De la vanité & vérité de la vraye & fausse Astrologie contre les abuseurs de nostre siècle. Poictiers, Françoys le Page*, 1578. 12°. It. *Paris, Gabr. Buon*, 1579. 12°.

6. *Intenditz* (c) *des Catholiques, vrays & légitimes enfans de l'Eglise de Jésus-Christ, où sont déduictz certains poincts & articles contre les modernes Hérètiques. Bordeaux*, vers 1579.

7. *Deffence à la Responce faicte aux Intenditz de B.* (Bernard) *De-par-Dieu, par les Ministres de l'Eglise prétendue Réformée. Le tout approuvé, veu, & en partie escript par R. P. F. J. Porth-æsius, L. en T. Poictiers, Françoys le Page*, 1580. 16°. pp. 446. gros caract. Avec une dédicace aux Catholiques de *Poitiers*, datée *de l'Evesché* de cette ville le 16. mars 1580.

8. *Cinq Sermons du P. Frère Jean Porthaise, Théologal de Poictiers, prononcez à Poictiers; esquels est traicté de la simulée Conversion de Henry de Navarre, &c. Paris*, 1594. 8°. Dans ces Sermons, l'Auteur ne donne à *Henri IV.*, que le nom de

(c) Et non pas *Interdits*, comme on lit dans le dernier *Moreri*.

Béarnois, ou celui de *Bâtard.* Tel étoit alors le ſtile des Ligueurs.

9. *De l'Imitation de l'Euchariſtie. Poictiers*, 1602. 12°.

10. *Paraſcève générale de l'exact Examen de l'inſtitution de l'Euchariſtie, contre la particulière interprètation des Religionnaires de noſtre temps. Par R. P. F. J. Porthaiſe, Théologal de l'Egliſe de Poictiers. Poictiers, Jean Blanchet*, 1602. 12°. Dédiée au Roi *Henri IV.*

11. *Traicté de l'Image & de l'Idole. Poictiers*, 1608. 12°.

Parmi les lettres de *Caſaubon*, il y en a une de ce ſavant Calviniſte au P. *Porthaiſe*, datée du 30. janvier 1603. C'eſt la 390ᵉ de l'édition *in-4°. Caſaubon* y répond aux Queſtions de *Porthaiſe* ſur l'origine de la Maſſore, & le fait avec beaucoup de reſpèt *à cauſe du grand age & de l'érudition* du Cordelier.

Jean le Maſle, natif d'*Angers*, & Enquêteur à *Baugé* en Anjou, a fait un *Poëme ſuccinct de la vie de F. Jean Porthais*, imprimé avec ſon *Diſcours de l'origine des Angevins & Manceaux*, à *la Flêche* chez *Réné Trois-mailles*, en 1575. It. *Paris, Jean Poupy*, 1580. 12°.

☞ *Prélimin. des nn.* 1. 2. 3. 7. & 10. *La Croix du Maine*, 259. *Du Verdier*, *Biblioth.* 749. *Journal de Henri III. T. V. p.* 314. *Wadding*, 222. *Le Moreri de* 1760. *Lett. P. p.* 493. 494.

où l'on cite les Singularités historiq. & Littèraires de D. Liron Bénèdictin , T. III. &c. (J'ai crû pouvoir placer ici cet Auteur à cause de son séjour à *Anvers*. En tout cas j'espère de trouver grace auprès des Curieux, qui ne verront pas ailleurs tout ce qui regarde le P. *Porthaise.*)

Antoine Rigerman

NAQUIT à *Alost* en 1509. Quand il eut achevé ses prémières études, il se présenta au P. *Jean Bunderius*, Prieur du couvent des Dominicains de *Gand*, reçut de lui l'habit de l'Ordre en 1530., & fit sa profession dans cette maison le 1. juin de l'année suivante. Dépuis il parvint à différens emplois. Il fut Prieur des couvens de *la Haye* & de *Harlem*, & deux fois de celui de *Gand*, Confesseur du grand Béguinage de cette dernière ville, & du *Val des Anges*, maison de Dominicaines près de *Bruges*, (a) enfin Prédicateur général, & Inquisiteur de la foi. Ce Père avança avec beaucoup de fruit la dévotion du Rosaire, & en 1574. il établit en son couvent de *Gand* la Con-

(a) Fondée en 1284. dans le village d'*Assenbroeck*, à trois quarts de lieue de cette ville. Les Calvinistes ayant détruit cette maison en 1580., les Religieuses se retirèrent dans le Réfuge qu'elles avoient à *Bruges*. En 1597. la Régence leur permit de se bâtir un nouveau couvent dans un autre endroit de la ville, où leur église fut achevée & dédiée en 1611.

frèrie du S. Nom de Jésus contre les blasphèmes & les parjures, conformément à la commission que lui en avoit donné le P. *Seraphino Cavalli*, Génèral de l'Ordre. Les Calvinistes, qui avoient déja pillé ce couvent en 1566., ayant forcé tous les Religieux d'en sortir le 24. mai 1578., le P. *Rigerman* se retira auprès de *Martin Rythovius*, Evêque d'*Ypres*, réfugié lui-même à *Aire* en Artois. Après y avoir donné pendant six ans des marques éclatantes de son zèle pour la foi, il apprit que *Gand* étoit rentré sous l'obéissance du Roi, & y retourna en 1584. Il y vécut jusqu'au 12. juin de l'année suivante, que la mort l'enleva dans sa 76^e^ année. On a de ce Père :

Le Paradis de l'Amé, traduit du Latin d'Albert le Grand en flamand. Gand, Gérard van Salenson, 1555. 16°. It. plus correct : *Ibid. Idem*, 1556. 16°.

α. De præparatione ad sacram Communionem. Ms. chez les Dominicains de *Gand*, comme les deux suivans :

β. Enchiridion Theologicum.

γ. Miscellanea diversorum Tractatuum, per F. Judocum Caulier, Ord. FF. Prædicatorum conventûs Gandensis, olim collectorum, & nunc per F. Ant. Rigermannum in hunc ordinem redactorum, anno 1580. In-8°.

☞ *De Jonghe. Belgium Dominic.* 53. 76. 77. & 194--198. *Quétif & Echard, II.* 270. 271.

Simon Guillemot

ETOIT de *Mons* en Hainaut, où il naquit en 1619. Sorti de ses prémières études, il entra dans l'Ordre de S. Benoit, & fit sa profession dans la célèbre Abbaye de *S. Guislain*, sous l'Abbé *Sulpice de Blois* en 1638. L'Abbé suivant, D. *Augustin Crulay*, ayant entrepris d'introduire dans son monastère la Réforme de S. Vanne, le P. *Simon* imita son zèle, & embrassa cette Réforme avec cinq autres Religieux de la maison le 29. juin 1642. La piété, & la capacité du même Père le firent députer plusieurs fois aux assemblées ou chapitres de la *Congrègation de N. D.*, (*a*) dont l'Abbaye de *S. Guislain* étoit membre. Dans la suite il dévint Sous-Prieur, & ensuite Prieur de son monastère. Parvenu à l'age de 67. ans, il y mourut le 30. mars 1687. Dom *Simon Guillemot* écrivoit poliment en Latin, & entendoit la Critique. Ce qui reste de lui, montre qu'il s'appliqua particulièrement à l'Histoire de son Abbaye.

1. Il aida le P. *Mabillon* pour ses Actes des SS. Bénèdictins, & lui fournit

(*a*) *Congregatio B. Mariæ in Belgio.* Cette petite Congrègation, qui ne subsista que dix ans, comprènoit les Abbayes d'*Afflighem*, de *Grammont*, de *S. Denis* près de *Mons*, & de *S. Guislain.*

quatre differentes vies de *S. Guiſlain*, qu'il avoit accompagnées de ſavantes remarques. (*b*) On a encore de D. *Simon* les pièces ſuivantes, qui ſe gardent en Ms. à *S. Guiſlain.*

α. *Epitome rerum geſtarum monaſterii S. Ghiſleni.* pp. 20. Cet Abrègé Chronologique, plus exact que tous ceux qui avoient été faits auparavant, prend dépuis *S. Guiſlain*, c. d. dépuis l'an 630. ou 633., juſqu'en 1649.

β. *Abrègé des faits mémorables arrivés dans l'Abbaye Impériale & Royale de S^t^ Ghiſlain.* Il ne reſte que des Fragmens de cet ouvrage, où l'Auteur parle des difficultés ſuſcitées à l'Abbé Dom *Auguſtin Crulay* au ſujet de la Réforme.

γ. Autres Mémoires ſur ce qui s'eſt paſſé dans ce Monaſtère ſous l'Abbé *Jerôme Marlier*, ſucceſſeur de D. *Crulay*, pendant l'eſpace de 33. ans. L'Abbé *Marlier* travailla auſſi ſur ce ſujet : mais il lui échapa beaucoup de faits & de circonſtances raportées par D. *Simon.*

☞ *Cet article & le ſuivant ſont tirés d'un Mémoire fort exact, qui m'a été fourni par le R. P. Dom Ildephonſe Sorlin, Religieux, & Prof. en Théologie à S. Guiſlain.*

(*b*) *Auctores ex bibliothecâ Cellenſi, ſeu Giſlenianâ, accepimus beneficio R. P. Domni Simonis Guillemotti, Supprioris, numquam ſatis à nobis laudati, quem in hiſce Actis eruderandis adjutorem ſtudioſiſſimum habuimus.* Mabillon, Acta SS. Ord. S. Bened., Sæc. II. p. 789.

Pierre

Pierre Baudry

NAQUIT à *Mons* en Hainaut le 5. août 1702., fit son cours d'humanités au Collège d'*Houdain* dans la même ville, & sa philosophie à *Louvain*. Après cela s'étant déterminé à embrasser l'état Religieux, il reçut l'habit de Bénèdictin à *S. Guislain* des mains de l'Abbé *Joseph Havine*, & y prononça les vœux solemnels le 25. juillet 1723. Ayant fini son cours de Théologie, il fut ordonné Prêtre le 29. mars 1727. Dépuis il remplit pendant plusieurs années la charge de Professeur en Théologie, puis successivement celles de Maitre des Novices, & de Trèsorier. Enfin Dom *Nicolas Brouwet*, ayant été nommé à la dignité d'Abbé de ce monastère par l'Empereur *Charles VI.* le 3. février 1740., choisit Dom *Pierre* pour son Prieur. Il y avoit alors environ trois ans, que ce dernier avoit entrepris une Histoire complette de l'Abbaye de *S. Guislain ;* il continua d'y travailler pendant son Prieuré, & pour ne rien négliger de tout ce qui pouvoit contribuer à son dessein, il examina les Archives de la maison, & jusqu'aux anciens comptes : il consulta tout ce qu'il put d'Ecrivains des Pays-Bas qui en ont tou-

ché quelque chofe, & divers Savans des mêmes provinces qui pouvoient l'aider de leurs lumières, particulièrement les PP. Bollandiftes. L'Ouvrage tiroit à fa fin, lorfque la mort le furprit le 1. mai 1752. dans la 50^{e} année de fon age. Ce Religieux étoit attaché aux devoirs de fa profeffion, & il remplit avec beaucoup de zèle & de fuccès les différens emplois qui lui furent confiés. On a de lui :

α. Quelques *Poëfies* Latines, & Françoifes. En feuilles volantes.

β. *Les Annales de l'ancienne Abbaye de S^{t} Ghiflain-en-Celle, Ordre de S. Benoit, au diocèfe de Cambray.* Ms. *in-fol.* en 2. vol. Cet ouvrage eft partagé en douze livres, où l'on trouve : Pag. 1. une Préface, où l'Auteur difcute en Critique la Chronologie des Abbés de S. Guiflain, l'époque de la fondation de ce célèbre monaftère, l'Epifcopat de *S. Guiflain*, la *Règle* qu'il fit fuivre par fes difciples, & la date de fa mort.

Page 25. Liv. I. Vie de *S. Guiflain* : (Dom *Pierre* place l'arrivée de ce Saint en Hainaut l'an 633., fa mort le 9. octobre 687., & la fondation de fon Abbaye par le Roi *Dagobert* en 635.) Dévaftation de cette maifon par les Normans après la mort du fecond Abbé *S^{t} Elèphas*, parent de *Charlemagne* : Clercs mis à la place des Moines : Bénèdictins

ſubſtitués aux Clercs en 951. par les ſoins de *S. Gérard*, protégé par *Gilbert*, Duc de Lorraine.

P. 71. Livre II. Ce qui ſe paſſa à *S. Guiſlain* depuis 959. jusqu'en 1142. Diverſes pièces juſtificatives : Bulles des Papes Urbain II., Gélaſe II., Calixte II., &c. Diplomes des Empereurs Othon I., Henri I., & Conrad I., en faveur de ce monaſtère.

P. 131. Livre III^e qui finit en 1228. On y voit des Bulles d'Alexandre III., de Lucius, d'Urbain III. & de Céleſtin III. : des diplomes de Conrad III. & de Fréderic, I. : des donations faites au Prieuré d'*Allemans*, qui apartenoit alors à l'Abbaye de *S. Guiſlain* : l'incendie de cette Abbaye arrivée le 8. mai 1151. : la Translation des Reliques de *S. Guiſlain* : affaires ſuſcitées à ce monaſtère au ſujet de quelques dîmes, &c.

P. 173. Livre IV. qui va juſqu'en 1317. Autres Bulles & Diplomes, entre autres un de Rodolphe I., qui diſpenſe les Abbés de *S. Guiſlain* des voyages qu'ils devoient faire auparavant pour l'inveſtiture.

P. 225. Livre V. finiſſant en 1433. Lettre de l'Empereur Louïs de Bavière : accommodemens avec divers villages : Confraternité entre ce monaſtère & ceux de *S. Denis*, de *Creſpin*, de *Vicogne*, de *Hautmont*, de *S. Follien*, & de *S. Sauve* :

prémières fortifications de la ville de *S. Guiſlain* par le Duc Albert de Bavière en 1366. Voyages de l'Abbé *Jean de Layens* aux Conciles de Piſe & de Conſtance, & autres faits intèreſſans.

P. 276. Liv. VI. Acquiſitions : Chapelles fondées : Callixte III. permet aux Abbés de *S. Guiſlain* de porter la mitre : divers autres évènemens.

P. 328. Liv. VII. dépuis 1565. juſqu'en 1577. Vie de *Matthieu Moulart*, dépuis Evêque d'*Arras* : difficultés ſur l'élection de ſon ſucceſſeur : dépoſition de *Jean Hennecart* : Election de *Jerôme Lietard* : Corps de S[te] Léocade renvoyé à *Tolède*.

P. 374. Liv. VIII. Oppoſitions à l'élection de *Jean Hennecart* : penſion qui lui eſt accordée.

P. 432. Liv. IX. dépuis 1581. juſqu'en 1604. Déſordres cauſés par les rebelles de *Tournai* : inſpection des reliques de *S. Guiſlain* : commencemens de l'Hôpital de la ville : progrès du Calviniſme aux environs, & quantité d'autres évènemens.

P. 484. Liv. X. finiſſant en 1649. Fondations de *Charles de la Deuze* en faveur du Curé de l'hôpital, & de treize veuves à *S. Guiſlain*. Réforme établie à travers mille oppoſitions par le pieux Abbé D. *Auguſtin Crulay*, &c.

P. 546. Liv. XI. Vie de l'Abbé D. *Jerôme Marlier*, mort en 1681.

P. 612—667. Liv. XII. depuis 1682. jusqu'en 1751. inclusivement : Vies des Abbés D. *Ildephonse du Belloy*, D. *Molle*, D. *Joseph Havine*, D. *Guislain l'Evesque*, D. *Nicolas Brouwet :* mort funeste du prémier : dettes acquittées sous le 2[d] : toute la maison rebâtie par le 3[e], hors l'infirmerie & la bibliothèque bâties par le 4[e] : Sacristie enrichie par le 5[e] : description du siège de *S. Guislain* en 1746. L'Ouvrage est terminé par une chronologie exacte des Abbés de ce monastère.

☞ *Voyez sous l'Art. précèdent.*

Henri à Bra,

NÉ A *DOKKOM*, ville de Frise, le 25. septembre 1555., étoit fils de *Lubbert à Bra*, Médecin de cette ville issu d'une famille honnête d'Oost-Frise, & d'*Anne à Besten*, dame de qualité, originaire du Comté de Bentheim. Il commença ses humanités dans le lieu de sa naissance sous un Régent, que *Suffridus Petri* nomme *Scholtetus Scotensis*, & les alla achever à *Norden* dans l'Oost-Frise sous le Docteur *Nicolas Naupegus*, & sous *Louïs Potterus*. Son père, qui le destinoit à la Médecine, l'envoya ensuite étudier cette science à *Cologne*, où il prit deux

ans de ſuite les leçons de *Louis Coſpeau*, (*a*) Profeſſeur natif de Hainaut. Ayant perdu ſon père pendant ſon ſéjour en cette Univerſité, il paſſa à *Vienne* en Autriche, & continua d'y étudier la Médecine ſous *Jean Aicholtz*, (*b*) & ſous *Benjamin Lybſcuth*. Au bout de trois ans, il s'en alla à *Bâle*, où il entendit les Docteurs *Théodore Zwinger*, *Félix Platterus*, *Henri Pantaléon*, & *Nicolas Stephanus*. Quelques affaires domeſtiques l'ayant rappellé à *Dokkom*, il s'y rendit, & y fit ſes prémiers eſſais de pratique. Depuis il voyagea en Italie, & demeura une année entière à *Rome* pour profiter des leçons publiques du ſavant *Alèxandre-Trajan Pétrone*, (*c*) & de *Pierre Criſpus*. Il ſouhaitoit enſuite de voir Naples & la Sicile : mais la contagion, qui fit de grands ravages dans preſque toute l'Italie pendant les années 1577. & 1578., ne lui permit point de ſatisfaire ſa curioſité. Il ſe contenta de voir en paſſant les Aca-

(*a*) *Suffridus Petri* le nomme *Ciſpæanus*, je crois qu'il faut lire *Coſpæanus*, & que ce Médecin étoit de la famille des *Coſpeau* de *Mons*.

(*b*) Docteur en Médecine né dans cette ville en 1520., & mort le 6. mai 1588. Il avoit pris ſes grades à *Padoue*.

(*c*) Célèbre Philoſophe & Médecin, natif de *Caſtiglione*, grand ami de S. Ignace de Loyola, & Médecin du Pape Grégoire XIII. On a de lui des Traités *de victu Romanorum, & ſanitate tuendâ : Propoſita, ſeu Aphoriſmi Medicinales : de Morbo Gallico : de Aquâ Tiberinâ : Dialogi de re Medicâ, &c.*

dèmies de *Sienne*, de *Florence*, & de *Ferrare :* il s'arrêta un peu plus dans celle de *Bologne :* la peſte l'empêcha abſolument de ſe rendre à *Padoüe.* Ainſi après deux ans de ſéjour en Italie, il paſſa en France, & y parcourut quelques Univerſités, ſurtout celle de *Paris :* les guerres civiles lui ayant fermé l'entrée de *Montpèlier*, il attendit quelques mois à *Génève* pour ſe remettre de ſes fatigues, & tira enſuite vers *Bâle*, où il ſe fit recevoir Docteur en Médecine ſous le Rectorat du Juriſconſulte *Bernard d'Amerbach*, & ſous le Décanat de *Jean Bauhin* le père. (*d*) Enfin de retour en Friſe, il pratiqua près de deux ans à *Leuvarde*, d'où il fut appellé à *Kempen* dans l'Over-Yſſel, pour y étre Médecin-Penſionaire de la ville. Il conſerva ce poſte l'eſpace de huit ans, au bout deſquels il en alla occuper un pareil à *Dokkom*, où ſes amis ne ceſſoient de le rappeller. L'amour de ſa patrie l'y rappelloit auſſi, du moins à ce que nous dit *Suffridus Petri :* mais ce motif ne put tenir contre l'intérêt qui l'engagea à retourner en 1593. à *Kempen*, où il demeura juſqu'à ce qu'on lui offrit des conditions plus avantageuſes à *Zutphen*,

(*d*) Chirurgien natif d'*Amiens*, & oncle du célèbre *Gaſpar Bauhin.* Il pratiqua la Chirurgie & la Médecine en France, en Angleterre, en Flandre, & enfin à *Bâle*, où il mourut en 1582. à 70. ans.

où il étoit Médecin-Pensionaire de la ville & du Comté qui en dépend en 1603. Ceux de *Dokkom* avoient fait dès auparavant des tentatives pour le ravoir, & lui avoient offert des appointemens considérables; je ne crois pas qu'il se soit rendu à leurs désirs; car je le trouve encore à *Zutphen* au mois de mars de l'année suivante. On ne sait rien de sa vie audelà de cette époque. Ses Ouvrages montrent qu'il avoit de la lecture : mais j'y trouve peu de raisonnement, & peu de soin d'approfondir les matières. Pour ce qui regarde sa religion, il suivit la Catholique jusqu'au tems de son doctorat : il commença alors à balancer, & dès qu'il fut révenu à *Dokkom*, il s'y déclara hautement en faveur du Calvinisme. *Guillaume Baudart*, Ministre de *Zutphen*, fut l'un de ses principaux amis. On a de *Henri à Bra* :

1. *Medicamentorum simplicium & facilè parabilium, ad Calculum, Enumeratio : &, quomodò iis utendum sit, brevis Institutio. Franek. Ægid. Radæus*, 1589. 16°. It. *Ibid. Idem*, 1591. 16°. Cet opuscule, & ceux qui suivent *nn.* 2. 4. 5. & 6., ne sont que de pures compilations, que l'on peut faire sans étre Médecin, comme *Gérard-Jean Vossius* a compilé sa *Physiologie* sans étre Physicien.

2. *Medicamentorum simplicium & facilè*

parabilium, ad Icterum & Hydropem, Catalogus : & quomodò iis utendum. Lugd. Joan. Paetsius, 1590. 16°. It. *Ibid. Lud. Elzevir*, 1597. 16°. It. *Ibid.* 1599. 16°.

3. *De novo quodam Morbi genere, Frisiis & Westphalis peculiari* (Observatio); *unà cum D. Johannis Heurnii ad eam Responsione.* Dans les Observations Médicinales dè *Pierre Forest*, liv. XIX. *Lugd. Bat.* 1595. 8°. & *Francof.* 1619. *fol.*

4. *De curandis Venenis per Medicamenta simplicia & facilè parabilia, libri duo. Arnhemi, Joh. Johannis*, 1603. 16°. It. *Leovard. Joh. Starterus*, 1616. 16°.

5. *Catalogus Medicamentorum simplicium & facilè parabilium adversùs Epilepsiam, & quomodo iis utendum sit, brevis Institutio. Arnhemi, Johannes Johannis*, 1603. 16°. It. *Ibid. Idem*, 1605. 16°. pp. 115. Dédié au Magistrat & au peuple de *Dokkom*, au mois d'août 1603.

6. *Catalogus Medicamentorum simplicium & facilè parabilium Pestilentiæ veneno adversantium, Antonii Sneebergeri Tigurini; recognitus & multorum remediorum accessione adauctus operâ & studio Henrici à Bra..... Franekeræ, Ægid. Radæus*, 1605. 16°. pp. 186. Avec une dédicace aux Etats de Frise, datée de *Zutphen* au mois de mars 1604. It. *Leovard., Johan. Starterus*, 1616. 16°.

α. Henri à Bra avoit encore apprêté ou

ébauché des Recueils ſemblables ſur la Pleurèſie, ſur la Colique, ſur les flux de ventre, ſur les maladies qui viennent des vers (*lumbrici,*) &c. Je ne crois pas qu'ils ayent parû, non plus que les pièces qui ſuivent :

β. *Deſcriptio ſtragis Dòccomianæ anno M. D. LXXV. factæ.*

γ. *Deſcriptio Febris popularis, quæ annis M. D. LXXXI. & M. D. LXXXII. in Friſiâ aliquot hominum millia abſumpſit.*

δ. *Quæſtiones aliquot Medicæ, & earundem reſolutiones, de Febribus.*

☞ *Prélimin. des nn.* 5. & 6. *Suffrid. Petri, edit.* 1699. *p.* 470-474. *Merklini Lindenius renovatus*, 391. 392.

Daniel de Bœuf,

FILS DE *Gilles de Bœuf*, naquit à *Ypres* vers le milieu du XVI. ſiècle, y prit l'habit de Dominicain, & y mourut le 14. ſeptembre 1613. Ce Religieux entendoit fort bien la Médecine, & il ſe fit tellement aimer de ſes confrères, qu'après ſa mort, ils lui dreſſèrent un cénotaphe dans la ſale du Chapitre à côté de ſon tombeau. Il a laiſſé

Deux volumes *Sur la Médecine*, & *ſur les Remèdes*. Mss. au couvent d'*Ypres*.

☞ *Quétif & Echard*, *II.* 384.

Laurent le Blond,

CURIEUX & habile Généalogiste, étoit de *Valenciennes*, où il naquit vers la fin du XVI. siècle. Il passa toute sa vie dans cette ville, s'y maria, & y fit son testament le 15. septembre 1654., étant alors dans sa dernière maladie. Il laissa de son mariage un fils nommé *Jean-Baptiste le Blond*, qui s'appliqua comme lui à l'étude des Généalogies, & qui mourut en 1670. *Jacques-François le Blond*, fils de ce dernier, vendit tous les Mémoires généalogiques de ses parens en 1717. Une partie fut achetée par M. *van Berckel*, Héraut d'Armes du Brabant à *Bruxelles*, après la mort duquel cette partie fut vendue à M. *de Visscher*, baron de *Celles*. *Laurent le Blond* étoit lié d'une amitié particulière avec *Philippe d'Assignies*, Religieux de l'Abbaye de *Cambron*, fort versé dans l'Art Héraldique. Les Mémoires marqués ci-dessus ont fourni le fond de l'Ouvrage intitulé :

Quartiers Généalogiques des illustres & nobles familles d'Espagne, d'Allemagne, d'Italie, de France, de Bourgogne, de Loraine, & des XVII. Provinces; avec leurs qualités & titres, les armes blasonnées, les timbres, couronnes & cimiers, &c. par Lau-

rent le Blond, Généalogiste célèbre à Valenciennes. Brux. Simon t' Serstevens, 1721. 4°. pp. 298. Il y a de fort bonnes choses dans ce Recueil, qui est conduit jusqu'à l'an 1678. : mais il y faudroit faire beaucoup de corrections & de supplémens pour le porter à la perfection.

☞ *Lettre Mste de l'Auteur à D. Ph. d'Assignies du 26. avril 1647. Mém. de feu M. de Castro de Puyvelde.*

Pierre Cobbaert,

NÉ A *NINOVE*, petite & ancienne ville de Flandre sur les frontières du Brabant, (a) vers 1589., prit l'habit de Prémontré dans la célèbre Abbaye, qui fait le principal ornement de ce lieu, & y professa en 1607. Après avoir étudié en Théologie à *Ninove*, il y a grande apparence qu'il vint achever sa Théologie à *Louvain*, & qu'il y demeura quelque tems au Collège de Prémontré. Ce qui est certain, c'est que dans la suite il prit dans cette Université le grade de Licencié en Théologie, & qu'il enseigna

(a) Je m'étonne que *Goropius Becanus* & *Adrien Schrieckius* ne l'ayent pas fait aussi ancienne que Babylone. Que ne disoient-il que *Ninus* y avoit bâti un palais, dont elle a conservé le nom ? *Nienhof* peut signifier en flamand *le Palais de Ninus*, & cette étymologie vaut bien celles de ces Auteurs.

quelques années cette science dans son monastère. Il fut aussi Curé de *Ninove*, & tandis qu'il remplissoit cette fonction, il assista, en qualité de Député, à trois Chapitres de la *Circarie* de Brabant, où il fut statué que tous les Professeurs tant de cette Circarie, que de celle de Frise (qui ne subsiste plus,) suivroient exactement la doctrine de S. Augustin sur les matières de la Grace. (*b*) Dépuis il passa à la Cure de *Liedekercke*, où il étoit en 1647., & il alla mourir à *Gand* le 14. juillet 1654. dans la 65^e^ année de son age, & la 47^e^ dépuis sa profession. Nous avons de lui :

1. *Rhytmica Consideratio altitudinis consilii Divini super salute generis humani, ex sanctissimo & irrefragabili Ecclesiæ Doctore Augustino, Episcopo Hipponensi, proposita per D. ac F. Petrum Cobbaert..... Brux.* *Martinus de Bossuyt*, 1647. 4°. pp. 29. sans la dédicace adressée aux huit Abbés

(*b*) Ordonnance trop génèrale, & par-là inutile : *Bagnez*, *Jansenius*, le P. *de Meyer*, le Docteur *Daelman* de *Louvain*, & l'Abbé *Braunman* font tous cinq profession de suivre S. Augustin, & ont tous cinq des systèmes différens. L'Assemblée génèrale de la Congrègation de l'Oratoire de France déclara le 16. sept. 1678. *qu'en matière de doctrine elle n'embrasse aucun parti, & n'a aucune opinion de corps ni de communauté : mais qu'elle a toûjours été, & veut démeurer en liberté de pouvoir tenir toute bonne & saine doctrine, & qu'elle ne défend d'enseigner que celles qui sont condamnées par l'Eglise, ou qui pourroient être suspectes des sentimens de Jansenius & de Baïus*, &c. Le P. *Quesnel* a blâmé cette Constitution : d'autres la trouvent très-sensée, & les Evêques de France la tiennent faite pour eux.

de son Ordre, qui gouvernent la Circarie de Brabant. L'Auteur n'y nomme point *Jansenius*, mais il l'y désigne en parlant d'*un grand homme, dont le nom odieux à beaucoup de gens, est pour lui un objet de respèt*, & d'un Ecrivain, *qui au moyen d'une étude de beaucoup d'années, & à la faveur d'une lumière toute divine, a percé les ténèbres les plus épaisses, & a rendu à S. Augustin son prémier éclat.* Ainsi l'on ne doit pas étre surpris de lire dans l'ouvrage *pag.* 20.

Quotquot non prædestinantur,
Nec in cælum ordinantur,
Dei providentiâ,
Sunt omninò destituti
Omni medio, saluti
Perquàm necessario.
Nam pro illis non oravit
Christus Jesus, nec paravit
Debitum auxilium, &c.

On ne doit non plus étre surpris, que le Procureur Génèral de S. M. en Brabant ait saisi tous les exemplaires de ce livre, malgré les efforts que firent quelques Abbés de l'Ordre pour s'y opposer. Il y a une autre édition de cet Opuscule faite à *Bruxelles* la même année, dans le même format, &c., & une 3e sous le nom de *Paris*, (1647. 12°. pp. 121.) & sous ce titre : *Consideratio Rhytmica in*

laudem Christi Gratiæ concinnata, & ex S. Augustini doctrinâ deprompta.

2. *Colloquium Rhytmicum super captivitate & redemptione generis humani : interloquentibus Ambrosio Mediolanensi & Augustino Hipponensi, Ecclesiæ orthodoxæ Doctoribus. Auctore Adeodato Roborino, Theosopho. Patavii, apud Camillum Castanellum,* 1648. 4°. pp. 28. Cet ouvrage ressemble en tout au précèdent. L'Auteur y dit:

Christus solùm pro electis,
Non pro cæteris rejectis,
Suum fudit sanguinem.

Et un peu plus haut :

Sine dubio Romani,
Infideles, cæci, vani,
In his gestis omnibus,
Quæ videntur generosa,
Laude digna, gloriosa,
Et virtutum opera,
Veri Dei jus læserunt,
Et in ipsum peccaverunt, &c.

3. *Laus posthuma, sive Encomium funebre Benedicti van Haeften, Præpositi Affligemiensis dignissimi.* 1648. Je n'ai pas vû cette pièce.

☞ *Prélim. des nn.* 1. & 2. *Justific. processûs.... Gandensis Episcopi in causâ DD. Ign. Gillemans & P. van Buscum,* 1672. *in*-4°. *Fopp.* 963. 964.

Olivier van Hattem,

GENTILHOMME né à *Utrecht* vers l'an 1572., fut élevé dans la Religion prétendue Réformée, & fit ses études partie dans sa ville natale, partie à *Leyde*, où il prit les leçons du savant *Juste-Lipse* sur les belles-lettres; il étudia ensuite en Théologie, & fut fait Ministre en 1593. Ayant exercé cette fonction l'espace de 14. ans, Dieu lui ouvrit les yeux sur les erreurs du parti qu'il suivoit, & lui fit la grace de le ramener avec sa femme & ses enfans à l'Unité Catholique. Il abjura le Calvinisme en 1607., prit à *Louvain* le grade de Licencié en Médecine, & alla pratiquer cet art à *Anvers*, où il mourut le 23. décembre 1610. agé seulement de 37. ans. Son corps repose chez les PP. Récollets de cette ville, où on lui a dressé l'Epitaphe suivante :

D. O. M. Nobili viro D. Oliverio ab Hattem Ultrajectensi Medico, qui in hæresi Calvinianâ educatus, in quâ Verbi Minister extitit ann. XIV., Divinâ tandem gratiâ mirabili, cum totâ familiâ conversus est ad fidem Catholicam S. R. Ecclesiæ, quam & scriptis illustravit, & ob eandem cum uxore & cum IX. liberis exul, tertio suæ conversionis

sionis

stionis anno hìc quietis locum accepit. Anno M. DC. X., die XXIII. decembris.

La plûpart des enfans de *Hattem* entrèrent dans des Ordres Religieux. Nous avons de lui :

1. *Apologie contre les Ministres de la Religion Réformée.* En flamand (*a*), comme les suivans. C'est peut-être la 1e édition de l'Ouvrage qui suit.

2. *Justification d'Olivier Hattem, tirée des marques de l'Eglise de Dieu ; par où chacun saura comment distinguer, non seulement à présent, mais en tout tems, la véritable Eglise d'avec les Synagogues des Hérètiques. Seconde édition*, (*b*) *Louvain, Jean Masius*, 1610. 12°. pp. 324. Avec une Dédicace de l'Auteur à la Régence d'*Anvers*, en date du 17. septembre 1609. *Hattem* y attaque *Balthasar Lydius*, Ministre de *Dordrecht*, dont on parlera ailleurs.

3. *Apostille sur une Requête calomnieuse*,

(*a*) *Verdedigingh teghen de Bedienaers van den Gereformeerde Godtsdienst.*

(*b*) Justificatio Oliferii Hattem, *genomen wt de kenteickenen der Kerke Godts ; daer wt een yder sal mogen spooren, hoe men de waerachtige Kercke, niet alleen nu, maer oock ten allen tyden, wt de Kettersche Synagogen onderscheyden sal. Beschreven door den selven Oliferius Hattem. De tweede editie, by den Autheur in veel deelen vermeerdert ende verlicht.*

présentée au Pape contre Olivier Hattem. (*c*) *In*-12°.

☞ *Sweertius*, 589. *Val. André*, 707. *Théatre sacré de Brabant*, *T. II. part.* 1. *p.* 127. *Burman*, *Traj. erud.* 129. 130.

(*c*) *Apostille op seeckere calumnieuse Requeste aen den Paus teghen Oliv. Hattem gheprefenteert.*

Jean de Naeldwyck,

DONT NOS Bibliothècaires ne parlent pas, naquit dans les commencemens du XV. siècle, d'une famille noble (*a*) de Hollande, qui tire son nom du village de *Naeldwyck* à deux lieues de *Dordrecht*. Le Duc *Philippe le Bon* l'honora du titre de Chevalier. Il assista le 21. juillet 1468. à la solemnité faite à *la Haye* pour reconnoître *Charles le Hardi* en qualité de Comte de Hollande & de Seigneur de la Frise, & fut l'un des 56. gentilshommes du pays, qui lui prêtèrent serment de fidèlité. Après la mort de ce Prince, il se déclara ouvertement contre sa fille *Marie de Bourgogne*, en faveur *des Hoecx*, & de *François de Brèderode*, qui aspiroit à se faire Comte de Hollande, & qui se servit de lui pour soûlever les villes

(*a*) Dont on connoit dès l'an 1250. *Guillaume de Naeldwyck*, Commandant de la forteresse de *Wydenesse* dans la Nord-Hollande, fameux par ses exploits contre les Frisons.

de cette province contre *Philippe le Bel* en 1488. *Jean de Naeldwyck* ayant pris les armes pour soûtenir le parti qu'il avoit embrassé, fut repoussé honteusement de devant *Schoonhove*, où il étoit descendu avec une flotille montée de mille hommes de guerre. Il ne réüssit pas mieux devant *Leyde*, où il s'étoit rendu avec le Vicomte de *Montfort* pour surprendre la ville. Ensuite ayant voulu porter des vivres dans *Roterdam*; ou *Brèderode* étoit enfermé, il fut arrêté prisonnier, & n'obtint sa liberté, qu'après avoir payé une bonne rançon. En 1489. ayant suivi le même *Brèderode* dans une expèdition contre la Zélande, où ce seigneur périt, il n'eut que le tems de prendre la fuite avec très-peu de monde; ce qui ne l'empêcha pas de s'emparer la même année de *Gertrudemberg*, où il ne trouva point de résistance: mais il ne pût goûter les fruits de sa conquête, la mort l'ayant enlevé peu de jours après. *Jean de Naeldwyck* composa en 1461. une

Histoire ou Chronique de Hollande, de Zélande, de la Frise, & de l'Evêché d'Utrecht. En flamand. (*b*) J'ai marqué cidessus T. VIII. p. 213. la 1e édition de cette Chronique, qu'on nomme *la Chro-*

(*b*) *Die Cronike, ofte die Historie van Hollant, van Zeelant, van Vrieslant, ende van den Stichte van Utrecht.*

nique de Goude, parce que l'Auteur la publia d'abord en cette ville l'an 1478. Cette édition n'étant pas correcte, non plus que la seconde, qui parut sous le même titre (*c*) à *Leyde*, 1483. *in-4°.*, *Pierre Scriverius* en prépara une plus exacte, qu'on nous a donnée sous ce titre: *L'ancienne Chronique de Goude, ou Histoire abrègée de la Hollande, de la Zélande, de la Frise, & de l'Evêché d'Utrecht; avec la Critique.* (*d*) *Amst.* 1663. 4°. *fig.* pp. 280., dont les 150. prémières renferment la Chronique dont il s'agit. Elle commence par *Thierri I.*, créé Comte de Hollande en 863. suivant le calcul vulgaire, & elle finit à l'an 1477. L'Auteur ne l'avoit d'abord poussée que jusqu'en 1461. Il n'y mit pas son nom, peut-étre à cause de ses engagemens avec le seigneur de *Brèderode.* On en conserve, ou du moins on en a conservé un exemplaire imparfait dans la Bibliothèque Cottonienne (*e*) sous la figure de *Vitellius*, *F. cod. 15.* (*f*) Cet exemplaire va jusqu'en 1363. Il s'y

(*c*) On lit à la fin de celle-ci : *Dit Boec is voleint te Leyden in Hollant in het jaer ons Heeren MccccLxxxiij.*

(*d*) *Het oude Goutsche Kronycxken, ofte Historie van Holland, Zeeland, Vriesland, en Utrecht. Met den Toetsteen.*

(*e*) Assemblée par *Robert Cotton*, Chevalier Anglois, mort en 1631., & réünie depuis à la Bibliothèque Royale de *Westminster.* Un incendie y fit périr un grand nombre de livres le 3. novembre 1731.

(*f*) Intitulé : *Chronycke van Hollant, van Jan van Naeldwyck.*

on trouve un autre ſous la figure de *Tibère*, *C. cod.* 4. avec ce tître : *Hiſtoria vel Chronicon Hollandiæ & Zelandiæ, ſcriptum per Johannem van Naeldwyck anno Domini 1461.* On a d'autant plus de ſujet d'eſtimer cette petite Hiſtoire, que l'Auteur eſt le prémier, qui ait ſupprimé les vieilles fables, dont les Chroniques plus anciennes étoient remplies.

☞ *Renerus Snoius, rer. Batavic. lib. XII. p.* 177. & 178. *edit.* 1620. *in-fol. Boxhornii Theatrum Holland. p.* 72. 73. 173. 299. & 306. *Oudin, III. col.* 2728---2731.

Guillaume van Someren, ou *Somerius*,

NATIF DE *Boiſleduc*, y prit l'habit de Dominicain, & étoit Prieur de ſon couvent en 1629., lorſque la ville fut priſe par les Hollandois. Obligé de s'en éloigner, comme tous les autres Eccléſiaſtiques, il mourut en exil au mois de mars 1635., après avoir publié

Viridarium, ſeu Paradiſus precum, ex Ludovici Granatenſis Operibus potiſſimùm deſumptus. Silvæd. 1621. 16°.

Il avoit auſſi traduit en flamand *les Méditations* du même *Louïs de Grénade*.

☞ *Quétif & Echard*, *II.* 483.

Hilaire Bertholf, ou *Hilarius Bertulphus*.

PARMI TANT de personnes distinguées dans la République des Lettres, qu'a produit la ville de *Gand*, il ne faut pas douter qu'elle n'ait quelquefois produit des magots de corps & d'esprit; car il en est de l'une & de l'autre sorte. *Hilaire Bertholf*, qu'on me permettra de nommer *Bertoul*, fut seulement de la prémière: & son génie, joint à son application, le dédommagea suffisamment de ce défaut. Cet homme naquit vers la fin du XV. siècle. Il se rendit de bonne heure habile dans la Poësie, & mérita par cet endroit l'estime d'*Erasme*. N'ayant jamais connu ce Savant, il apprit un jour qu'il étoit à *Gand*, & l'ayant attendu au sortir d'une église, il lui offrit une pièce de sa composition. *Erasme* en fut tellement charmé, qu'il dit tout bas à *Charles Utenhovius*, qui l'accompagnoit: *Comment se peut-il que de si beaux vers viennent d'un homme si laid?* Conclusion: il fallut voir le Poëte à table; *Bertoul* s'y rendit, & *Erasme* ne put s'empêcher d'admirer son nez; La Nature n'y avoit pas épargné l'étoffe, (*a*) &

(*a*) *Valère André*, n'ayant pas bien pris le sens de *Sanderus*, donne une taille avantageuse à *Bertoul*, ce qu'il exprime par cette phrase flamande: *Erat Bertulphus longitu-*

l'Art, j'entends celui qu'apprènent les élèves de Bacchus, y avoit ajouté du sien, en le garnissant de rubis dans toute son étendue. *Erasme* l'ayant donc contemplé à son aise : » Ça, dit-il, Bertoul, il faut » que tu nous fasses une Epigramme, qui » commence par : *Nasus Bertulphi.* » Celui-ci, qui entendoit raillerie, & qui sentoit actuellement les vapeurs du jus de la treille, le satisfit sur le champ, & vérifia ainsi ce qu'on a dit d'un célèbre Poëte :

Horace a bû son saoul, quand il voit les Ménades. (*b*)

Nos Bibliothècaires s'arrêtent tout court à cet endroit, & ne nous apprènent rien du reste de la vie de *Bertoul.* Je trouve qu'il voyagea dépuis en France, qu'il y voyoit la Cour au printems de 1526., & que quatre ans & demi après, je veux dire le 30. novembre 1530., il se trouvoit à *Lyon*, où il vivoit familièrement avec *Rabelais* fraîchement débarqué en cette ville. La partie n'étoit pas mal liée ; tous deux étoient gens d'esprit, tous deux avoient l'humeur fort gaillarde, & les éloges que *Rabelais* a prodigués à *la dive Bouteille* dans son *Pantagruel*, (*c*) prouvent de reste que cet ingènieux dé-

dine conspicuus. Sanderus ne donne de là *longueur* qu'au nez de *Bertoul.*

(*b*) ——— *Satur est, cùm dicit Horatius : Ohe !*

(*c*) Liv. V. chapp. 44--47.

bauché n'étoit rien moins qu'ennemi de la liqueur Bachique.

Sanderus dit que *Bertoul* publia à *Cologne* de petites Poëfies enjouées (*ludicros & facetos verfus:*) & *Valère André* ajouté qu'elles furent imprimées en 1530. Ni l'un ni l'autre ne les a vûes, & leur exiftence eft un problème, dont je fuis à chercher la folution.

Ces Ecrivains ajoutent que *Bertoul* écrivit *maint* favantes lettres à *Erafme*, & qu'il eft connu par les lettres de celui-ci. Pour moi je n'en ai vû aucune du prémier, & parmi celles qu'on a imprimées du fecond, je n'en trouve qu'une à *Bertoul* datée de *Bâle* le 16. mai 1526., où nôtre Auteur eft prié de fe rendre en cette ville.

☞ *Francifci Rabelais epift. ad Bernardum Salignacum, inter claror. viror. epp. centum, editas ab Joh. Brant, Amft.* 1702. *in*-8°. *p*: 280. 281. (On ne fait qui eft ce *Bernard de Salignac*, qui avoit élevé *Rabelais*, & lui avoit fervi de père dans fon enfance; il étoit apparemment de la parenté de *Jean*, de *Barthèlemi*, & de *Bertrand de Salignac*, connus par les Bibliothèques de *du Verdier*, & de *la Croix du Maine*. Voyez ce dernier p. 34. & 477., & corrigez une faute du P. *Niceron* à l'article de *Rabelais*, T. XXXII. p. 375.) *Erafmus*, *ep.* 819. *Tomo III. ult. edit. parte* 1. *col.* 937. *Sanderus de Gandavenfib.* 57. 58. *Sweertius*, *Val. André*, & M. *Foppens* n'ajoutent rien au peu que dit *Sanderus.*

Corneille Danckertsz,

ARTISTE & Ecrivain du XVII. siècle, étoit natif d'*Amsterdam*, & paroit avoir passé toute sa vie dans cette ville, où il exerça la profession d'Architecte, de Graveur, d'Imprimeur, & de Marchand en Cartes & en Estampes. Il a publié & imprimé :

1. *Architecture moderne, ou Description des bâtimens dessinés par Henri de Keyser, & exècutés par Corn. Danckertsz.* (*a*) *Amst.* 1633. *fol. fig.*

2. *Histoire de Gustave-Adolphe, Roi de Suède; avec des figures, qui représentent les sièges, les batailles, les villes & les forts d'Allemagne*, qui ont raport à cette histoire, *gravées par Matthieu Mérian.* (*b*) *Amst.* 1642. *fol.*

3. *Description des villes & des endroits* les plus remarquables *de la République Helvétique, des Ligues-Grises, du Valois, & des bourgs qui dépendent de ce corps, faite sur les lieux par Matthieu Mérian, & publiée à*

(*a*) Architectura moderna, *ofte Bouwinghe van onse tydt, gedaen by Hendrick de Keyser, en in weesen gebracht by Corn. Danckerts.*

(*b*) *Historie van Gustavus Adolphus, Coninck der Sweeden; met copere platen van Matth. Meriaen der belegeringen, veltslagen, steden, en fortressen van Duytslandt.*

Amſterdam par C. Dankers. (*c*) En flamand. 1644. *fol.* pp. 48. avec 54. planches y compris le frontiſpice. Les vues des villes, &c. ſont gravées à l'eau forte, & méritent l'attention des connoiſſeurs, comme tout ce que *Mérian* a donné en ce genre. Cet Ouvrage eſt dédié à *Gérard Schaep*, bourguemaitre d'*Amſterdam*, & à *Guillaume Backer*, Tréſorier, & ancien bourguemaitre de la même ville. L'Auteur s'attache à marquer la reſſemblance qu'l y a entre la Suiſſe & la Hollande.

4. *Deſcription hiſtorique de la Suiſſe, contenant l'origine de cette République, ſes alliances, ſes victoires, & les autres évènemens remarquables de ce pays, dépuis Rodolphe de Habsbourg juſqu'à Charle-Quint; traduite du Latin de Joſias Simler de Zurich.* (*d*) A la ſuite du précèdent, pp. 81. avec un beau payſage en vignette à la tête. L'Original avoit été reïmprimé deux fois dans les petites *Républiques* des *Elzevirs* en 1627. *Simler* étoit Miniſtre de *Zurich*, &

(*c*) Topographia Helveticæ, Rhetiæ. & Valeſiæ, *dat is, een Beſchryvinge en eygentlycke afbeeldinge der ſteden, en plaetſen van 't loffelyke Eetgenootſchap, anders Schweitzerland, Graw-buuters, Walliſſers, en toegehoirige plaetſen, naer 't leven afgetekent door Mattheo Merian, en nu uytgegeven tot Amſterdam by C. Dankers.*

(*d*) *Een hiſtoriſche Beſchryvinge van Switſer-Land, begrypende den oorſprong van alle haer verbonden, victorien, en andere ghedenckwaerdige geſchiedeniſſen van den tydt van Rudolphus van Habsburgh tot op Keyſer Karel de vyfde, beſchreven in 't Latyn door Joſias Simler van Zurich, en nu in 't Nederduyts uytghegheven, by Cornelis Dankaertſz gedruckt.*

mourut en cette ville à 45. ans, le 2. juillet 1576. On le connoit surtout par son Abrègé de la Bibliothèque de *Gesner.*

5. *Traité des cinq Ordres d'Architecture reçus chez les Anciens; avec une seconde partie sur la manière de bâtir, composée par de Muct, & traduite par Corneille Danckerts.* (e) *Amst.* 1646. 8°. *fig.*

6. *Nouveaux Desseins de Portes de maisons.* (f) *In-8°.*

Notre Auteur pourroit bien avoir été le père ou l'oncle de *Corneille Dankerts*, natif d'*Oost-zanen* en Hollande; ce dernier fut Ministre à *la Brille* en 1657., puis à *Gorcom* en 1663., & mourut vers 1694., sa bibliothèque ayant été vendue cette année à *Amsterdam.* (*Alkemade, beschr. van Briele, I. 99. Biblioth. Emtinkiana, T. IV. p. 76.*)

☞ *Prélimin. de ses Ouvrages.*

(e) *Verhandeling van de vyf Orderen der Bouw-konst by de Oude, vermeerdert met een tweede deel van de konst om wel te bouwen door de Muct, overgeset door Corn. Danckerts.*

(f) *Architecture van verscheide nieuwe Porten, oft deuren van huysen.*

Louïs Médard,

NÉ A *LOUVAIN* vers 1575., fit son cours de Philosophie au collège du *Fauçon* de la même ville, & eut la 5

place à la promotion génèrale de l'an 1593. Depuis il étudia en Théologie, sans négliger les belles-lettres. Le 6. mai 1613. il fut pourvû d'un Canonicat du prémier rang dans la Collègiale de S. Pierre, qui est la principale de *Louvain*, (a) & il mourut dans cet emploi le 3. octobre 1635. agé d'environ 60. ans. Ce Chanoine étoit éloquent, & bon Poëte. On a de lui

1. Quantité de *Poësies*, qui n'ont pas été rassemblées.

2. *Panegyricum duplex, quo Serenissimi Ernesti, Archiducis Austriæ, Belgicarum Provinciarum Gubernatoris, optatum in Belgium adventum gratulatur Lud. Medardus. Lovan.* 1594. 4°.

☞ *Val. André* 636. *Régîtres des Promotions de Louvain. Archives du Chap. de S. Pierre.*

(a) Peut-être par voye de résignation; un Acte du 2. décembre 1581. porte que *Louïs Médard*, vraisemblablement oncle de nôtre Auteur, étoit alors Trésorier de ce Chapitre. D'autres pourront examiner si celui-ci est le même que *Louïs Médard*, qui fut Chanoine de S. *Germain* de *Mons*, dépuis 1576. jusqu'en 1589., & auquel succèda le savant *Louïs Carrion*, Docteur en Droit de *Louvain*. (*Boussu*, *Hist. de Mons*, 347.)

M. (*Nicolas-François-Joseph*) Eloy

EST NÉ à *Mons* en Hainaut le 20. septembre 1714. de *Pierre-Joseph Eloy*, & d'*Anne-Marie Hardenpont*, négocians

de cette ville. Ayant perdu ſon père le 8. novembre 1724., & ſa mère le 2. avril 1727., il trouva des reſſources dans ſes oncles, qui prirent ſoin de ſon éducation. Sorti des claſſes d'*Houdain* dans ſa patrie, il vint faire un cours de Philoſophie au Collège du *Lys* à *Louvain*; après quoi il y étudia en Médecine, y remplit les fonctions de Fiſc & de Doyen des Bacheliers de cette Faculté, & y prit le grade de Licencié le 3. ſeptembre 1736. Pour ſe perfectionner dans la même ſcience, il paſſa auſſitôt à *Paris*, & y ſuivit les leçons de MM. *Aſtruc* (*a*) & *Andry*, (*b*) Profeſſeurs au Collège Royal. Il y entendit auſſi, pour la Chimie, l'Anatomie, & la Botanique, MM. *Lemery*, (*c*) *Hunauld*, & *de Juſſieu*, Docteurs de la Fa-

(*a*) *Jean Aſtruc*, natif de *Sauve*, diocèſe d'*Alais* en Languedoc, Profeſſeur en Médecine, Chirurgie, Pharmacie, & Botanique, (depuis 1731., qu'il ſuccèda à M. *Geoffroy*:) outre cela Conſeiller, & l'un des Médecins-Conſultans de S. M. T. C., & Docteur-Régent de la Faculté de *Paris*: ci-devant Profeſſeur à *Montpellier*, & de la Société Royale de cette ville. On a de lui divers Ouvrages de Médecine, & deux de Théologie.

(*b*) *Nicolas Andry*, né à *Lyon* en 1658., & mort à *Paris* le 14. mai 1742., avoit été Profeſſeur en Médecine, Chirurgie, Pharmacie & Botanique au Collège Royal depuis 1701., & Cenſeur des livres depuis 1702. Il eſt Auteur de quelques Ouvrages de Médecine, & de Littèrature Françoiſe, & il a travaillé longtems au Journal des Savans. C'étoit un eſprit aigre & ſatyrique.

(*c*) *Louis Lémery*, fils de *Nicolas Lémery*, & habile Chymiſte, comme ſon père, mourut à *Paris*, le 9. juin 1743. agé de 80. ans, après avoir été 33. ans Médecin de l'Hôtel-Dieu. Il a publié quelques Traités d'Anatomie & de Chymie.

culté de cette ville, & Professeurs au Jardin Royal des Plantes, outre cela il se rendit assidu aux démonstrations & opèrations Chirurgicales tant de l'Amphithéatre de S. Côme, que de l'Hôtel-Dieu, & de l'Hôtel de la Charité, & s'exerça pendant un an à la pratique de la Médecine dans ces deux Hôpitaux. De retour à *Mons* vers la fin de 1737., il y commença l'exercice de sa profession. La Régence de la ville lui confia l'emploi de Médecin-Pensionaire le 16. décembre 1752. Enfin S. A. R. Madame *Anne-Charlotte*, Duchesse de Lorraine & de Bar, Dame & Abbesse de *Rémirémont*, & Représentante de notre Auguste Souveraine en sa qualité d'Abbesse de Ste Vaudru, étant venue fixer sa Cour à *Mons* en 1754., l'honora de *l'état & office* de Médecin-Consultant de sa Personne Royale par patentes du 1. décembre de la même année. M. *Eloy* s'est marié le 13. juin 1741. avec Mad. *Jeanne-Marguèrite Migeot*, fille de *Gaspar Migeot*, Imprimeur & Libraire de *Mons*, (*d*) qui lui a donné sept enfans, dont il reste deux fils & deux filles. Nous avons de lui :

1. *Réflexions sur l'usage du Thé. Mons*, *Plon*, 1750. 12°. pp. 56. sans nom d'Au-

(*d*) Et petite-fille d'un autre *Gaspar Migeot*, fort connu dans l'Histoire des Versions de l'Ecriture, quoi qu'il ne s'en soit jamais imprimé aucune à *Mons*.

teur. M. *Eloy* se propose d'y montrer l'abus que l'on fait de ce breuvage. Un Médecin anonyme ayant attaqué son écrit par une *Apologie du Thé :* 1750. 12°. M. *Eloy* lui envoya pour Etrennes de l'année suivante ses

2. *Réflexions sur une brochure intitulée : Apologie du Thé. Mons, Plon,* 1751. 12°. pp. 73. Son Adversaire répliqua par un *Supplément à l'Apologie du Thé.* Et ce fut la dernière pièce de cette dispute, qui commençoit à dévenir trop sérieuse.

3. *Dictionnaire historique de la Médecine ; contenant son origine, ses progrès, ses révolutions, ses sectes, & son état chez différens peuples ; ce que l'on a dit des Dieux ou Héros anciens de cette Science : l'Histoire des plus célèbres Médecins, Philosophes ou personnes savantes de toutes nations qui ont concouru à son avancement ; des fameux Anatomistes, Chirurgiens, Botanistes & Chimistes ; avec l'Exposition de leurs sentimens & de leurs découvertes, & le Catalogue de leurs principaux Ouvrages ; le tout d'après ce que les meilleurs Auteurs ont écrit sur cette matière. Liège, J. F. Bassompierre,* 1755. 8°. pp. 433. & 471. Les Auteurs, dont s'est servi M. *Eloy*, sont *Moreri, Jamès* publié par M. *Buffon*, feux MM. *Foppens*, & *Ladvocat, Freind, Daniel le Clerc, Clifton,* M. *Astruc, van der Linden, le Gendre, de Thou,* & *Teissier,* &c. Il prépare une

seconde édition de cet Ouvrage, avec quelques corrections, & des augmentations considèrables.

☞ *Prélimin. du n. 3. Mém. envoyé de Mons.*

Jacques Lippens,

NÉ A *GAND* vers 1620., eut à peine fait ses humanités, qu'il se lassa de l'étude : mais en ayant repris le goût, il s'attacha à la Médecine, & alla prendre les leçons des Professeurs qui l'enseignoient à *Padoue*. Il eut entre autres maitres dans cette célèbre Université le docte Anatomicien *Jean Veslingius*, & il trouva dans la personne d'*Antoine Bombardini*, noble Vénitien, un Protecteur, qui lui fournit les moyens de parvenir au Doctorat. Revêtu de ce titre, il revint à *Gand*, au plus tard en 1651., s'y maria, & y pratiqua pendant plus de trente, & peut-être plus de quarante ans. Les travaux attachés à sa profession, ne l'empêchèrent pas de donner quelques heures à la Poësie, pour laquelle il avoit de l'inclination. En 1676. il eut le chagrin de perdre un fils, nommé comme lui, qui étoit Bachelier en Théologie, & qui mourut agé de vingt-un ans au Collège de

Viglius

Viglius à *Louvain*. *Lippens* fut en liaiſon avec quelques perſonnes de mérite, entre autres avec les PP. *Ignace de Dycker*, & *Charles van Hoorn*, Auguſtins, avec *Paul van de Steene*, & *Michel van Hoorn*, Juriſconſultes, dont le dernier lui a fait un éloge, où il badine ſur la difformité de ſon ami. On a de *J. Lippens* :

Poëmatum Promulſis. Gandavi, *Balduinus Manilius*, 1683. 8°. pp. 64. d'un caract. aſſez ſerré. Ces Poëſies ſont d'une beauté médiocre : la plupart conſiſtent en Eloges : on y voit auſſi quelques ſujets de piètè, un Epithalame, &c. Il me paroit que l'Auteur commença trop tard à publier cet *Avant-goût*, qui vraiſemblablement n'a point eu de ſuite.

☞ *Tiré de divers endroits de ce livre.*

Sixtin Amama

NAQUIT le 13. octobre 1593. à *Franequer* de *Jean Amama*, & de ſa ſeconde femme *Imkia N.* Son père fils de *Hernius*, petit-fils de *Sytſius*, & arrière petit-fils de *Tierkius ab Amama*, fut deux fois bourguemaitre de *Franequer*, Député des Etats de Friſe, &c., & mourut le 23. ſeptembre 1612. Le jeune *Six-*

tin ayant fait ſes humanités & appris le Latin, le Grec, & les principes de la Logique ſous *Théodore van Mantgum*, & *Jean Funger*, Recteurs du collège de ſa ville natale, s'y fit inſcrire dans l'Univerſité le 10. avril 1610., & s'y appliqua avec tant de zèle aux langues Orientales ſous la conduite de *Jean Druſius*, que dès le 6. décembre de la même année les Etats du Pays lui promirent de le faire ſuccèder à ſon maitre; c'eſt ce qui paroit par les régîtres de leurs Députés, qui montrent en même tems que *Sixtin Amama* étoit du nombre des étudians élevés aux frais de l'Acadèmie. Quelque peu après *Druſius* le reçut chez lui, & le logea pendant un an & demi; le diſciple ne ſe contenta pas des leçons de cet habile maitre, il en fit lui-même en particulier, & il s'exerça à compoſer des poëſies Grecques & Hébraïques. Ayant obtènu la permiſſion de voir les Acadèmies étrangères, il partit pour *Leyde* le dernier de juillet 1614. Son but étoit d'y ſoigner une édition des Remarques de *Druſius* ſur l'Ancien Teſtament, & en même tems de s'appliquer à la langue Arabique. Il profita de ſon ſéjour en cette ville pour s'y faire connoitre aux Profeſſeurs *Thomas Erpenius*, *Daniel Heinſius*, *Feſtus Hommius*, *Pierre Cunæus*, &c. Parmi les étudians, il cultiva ſur tout *Con-*

ſtantin l'Empereur, & *Guillaume Merula*. N'ayant pû réüſſir dans le deſſein qu'il avoit de publier l'Ouvrage dont on a parlé, il s'embarqua dès la même année pour l'Angleterre, & arriva à *Londres* le 8. décembre : Le 5. janvier de l'année ſuivante il paſſa à *Oxford*, où il fut reçu dans le collège d'*Exceſter* par le Profeſſeur *Jean Prideaux*, & par un Allemand, nommé *Fréderic d'Orville*. (*a*) Ses occupations dans cette Académie furent l'étude des langues Savantes, & de la Théologie, & les leçons qu'il fit publiquement ſur la langue Hébraïque dans la chapelle du Collège, que j'ai indiqué. Durant ce tems-là il s'inſinua dans la connoiſſance d'*Arthur Lake*, Directeur du *Ste Mary's Hall*, de *Guillaume Langton*, Principal du collège de *la Madeleine*, & de *Jean Budden*, Profeſſeur en Droit. Tandis qu'*Amama* inſtruiſoit les autres, il s'avançoit lui-même dans les langues Orientales, & dans la Théologie. Cependant ayant appris le 9. mars 1616. la mort inopinée de *Druſius*, qui lui avoit laiſſé un legs conſidèrable, avec la permiſſion de ſe ſervir de ſes Mss. & de ſes livres Hébraïques, il ſe hâta de partir pour la

(*a*) Apparemment de la parenté de *Jean d'Orville*, Provençal, qui alla s'établir en Allemagne, & mourut à *Hambourg* en 1660.

Frise, & se rendit à *Leuvarde* vers la fin du même mois, pour solliciter la Chaire de son maitre. Il y trouva plus de difficulté qu'il ne pensoit; *Lubbert*, *Bogerman*, & plusieurs autres avoient sur lui des soupçons d'Arminianisme, comme ils en avoient eus sur *Drusius* : d'un autre côté les Professeurs *Joachim Andreæ*, & *Théodore Leontius*, députés du Sénat Académique, s'étoient joints à la Régence de *Franequer*, qui recommandoit *Mulerius*, (*b*) *Roggius*, (*c*) & *Mollius*, Professeur d'*Herborne* : mais les Curateurs de l'Université, c. d. le Comte de Nassau, Gouverneur de Frise, & les députés des Etats de la Province, s'en tinrent à la promesse du 6. décembre 1610., & se déclarèrent en faveur d'*Amama*, lui enjoignant néanmoins de faire preuve d'*orthodoxie* en leur présence, & de subir un examen pardevant *Lubbert* & les Ministres de *Leuvarde*. Cet examen se fit le 17. mai, & fut très-rigide, surtout de la part de *Lubbert* & de *Bogerman*. L'obstacle étant levé, la Chaire d'Hébreu lui fut décernée le même jour aux conditions suivantes :

(*b*) Apparemment *Nicolas Mulerius*, dont je parlerai ailleurs.

(*c*) Je crois qu'il s'agit de *Jean Roggius*, qui après avoir été Professeur en Hébreu à *Heidelberg*, dévint, au plus tard en 1597., Ministre des villages de *Lind* & d'*Heer-Oudelands-Ambagt* sous la classe de *Dordrecht*; puis en 1600. de *Horne*, d'où il fut congèdié par le Magistrat en 1614. (*Vriemoet*, 84. 85.)

qu'il s'attacheroit aux ſentimens des Gomariſtes : qu'il ſe montreroit également éloigné d'embraſſer ceux des Arminiens, & d'agiter des queſtions trop curieuſes & trop rafinées : qu'il s'appliqueroit à maintenir la paix dans l'Univerſité : & enfin qu'il ſigneroit la Confeſſion Belgique, & le Catèchiſme d'*Heidelberg*. Cela fait, il attendit juſqu'au 3. de juin pour prendre poſſeſſion de ſa chaire, qui d'*Extraordinaire* fut changée en *Ordinaire* avec augmentation de gages le 27. août 1618. Le 16. janvier 1626. on joignit à cet emploi celui de Bibliothècaire de l'Univerſité. Durant l'automne de l'année ſuivante, on députa à *Franequer Feſtus Hommius* pour lui offrir au nom des Curateurs de l'Acadèmie de *Leyde* la Profeſſion des langues Orientales, qui vaquoit dépuis près de trois ans par la mort de *Thomas Erpenius* : *Amama* fut tenté de l'accepter : mais les Etats de Friſe l'en détournèrent en employant la reſſource ordinaire en pareil cas, je veux dire, en augmentant ſes appointemens. Ainſi il paſſa le reſte de ſes jours à *Franequer*, & il y mourut le 9. novembre 1629., étant à peine entré dans ſa 37ᵉ année. *Meinard Schotanus*, Profeſſeur en Théologie, prononça ſon Oraiſon funèbre. *Amama* s'étoit marié au mois de juillet 1617. avec une de ſes parentes, nommée *Meinua ab Adelen van*

Cronenburg, fille de *Nicolas*, (*d*) & de *Marie à Wythama* : & il laissa trois enfans : 1°. *Jean Amama*, d'abord Enseigne, ensuite Receveur des droits (*Convooimeester*) de l'Amirauté à *Makkom*, qui épousa *Anne Huber*, sœur du célèbre *Ulric Huber*, & en eut entre autres enfans *Henri Amama*, Imprimeur de *Franequer*, mort en 1736. 2°. *Gellius Amama*, Recteur du Collège de *Dokkom*. 3°. *Nicolas Amama*, qui fait le sujet de l'article suivant. *Sixtin Amama* étoit d'une humeur brusque, & fort éloignée de la douceur de *Drusius* son maitre : au reste sa conduite étoit réglée & sévère; pour ce qui est de son génie, il n'étoit ni bel esprit, ni homme de grand sens : mais il étoit laborieux : & comme d'ailleurs il avoit la mémoire fort heureuse, il acquit de bonne heure des connoissances assez étendues, surtout par raport à la Critique sacrée, dont il fit presque son unique étude.

Catalogue de ses Ouvrages :

1. Il a mis des Préfaces ou des Avertissemens à la tête de quelques Ouvrages posthumes de *Drusius*.

(*d*) Ce *Nicolas* étoit fils de *Jacques de Cronenburg*, d'une famille noble de Hollande, & de *Bauckia ab Adelen*, & il avoit réüni les noms de son père & de sa mère pour conserver le dernier, ayant été adopté à cet effet par son oncle *Nicolas ab Adelen*.

2. *Tabula in Grammaticam Chaldaïcam. Franek.* 1620. 8°.

3. *De rectâ lectione Linguæ Sanctæ. Franek.* 1620. & 1627. 12°.

4. *Censura Vulgatæ, atque à Tridentinis Canonizatæ versionis quinque librorum Mosis; ubi non tantùm centeni aliquot errores ordine deteguntur: ex fontibus, antiquorum Interpp. Græcorum & Chaldæorum collatione, collectisque ipsorum Papistarum confessionibus convelluntur: dogmata ex iis in Papatu orta ostenduntur; sed quid difficilioribus in locis tenendum sit, docetur: aliaque ad SS. Literarum intelligentiam pertinentia traduntur. Franek. Frisiorum, Freder. Heynsius*, 1620. 4°. pp. 309. sans les Préliminaires & la table. It. *Francof. ad mœn.* 1634. 4°. It. dans les *Critici sacri* de la 2ᵉ édition, T. I. & II., & dans le Supplément de *Francfort.* Dédié au Comte *Guillaume-Louïs de Nassau*, Gouverneur de Frise, & aux Etats du pays. Il y a dans cet ouvrage des remarques, dont on peut profiter pour l'intelligence du Pentateuque : mais il faut bien se garder de s'imaginer que toutes les fautes, que l'Auteur prétend montrer dans la Vulgate, soient réelles. Par exemple, il traite de fourrure, les mots *Egrediamur foras*, Gen. IV. 8.: mais les Septante les ont lûs dans l'Hébreu, aussi bien que nôtre Interprète, & les Savans ne doutent plus qu'ils n'y ayent

été, dépuis qu'on les a retrouvés dans le texte Samaritain, qui n'eſt, comme on ſait, qu'une copie de l'Original en caraƈtères antiques. La critique d'*Amama* ſur Gen. IV. 13. & ſur VII. 5. ne contient que des puèrilités, auſſi bien que ſa remarque ſur le *Multiplicamini*, VIII. 17. Rien de plus foible que celle qu'il fait ſur Gen. XIV. 18. au ſujet de la particule *Enim.* Sur le chap. XXX. 14. il raporte diffèrens ſens qu'on donne au mot *Dudaïm*, & n'allègue rien qui prouve que la Vulgate ait mal traduit *Mandragoras.* Mais venons au but de l'Ouvrage. L'Auteur ſe propoſoit de montrer que l'Egliſe Romaine n'a eu d'autre vûe en déclarant la Vulgate autentique, que *de tenir les peuples enſèvelis dans la plus profonde ignorance, après les avoir enyvrés de ſa coupe d'abomination.* Pour prouver cette étrange thèſe, il dit que nous avons rejetté les textes originaux, comme des ſources impures, & que nous avons perſuadé aux peuples que quiconque apprènoit les langues originales, dévenoit hérètique. Mais il ne produit aucun décret de l'Egliſe Romaine, qui autoriſe ces ſottiſes, & il ſavoit dans ſa conſcience que nos Commentateurs ne donnoient point dans de pareilles viſions, puiſqu'il les cite lui-même, comme préfèrans en beaucoup d'endroits l'Hébreu moderne à

la Vulgate. Il eſt bon d'avertir ceux d'entre les Proteſtans, qui ſeroient tentés de ſe fier aux mauvais raiſonnemens d'*Amama*, (*e*) que le Concile de Trente n'a jamais défendu de récourir aux Originaux de l'Ecriture : que tout ce que nous avons de plus habiles Commentateurs l'ont fait avant & après le Concile : que c'eſt pour cela que la langue Hébraïque s'enſeigne dans nos principales Ecoles : que nos Théologiens les plus accrèdités ne reconnoiſſent l'autenticité & l'intègrité de la Vulgate, que par raport aux choſes qui concernent la foi & les mœurs : que pour le reſte ils avouent qu'il s'y eſt pû gliſſer des fautes, & qu'il s'y en eſt gliſſé en effet, ſoit par la négligence des copiſtes, ſoit parce que le tems avoit fait perdre le vrai ſens de quelques mots, ou de quelques phraſes obſcures. (*f*) Qu'enfin les plus ſavans & les

(*e*) Peut-on déraiſonner plus ſenſiblement que de vouloir prouver qu'*Alphonſe de Caſtro* a regardé comme hérètique le Canon du Concile de Trente ſur la Vulgate, parce que cet Ecrivain a dit que ce ſeroit une héréſie que de mettre des livres humains au rang des divines Ecritures ? (*Amama*, *Proleg. cap. I. in tit. & ad notam g.*)

(*f*) On peut voir ce que *Bellarmin* a écrit ſur cette matière *Controv. I. de Verbo Dei*, *Lib. II. cap.* 10. *& ſeqq.* Dans une Diſſertation de ce ſavant Cardinal, imprimée pour la prémière fois à *Wirtsbourg*, 1749. *in*-4., & dont l'Original ſe conſerve chez les Jéſuites de *Malines*, on lit ce qui ſuit : Page 3. *Quamvis alioqui ſuos errores habere poſſit* (Vulgata editio.) Pag. 9. *Vulgatam.... editionem Latinam debere eſſe authenticam, non poteſt colligi ex alio principio, quàm ex longo uſu Eccleſiæ, ut etiam*

plus judicieux d'entre les Proteſtans, les *Druſius*, les *Louïs de Dieu*, les *Grotius*, les *Walton*, les *Cappel*, les *Millius*, font très-grand cas de la Vulgate, & ne balancent pas de la préfèrer à toutes les nouvelles verſions Latines.

5. *Oratio de Ebrietate, Jeſaïæ V. 11. & 22., habita calendis Jun. CIƆ. IƆC. XXI., quum Recturam Academiæ capeſſeret. Franek. Joan. Lamrinck*, 1621. 4°. L'Yvrognerie, alors très-commune parmi les étudians de *Franequer*, eſt ce qui donna occaſion à l'Auteur de faire cette harangue. *Meinard Schotanus* dit qu'on l'a réimprimée dans une autre Académie, où regnoit apparemment le même vice. Voyez le *n. 15.*

6. *Conférences ſur la Bible, où la verſion flamande de la Bible eſt examinée ſur la vérité Hébraïque, & confrontée avec les meilleures verſions.* En flamand. (g) *Amſt.* 1623. 4°. *Amama* y » fait voir fort au

Patres Concilii ſatis apertè indicant..... At non colligitur ex longo iſto uſu, ut debeat anteponi textui Græco vel Hebræo, id eſt, fontibus : neque ut nullum errorem Interpretis continere credenda ſit ; imò contrarium planè colligitur, ſiquidem, &c. Pag. 12. *Reſpondeo Hebræam & Græcam* (editionem,) *cùm ſint ipſi fontes, per ſe eſſe authenticas, neque egere Concilii approbatione : Latinam, quia eſt verſio, approbatione indiguiſſe.* Pag. 13. *Eſto, ſint in codicibus Hebræis & Græcis aliqui errores, undecumque obrepſerint, certè ſine dubio multò plures ſunt in Latinis Vulgatis.* Page 16. *Quinta ratio ſumitur ex variis locis* (Vulgatæ Verſionis)*.... quæ non videntur poſſe excuſari ab errore.*

(g) *Bybelſche Conferentie, in welcke de Nederlandſche Overſettinghe der Bybels aen de Hebreeuwſche waerheydt beproeſt, ende met de beſte Overſettinghen vergheleken worde.*

» long les raisons qu'on avoit de publier » une nouvelle Bible pour les Eglises » (Calvinistes) flamandes. Il assûre que » la version Flamande qu'ils lisoient dans » leur Eglise, & qui avoit été prise de » celle de Luther, contenoit en de cer» tains Livres plus de fautes que de ver» sets; & il en donne dans cet ouvrage » un grand nombre d'exemples. Ces pré» miers Réformateurs ont été néanmoins » fort entêtés de leurs Versions. Ils ont » crû que l'Eglise Romaine n'avoit point » de véritable Bible, parce que selon eux » l'ancien Interprète s'étoit trop éloigné » des Originaux. Les Luthèriens surtout » ont une très-grande vénèration pour la » Version Allemande de leur Docteur Mar» tin. *Jean Bugenhagius* de Pomèranie cé» lèbroit tous les ans comme une grande » fête le jour auquel Luther avoit mis la » dernière main à sa Traduction. » *Simon, de l'inspir. des Livres Sacrés, p. 10.* (*h*)

(*h*) *R. Simon* dit dans la même page qu'il ne faut que jetter les yeux sur la Version de Luther, » pour être con» vaincu du peu de capacité du Traducteur. On y trouve » partout des marques évidentes de son ignorance, tant dans » le corps de la Version, que dans les notes qui y sont » jointes. Il a traduit, par exemple, ces paroles de la » Génèse (XXIII. 2.) *Mortua est in civitate Arbee*, qui » répondent très-bien au texte Ebreu, par celles-ci, *Elle » mourut dans la ville capitale*; & pour justifier sa plaisante » traduction, il ajoute cette remarque, que toutes les vil» les capitales étoient autrefois divisées en quatre parties, » comme Rome, Jérusalem, & Babylon. Ne faut-il pas » avoir renoncé au sens commun pour faire des versions de

administration de la justice, de leurs guerres, mariages, sépultures, &c. Comme aussi de la nature & qualité du terroir, des arbres fruitiers & sauvages, de divers animaux tant domestiques que sauvages, des bêtes à quatre pieds, des reptiles, des oiseaux, des poissons, & de plusieurs autres choses rares, inconnues jusqu'à présent aux Européens.... Enrichie d'un grand nombre de figures. Utrecht, Ant. Schouten, 1705. 12°. pp. 520. It. traduite en flamand. (*a*) *Amst.* 1709. 4°. On n'avoit avant cet Ouvrage aucune description exacte de la Côte d'Or, qui fait partie de la Guinée, & que l'Auteur divise en onze *pays*, qui sont *Axim*, *Ante*, *Adom*, *Jabi*, *Communi*, *Fetu*, *Saboë*, *Fantin*, *Acron*, *Agonna*, & *Aquamboë*. Ces pays ne s'étendent tous ensemble qu'environ 60. lieues en longueur; les Hollandois y ont dix ou douze forts, dont les plus connus sont le Chateau de *S. George d'Elmina*, qui est le plus beau, & le plus fort de toute la Côte, (*b*) & celui de *Crevecœur*, où il se fait un bon négoce : les Anglois, les Danois, & les Prussiens y ont aussi quelques forts. Toutes ces places sont autant de marchés, où les Nègres, qui habitent

(*a*) *Naaukeurige beschryvinge van de Guinese Goud-Cust, en de Slaven handel : nevens alle desselfs landen Koninkryken, enz. door Willem Bosman.*

(*b*) Ils l'ont pris sur les Portugais en 1638.

plex Paraenesis ad Synodos, Episcopos, & Super-Intendentes Ecclesiarum Protestantium, de excitandis SS. Linguarum studiis. A la tête du *n. 10.*, où elle tient 35. pages dans l'édition de 1634. It. à la suite de *Ieremiae Frederici Dissertatio de rationibus linguae Hebraïcae, à non paucis huc usque neglectae. Lipsiae*, 1731. 8°. Le Synode de Frise tenu à *Harlingue* en 1624., ordonna le 26. mai que désormais personne ne seroit admis au Ministère, qui n'eût au moins une médiocre intelligence des langues Grecque & Hébraïque. Le motif de ce réglement fut cet opuscule d'*Amama*, dont il fit distribuer vingt-six exemplaires au Synode. Il y amène beaucoup de raisons & d'autorités pour prouver la nécessité d'apprendre les langues originales de l'Ecriture sainte : entre autres il cite *Alphonse Mendoza*, savant Augustin, Professeur de *Salamanque*, qui dit (*in Qq. positiv. q. 10.*) *non posse dici verum Theologum, qui in Ebraïcis literis non mediocriter fuerit institutus.* (*k*) Il ne rend pas justice aux Catholiques, lorsqu'il fait entendre que la renaissance de cette étude est dûe aux Réformateurs du XVI. siècle ; tout le monde sait que la langue Grecque, s'enseignoit publique-

(*k*) Passage qui a été cité avec éloge par le P. *Laurent de Villa-Vicentio*, Docteur de *Louvain*, (L. I. de rat. studii Theolog. c. 19.) & par le P. *Serarius*, (Proleg. Bibl. p. 207.) Mais *Mendoza* s'avance trop : & à l'entendre, S. Augustin n'auroit pas été Théologien.

ment en Italie, en France, en Allemagne, en Espagne, dans les Pays-Bas &c. avant la naissance de la Réforme. La Polyglotte d'*Alcala* imprimée en 1515., les Versions d'*Augustin Giustiniani*, Evêque de *Nebbio*, & de *Félix à Prato*, les ouvrages de *Jean Pic de la Mirandole*, de *Reuchlin*, & de *Jean Campensis*, les livres publiés par *Munster* avant son apostasie, la Bible de *Pagnin*, &c. prouvent que les Protestans ont tort de s'attribuer le rétablissement de la langue Hébraïque, & de l'étude des livres saints.

8. *La Bible en flamand : l'Ancien Testament de la version de Pierre Hackius, avec des corrections & des remarques de Sixtin Amama : & le Nouveau, de la version d'Herman Faukelius.* (*l*) *Amst.* 1625. *fol.* It. *Nouvelle édition, corrigée & augmentée par Jacques Laurentii, Ministre d'Amsterdam. Ibid.* 1630. *fol.*

9. *Sermo funebris, habitus post exsequias.... Sibrandi Lubberti.... Franeq.* 1625. 4°.

10. *Grammatica Ebræa Martinio-Buxtorfiana : seu Grammatica Petri Martinii Navarri, quam ex accuratissimis aliorum Grammaticis, præcipuè verò Cl. Buxtorfii, suisque etiam observationibus Sixtinus Amama innumeris in locis ita mutavit, correxit, &*

(*l*) Biblia *in het Nederduytsch : het Oud Testament overghestet door P. Hackius, met verbeteringhen en aantekeninghen van S. Amama : het Nieuw Testament, door Hermannus Faukelius.*

auxit, ut nova meritò Grammatica dici possit. Ad illustriss. & Generosiss. D. Achatium Burggravium & Liberum Baronem à Dhona, &c. Addita est Paranesis.... de excitandis linguarum studiis. Amst. 1625. 8°. It. *Ibid.* 1628. 8°. It. *Ibid. ap. Henr. Laurentium.... typis Ulderici Balck, Ord. Fris. & eorundem Acad. Typogr.* 1634. 8°. pp. 237. gros caract. pour la Grammaire. *Pierre Martini*, ayant fait ses études à *Paris*, fut Principal du Collège de *la Rochelle*, y enseigna la langue Hébraïque avec réputation, & y mourut fort vieux en 1594. Sa Grammaire, dédiée au Cardinal *Odet de Châtillon*, & retouchée deux ou trois fois par l'Auteur, fut assez estimée; cependant *Edouard Liveley*, Professeur de *Cambridge*, y trouva plusieurs défauts : *Guillaume Codde*, dont j'ai parlé ailleurs, en fit aussi remarquer un grand nombre. *Amama* profita des observations de ce dernier, & de celles que lui fournirent *François Gomar*, & *Constantin l'Empereur*, à quoi il joignit les ouvrages d'*Elias Levita*, de *David Kimchi*, d'*Antoine-Rodolphe le Chevalier*, de *François Junius*, de *Corn. Bonav. Bertram*, de *Valentin Schindler*, d'*Erpenius*, de *Drusius*, & de *J. Buxtorff* le père. Avec tous ces secours, il se vit en état de faire des corrections, & des supplémens considérables sur la Grammaire de *Martini*. Il la publia sans y

rien changer, & distingua par-tout ses additions, &c. du texte de son Auteur : par-là il a évité tout soupçon de plagiat : mais il a embrouillé l'ouvrage par les crochets, les distinctions de caractères, &c. qu'il y a fait entrer d'un bout à l'autre. (*m*) Il auroit mieux fait de refondre la Grammaire de *Martini*, & d'avertir qu'il l'avoit suivie pour le fond & pour la méthode.

11. *Coronis ad Grammaticam Martinio-Buxtorfianam, continens* 1. *Explicationem omnium specialium Anomaliarum, aliarumque difficultatum textûs Ebraïci, ordine Biblico institutam* (p. 192.) 2. *Dissertationem de Keri & Chetib, id est, variis lectionibus, literis majusculis, minusculis, suspensis, inversis, &c.* (pp. 27. non chiffrées) 3. *Consilium de studio Ebraïco bene instituendo.* (pp. 14. non chiffrées) *Amstelr. Henr. Laurentius*, 1625. 8°. Ces trois pièces, que l'Auteur dédie à *Guillaume Langton*, dont il a été parlé plus haut, sont ici imprimées dans un ordre contraire à celui qui est marqué dans le titre. L'Explication des *Anomalies* du texte Hébreu, est un opuscule des plus utiles qui se soient faits pour l'intelligence de cette langue, & ceux qui la veulent apprendre feront

(*m*) Les caractères Hébreux, petits & usés, de la 3e édition, contribuent encore à la rendre incommode.

feront très-bien de se le procurer. La 2e Dissertation, (*n*) qui roule sur certaines marques, que les Rabbins ont placées dans le texte, ou aux marges de la Bible, a aussi son utilité; elle est suivie d'un Appendix *de praxi & Exercitatione Grammaticâ*, & d'un Lettre de *François Gomar*, où il félicite le Synode de *Dokkom* d'avoir adopté le Réglement fait dans celui de *Harlingue*; dont j'ai parlé. Pour le *Conseil* qui regarde l'étude de la langue Hébraïque, il renferme plusieurs choses, que je n'approuverois pas, celle-ci par ex. *Quò firmiùs hæreat & faciliùs discatur* (Paradigma Kal,) *describet illud* (Tyro) *Latinis characteribus.*

12. *Epistola* πρόδρομος *ad Marinum Marsennum..... Amst.* 1627. It. dans les *Critici sacri* (1e édit. T. I. dans les préliminaires, p. LX--LXII.) It. dans les *Animadv. Philologicæ* de *Thomas Crenius*, *Lugd. Bat.* 1698. 12o. *Parte III. c. 1.* Cette lettre est datée de *Franequer* le 20. février 1627. *Amama* y déclare la guerre au P. *Mersenne*, (qu'il appelle mal-à-propos *Marsennus* ;) Ce savant Minime avoit publié un gros Commentaire sur les huit prémiers chapitres de la Génèse, où il n'avoit pas épargné l'Ouvrage marqué ici sous le *n.* 4. On

(*n*) Le P. *Niceron* dit que cette pièce est insérée dans l'*Anti-Barbarus*, dont je parle plus bas; je ne l'y ai pas trouvée.

verra plus bas ce qu'*Amama* fit paroître pour sa défense.

13. *Grammaire Hébraïque.* En flamand (*o*) *Amst.* 1627. 12°.

14. *Dictionaire Hébraïque.* En flamand (*p*) *Franek.* 1628. 8°.

15. *Anti-Barbarus Biblicus, in tres libros distributus..... Amst.* 1628. 8°. It. *Libro quarto auctus, quorum primus ostendit septem fontes omnis barbariei, quæ superioribus seculis sacras literas fœdavit; reliqui non solùm exhibent centurias aliquot crassissimorum errorum, qui circa particularium locorum interpretationem ex istis fontibus emanarunt, sed & compluribus locis Scripturæ facem allucent. Accesserunt variæ Dissertationes & Orationes, nec non Responsio ad Censuras D. Martini Marsenni Theologi Parisiensis. Accessit & huic editioni ejusdem Commentariolus de Decimis Mosaïcis. Franeq. Idsard. Albertus,* 1656. 4°. pp. 783. It. *Hamburgi,* 1707. 4°. L'*Anti-Barbarus* est dedié aux Etats de Hollande & de West-Frise, aux Curateurs de l'Université de *Leyde*, &c. par une lettre datée du 20. juin 1628. Après la dédicace on trouve dans cet Ouvrage, suivant la 2de édition : Un éloge du livre par *Daniel Heinsius* : la Préface de l'Auteur, pp. 9. Ensuite

De Barbarie Oratio, habita in templo

(*o*) *Hebreeuwsche Grammatica, of Tael-kunst.*
(*p*) *Hebreeuwsche Woorden-Boeck.*

Academico 22. sept. CIↃ. IↃC. XXVI. pp. 23. C'eſt une Déclamation outrée contre les Scholaſtiques, & contre les études du moyen âge.

Speculum SS. Miniſterii Candidatorum, qui minùs dignè Euangelio vivunt. Cette pièce qui ne tient que deux pages, eſt une lettre d'un Miniſtre ami d'*Amama.*

Oratio Academica de Barbarie morum, ubi & de præſenti Academiæ Franekeranæ ſtatu diſſeritur. pp. 33. *Amama* dédie cette harangue à ſes collègues *Guillaume Ameſius*, & *Meinard Schotanus*, par une lettre du 12. juin 1628. Il les félicite d'avoir exterminé de l'Acadèmie de *Franequer* l'Yvrognerie & la Licence, qui y regnoient auparavant. (*q*) Dans la Harangue il fait un affreux portrait des déſordres introduits dans l'Univerſité de *Roſtock*, & d'autres d'Allemagne. Il compte, d'après *Guillaume Telingius*, pour l'une des ſources de ces maux, l'entêtement des Proteſtans à enſeigner & à preſſer hors de ſaiſon leur dogme de la

(*q*) *Intrepidis & commaſculatis animis horrendas illas & feroces belluas Ebrietatem & Licentiam, quæ hìc ſtabulabantur, ex Academiâ ejeciſtis.* Et dans le Diſcours qui ſuit: *Fuit aliquando tempus, Auditores, cùm hìc non liceret ulli eſſe pio, modeſto, & legum obſervanti. Exeundum erat ex Academiâ & Œconomiâ, qui ſacramenti iſtius, quod Academiæ dixerat, memor vitam agitabat. Qui à nobis diſſiti, & de Academiæ ſtatu ex tot popularium naufragiis edocti erant, Academiam hanc pro derelicto habeant* (derelictâ habebant.) *Quin & publicis ſcriptis huic Academiæ..... infame illud inuſtum fuit ſtigma, BACCHI SACRARIUM.*

Justification par la foi seule, sans parler d'y joindre les œuvres. Voila, dit-il, le nouvel Evangile, qui a infecté tant de monde parmi nous, qu'à en juger par la conduite ordinaire de nos gens, il est indubitable qu'il y a, parmi les Réformés, & les Evangéliques, bien plus de damnés que de sauvés. (*r*)

(*r*) *Alibi conqueritur* (Telingius) *doctrinam de Justificatione solius fidei absque operibus hoc tempore eodem modo tradi & urgeri, quo initio Reformationis tradebatur. Tunc exigebat necessitas, ut sola fides urgeretur, extirpando pestilenti de merito bonorum operum errori. Nihil in solius fidei inculcatione erat periculi, quamdiu illis, qui à Papatu desciverant, seriò propositum erat sanctè & huic doctrinæ convenienter vivere.* (*) *At postquam contrà iverunt omnia, postquam salutaris hæc doctrina in licentiæ patrocinium advocari cœpit, postquam operato, hoc est, externo cultui plusculum tributum est, non quidem ista doctrina silere debuisset, sed insuper magis vehementer, εὐκαίρως & ἀκαίρως* (à tems & à contre-tems,) *docendi fuissent Euangelici de naturâ & criteriis veræ justificantis fidei. Ut videlicet major eorum, qui Christianismum profitentur, pars intelligeret, quanto adhuc intervallo à fide justificante abesset præsumptio. Si quidem in ea incidimus tempora, inquit idem, queis Atheismus, securitas, & præsumptio adeo invaluere, ut negotium salutis ita ferè ab omnibus tractetur, quasi nihil facilius esset quàm per portam illam angustam ingredi. Hoc est novum illud Euangelium, Auditores, quod, ceu pestilens aliquod sidus, tot in Ecclesiis Euangelicis homines afflavit; ut qui de hoc negotio ex verbo Dei & communi vitâ judicare velit, intrepidè pronunciaturus sit, inter eos qui Christiani, Euangelici, Reformati, & membra Ecclesiæ dicuntur, longè plures esse qui pereant, quàm qui salventur. In sane de rebus divinis sensu & nudo assensu, in formulis & ceremoniis ferè acquiescimus : de abnegatione nostri, de crucifixione carnis & cupiditatum nostrarum parum aut nihil cogitamus..... Et tamen, si hæc à fide nostrâ absunt, non potest esse fides justificans. Hanc, quam dixi, præsumptionem, &c.*

(*) Arrêtons-nous un moment sur la *sainteté* de ces premiers déserteurs du Papisme; jugeons-en par ce qu'en ont

De Decimis Mosaïcis Commentariolus, ad Nobiliss. & magnif. Academiæ patriæ Curatores, pp. 9. Dédié le 25. fevrier 1618. C'est peu de chose, que cette Dissertation qui parut d'abord à la tête du Commen-

dit ceux qui les ont parfaitement connus, & n'écoutons aucun témoin que les Protestans puissent récuser : *Mundus ex hac doctrinâ* (Euangelicorum) *quotidie redditur deterior. Jam homines singuli septenis diabolis obsidentur, cùm antea unico tantùm diabolo obsessi fuissent. Diabolus jam catervatim in homines ingreditur, ut nunc in tam splendidâ Euangelii luce sint avariores, callidiores, injustiores, crudeliores, proterviores, multò denique deteriores, quàm priùs in Papatu fuerant.* (Lutherus, in Postillâ domesticâ, conc. 2. dominicæ 1. Adventûs.) *In exiguo illorum numero, qui sese ab Idololatris Papatûs subduxerunt, major pars plena est perfidiâ & dolis; præclarum quidem zelum simulant, si tamen intus excutias, reperies plenos esse fraudibus.* (Calvinus, ad Danielis cap. XI. v. 34.) *Vix eorum decimus quisque est, qui alio fine Euangelio* (novo) *nomen dederit, quàm ut solutiùs in omnem lasciviam difflueret.* (Idem ad 11. Pet. I. 2.) *Quòd si fateri veritatem velimus, tum hoc de nobis Euangelicis testari cogimur, magis quàm nos, scortationibus, usuris, circumventionibus fraudibusque deditos, in toto jam mundo nusquam inveniri.* (Andr. Musculus, libro de Novissimo Die.) Et plus bas : *Res ipsa loquitur, & nobis, licèt invitis, confessionem veritas extorquet, quòd jam pejores, irreligiosiores, ingratiores, infideliores, petulantiores homines, majoraque scelera & peccata in universo orbe, ne inter Turcas quidem, aut Judæos, aut Paganos inveniantur, quàm in iis locis, ubi verbum Dei quàm diligentissimè prædicatur.* Le même Auteur dit dans son livre *de Prophetiâ Christi* : *Iterum cogor dicere, quia verum est, contumaciores homines, in quorum animis omnes omnis virtutis & honestatis scintillæ sunt exstinctæ, & apud quos nihil jàm pro peccato habetur, nusquam nec apud Ethnicos, Judæos, Turcas inveniri, quàm inter Euangelicos, apud quos omninò vinculis solutus ac liber viget Diabolus. Utque paucis rem omnem eloquar, illud nunc est, eòque nostra Lutheranorum res rediit, ut siquis videre cupiat magnam turbam nebulonum, atheorum, usurariorum, & deceptorum, ei adeunda sit civitas aliqua, in quâ Euangelium prædicatur; ibi catervatim id genus hominum inveniet.*

taire de *Drusius*, sur Josué, les Juges, &c. *Franek. Freder. Heynsius*, 1618. 4°. Elle se retrouve dans les *Critici sacri* des deux éditions (dans la 1^e^, T. I. col. 1326--1329.)

Page 1. *Anti-Barbari Biblici liber I.* L'Auteur prétend que la barbarie qui vint fondre sur l'étude des livres sacrés dans le moyen âge, & qui duroit encore, venoit de sept différentes sources, c. d. de la persuasion où l'on étoit 1° que la Version des Septante avoit été inspirée. 2. que la Vulgate étoit entièrement exacte, autentique, &c. 3. que les textes originaux avoient été tellement corrompus par les hérètiques & les Juifs, qu'on ne pouvoit plus régler la croyance des fidèles sur ces textes. 4. que l'étude des langues Grecque & Hébraïque étoit dévenue inutile. 5. que les nouvelles versions Latines, par ex. celles de *Pagnin*, de *François Junius*, d'*Erasme*, de *Bèze*, l'Allemande *du B. Luthèr*, & la flamande qui n'en est qu'une copie, étoient si correctes, qu'il n'y falloit pas retoucher. 6. qu'on peut être Théologien sans lire l'Ecriture. 7. Que tout passage de l'Ecriture a deux sens, l'un littèral, & l'autre mystique : qu'il n'y a que la Théologie grossière qui s'occupe du prémier, mais que la Théologie secrète & spirituelle s'exerce sur le second : enfin qu'un même passage peut avoir un double sens littèral.

Page 174. *Anti-Barbarorum liber II.*, *quo recenſentur varii errores circa explicationem particularium S. Scripturæ locorum, qui ex ſeptem iſtis, quos libro ſuperiore diſcuſſimus, erroribus generalibus emanarunt.* Ce ſont des Remarques critiques ſur le Pentateuque.

Page 381. *Anti-Barbari Biblici liber III.* C'eſt la ſuite du livre précèdent; celui-ci roule ſur Joſué & les livres ſuivans, juſqu'aux Prophètes. Il n'y a qu'une note ſur l'Eccléſiaſtique, & il n'y en a point ſur les autres livres deutero-canoniques, que les Proteſtans traitent d'apocryphes.

Page 620. *Anti-Barbari Biblici pars II. liber IV.* Ce livre finit p. 756. par les Obſervations d'*Amama* ſur les Lamentations de Jérèmie. Après vient la table, qui eſt méthodique, & qui renferme quelques additions ſur tout l'Ouvrage, dans lequel l'Auteur a inſéré les pièces ſuivantes :

Reſponſio ad Excurſus eruditiſſimi viri D. Marini Marſenni, Theologi Pariſienſis, quâ defenditur Cenſura Vulgatæ Verſionis ad ſex priora capita Geneſeos ab ipſo oppugnata. p. 183--236. Cette Réponſe, qui eſt fort impolie, eſt adreſſée à *François Gomar* & à *André Rivet*, par une lettre du 27. décembre 1626.

De Nomine Tetragrammato Diſſertatio; cum Reſponſione ad argumenta Cl. viri D.

Nicolai Fulleri, Angli, quibus pro vulgatæ lectionis Jehovah certitudine disputavit. p. 293--353. Cette Dissertation se retrouve dans le *Decas Exercitationum Philologicarum de verâ pronuntiatione nominis Jehovah*, &c. publié par *Adr. Réland* en 1707. Voyez ci-devant *T. I. p. 17.*

Une Lettre p. 434---443. à *Théodore Saeckma*, fils d'un Conseiller de *Leuvarde*, où il attaque l'opinion de divers anciens & modernes, qui ont expliqué du Démon ce qui est dit du *Behemôth* & du *Léviathan* aux chapp. XL. & XLI. de Job. Dans le sens littèral *Behemôth* est visiblement l'Elèphant, & *Léviathan* paroit étre la Baleine. Dom *Calmet*, & le R. P. *Smits*, prétendent d'après *Bochart* que *Léviathan* est le Crocodile; ces Ecrivains n'ont peut-étre pas reflèchi que cet amphibie n'a point de langue. (*s*)

Ad celebrem illum locum Proverb. VIII. 22. Κύριος ἔκτισέ με. (Le Seigneur m'a créée) *Commentatiuncula; in quâ illud quoque ostenditur Cl. & celeberrimum virum D.*

(*s*) Il est parlé de celle du *Leviathan*, ob, XL. 20. Je n'ai pû découvrir aucun vestige de langue dans un Crocodile séché, que je vis à *Louvain* en septembre 1764. M. *de Maillet*, Consul de France au Caire, qui avoit vû & examiné plusieurs de ces animaux en vie, dit expressément dans sa *Descr. de l'Egypte* (édit. de *la Haye*, 1740. T. II. p. 129.) » Le Crocodile n'a point de langue, & ne mâche » point, parce que ses dents entrent les unes dans les au» tres: mais il avale sa proye, & lorsqu'il ne peut avaler » un homme entier, il le déchire avec ses pattes. »
» . .

Joh. Drusium p. m. Arianæ impietati non favisse. p. 570--587.

Ad locum Gen. XVII. 14. Sur le précepte de la Circoncision. p. 605--613.

Ad locum Psalmi I. vers. 5. (Ideo non resurgent, &c.) p. 614--619. *Amama* y prétend uniquement que David Kimchi, en expliquant ce passage, n'a pas nié la résurrection des méchans.

Il y a de l'érudition dans tout l'*Anti-Barbarus* : mais l'Auteur y manque le plus souvent son but, & montre partout peu de jugement & de logique. (*t*) Il avoit dessein d'y joindre encore deux livres, qu'il n'eut pas le tems de composer.

16. *Notæ posthumæ in libros historicos Veteris Testamenti* (Josue, Judic., Ruth, Sam., Reg., Paral., Esther,) *item in Psalmos, Proverbia, & Ecclesiasten.* Dans les *Critici sacri* de la 2e édition, & dans le Supplément de *Francfort.* Ces *Notes* sont de la même nature que celles qui composent les trois derniers livres de l'*Anti-Barbarus*; & ne sont apparemment autre chose, que ce qu'*Amama* préparoit pour une 2de édition de cet Ouvrage.

☞ *Prélimin. de ses Ouvrages. Niceron*, *XXXIV.* 238--245. *Vriemoet*, 166--179.

(*t*) Voyez *Simon*, *Hist. Critiq. du V. Test.*, édit. de 1680., p. 531. 532.

Nicolas Amama,

TRoisième fils du précèdent, naquit à *Franequer* l'an 1628., & fit apparemment tout le cours de ses études en cette ville ; il eut pour maitre en Philosophie dès l'an 1645. *Jean Phocylidès*, dont il sera parlé ailleurs, & ayant goûté sa manière libre de philosopher, sans se laisser tyranniser par Aristote, il la réduisit en pratique dans des leçons particulières, qu'il fit depuis sur les différentes parties de la Philosophie. Cette liberté, & quelques raisons d'un autre genre lui suscitèrent de mauvaises affaires de la part de l'Academie, & l'empêchèrent d'y parvenir à aucun poste. (*a*) Il n'avoit qu'environ 28. ans, lorsque la mort l'enleva en 1656. Nous avons de lui

1. *Dissertationum Marinarum decas ; in quâ præter Marina problemata, varia passim fundamentalia, è solidioris Philosophiæ principiis deducta, dogmata discutiuntur. Franeq. Idzardus Alberti*, 1651. 8°. pp. 600. Ces Dissertations montrent beaucoup de lecture ; l'Auteur sans s'attacher à la nouvelle Philosophie, s'y éloigne fort souvent de l'ancienne : il n'y a pas jusqu'à

(*a*) M. *Foppens* (p. 899.) le fait Professeur en Droit à *Franequer* ; c'est un fait qu'il a déviné.

l'orthographe Latine, qu'il n'ait innovée. La dédicace eſt adreſſée aux Etats de Friſe, qui avoient fait des gratifications conſidérables à nôtre Auteur, à ſon frère, à ſon neveu, & à ſa mère, à qui ils les continuèrent juſqu'à la mort de cette femme, arrivée le 6. février 1662.

2. Il a publié, & achevé le *Phyſica vetus & nova* de *Phocylidès*, qui n'avoit pû mettre la dernière main à cet ouvrage: *Franeq.* 1651. 12°.

☞ *Vriemoet*, 172. 173. 176. 177., *& in Add.*, *p.* 4.

Burchard Lingen

ÉTOIT de *Swolles*, ville de l'Over-Yſſel, où il nâquit de parens opulens en 1662. Sorti des baſſes-claſſes, il fit ſa Philoſophie à *Cologne*, remporta la prémière place de ſon Collège, & prit le grade de Maître-ès-Arts. Quoi qu'alors unique héritier de ſa famille, cette conſidèration ne l'empêcha pas de quitter le monde, & d'entrer dans la Compagnie de Jéſus en 1680. Ayant fini ſes études au Collège des Trois-Couronnes, il y enſeigna deux cours de Philoſophie, & ſe fit enſuite recevoir Docteur en Théologie. On le chargea de profeſſer cette

ſcience à *Trèves*, & à *Cologne*, ce qu'il fit l'eſpace de quatorze ans. Etudiant dans ſon cabinet le 18. avril 1713., ſans s'être apperçu d'aucune incommodité, il ſe ſentit tout-a-coup frappé d'une attaque d'apoplexie, qui le conduiſit au tombeau le 22. du même mois au Collège de *Cologne*. Il mourut dans les ſentimens les plus édifians, & fut fort regretté de tous ceux qu'il avoit charmés par ſa candeur, par ſon air modeſte, & par ſa gravité mêlée de la plus grande douceur. On a de ce Père :

Medulla tripartitæ Philoſophiæ, veteris ac novæ. Colon. Petrus Theodorus Hilden, 1699, pp. 1047. C'eſt ainſi que le P. *Hartzheim* déſigne ce livre; j'en ai vû une 2^e^ *édition* (*a*) ſous ce titre : *Curſus Philoſophicus R. P. Burch. Lingen..... Annus primus, ſive Logica. Editio altera. Colon. Agripp. Joann. Wilhelm. Odendall*, 1705. 12°. pp. 296. —— *Annus ſecundus, ſive Phyſica generalis. Editio altera. Ibid. Idem*, 1705. 12°. pp. 416. —— *Annus tertius, ſive Phyſica particularis & Metaphyſica. Editio altera. Ibid. Idem*, 1705. 12°. pp. 335. C'eſt du Péripatètiſme tout pur, & ce qui s'y trouve de la *nouvelle* Phi-

(*a*) Où l'Approbation du P. Provincial eſt datée du 1. janvier 1699., & adreſſée à *Jean-Guillaume Odendall*, avec permiſſion d'imprimer l'Ouvrage pour cette fois ſeulement. Ce qui me fait douter ſi le P. *Hartzheim* a bien déſigné la 1. édition.

losophie, ne contient que du Péripatètisme moderne. La *Physique spéciale* n'y offre rien de plus curieux, ni de plus intèressant que tout le reste.

L'Auteur avoit encore préparé un *Cours de Théologie Scholastique*, que sa mort l'empêcha de publier. Le P. *Hartzheim* témoigne que l'Ouvrage étoit écrit d'une manière aisée, élègante & savante : il faut donc que le P. *Lingen* ait changé de stile depuis l'impression de sa Philosophie, dont la dédicace même n'est pas fort Latine.

☞ *Hartzheim*, *p.* 42.

Guillaume Bosman,

NÉGOCIANT Hollandois, vivoit à la fin du siècle dernier, & au commencement de celui-ci. Il n'y avoit pas longtems qu'il avoit été *Conseiller & premier Marchand* dans le Chateau de *S. George d'Elmina*, & Sous-Commandeur de la Côte d'Or dans la Guinée, lorsqu'il donna au public un

Voyage de Guinée, contenant une description nouvelle & très-exacte de cette Côte, où l'on trouve & où l'on trafique l'or, les dents d'Elèphans, & les Esclaves : de ses pays, Royaumes, & Républiques : des mœurs des habitans, de leur Religion, gouvernement,

administration de la justice, de leurs guerres, mariages, sépultures, &c. Comme aussi de la nature & qualité du terroir, des arbres fruitiers & sauvages, de divers animaux tant domestiques que sauvages, des bêtes à quatre pieds, des reptiles, des oiseaux, des poissons, & de plusieurs autres choses rares, inconnues jusqu'à présent aux Européens.... Enrichie d'un grand nombre de figures. Utrecht, Ant. Schouten, 1705. 12°. pp. 520. It. traduite en flamand. (*a*) *Amst.* 1709. 4°. On n'avoit avant cet Ouvrage aucune description exacte de la Côte d'Or, qui fait partie de la Guinée, & que l'Auteur divise en onze *pays*, qui sont *Axim*, *Ante*, *Adom*, *Jabi*, *Communi*, *Fetu*, *Saboë*, *Fantin*, *Acron*, *Agonna*, & *Aquamboë*. Ces pays ne s'étendent tous ensemble qu'environ 60. lieues en longueur; les Hollandois y ont dix ou douze forts, dont les plus connus sont le Chateau de *S. George d'Elmina*, qui est le plus beau, & le plus fort de toute la Côte, (*b*) & celui de *Crevecœur*, où il se fait un bon négoce : les Anglois, les Danois, & les Prussiens y ont aussi quelques forts. Toutes ces places sont autant de marchés, où les Nègres, qui habitent

(*a*) *Naaukeurige beschryvinge van de Guinese Goud-Cust, en de Slaven handel : nevens alle dessels landen Koninkryken, enz. door Willem Bosman.*

(*b*) Ils l'ont pris sur les Portugais en 1638.

plus avant dans les terres, apportent de l'or, qu'ils cherchent dans les montagnes, dans les rivières, & sur le bord de la mer, & qu'ils échangent contre des denrées d'Europe. Cet or est de deux espèces: *l'or en poudre*, qui est aussi fin que la farine, & le plus estimé: & *l'or de mine*, qui consiste en morceaux, dont les uns ont à peine la pésanteur d'un liard, & d'autres valent jusqu'à 200. ou 300. florins. Les Européens du tems de l'Auteur en emportoient tous les ans 7000. marcs, dont 1500. pour les Hollandois, & autant pour les vaisseaux Zélandois non privilègiés. La Relation de *Bosman* est renfermée en vingt Lettres: on y en a joint deux autres, écrites en 1701. & 1702. par des Capitaines de vaisseaux, & qui ne sont pas moins amusantes. On trouve dans le total une infinité de remarques sur les plantes & sur les animaux du pays, de même que sur les moeurs des Nègres, qui y sont peints comme extrèmement fourbes, voleurs, paresseux, & adonnés au luxe. Sur leur Religion on nous dit que les uns attribuent la création de l'homme à une grosse araignée, & les autres à Dieu: que ces derniers prétendent que Dieu ayant créé tout-à-la fois des hommes noirs & des blancs, il leur demanda ce qu'ils aimoient le mieux, ou de possèder l'or, ou de savoir lire & écrire: & que comme c'étoit

aux noirs à choisir, ils prirent l'or, & laissèrent aux blancs la connoissance des Lettres : Dieu irrité de leur convoitise, ratifia leur choix, mais en même tems il les condamna à être éternellement les esclaves des blancs. Il me semble que cette doctrine n'est pas bien ancienne parmi les Nègres, & que l'idée ne leur en est venue, que depuis que les Européens se sont établis chez eux. On voit dans la Relation plusieurs petites guerres qu'ils ont eues ensemble.

☞ *Voyez cette Relation.*

Jules à Beyma,

NAQUIT vers 1539. à *Dokkom* en Frise de *Jean à Beyma*, qui fut bourguemaitre de cette ville en 1560. 62. & 64., (*a*) & de *Marie N.* Quand il fut en age d'étudier, on l'envoya au Collège de *Groningue*, où il fit ses humanités sous la conduite du Recteur *Regner Prædinius*, dont je parlerai ailleurs. Delà il vint à *Louvain*, où il étudia quelque tems en Droit; ensuite il passa en France, & se fit recevoir Licencié en cette faculté l'an 1564. De retour en Frise, il prit rang parmi

(*a*) Et qui étoit fils de *Jucke Beyma*, mort avant le 21 octobre de l'an 1564. ou 1565.

parmi les Avocats de *Leuvarde* : mais il n'y demeura que jusqu'en 1567., que *Suffride à Beyma*, apparemment son parent, fut arrêté pour cause de Religion : ou du moins jusqu'en 1568., qu'on ne permit plus aux Huguenots de faire aucune fonction dans le pays.. C'est que *Beyma* s'étoit déja déclaré en faveur des Protestans. Ainsi obligé d'abandonner sa patrie, il passa à *Wittenberg*, où il fit des leçons sur la Jurisprudence pendant dix ans. Après cela il revint en Frise, & le 20. juillet 1580. il obtint à *Leyde* une place de Professeur Extraordinaire en Droit, qui fut changée en Profession Ordinaire le 21. août 1582. L'ayant remplie plus de quinze ans à la satisfaction des Curateurs, qui augmentèrent ses gages à deux ou trois reprises, il fut appellé à *Franequer*, pour un emploi semblable. (*b*) Ce fut le 3. avril 1596. que ce dernier poste lui fut offert : *Beyma* obtint son congé le lendemain, & partit pour la Frise le onze mai. Ceux de *Leide*, sur le conseil de *Bronchorst*, voulurent le ravoir au commencement de l'année suivante : mais il ne voulut plus quitter sa patrie ; cependant vers la fin de mars de la même année, il abandonna sa Chaire de Droit

(*b*) *Henri Schotanus*, dont j'ai parlé ailleurs, y enseignoit seul le Droit dépuis onze ans.

pour une place de Conseiller au Conseil suprême de Frise. il ne jouit qu'environ 14. mois & demi de cet emploi, étant mort à *Leuvarde* le 15. juin 1598. dans sa 59e année. Il avoit fait le tour des principales Religions qui dominoient dans son siècle, ayant d'abord été Catholique, puis Luthèrien, & enfin Calviniste. Quelqu'un de ce dernier parti fit pour lui l'inscription suivante, qui a été gravée sur son tombeau :

Julius à Beyma Juris consultus & æqui,
Ob Christi nomen pulsus in exilium.
Inde procul patriâ celebris Viteberga docentem
Audiit, & dictis obstupefacta stetit.
Audiit & Leida, & decorata Franequera, & ipsa
Frisia doctoris vocibus obstupuit.
Tandem Judicio summo præfectus, honore
Magno jus patriæ dixit, & occubuit.
Obiit Leovardiæ an. 1598. junii 15.

Beyma avoit pris le bonnet de Docteur à *Leyde* en 1595., & avoit été Recteur de cette Université en 1589. & 90., & *Ancien* de l'Eglise de la même ville au moins dépuis 1593. Il avoit reçu auparavant le titre de *Comte Palatin* suivant l'usage des Allemands. Il s'étoit marié en 1582. avec *Maykje van Gadema*, qui lui laissa une fille & deux fils, dont le prémier, *Jean à Beyma*, fut Avocat & Bourguemaitre à *Leuvarde*, & Député des Etats

de Frise : *Lambert à Beyma*, le cadet, prit ses grades à *Orléans* en 1615., fut fait bailli du Dongeradeel Oriental en 1619., Secrètaire des Etats de Frise en 1625., Conseiller de la Chambre des Comptes de la même province en 1652., & l'année suivante Conseiller de l'Amirauté à *Harlingue*; il mourut en 1658., laissant un fils dont la postèrité subsiste avec honneur. Nous avons de *Jules à Beyma* :

1. *Commentaria in varios titulos Juris : item Tractatus singulares de Morâ, de Usurâ, de eo quod interest, de pœnali stipulatione, & de Dividuis & individuis. Leovard. Claudius Fontanus*, 1645. 4°.

2. *Julii à Beyma*, *JCti*, *Comit. Palat. Cæsar. Majest.*, *& Consiliarii in supremâ Curiâ Frisiæ*, *Commentaria in titulum de de Verborum significat.*, *&* (pag. 241.) *de diversis Regulis Juris antiqui. Ejusdem Tractatus* (pag. 405.) *de moderamine inculpatæ tutelæ*, *&* (p. 439--448.) *de Legitimâ. Leovard. Claudius Fontanus*, 1649. 8°.

3. *Disputationes Juridicæ. Franeq. Ægid. Radæus*, 1598. 4°. *Beyma* n'est pas le seul Auteur de ces Thèses, ou Dissertations : *Henri Schotanus* y eût sa part. L'union de ces deux collègues est une chose très-louable, & qui peut passer pour un phénomène. Voici ce qu'en dit *Ulric*

Huberus : (*c*) *Cum Schotano gravitate morum, præstantiâ ingenii, & adsiduitate laborum, summâ contentione, sed absque simultate certavit* (Julius à Beyma ;) *cujus rei habetur argumentum, quòd juventutem publicis disputationibus pariter exercuerunt, quarum Volumen sociatis laboribus, non magis in doctrinæ quàm concordiæ testimonium, publicaverunt.*

4. *Methodicus Commentarius in Jus civile.* (Sweert.)

5. *Methodicus Commentarius in Institutiones Juris Imperatoris Justiniani.* (Acad. Leyd., Sweert., Val. Andr.)

6. *Tractatus methodicus in universam materiam Contractuum.* (Iidem.)

7. *De pignoribus, usuris, fructibus, & Morâ.* (Val. And.)

☞ *Academ. Leydensis*, *p.* 87. 88. avec le portrait de l'Auteur. *Sweertius*, 497. *Val. André*, 598. *Vriemoet*, 86--92.

(*c*) *Auspic. Domest.*, *Orat. VI. pag.* 210.

Bernard Beyema,

QUE *MARTIN SOERMANS* a confondu mal-à-propos avec l'Auteur qui précède, étoit ou natif, ou du moins originaire de Frise, comme son surnom le prouve suffisamment. Il paroit qu'il naquit avant le milieu du XVI. siècle. S'é-

tant fait quelque réputation dans les belles-lettres il fut nommé Recteur du Collège de *la Haye*, au plus tard en 1585., & conserva ce poste jusques vers 1590., qu'il eût pour successeur *Volcard van Westervolt*, dont j'ai parlé ailleurs. On a de *Bern. Beyema* :

Une *Explication du Cantique de Salomon*. En Flamand. (*a*) *La Haye*, 1619. 12°. Et peut-être d'autres ouvrages, qui ne sont point venus à ma connoissance.

☞ *Meursii Athenæ Bat.* 192. *Soermans Academisch. Regifter*, 1704. *in*-8. *p*. 46.

(*a*) *Uytlegginghe over het Hooghe-Liedt Salomons, door Bern. Beyema.*

Melchior van Niepe, OU *Neipius*,

ÉTOIT natif de *Breden*, village de Flandre du ressort du *Franc* de *Bruges*, & dévint Curé de ce lieu. On voit par ses *Proverbes*, qu'il s'étoit exercé dans la Littèrature Grecque & Latine, & qu'il avoit fait une étude particulière des livres sacrés. Ce qu'il dit de *Stanislas Hosius*, & de *Paul Léopard*, (*a*) prouve qu'il écrivoit vers l'an 1560. *Valère André* croit qu'il fut disciple de ce dernier,

(*a*) Adagio XLV.

& n'allègue en preuve qu'un paſſage, (*b*) qui montre ſeulement que *Léopard* & *Neipius* étoient amis. Nous avons de celui-ci :

Adagia aliquot.... nunquam antehac edita. A la ſuite des *Adages* d'*Eraſme*, de l'édition de *Paris*, 1571. *fol.* It. dans les Editions ſuivantes, en particulier dans celle de *Génève* chez *Pierre Aubert*, 1612. *fol.* col. 1555--1574. It. dans un Recueil de Proverbes, publié par *Victor Giſelin*, & imprimé chez *Plantin*, *in-12°*. Ceux de *Neipius* ſont au nombre de ſoixante-cinq ; l'Auteur en donne des explications aſſez étendues, & montre en même tems l'uſage qu'on en peut faire.

☞ Voyez ces *Adages*, & *Val. André*, 670.

(*b*) Adagio XLIX. *Caſtigationem ſuperioris verſûs.... debemus Paulo Leopardo, quo non alium habet Flandria noſtra, ingeniorum ferax, vel humaniorem, vel doctiorem.*

Jean de Montreuïl, ou *Johannes de Monſterolio*.

TIROIT ſon nom de la petite ville de *Montreuïl* en Picardie, à quatre lieues de *Heſdin* en Artois. Il naquit vers l'an 1361., fit d'aſſez bonnes études pour le tems, & ſe rendit paſſablement habile dans les belles-lettres, & dans la Théologie. Ses maitres furent *Jean Flameng*

(*Flammingi*,) *Jean le Veneur* ou *Venatoris*, *Pierre Manhac*, & *Gontier Col*, ou *Colli*; ces deux derniers furent Secrètaires des Finances de *Charles VI.*, Roi de France, qui monta ſur le trône en 1380. *Jean de Montreuïl*, qui dès l'age de 12. ans ou environ, avoit été mis auprès du Roi *Charles V.*, fut lui-même revêtu d'une pareille charge, mais ce ne fut qu'après avoir été ſucceſſivement Secrètaire du Dauphin, & du Duc de Bourgogne. Le Roi ſon maitre le chargea de diverſes négociations importantes à la Cour du Pape *Urbain VI.* & de ſes ſucceſſeurs, de même qu'auprès de l'Empereur *Venceſlas*, auprès de *Robert*, Roi des Romains, des Rois d'Angleterre *Richard II.* & *Henri IV.*, des Rois d'Ecoſſe *Robert II.* & *III.*, & vers diffèrens Etats. On peut bien juger qu'un Eccléſiaſtique employé de la ſorte, ne pouvoit manquer de bénèfices, dans un tems, où l'on ne faiſoit point de ſcrupule d'en accumuler. *Jean de Montreuïl* en eut pluſieurs, dont je ne connois diſtinctement que la Prévôté de *S. Pierre de Lille*, (*a*) qu'il poſſèda pacifiquement, quoi qu'une des lettres imprimées à la ſuite des ſiennes, nous apprène que ſes confrères de *Lille* ne furent pas tout-à-fait contens de lui. Il étoit dans ſa

(*a*) M. *Foppens* (p. 698.) dit qu'il fut Chanoine de N. D. de *Paris*. Où à-t'il pris cela?

63e année, & il jouïssoit d'une santé, qui n'avoit jamais été altèrée par aucune maladie, lorsqu'il fut tué par des partisans de *Jean*, Duc de Bourgogne, dans une émeute populaire arrivée à *Paris* au mois de juin 1418. *Jean de Montreuïl* avoit passé presque toute sa vie à la Cour : ses principaux amis furent le célèbre *Nicolas de Clamenges*, son Confrère au Chapitre de *Lille*, à qui il procura la Chantrerie de la Cathedrale de *Bayeux* : l'illustre *Jean Gerson*, à qui il envoyoit ses lettres pour les revoir : *Gontier Col*, Secrètaire émèrite de *Charles VI.* : & *Muret*, habile Poëte & Orateur de ce tems-là, mais fort inferieur à un autre *Muret*, qui se fit admirer en France & en Italie après le milieu du XVI. siècle. Les PP. *Martène* & *Durand* ont publié dans leur *Collectio amplissima*, *Paris.* 1724. *fol.* T. II. col. 1310—1465.

1. *Epistolæ* (76.) *selectæ Joh. de Monsterolio, Præpositi Insulensis; ex duobus Mss. codicibus, uno Reginæ Sueciæ, altero illustrissimi Domini Chauvelin, in supremo Parisiensi Senatu Præsidis.* Ces Lettres, écrites d'une latinité médiocre, roulent sur des affaires publiques & particulieres, & sur quelques sujets de Littèrature & de Philosophie. Il y en a une fort longue à *Charles VI.*, qui ne renferme qu'un long tissu d'injures & de calomnies contre l'Empereur *Si-*

gismond, & qui donne de ce Prince une idée toute contraire à celle sous laquelle il a été représenté par tous les historiens du tems. On en voit trois autres (*col.* 1419--1422.) à des Anonymes en faveur de *Jean de Meung*, & de son *Roman de la Rose*, qu'il appelle *Opus profundum & memoriæ percelebris. Jean Gerson* avoit écrit contre ce Poëme, & l'avoit attaqué du côté des mœurs, qui en effet n'y sont guères respectées. Les Continuateurs de *Moreri* (*éd. de* 1760. *T. VII. p.* 516.) dévinent, lorsqu'ils disent que notre Auteur prend *contre ce grand homme* la défense de ce Roman. Il n'est fait aucune mention de *Gerson* dans les lettres dont je parle, & il ne s'y trouve que du verbiage, qui ne sert de rien au but que se propose *Jean de Montreuil*.

α. *Traicté auquel est contenue l'occasion ou couleur pour laquelle le feu Roy Edouard d'Angleterre se disoit avoir droict à la Couronne de France. Etienne Pâquier* a vû ce Traité. (*b*) L'Auteur en fit lui même un Abrègé en Latin, qui se trouve dans la Bibliothèque du Roi de France, & dont le titre est conçu en ces termes : *In hoc parvo Tractatu continentur occasio-*

(*b*) » Auquel, dit-il, sont discourues amplement les rai» sons, qui sont à l'avantage tant de l'un que de l'autre » party. » *Recherches de la France, édit. de* 1596., *feuillets* 88. 89.

nes, seu colores, quibus Rex quondam Eduardus Anglie, pretendebat habere jus ad Coronam Francie : ac Responsiones super illis, cum ostensione injustitie Anglicorum, tam super principali, quàm super accessorio guerre ac bellorum exinde obortorum. Dans cet Abrègé, divisé en 13. chapitres, *Jean de Montreuïl* entreprend de prouver que les Rois d'Angleterre n'ont jamais eu de légitimes prétentions sur la Couronne de France, que *Charles V.* ne renonça jamais à la souveraineté du Duché d'Aquitaine, & que les Anglois violèrent les prémiers les traités de Brétigny, & de Calais. En effèt, à la St André de l'an 1361., le Roi T. C. envoya à *Bruges*, comme on en étoit convenu, des personnes chargées de sa renonciation, & de celle son fils, à la souveraineté susdite : les Anglois n'y parurent point : & les François, après avoir mis le Roi *Edouard III.* en possession des villes, & des pays qu'ils devoient lui livrer, se virent contraints d'employer la force pour le recouvrement des places que leurs ennemis s'étoient engagés de vuider. Ce qui démontre la fausseté des conséquences que M. *Rapin Thoyras* a tirées (*c*) des traités de 1360. contre la bonne foi de *Charles V.*

Quelques-uns attribuent à *Jean de Mon-*

(*c*) *Hist. d'Angleterre : la Haye* (Paris) 1749. *T. III.* 241. 242.

treuïl le second livre de la *Chronique Martinienne*, dont je parlerai à l'article de *Robert Gaguin*.

☞ *Voyez ses Lettres, & la Préface des Editeurs. La Croix du Maine*, 250. *Ecrit de M. l'Abbé Sallier dans les Mém. de l'Acad. des Inscript. T. XVII.* 339--352. *Le Moreri de* 1760. *T. VII.* 671. 672. (On y lit que *Jean de Montreuïl* fut tué en 1418., & composa son Traité contre les Anglois en 1420. Cette dernière date est prise de M. *Sallier.*)

Jean de Clare, ou *Claeren*, ou *Joannes Clarius*,

ÉTOIT DE *Tongres*, où il naquit en 1547. Il vint fort jeune à *Louvain*, où il fit apparemment une partie de ses humanités : il y étudia depuis en Philosophie au collège du *Porc*, & il eut le vingtième rang à la promotion générale des Arts en 1569. Quelque tems après, il régenta les belles-lettres dans le même collège, & il obtint au moyen des privilèges de la Faculté des Arts un Canonicat de S. Denis (*a*) de *Liège*, puis en 1585. un autre à S. Pierre de *Lille*. En 1571. on lui confia la direction de la Maison de *Standonck*, d'où il passa en octobre 1578. au collège de *Ste Anne* : il

(*a*) Et non pas de *Ste Croix*, comme le dit M. *Foppens*.

gouverna celui-ci jusqu'en 1591., qu'il fut fait Président du *Grand-Collège*. Enfin le Prince *Ernest de Bavière*, Evêque de *Liège*, ayant érigé à *Louvain* un second Séminaire pour son diocèse, y mit *Clarius* pour Président vers la fin de 1605. Notre Auteur étoit encore simple bachelier en Théologie le 4. juin 1576. : (*b*) il prit le bonnet de Docteur le 29. août 1584. Neuf ans après il fut fait Professeur Royal, & en cette qualité il expliqua le Maitre des sentences jusqu'en 1596., qu'on substitua à cet Auteur la Somme de S. Thomas. *Clarius* fit des leçons sur ce dernier l'espace de quinze ans, & mourut au Séminaire de *Liège* à *Louvain* le 22. août 1611. agé de 63. ans, laissant deux bourses pour des étudians de cette maison. Le Cardinal *André d'Autriche*, Gouverneur des Pays-Bas, l'avoit pourvû de la Prévôté d'*Hilverenbeeck* dans la Campine après la mort du Docteur *Stapleton*, arrivée le 12. octobre 1598. : il étoit de la Régence de la Faculté de Théologie, & il avoit été deux fois élu Recteur de l'Université en 1593. Son corps repose dans le chœur de S. Pierre, où il étoit Chanoine du prémier rang en vertu de sa profession, & l'on

(*b*) Un Acte que j'ai vû en bonne forme, porte qu'il se défit ce jour-là d'une Chapellenie qu'il possèdoit dans la Collègiale de S. Jean de *Liège*.

y voit fon tombeau proche l'entrée à gauche avec cette infcription :

Ex. Dominus ac M. nofter Joannes Clarius, Tungrenfis, hujus ædis Canonicus, H. S. E., *qui Scholafticam Theologiam, non minori cum laude quàm fructu, annos prope* XX. *profeffus, pauperibus ex affe fcriptis hæredibus, in fe conftanter parcus, ut in eos effet effufus, verè clarus deceffit. V. annos* LXIII. *Ob. anno* CIↃ. IↃC. XI. *menfis augufti die* XXII.

Jean Clarius entendoit les belles-lettres, & la Théologie, & il excelloit dans l'art de gouverner la jeuneffe. (*c*) On a de lui

1. *Ode in Guilielmum à Naffau, Regis Catholici vafallum perduellem, & Ecclefiæ Chrifti hoftem. Montibus Hannon. Rutg. Velpius*, 1581. 12°. En vers ïambiques dimètres.

2. *Satyra in Guilielmum à Naffau. Auctore J. C. Proverb. 12. Confilia impiorum fraudulenta.* M. D. LXXXIIII. 12°. pp. 11. fans nom de ville ni d'Imprimeur, quoique *Valère André* dife que l'impreffion s'en eft faite à *Louvain*. L'Auteur y rap-

(*c*) *Jufte-Lipfe* écrivit au Prince *Erneft de Bavière* le 23. avril 1605. : *Jam nunc cum R. & Ex. Joanne Clario egi de præfecturâ ejus Collegii* (Leodienfis) *fufcipiendâ : quem virum bono judicio & confilio Celf. tua elegit & vocavit ad hoc munus, præter doctrinam rariorem, etiam peritum & ufu factum ad gubernandum, & qui auctoritate folâ continere poffit juventutem.*

pellé la pièce précèdente, lorsqu'il apostrophe ainsi le Prince d'Orange : (d)

Aut quam salutem Legia
Auctore te speraverit ?
Eamne, quam provinciis
Dolet propinquis redditam ?
Ut impotenti audaciâ
Sacra & prophana proteras;
Et te tyrannum libera
Gens sempiternum perferat ?
Sed ista pridem crimina
Fixere telo vindice
Iambi minaces, queis tuam
Rabiem citati pressimus.

C'est là tout ce qui s'est publié des écrits de *Clarius*, à moins qu'on n'y joigne une Epigramme, qu'il a mise à la tête du *Natales Sanctorum Belgii* de *Jean Molanus*. Il a laissé en Ms.

α. Commentaria in 3. partem Summæ D. Thomæ, de Ecclesiæ Sacramentis, qui méritoient autant l'impression, que d'autres ouvrages de la même nature, auxquels on a fait cet honneur. J'ai vû celui-ci chez les Chanoines-Réguliers de S. Martin de *Louvain* en deux vol. *in-fol.* J'en ai vû aussi quelques parties au collège de *Malines*, & au collège de *S. Michel.* Enfin j'ai vû

(d) Qui vouloit empêcher le Prince *Ernest* de parvenir à la Principauté de *Liège.* Il avoit déja menacé les Liègeois en 1568. Son frère *Louïs* avoit voulu les gagner par des promesses en 1574. L'un & l'autre perdirent leurs peines.

dans celui de *Malderus* :

β. *Commentarius Joan. Clarii in Euangelium secundùm Joannem. In-4°.*

C'eſt *Clarius* qui a ſoigné l'édition du Traité de *Jean de Lens*, ſon collègue, *de Fide, Spe, & Charitate.*

☞ *Sweertius*, 412. *Val. André*, *Biblioth.* 483. & *Faſt.* 54. 128. 271. 288. 311. & 320. *Fopp.* 616. 617. *Archives de la ville*, & *Regîtres de divers collèges de Louvain.*

Dominique van den Boom, ou *Dominicus ab Arbore*,

ETOIT d'*Anvers*, où il naquit avant la fin du XVI. ſiècle. Il prit dans cette ville l'habit des FF. Prêcheurs, fut dans la ſuite Sous-Prieur de ſon couvent, & y mourut le 2. mars 1640. Ce Père s'étoit appliqué avec beaucoup de zèle à avancer la dévotion du Roſaire : il étoit Licencié en Théologie, & avoit vû la Terre-Sainte. On a de lui une

Courte explication de la Confrèrie du Roſaire. En flamand. (*a*) *Anvers*, *Veuve Corn. Verſchueren*, 1617. 16°. It. *Bruges*, *Nicolas Breyghel*, 1626. 16°. It. *Ypres*, *Jean Bellet*, 1630. 16°.

☞ *De Jonghe*, 229. *Echard*, *II.* 522.

(*a*) *Corte Verclaringhe van het Broederſchap des H. Rooſencrants.*

Alard Auletius,

ÉTOIT de *Leuvarde*, ou, selon quelques-uns, de *Dokkom* en Frise, où il naquit de parens peu riches en 1545. Il fit son cours d'humanités dans la prémière de ces villes, troûvant de quoi subsister en faisant l'office de Portier (*a*) du Collège. Après douze ans de séjour à *Leuvarde*, il se fit Précepteur de quelques jeunes Gentilshommes, avec qui il voyagea en diffèrens pays, & prit quelque part le titre de Docteur en Médecine. De retour en Frise, il y obtint le Rectorat du Collège de *Dokkom*. Dépuis il fut appellé à *Franequer* pour y étre Professeur en Médecine. On le fit Recteur de cette Université en 1590. Il mourut agé d'environ 60. ans le 21. janvier 1606., sans que je sache s'il laissa des enfans de son mariage avec *Angèlique Cremers*, ou *Cramers*. On ne connoit de sa façon qu'un écrit, intitulé:

Monitio ad illustr. & amplissimos Ordines Frisiæ de reformandâ Praxi Medicâ. Franeq. Ægid. Radæus, 1603. 4°. Le moyen le plus court & le plus efficace pour réformer la pratique de la Médecine, comme

(*a*) Ou de ce qu'on voudra entendre par le mot de *Claviger*.

me celle de toutes les autres ſciences ; c'eſt d'avantager ceux qui y ont acquis le plus de capacité.

☞ *Vriemoët*, 70---72.

Lollius Adama,

NÉ EN FRISE vers 1544., fit ſes baſſes-claſſes au Collège de *Groningue*, dit *de S. Martin*, où il eut pour Régens *Regner Prædinius*, célèbre Humaniſte, qui mourut en 1558., & *Nicolas N.* ſon ſucceſſeur. On ne ſait où il continua ſes études : mais il eſt ſûr qu'il parvint depuis au Rectorat du Collège de *Dordrecht*; & ce fut apparemment dans le tems qu'il exerçoit cette fonction, qu'il embraſſa la Religion Calviniſte. On le tira de *Dordrecht* en 1585. lors de la fondation de l'Univerſité de *Franequer*, & il fut l'un des ſept Profeſſeurs qu'on y introduiſit ſolemnellement le 29. juillet de cette année. *Adama* fut chargé d'y enſeigner la Philoſophie, & il le fit ſeul juſques vers la fin de 1602., qu'on lui aſſocia *Henri de Veno*. (*a*) *Petreïus Tiara*, Profeſſeur en

(*a*) *Vriemoet*, 115. *De Veno* fut fait Profeſſeur de Phyſique & de Morale : Il paroit que depuis lors *Adama* n'enſeigna plus que la Logique. Dans ſes Thèſes imprimées en 1606., il ſe qualifie ſimplement *Profeſſor Logices*.

langue Grecque, étant venu à mourir le 9. février 1586., on croit qu'*Adama* suppléa pour lui jusqu'en 1589., que *Jean Arcerius* vint prendre la place de *Tiara.* Nôtre Auteur fut élu Recteur de *Franequer* en 1591., & cet honneur lui fut réïtéré en 1599. & en 1607. Il alla prendre, je ne sais dans quelle vûe, le bonnet de Docteur en l'un & l'autre Droit à *Leyde* en 1592., (*b*) & il mourut agé de 64. ans en 1609. On a de lui :

1. *Disputationes Logicæ.* Imprimées à *Franequer* en différens tems, de même que les suivantes.

2. *Disputationes Metaphysicæ.*

3. *Disputationes Physicæ.*

4. *Oratio in obitum.... Henrici Schotani, J. C.* ..... *Franeq.* 1605. 4°.

5. *Oratio in obitum... Alardi Auletii..... Cui accedit ejusdem* (L. Adamæ) *Collatio cum Johanne Arcerio, & Henrico Schotanto. Franeq.* 1606. 4°. J'ai parlé tantôt d'*Auletius*, & ailleurs de *H. Schotanus.* Je ne sais si les harangues suivantes sont imprimées.

α. *Oratio in obitum nobilissimi viri Renici à Camminga.*

β. *Oratio in obitum Petreii Tiaræ, Græcæ linguæ Professoris.*

γ. *Oratio in obitum Orici à Doïem*, qui

(*b*) Ce fut *Bronchorst* qui le lui donna le 25. mai : on l'avoit dispensé de l'examen, & de la Dispute.

étoit l'un des Députés des Etats de Frise en 1585.

On conserve le Portrait de *Lollius Adama* dans la sale Académique de *Franequer: An. 1601. æt. 57.* Il laissa un fils, nommé *Augustin Adama*; qui se fit inscrire dans cette Université le 4. avril 1589.; y prit le grade de Maitre-ès-Arts & de Docteur en Médecine, & dévint Recteur du Collège de *Kempen* dans l'Over-Yssel, au plus tard en 1605., puis vers le milieu de l'année 1608. Professeur en Médecine à *Franequer*, & Recteur de l'Université en 1615.: dégradé de l'une & de l'autre charge en décembre de la même année, il mourut dans le cours de la suivante. *Lollius Adama* fut encore père de *Maykje Adama*, qui épousa le nommé *Valentin Nicolaï*: & peut-être d'*Epeus Lollii Adama*, qui fut immatriculé à *Franequer* le 12. août 1604., & s'y fit recevoir Docteur en Médecine le 13. février 1615.

☞ *Vriemoet*, 65--67. 139. 140. *& in Addend. p.* 2. 3.

Guillaume Jordaens, ou *Jordanus*,

NÉ A BRUXELLES vers le commencement du XIV. siècle, se consacra à Dieu dans le Prieuré de *Val-Verd*, qui

de *Groenendael*, proche cette ville, où il reçut l'habit de Chanoine-Régulier des mains du Vénérable *Jean de Ruysbroeck*, dont il a été parlé ailleurs. Le P. *Jordaens* fit des progrès dans la vie spirituelle sous la conduite d'un si excellent Maitre, & donna une partie de son tems à la traduction de quelques-uns de ses ouvrages, & à la composition de quelques autres. Il mourut au *Val-Verd* le 23. novembre 1372. Il reste de lui

α. *Conflictus Vitiorum cum Virtutibus.* En rimes Latines. Ms. au *Val-Verd*, comme les trois suivans.

β. *Liber, qui intitulatur : De Oris osculo.* Apparemment sur *Cant. I. 1.*

γ. *De Apibus.* Autrement : *De Decem Præceptis.*

δ. *Vita Joannis de Curegem, devotissimi Diaconi.* Autrement : *Lamentum super obitu Joannis à Speculo, Curegemii. Jean van den Spieghel* ou *à Speculo*, étoit Religieux au *Val-Verd*, & y mourut en réputation de sainteté l'an 1358., agé de 24. ans.

ε. *De reprobatione Visionum, quæ acciderunt cuidam mulieri.*

ζ. *De septemplici Lapsû.*

η. *Flores B. Augustini.*

θ. *Moralizationes de Civitate.* Apparemment sur la *Cité de Dieu* de S. Augustin. Je crois que ces derniers Ouvrages se trouvent encore au *Val-Verd.* On y con-

serve sûrement la Version Latine que le P. *Jordaens* a faite de quelques Traités de *Ruysbroeck*, entre autres des suivans :

ε. *De Tabernaculo spirituali.*

ζ. *De Nuptiis spiritualibus, libri tres.*

λ. *De Calculo* (Apoc, II. 17.) *sive de Perfectione filiorum Dei.*

☞ *Mastelini Necrol. Viridis Vallis*, 150---153. & 160. *Sweertius*, 310. *Sanderi Biblioth. Belgica Mſta*, *II*, 140. *Val. André*, 321.

Pierre de Backer, ou *Petrus Pistoris*,

AUTRE Chanoine-Régulier du *Val-Verd*, compatriote du précèdent, mais plus moderne, mourut en cette maison en 1440., après s'étre distingué par sa capacité, & par la sagesse de ses conseils dans les choses rélatives au Confessional. (*a*) Il a laissé en Ms. les Traités suivans :

α. *De differentiâ Venialium & Mortalium peccatorum.*

β. *De triplici Viâ in Deum.*

γ. *De pluralitate Confessariorum, in regi-*

(*a*) *Vir prudens, & valde consultivus in Confessionibus recipiendis*, comme s'exprime le Nécrologe (*Virilogium*) du *Val-Verd*,

mine Monialium non admittendâ. (*b*) Tout cela se conserve au *Val-Verd.*

☞ *Mastelini Necrol. Viridis Vallis*, 162. *Sanderi Biblioth. Belgica Ms. II.* 140.

(*b*) Je crois en effet qu'un Confesseur bien choisi fait mieux que deux dans une Communauté, qui n'est pas trop nombreuse : mais on a eu raison d'acorder de tems en tems aux Religieuses un Confesseur extraordinaire.

Gilbert Jacchey, ou *Jacchæus*,

ETOIT d'*Aberdeen*, ville maritime d'Ecosse, où il paroit être né vers 1585. Ayant eu dans son enfance le malheur de perdre son père, sa mère prit soin de son éducation, & lui fit apprendre les humanités, c. d. le Latin & le Grec, sous la conduite d'un habile Régent, nommé *Thomas Carshill.* Il fit ensuite un cours de Philosophie sous *Robert Hovæus*, qui fut dans la suite Professeur en Théologie dans l'Université de *St André.* (*a*) Celui-ci lui conseilla d'aller continuer ses études en Allemagne. *Jacchæus* suivit ce conseil, & se rendit d'abord à *Helmstad*, où il s'avança dans les Belles-Lettres & dans la Philosophie du tems sous les Professeurs *Jean Caselius*, *Théodore Adami*, *Duncan Liddelius*, & *Corneille Martini.* D'*Helmstad* il passa à *Herborn*, & y prit

(*a*) Il l'étoit en 1624.

les leçons de *Matthias Martini*. (*b*) Après cela il vint à *Leyde*, où il ne tarda pas d'être pourvû d'une chaire de Philosophie, dont il s'acquitta beaucoup plus éloquemment, que ne le méritoient les tristes matières, qui faisoient alors l'objet de cette science. Il s'y fit recevoir Docteur en Médecine l'an 1611., &. s'y concilia l'amitié de plusieurs gens de lettres, entre autres de *Daniel Heinsius*, & de *Gaspar Barlée*. Ce dernier marqua dans une lettre, datée du 12. avril 1628., que *Jacchæus* étoit désespéré en conséquence d'une paralysie, qui lui avoit ôté l'usage du côté droit, & celui de la raison ; cette maladie l'enleva apparemment quelque peu après, & sûrement la même année. On a de lui les Ouvrages suivans, qui ne peuvent guères servir aujourd'hui :

1. *Primæ Philosophiæ Institutiones. Lugd. Bat.* 1616. 16°. It. *Ibid.* 1628. 16°. C'est une courte Métaphysique.

2. *Institutiones Physicæ. Lugd. Bat.* 16... 16°. It. *Editio postrema, emendatissima. Amst. Lud. Elzevirius*, 1644. 16°. pp. 356. L'Auteur dédie cette Physique à son ami *Matthias Overkequius*. Elle ne contient que du Péripatètisme, & fourmille de termes

(*b*) Dépuis Ministre à *Embden*, & enfin Professeur en Théologie à *Brême*, où il mourut en 1630.

barbares suivant l'usage : mais le tour de la phrase est Latin, & meilleur que celui des Professeurs ordinaires de ce temslà.

3. *Institutiones Medicæ. Lugd. Bat. Joan. Maire*, 1624. 16°. It. *Ibid.* 1631. & 1654. 16°.

☞ *Meursii Athenæ Batavæ*, 294. 295. avec le portrait de *Jacchæus. Casp. Barlæi epistola, inter editas ab Jo. Brant, Amst.* 1702. *in-8. p.* 99. *Mercklini Linden. renovatus*, 352.

Henri van Geldorp, ou *Henr. Geldorpius*,

TIROIT apparemment son nom du village de *Geldorp.* dans la Mairie de *Boisleduc.* Il paroit étre né vers 1520. Je crois que d'abord il fut Régent des basses-classes dans quelque Collège de la Frise : mais ayant embrassé la Religion prétendue Réformée, il fut obligé de s'éloigner des Pays-Bas, de peur de tomber entre les mains des Inquisiteurs. Il se retira en 1557. à *Duysbourg*, où il tint une école d'humanités, qui lui fournit abondamment de quoi vivre, quoique la ville ne lui donnât point d'appointemens. Il étoit dans ce poste en 1563. Vers le commencement de l'année suivante, on lui offrit une Chaire de langue Grecque

à *Heidelberg :* mais la contagion, qui déſoloit preſque toute l'Allemagne, & la répugnance que ſa femme témoigna à le ſuivre dans cette ville, l'empêchèrent d'accepter cette offre. Il étoit encore à *Duysbourg* vers la fin de 1564., & l'on pourroit conjecturer qu'il ſe tranſporta deux ans après à *Anvers.* Il fut quelque tems en liaiſon avec *Joachim Hopper*, & il étoit intime ami de *Jean Tiara*, Avocat au Conſeil de *Leuvarde*, & Député des Etats de Friſe, qui mourut en 1596. (*a*) *Henri van Geldorp* étoit un eſprit aigre & ſatyrique. Je ne connois de lui que

1. Une Traduction flamande des deux livres de *Vivès : De ſubventione Pauperum :* (*b*) 1566. 12°. Voyez ci-devant T. II. pp. 55. 56.

2. Dix Lettres Latines à *Jean Tiara*, dont je viens de parler. Dans *Epiſtolarum ab ill. & cl. viris ſcriptarum centuriæ tres*, publiées par *Simon Abbès Gabbema : Harlingæ*, 1664. 12°. p. 189--205. Ces Lettres, datées de 1563. & de 1564., renferment quelques traits de l'Hiſtoire de ce tems-là, mais rapportés à la Huguenotte.

3. *Dialogus Epithalamicus, Auctore, ut*

(*a*) *Vriemoet, in vitâ Petreji Tiaræ*, 43. 44.

(*b*) Joannis Ludovici Vivis *Twee boecken van den Armen toe onderholden, uyt den Latyn in Duytſch gheſtelt door* Henr. Geldorpium.

perhibent Geldorpio , Scholæ Duysburgensis Moderatore. Dans le même Recueil, p. 205---214. Je ne trouve presque rien dans ce Dialogue, qui ait raport à un mariage : mais j'y trouve un plagiat manifeste ; l'Auteur y copie le *Pantagruël* de *Rabelais*, (*c*) sans en faire la moindre mention.

☞ *Tiré de ses Ouvrages.*

(*c*) Voyez *Rabelais*, Liv. II. ch. 7. (*Edit. d'Anvers*, *Jean Fuet* (Génève) 1605. *p.* 214--220.

Gérard Cannyf, ou *Cannyfius*,

ECRIVAIN Flamand, dont on ne marque pas la patrie, enseignoit les humanités à la fin du XV. siècle, & eut pour disciple le fameux *Jean Despautère*. Dépuis il parvint à l'emploi de Recteur du collège de *Boisleduc*, & il remplissoit ce poste en 1512. Il étoit alors Bachelier en Théologie, ayant apparemment pris ce grade dans l'Université de *Louvain*, où *Despautère* fit sa Philosophie, & régenta quelque tems les basses-classes. Celui-ci donne à son maitre les épithètes d'homme *très-Lettré*, & *très-éloquent*. *Cannyf* composa

Une *Grammaire Latine*, pour substituer au *Doctrinal* d'*Alexandre de Ville-Dieu*,

dont la barbarie étoit insupportable aux gens de lettres.

☞ *Joan. Despauterius, in Præfat. Grammaticæ Instit., partis primæ, datâ* 16. *aug.* 1512.

Henri Culens

NAQUIT vers l'an 1567. à *Cortenberg*, village situé aujourd'hui à mi-chemin de *Bruxelles* à *Louvain*. Sorti des basses-classes, il fit sa Philosophie dans cette dernière ville au Collège du *Lys*, & remporta l'une des prémières places de son cours à la promotion génèrale de l'an 1585. Après cela il étudia en Théologie dans la même Université, & prit le titre de Licencié le 23. septembre 1597. Vers le même tems, il fut pourvû de la Curé de *Grammont* en Flandre, & il ne négligea rien de ce qui étoit nécessaire pour entretenir le bon ordre dans cette nombreuse paroisse ; il se distingua sur tout par son assiduïté à la Prédication ; cependant ses révenus étoient si modiques, que le Magistrat de la ville fut obligé d'y suppléer ; il reçut aussi une pension annuelle de la Régence d'*Alost*. *Culens* fut Archiprêtre du Doyenné de *Grammont* pendant environ 45. ans, & mourut fort agé un peu avant le milieu du dernier siécle.

Il a donné au public

1. *Spiritualium Strenarum, & sacrarum Concionum manipulus, collectus ex SS. Scripturâ, SS. Patribus, & probatissimis Scriptoribus Ecclesiasticis & profanis, operâ & studio Henrici Culens. Antv. Vidua & filii Joan. Moreti*, 1613. 8°. pp. 424. & 264.

2. *Jubilei veteris Hebræorum, & novi Christianorum Collectio: utriusque privilegia: hujus præ illo excellentia & præstantia. Antv. Balth. & Jo. Moretus*, 1617. 8°. pp. 63. *Culens* publia cet opuscule en faveur de *Matthias Hovius*, Archevêque de *Malines*, qui célèbroit cette année-là son jubilé de Prêtrise : la pièce lui est dédiée.

3. *Documenta Catholica & Catechistica XV. de Lege Dei, seu Decalogo generatim: prout ea è suggestu populo Gerardimontano tradita fuerunt per Henr. Culens, Pastorem oppidi Gerardimont., S. T. L. Antv. Hieron. Verdussius*, 1618. 8°. gros caract. pp. 195. Après quoi vient *p. 197--200. Testamentum hominis Christiani, sive Protestatio ejusdem, quotidie, & præsertim in infirmitate, facienda & sæpe repetenda.*

4. *Thesaurus locorum communium, in quo nova & vetera proferuntur in gratiam Pastorum & Concionatorum. Antv. Balth. Moretus*, 1622. 8°. pp. 427. Tous ces ouvrages sont peu lûs aujourd'hui.

☞ *Prélimin. de ses Ouvrages. Sweertius*, 326. *Val. André*, 348. *Fopp.* 441.

Philippe Alegambe,

NAQUIT d'une bonne famille (*a*) à *Bruxelles* le 22. janvier 1592., & y fit son cours d'humanités avec beaucoup de succès. Après cela il suivit en Espagne le fameux Duc d'Offone, Dom *Pierre Giron III.*; ce seigneur venoit d'étre nommé Chevalier de la Toison d'Or, après avoir fait six campagnes dans les Pays-Bas avec beaucoup de gloire, & toûjours à ses dépens. *Alègambe* passa avec lui en Angleterre l'an 1607., & de là à *Madrid*. Il le suivit encore en Sicile l'an 1611., lorsque ce Duc en eut été fait Vice-Roi : mais deux ans après, dégoûté du monde, il entra dans la Societé des Jésuites à *Palerme*, le 7. septembre 1613. Son noviciat fini, il étudia en Philosophie dans la même ville, & alla ensuite faire sa Théologie au Collège Romain, où il eut pour maitre le P. *Jean de Lugo*, (*b*) depuis Cardinal. D'Italie il passa à *Gratz* pour y professer la Philosophie; puis ayant fait la profession des quatre vœux en 1629., il prit

(*a*) Elle porte de Gueules à trois Croix d'argent.

(*b*) *Illo ego doctore ac magistro mihi plurimum placeo*, dit le P. *Alegambe* en parlant de ce Cardinal, *Biblioth.* p. 254.

le bonnet de Docteur en Théologie dans la même Université. Peu après le Prince *d'Eggenberg*, qui avoit le plus grand crédit à la Cour de l'Empereur *Ferdinand II.*, ayant demandé à la Compagnie un Religieux sage & habile, qui accompagnât son fils en qualité de Confesseur, dans les voyages qu'il alloit faire dans les principaux Etats de l'Europe, le P. *Alegambe* fut choisi pour cet emploi, & passa cinq années à visiter l'Allemagne, la France, l'Espagne, le Portugal, & l'Italie. De retour à *Gratz*, il y enseigna la Théologie Morale jusqu'en 1638., que le jeune Prince *d'Eggenberg*, ayant été nommé Ambassadeur de *Ferdinand III.* auprès du Pape *Urbain VIII.*, souhaita qu'*Alègambe* fût du voyage. Ce Père étoit prêt à s'en retourner en Styrie, lorsque le Gènèral *Mucio Vitelleschi* trouva à propos de le rétenir à *Rome*, & de le faire son Secrètaire pour les lettres Latines, qui concernoient l'*Assistance* d'Allemagne. Au bout de quatre ans, comme sa vûe s'affoiblissoit, il fut déchargé de cette fonction, & envoyé à la Maison Professe de la même ville en qualité de Confesseur, & de Préfet spirituel. Il y mourut d'hydropisie le 6. septembre 1652. (*c*) dans sa 60e année. C'étoit un Religieux éclairé, prudent, observa-

(*c*) Et non pas 1651., comme marque le P. *Niceron*.

teur de ses devoirs, & d'un commerce agréable. Il a donné au public

1. *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu, post excusum anno M. DC. VIII. Catalogum R. P. Petri Ribadeneiræ, Societatis ejusdem Theologi; nunc hoc novo apparatu librorum ad annum reparatæ salutis M. DC. XLII. editorum concinnata, & illustrium virorum elogiis adornata à Philippo Alegambe, Bruxellensi, ex eâdem Societate Jesu. Accedit Catalogus Religiosorum Societatis Jesu, qui hactenus pro Catholicâ fide & pietate in variis mundi plagis interempti sunt. Antv. Joan. Meursius*, 1643. *fol.* pp. 586. y compris les tables des surnoms, des patries, & des matières traitées par les Ecrivains de la Société, mais non pas les Préliminaires. » Cette Bibliothèque, dit le P. » *Niceron*, a été faite avec goût, & de la » manière dont ces sortes d'ouvrages doi- » vent être faits, quoi qu'on ne puisse » disconvenir qu'il n'y ait des fautes. » En effet je n'en connois aucune antérieure à celle-ci, où il y ait autant d'exactitude: les défauts qu'on y peut remarquer, outre ceux qui sont inséparables des Ouvrages de cette nature, sont 1°. que le P. *Alegambe* ne nomme presque jamais les parens des Auteurs dont il parle. 2°. qu'il n'explique pas de certaines choses, qui ne sont intelligibles qu'à un petit nombre

de lecteurs. (*d*) 3°. qu'il ne rapporte pas les titres des livres selon la langue dans laquelle ils sont écrits, & que souvent même il les abrège, ou les estropie. 4°. Il auroit mieux fait de ranger ses Auteurs dans l'Ordre Nécrologique : & s'il vouloit absolument suivre celui de l'Alphabet, il devoit plûtôt s'attacher aux surnoms, qu'aux noms de baptême, ces derniers étant moins connus que les autres. Aucun de ces défauts n'a été corrigé dans une seconde édition de cet ouvrage, qui a paru sous ce titre : *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu. Opus inchoatum à R. P. Petro Ribadeneira, ejusdem Societatis Theologo, anno salutis 1602. : continuatum à R. P. Philippo Alegambe ex eâdem Societate, usque ad annum 1642. : recognitum & productum ad annum jubilæi M. DC. LXXV. à Nathanaële Sotuello, ejusdem Societatis Presbytero. Romæ, Jacobus Antonius de Lazzaris Varesius*, 1676. *fol.* pp. 982. sans les Préliminaires, qui tiennent XXXVI. pages, mais y compris les tables. Le P. *Southwell*, Jésuite Anglois, étoit Secrètaire de

(*d*) Par ex. n'ayant marqué le lieu précis de la naissance du P. *Gaspar Sanchez* ou *Sanctius*, savant Commentateur de l'Ecriture, que par le mot *Centumputeolanus*, il n'a pu se faire entendre des différens éditeurs du *Moreri*, ni de M. *Dupin*, ni des Auteurs des Dictionaires Historiques Allemands & Flamands : j'ai eu beaucoup de peine à trouver que ce mot marquoit un village, ou un petit bourg de la nouvelle Castille, nommé *Cienpoçuelos*, à quelque distance du Palais d'*Aranjuez*.

de ſon Général, & mourut à *Rome* le 2. décembre de cette année 1676. Outre les nouveaux articles, qu'il a ajoutés à cette Bibliothèque, il a continué ceux qui n'étoient pas achevés, il a fait quelques augmentations à ceux qui l'étoient : (*e*) & il y a mêlé une hiſtoire abrègée des principaux Collèges de la Société. Son ſtile eſt fort infèrieur à celui du P. *Alegambe*, & ſon édition n'eſt ni ſi belle, ni ſi correcte que la précèdente. Une choſe, qu'on lui pardonnera, mais non pas à ceux qui l'y ont obligé, c'eſt qu'il a retranché de l'ouvrage les titres de quelques livres compoſés par des Jéſuites, & indiqués par le P. *Alegambe*, & cela dans la vûe de ne point choquer certaines perſonnes, à qui ces livres avoient déplû. (*f*) Si l'on uſoit d'une raiſon ſemblable par raport à d'autres faits, il ne faudroit plus compoſer d'Hiſtoires. *Ne quid falſi audeat, ne quid veri non audeat*, eſt la règle inébranlable de ce genre d'écrire : &, ſi un Hiſtorien n'a pas la liberté de la ſuivre, il fera bien d'abandonner ſon deſſein. (*g*)

(*e*) Ces augmentations conſiſtent principalement en dates de profeſſions, en nouvelles éditions d'ouvrages, &c. *Southwell* en trouva une partie dans les papiers du P. *Alègambe*.

(*f*) Par-là on ſe trouve dans la néceſſité d'avoir les deux éditions : la dernière eſt dévenue rare.

(*g*) Quatre ſavans Jéſuites furent chargés ſucceſſivement de continuer cette Bibliothèque, ſavoir le P. *Philippe Buonanni*, Romain, mort en 1725. à 87. ans, & connu par ſes

2. *Vita Joannis Cardim, Lusitani, ex Societate Jesu. Romæ, Franc. Caballus, 1649. 12°.*

3. *Mortes illustres, & gesta eorum de Societate Jesu, qui in odium fidei ab Hæreticis, vel aliis occisi sunt. Romæ, Varesius, 1657. fol.* Un essain d'Anti-Chrêtiens, soi-disans *Philosophes*, se joignent aujourd'hui aux

ouvrages sur les médailles, & sur les coquillages : le P. *René-Joseph Tournemine*, de *Rennes*, qui mourut agé de 78. ans en 1739., après avoir publié quantité de Dissertations sur des matières d'Histoire, de Critique, de Chronologie, &c. : le P. *Kervillars*, autre Jésuite Bréton : & enfin le P. *Claude-Rèné Hongnant*, qui avoit professé la Théologie à *Paris*. Mais ces Pères n'ayant recueilli que quelques Mémoires informes, sans rien donner au public, le P. *François Oudin*, natif de *Vignory* en Champagne, & déja agé de 57. ans, fut chargé de cet ouvrage en 1731. par le P. *François Rets*, Général de la Société. Le P. *Oudin* y étoit très-propre ; outre le François, le Latin, & le Grec, il entendoit l'Italien, l'Espagnol, le Portugais, & l'Anglois : à une profonde connoissance des antiquités Ecclésiastiques & profanes, des Conciles, & des Pères, des médailles & des belles-lettres, il joignoit une mémoire prodigieuse, une ardeur infatigable pour le travail, & une grande justesse d'esprit. Il s'étoit annoncé par diverses pièces de Poësie, de Critique, de Théologie, &c. & s'étant appliqué le reste de ses jours, c. d. jusqu'au 28. avril 1752., à remplir la tache qu'on lui avoit imposée, il vint à bout d'achever 1928. articles, & il laissa des fragmens & des matèriaux pour plusieurs autres. Six des plus intèressans, & des plus curieux de ces articles ont été insérés dans les Mémoires du P. *Niceron*, & peuvent passer pour des Chefs-d'œuvres : ce sont les vies de *Denis Petau*, d'*Antoine Vieyra*, de *Melchior Inchofer*, de *Fronton du Duc*, de *Jules-Clément Scotti*, & de *Jean Garnier*. Après la mort du P. *Oudin*, le P. *Jean-Louis Courtois*, natif de *Charleville*, eut ordre de revoir & d'achever l'Ouvrage de son confrère, & il étoit, dit-on, sur le point de le mettre sous la presse, lorsque la révolution arrivée dans sa Compagnie en 1762., & qui fera l'étonnement de la postérité, arrêta l'exécution de cette importante entreprise.

Proteſtans pour faire regarder comme des criminels d'Etat les *Azevedo*, les *Edmond Campian*, les *Charles Spinola*, & tant d'autres Héros du Chriſtianiſme, qui ont ſouffert la mort pour la cauſe de J. C. Monſeigneur *Richard Challoner*, Docteur de *Douai*, qui remplit ſi dignement la charge de prémier Evêque-Miſſionaire d'Angleterre, a raſſemblé en 2. volumes les vies de ceux de ſa nation, à qui l'Eſprit de Dieu donna dans le XVI. & le XVII. ſiècle le courage de répandre leur ſang pour la foi de leurs pères. *Macte animo*, diſoit le pieux Cardinal *Baronius* aux Miſſionaires Catholiques deſtinés pour ce Royaume ſous la perſécution d'*Eliſabeth*, (h) *macte virtute, Anglicanorum nobiliſſime ac glorioſiſſime cœtus, qui tam illuſtri militiæ nomen dediſti, ac ſacramento ſanguinem ſpopondiſti: æmulor ſanè vos Dei æmulatione, cùm vos martyrii candidatos, ac nobiliſſimæ purpuræ martyres deſignatos aſpicio; compellor & dicere: Moriatur anima mea morte juſtorum, & fiant noviſſima mea horum ſimilia.*

☞ *Sotuellus*, 706--708. *Leti*, *Vita di D. Pedro Giron.* *Niceron*, *XXXIV*. 184--187. (Il ne dit rien de particulier.) *Ladvocat*, *Dict. Hiſtorique portatif*, *verbo* Oudin, *édit. de* 1760. *T. II. p.* 397.

(h) *Ad Martyrol. Rom., Decemb.* 29. *annot. a.*

Antoine Busennius (a)

NÉ A *BRÉDA* dans les commencemens du XVI. siècle, s'attacha d'abord aux langues Grecque & Latine, dans lesquelles il se rendit habile; ensuite il étudia en Médecine, & se fit peut-être recevoir Licencié en cette Faculté à *Louvain.* Ce qui est certain, c'est qu'il y enseignoit publiquement cette science en 1548., (*b*) quoique *Valère André* ait oublié de le mettre au nombre des Professeurs de cette Université, ce qui lui est aussi arrivé à l'égard de quelques autres. *Busennius* passa au plus tard en 1550. à *Anvers*, & y fut Médecin-Pensionaire de la ville. Il y étoit encore en 1553., & l'on ne sait rien de lui au-delà. Il peut avoir été le père, ou l'oncle, &c. de *Corneille Busennius*, de *Bréda*, dont on voit des vers à la tête du *Medicina Astrologica* de *Corneille Schylander*, imprimé à *Anvers* en 1569. & en 1577. On a d'*Ant. Busennius*

In Cl. Galeni Pergameni librum de inæquali Temperie Commentarii Antonii Busennii, Brædani, Medici Antuerpiensis. Antv. Joan. Richardus, 1553. 12°. feuillets 108.

(a) *Sweertius* le nomme mal-à-propos *Bussenius.*

(*b*) Et non pas en 1538., comme le dit *Valère André*, p. 63.

L'Auteur adresse ce Commentaire à *Pierre Balsanus*, Docteur en Droit. Il dit dans sa dédicace qu'ayant expliqué publiquement à *Louvain* les livres de Galien *de Temperamentis* en 1548., quelques-uns de ses Auditeurs, qui s'appliquoient sérieusement à la Médecine, le sollicitèrent d'expliquer avec le même soin & la même fidèlité le livre *de inæquali Temperie*: qu'il se rendit à leur désir, mais qu'il ne pût achever son explication, parce qu'il songeoit à s'établir à *Anvers*. *Busennius* déclame ensuite contre le langage barbare des Médecins Arabes, qui n'ont guères de bon, que ce qu'ils ont emprunté des Grecs, souvent en le défigurant : il en veut surtout aux partisans d'Avicenne, qui préfèrent les ruisseaux bourbeux de cet Auteur aux sources pures d'Hippocrate & de Galien. On trouve à la fin de l'Ouvrage : *Oratiuncula in ejusdem libri Prælectione habita*, pp. 6. L'Approbation, donnée par *Jean à Fine*, Pléban d'*Anvers*, est datée *prid. Cathed. D. Petri 1552. stylo Brabantiæ*, aujourd'hui 1553.

☞ *Tiré de cet Ouvrage.*

Arnold Myl, ou *Mylius*,

ETOIT DE *Vryemoersheim* dans le Comté (aujourd'hui Principauté) de Meurs, où il nâquit de parens distingués, mais

peu riches, le 16. octobre 1540. Son père *Herman Mylius* étoit seigneur de ce village & de celui de *Bettberg* dans le même territoire : sa mère se nommoit *Marguèrite von Werdt*. Après ses études, il s'appliqua à la Typographie, & en 1570. il n'étoit encore qu'ouvrier ou domestique des *Birckmann* à *Anvers*. (*a*) Dépuis il se transporta avec eux à *Cologne*, & il y épousa une démoiselle de cette famille, nommée *Barbe Birckmann*, qu'il perdit le 24. avril 1596., après en avoir eu trois enfans, *Arnold*, *Marguèrite*, & *Herman Mylius*. Vers 1576. il dressa chez lui une Imprimerie, qui dévint assez célèbre, & il parvint au rang d'Echevin (*Senator*,) & d'*Inspecteur des Tours* de cette ville. Une léthargie, précèdée des douleurs de la pierre, l'emporta le 17. novembre 1604. Son corps repose dans l'Eglise Paroissiale de S. Paul, où l'on voit l'épitaphe suivante :

D. M. ac. Arnoldo. Mylio. Civi. Typographo. Senatori. Coloniensi. optimo. celeberrimo. integerrimo. & . Barbaræ. Birckmannæ. matronæ. honestissimæ. conjugibus. intimis. parentibus. benemeritis. huic. XXIV. *aprilis. anno. Christi.* CIↃ. IↃ. XCVI. *illi.* XVII.

(*a*) *Mittendi & remittendi ultro citroque inter nos quæ volumus, ego viam commodiorem nullam novi, quàm per Joannem Plantinum, aut Arnoldum Mylium, Birckmannorum famulum.* Suff. Petri, ep. datâ Lovanii 21. aug. 1570. inter editas à S. Abbes Gabbema, p. 240.

novemb. CIↃ. IↃC. IV. piè. defunctis. Arn. Marg. Herm. Mylii. Birckmanni. liberi. meritò. lug. PP. Patrem. anno. necdum. finito, secutus. est. Arnoldus. filius. quem. hìc. depositum. lugent. superstites. Obiit. VII. septemb. anno. CIↃ. IↃC. V.

On a d'*Arnold Mylius*

1. *Locorum Geographicorum Nomina antiqua & recentia.* Dans le Théatre Géographique d'*Abraham Ortelius. Antv.* 1573, *fol.* &c.

2. *Principum & Regum Polonorum effigies; cum Commentario. Colon. Arn. Mylius*, 1594. *fol. Mylius* a laissé en Ms.

α. Une Histoire des troubles, que l'Hérèsie avoit suscités de son tems dans les Pays-Bas, & aux environs.

β. Un Recueil de Lettres adressées à diverses personnes distinguées.

☞ *Sweertius*, 143. 144. *Val. André*, 84. *Ægid. Gelenius de..... magnitud. Coloniæ*, p. 421. *Hartzheim*, 328.

Corneille van Yk,

HOLLANDOIS, né vers le milieu du dernier siècle à *Amsterdam*, ou aux environs, fut mis dès l'age de douze ans au mêtier de Charpentier de navires, & s'y appliqua avec une ardeur singulière

aux inſtances de ſon père, de ſon ayeul, & de ſes oncles, qui étoient apparemment de cette profeſſion. Il l'exerça durant un grand nombre d'années, & y ayant acquis des connoiſſances particulières, il recueillit ſes obſervations, les mit en ordre, & en fit part au public ſous le titre ſuivant :

L'Architecture navale Flamande, où l'on explique les règles de la conſtruction des vaiſſeaux, ſuivant la pratique ordinaire des Pays-Bas; avec ce qui concerne les mâts, les voiles, les ancres, les cordages, &c. Tirée des Auteurs anciens & modernes qui ont écrit ſur cette matière, & des obſervations particulières de l'Auteur; avec des Tailles-douces rélatives au ſujet. En flamand. (*a*) *Delft, André Voorſtad pour Jean ten Hoorn à Amſterdam*, 1697. *fol.* L'Auteur débute par le plus ancien Vaiſſeau que l'on connoiſſe, je veux dire par l'Arche de Noë : il parle enſuite de la Marine des Tyriens, des Carthaginois, des Egyptiens, des Grecs, &c. Après cela il vient aux barques Chinoiſes, aux ballons de Siam, & aux dif-

(*a*) *De Nederlandſe Scheepboukunſt opengeſtelt, vertoonende na wat regelʒ of evenredenheid in Nederland meeſt alle Schepen werden geboud; midſgaders maſten, ſeilen, ankers, en touwen, enʒ. daar aan gepaſt: ſoo uit de Schriften van ouder als jonge: Bouwmeeſters, als ook by eigen ondervindinge; tot nut van alle jonge boumeeſters en knegten, als ook uitreders, en liefhebbers van Schepen. Samengeſtelt door Cornelis van Yk, Scheepſtimmerman; met kopere platen ter ſtoffe dienende verrykt.*

férens batteaux de l'Asie & de l'Europe: il traite particulièrement des Caraques Portugaises, des Galères de la Méditerranée, des Yachts & autres vaisseaux Anglois: & finit par les *Chameaux* (Camelen), sorte de bâtiment fort commode, nouvellement inventée en Hollande par *Matthieu* (Meeuwes) *Meindaertsz Bakker*, natif d'*Amsterdam*. On a publié dépuis sur la même matière un Ouvrage Hollandois, qui est fort estimé, & tiré en partie de celui de *Van Yk*: nous en avons une Traduction Françoise, intitulée : *L'Art de bâtir les Vaisseaux, & d'en perfectionner la construction, de les garnir de leurs apparaux, les mettre en funin, les manœuvrer, &c. Avec la coupe d'un Vaisseau du prémier rang, les dévis* (*b*) *de plusieurs sortes de vaisseaux, les oûtils & machines des Ateliers de construction, les instrumens de Mathèmatique servans à la Navigation, leurs descriptions & figures, diverses listes & tables concernant la construction, l'équipement, &c. outre les Pavillons de divers Etats. Le tout tiré des meilleurs Auteurs Hollandois, comme Witsen, Van Eyk, Allard, &c. Amst. David Mortier,* 1719. 4°. 2. vol.

☞ *Voyez ces Ouvrages.*

(*b*) Mémoires ou Etats des quantités, qualités, & façons des matériaux des Ouvrages faits sur des desseins cottés & expliqués en détail, avec les prix marqués à la fin de chaque espèce d'ouvrage. On remet ces Etats aux Entrepréneurs pour s'y conformer après l'adjudication.

André die Smet,

ÉCRIVAIN dont personne n'a fait mention jusqu'ici, naquit vers la fin du XV. siècle, sûrement dans le Comté de Flandre, comme son langage & son orthographe le prouvent : & vraisemblablement à *Bruges*, où il paroit qu'il étoit établi en 1531. Il savoit le Latin; & les nombreux passages de l'Ecriture, aussi bien que quelques citations des Pères, qu'on trouve dans son livre, portent à croire qu'il étoit Ecclésiastique. Il s'appliqua particulièrement à l'Histoire de son pays, recueillit ce qu'il pût de monumens rélatifs à cet objet, & publia le résultat de ses recherches sous ce titre :

C'est ici l'excellente Chronique de Flandre, qui commence à Lideric Buc, prémier Forêtier, & qui va *jusqu'aux derniers, qui par leurs grandes actions ont été faits depuis Comtes de Flandre. Suit la véritable Généalogie des Comtes susdits, jusqu'à nôtre illustre & glorieux Empereur Charles, qui augmente tous les jours* le lustre de *l'Empire, & qui est né à Gand l'an 1500.* En Flamand. (*a*) *Anvers, Guillaume Vorster-*

(*a*) *Dits die excellente Cronike vā Vlaenderē beghinnende van Liederick Buc den eersten forestier tot dē laestē die door haer vrome feytē namaels Gravē vā Vlaenderē ghemaect wordē, achtervolgende die rechte afcomste der voors. Gravē tot desen onsen*

man, 1531. *fol.* feuillets 300., (sans les Préliminaires, & la table) & 59. pour une Addition de quinze chapitres, qui renferme la vie de *Charle-Quint* jusqu'au Couronnement de son frère *Ferdinand* en qualité de Roi des Romains. L'Ouvrage est partagé en 74. chapitres, où parmi un tas de fautes & de minucies, on ne laisse pas de démêler des faits importans & des anecdotes intèressantes. L'Auteur y raporte tout au long les articles de la Paix ou Convention faite en 1488. entre *Maximilien*, Roi des Romains, & les Etats des Pays-Bas. On y trouve aussi des descriptions de fêtes & de repas donnés en certaines occasions, avec un détail des mets qui y furent servis; l'exactitude y est portée jusqu'à marquer les sausses dont ces mets furent assaisonnés. Tout le volume est orné de planches gra-

doorluchtichstē Hoochgheborē Keyser Karolo, altydt Vmeerder des Rycx, gheborē te Ghent XVc. gheprent t' AntWerpen by my VVillem Vorsterman. Au bout : *Hier eyndet die edele Coronycke vā Vlaendren, die seer ghenouchlyck es om lesen, en om hooren, Want daer in besloten syn veel vromicheden en edelheden der Waepenen aengaende &c. Biddende daer om ootmoedelyc dye Collecteur dees Boecx hem allen dier in lesen sullen, eest datse daer in Wat vinden dat hem mesbaghet, ofte daer in ghedoelt es, datse Wt minnen dat Willen corrigerē, tot Weder printens toe. En es gheprent TantWerpen, by my VVillem Vorsterman buyten dye Camer poorte, in den gulden Eenhooren. Anno M. CCCCC. ende XXXI ende es voleyndt den XIsten dach der maent Iuly.* L'Auteur s'y nomme feuillet 140. verso : *Ende noch vint men in sommeghe Kerckē eeneghe van den seluen schepen in Wesene, Want ic Andries die Smet die dit screef, hebbe een sien staen voor die langhe Moedergods in sinte Salvators Kercke, in die stede van Brugghe.*

vées en bois, & fort grossières. A la tête est un Exorde, où le bon-homme *Die Smet* donne la liste des maux que l'Oisiveté entraine après elle, & assûre que c'est dans le dessein de s'en préserver, qu'il a entrepris sa Chronique, aussi bien que pour faire honneur à *Charle-Quint.* Il assûre encore qu'il l'a tirée de divers recueils *authentiques* : mais il n'a pas toujours puisé dans de pareilles sources. Après l'Exorde, dont je parle, vient un Prologue divisé en deux chapitres, dont le 1. contient une courte description de la Flandre, avec un catalogue des villes & villages de cette province, puis des Abbayes & autres fondations pieuses, enfin des Saints, dont les Reliques y sont honorées : le second chapitre, qui finit par les conquêtes de Jules César dans les Gaules, commence par les noms des prémiers habitans de Flandre : l'Auteur ne va pas les déterrer sous les rempars de Troye, mais il les prend tous vivans dans cette ville, & les amène à bon port dans son pays, après les avoir embarqués sans biscuit sur les côtes Phrygiennes.

☞ *Tiré de cet Ouvrage. Je dois cet article aux observations de M. Van den Cruyce, Substitut Procureur Général de S. M. en Brabant.*

Philippe du Trieu,

ETOIT d'*Havrech*, village peu éloigné de *Mons* en Hainaut, & naquit vers l'an 1583. Ayant fait ses humanités, apparemment au Collège d'*Houdain* à *Mons*, il vint étudier en Philosophie à *Louvain* au Collège du *Chateau*; & à la promotion génèrale de l'an 1599. le prémier rang lui fut décerné de l'avis unanime de tous les Professeurs. Il s'appliqua ensuite pendant un an ou deux à la Théologie; après quoi il fut rappellé au *Chateau* pour y occuper une chaire de Philosophie, lorsqu'il n'avoit encore que 18. ans. (*a*) Il ne la garda pas longtems; car dès l'an 1603. il entra dans la Compagnie de Jésus, à laquelle il se lia par la profession des quatre vœux en 1619. Après son noviciat, il régenta les humanités, puis il fit trois cours de Philosophie à *Douai*, d'où il paroit n'étre plus sorti dépuis. Il

(*a*) *Valère André* dit : *Docuit ibidem Philosophiam annorum XXIII. adolescens*; je crois qu'il faut lire *Annorum XVIII.* Car 1. On n'est pas proprement *Adolescens* à 23. ans. 2. Il paroit que *Valère André* a voulu marquer quelque chose d'extraordinaire : or rien n'est plus commun à *Louvain* que de donner des chaires de Philosophie à de jeunes hommes de 23. ans : il est même assez rare qu'on en donne à de plus agés. 3. Le P. *du Trieu*, étant mort à 61. ans en 1645, doit étre né au plûtôt en 1583., & n'avoit par conséquent que vingt ans lorsqu'il se fit Jésuite en 1603.

prit dans cette Université le bonnet de Docteur en Théologie le 18. juillet 1617. avec trois autres Jésuites, & il enseigna neuf ans la Scholastique au Collège d'*Anchin*. Il y fut aussi longtems Préfet des études supèrieures, après avoir été auparavant Principal du Séminaire des Ecossois. Ce Père se préparoit à publier divers ouvrages de Philosophie & de Théologie, lorsqu'il lui survint une apoplèxie, qui après l'avoir fait languir neuf mois, l'emporta à *Douai* le 25. août 1645. agé de 61. ans. Il reste de lui :

Manuductio ad Logicam, sive Dialectica, studiosæ juventuti ad Logicam præparandæ conscripta. Düaci, Balth. Bellerus, 1615. 12°. It. *Ibid.* 1616. & 1633. 12°. Il s'est fait un très-grand nombre d'autres éditions de cette Dialectique, entre autres *Luxemb. Andr. Chevalier*, 1690. 12°. pp. 184. Le P. *du Trieu* la dressa à l'usage des Universités de *Louvain* & de *Douai*. On s'en est servi dans presque tous les Collèges des Pays-Bas Catholiques pendant plus d'un siècle, & je crois qu'elle est encore d'usage à *Liège*. Mais l'enseignement de la Dialectique ayant été supprimé il y a quelques années à *Douai*, & dans tous les Pays-Bas Autrichiens en 1766., ce livre n'aura plus grand cours dans nos provinces. On auroit bien fait de ne s'en être jamais servi.

Ne pouvoit-on donc parvenir à raisonner, sans passer par une étude aussi désolante que celle de ce livre, & de ceux auxquels il servoit d'introduction ?

☞ *Sweertius*, 648. *Aleg.* 405. *Val. André*, 779. 780. *Sotuellus*, 713. *Fopp.* 1044.

Guillaume Herckenroye

NAQUIT à *S. Trond*, ville du Pays de Liège en 1560. Ayant fait ses prémières études, il alla prendre l'habit de Chanoine-Régulier à *Tongres*, & parvint par son mérite à la dignité de Prieur de cette maison, qu'il gouverna avec toute la sagesse, que l'on peut désirer dans un Supèrieur. Il remplit aussi les charges de Visiteur ou Commissaire, & de Prieur Génèral du Chapitre de Windesheim. Les affaires de ce Chapitre l'obligèrent de faire deux voyages en Allemagne, & réüssirent tellement entre ses mains, qu'il récouvra, par l'autorité de l'Empereur *Ferdinand II.*, onze Maisons de l'Ordre, usurpées par les Hérètiques. Persuadé que l'ignorance & l'oisiveté ne manquent jamais d'être funestes aux Religieux, il voulut donner de l'exercice aux siens en établissant dans son monastère un Collège d'humanités, qui y subsiste encore. Il fit d'autres biens à cette mai-

ſon & à d'autres tant pour le temporel que pour le ſpirituel. L'obſervance de la Règle lui tenoit fort à cœur, & il ne négligea rien pour l'affermir ou la rétablir par tout où il put. Son exemple y contribua autant que ſes ſoins ; car c'étoit un Religieux d'une haute piété, d'une douceur admirable, & d'une tendreſſe envers les pauvres, qu'il porta juſqu'à ſe défaire quelquefois de ſes habits pour les couvrir. Ce qui lui reſtoit de tems après avoir ſatisfait à ſes devoirs de Religieux & de Supèrieur, il l'employoit à la lecture, à la compoſition, ou à la prière, & il étoit impoſſible de le trouver jamais déſœuvré. Parvenu à l'age de 72. ans, il mourut en priant au milieu de ſes confrères le 23. mars 1632. On croit que la maladie qui l'enleva, lui fut cauſée par la nouvelle des ravages que les Suèdois & d'autres Proteſtans faiſoient dans les Etats Catholiques de l'Allemagne. Il reſte de lui les Ouvrages ſuivans, qui ſe conſervent en Ms. chez les Chanoines-Réguliers de *Tongres :*

α. Collationum, ſeu Exhortationum Capitularium volumen.

β. Remedia contra Puſillanimitatem & Scrupulos, ex SS. Patrum dictis.

γ. Modus juvandi Morituros.

δ. Meditationum liber ; cum Modo Meditandi.

ε. Modus

ε. *Modus visitandi Monasteria.*
ζ. *Exercitia Pietatis per ferias distributa.*

☞ *Sanderi Biblioth. Belgica Ms. II.* 191. *Val. André,* 319.

Henri Scelliers,

DOMINICAIN du couvent d'*Anvers*, sa patrie, fut le prémier maitre des Novices au Noviciat de *Bruxelles* érigé en 1634., & trois fois Confesseur des Religieuses Dominicaines d'*Auderghem* (*a*) proche la même ville. En 1650. il se rendit au Chapitre génèral convoqué à *Rome* pour le mois de juin, & y concourut à l'élection du nouveau Génèral de l'Ordre, le P. *Jean-Baptiste de Marinis.* Il revint de cette assemblée avec le tître de Docteur en Théologie, & mourut au couvent de *Bruxelles*, après en avoir été trois fois Prieur, le 15. novembre 1667. On a de ce Père

1. *La Régle de S. Augustin pour les Religieuses, & les Constitutions des sœurs de l'Ordre de S. Dominique; avec quelques Déclara-*

(*a*) Leur couvent, nommé aussi *le Val-Duchesse*, est situé sous la paroisse de *Waetermaele*, proche la forêt de *Soigne*, & fut fondé en 1262. par *Aleïde*, veuve de *Henri III.* Duc de Brabant.

tions & Ordonnances de divers Chapitres Génèraux & Provinciaux. En Flamand. *Bruxelles, Guill. Scheybels*, 1658. 12°.

2. *Réglement pour mener une vie dévote & religieuse ; avec une Méthode pour faire les Exercices spirituels pendant dix jours.* A la suite du précèdent.

3. *Histoire abrègée de la fondation du Couvent de la Ste Trinité, dit le Val-Duchesse, situé à Auderghem proche Bruxelles ; écrite à l'occasion de la quatrième année séculaire de l'établissement de cette maison.* En flamand. *Bruxelles*, 1662. 4°.

☞ *De Jonghe*, 239. *Quétif & Echard*, II. 619. 620.

Alexandre Sébille

ETOIT d'*Anvers*, où il naquit de parens honnêtes vers 1612. Sorti des basses-classes, il entra chez les Dominicains de cette ville, & y fit profession. Quelque tems après, on l'envoya étudier en Théologie à *Salamanque*, où il fit son cours sous d'habiles Professeurs; ensuite ayant lui-même enseigné la Philosophie au Collège de son Ordre dans la même ville, il revint dans les Pays-Bas, & parvint par les grades ordinaires à celui de Docteur. C'est ce que dit le P. *Echard*,

qui fait entendre qu'il reçut ce tître à *Louvain* : mais le P. *de Jonghe* ne lui donne point la qualité de Docteur, & si le P. *Sébille* en fut honoré, ce ne peut avoir été que dans son Ordre. Quoi qu'il en soit, il fut fait prémier Régent de l'Etude au couvent de *Louvain* le 9. octobre 1646., & conserva cet emploi jusqu'au 3. novembre 1651. Tandis qu'il en remplissoit les fonctions, il se déclara hautement contre le systême de *Jansenius*, & il publia en 1649. des Thèses *de libero Arbitrio*, qui devoient être soûtenues pendant le Chapitre Provincial indiqué au couvent susdit pour la 3[e] semaine après Pâques. Ces thèses étoient déja distribuées, lorsque le Docteur *Fromond*, & ses amis, qui dominoient dans l'Université, firent arrêter la dispute, apparemment par l'autorité du Recteur, qui étoit alors *Valère André*. Le P. *Sébille* en informa son Géneral le P. *Thomas Turcus*, qui n'ayant rien trouvé dans ces Thèses, qui ne fût parfaitement conforme à la doctrine de S. Thomas, ordonna qu'elles fussent soûtenues publiquement, (*a*) ce qui fut exècuté au grand mécontentement des partisans de *Jansenius*. Comme les

(*a*) Le P. *Eckard* dit qu'elles furent approuvées par le S. Siège, & que le P. *Sébille* s'étoit rendu à *Rome* pour ce sujet ; je crois que ce voyage est imaginaire.

talens du P. *Sébille* ne se bornoient pas à la Théologie, mais qu'il entendoit aussi le manîment des affaires, & qu'il prêchoit avec beaucoup de grace, l'Archiduc *Léopold*, Gouverneur des Pays-Bas, l'appella à *Bruxelles*, & le prit pour son Prédicateur. Le Père s'étant acquitté quelque tems de cet emploi à la satisfaction du Prince & de sa Cour, fut élu Prieur du couvent d'*Anvers*, & mourut dans l'exercice actuel de cette charge le 23. mai 1657. agé de 44. ans. Il a laissé

1. *Divi Augustini & SS. Patrum, de libero Arbitrio, Interpres Thomisticus, adversùs Cornelii Jansenii, Episcopi Iprensis, doctrinam, prout defenditur in Theriacâ Vincentii Lenis, Theologi Arausicani. Mogunt. Joan. Godefr. Schönwetterus*, 1652. *fol.* pp. 424. It. *Venet.* 1672. 4°. Le P. *Sébille*, avant de publier cet ouvrage, l'avoit soumis au jugement du Pape *Innocent X.*, & de l'Inquisition de Rome, qui lui accorda la permission qu'il démandoit : le P. *Jean-Baptiste de Marinis*, nouveau Génèral des Dominicains, y joignit son approbation. *Fromond*, Auteur de la *Thériaque*, souffrit fort impatiemment la réfutation qu'en faisoit le P. *Sébille*, & saisit la première occasion qu'il eut de s'en venger ; c'est ce qu'il fit par une harangue pleine d'injures, qu'il prononça dans l'Ecole publique de Théologie, & dont

la minute originale se conserve ici au Collège de *Malderus*. Il reste encore du P. *Sébille*

α. Divers *Sermons*, les uns en Espagnol, & les autres en Flamand. Mss. en 3. vol. l'un *in-fol.*, & les deux autres *in-4°.*, au couvent d'*Anvers*.

β. *Resolutiones variæ ex Logicalibus, Physicalibus, Metaphysicalibus, secundùm doctrinam Doctoris Angelici*. Mss. *Ibid. in-fol.*

γ. *Tractatus de Signis*, & *Dissertationes quædam in primam partem S. Thomæ. Ibid. in-4°.*

δ. *Tractatus de Visione Dei*. Ms. *in-4°.* à *Louvain* & à *Lille*.

☞ *Prædicatorii Ordinis Fides & Religio vindicata* (par le P. *J. van Bilsen*, Dominicain) *p.* 51. 52. *De Jonghe*, 234. 235. *Echard*, *II.* 585. 586. *Liste Mste des Dominicains Professeurs de Louvain.*

André Maes, ou *And. Masius*,

ON NE NOUS a encore donné rien d'exact sur cet Ecrivain, qui a été l'un des plus savans hommes du XVI. siècle. Il étoit de *Linnich* ou *Lennich*, village de Brabant situé à peu près entre *Bruxelles* & *Grammont*, (*a*) & il nous

(*a*) Il y a aujourd'hui deux Paroisses de ce nom; l'une, qui est l'ancienne, se nomme *Linnich-St-Quentin* : l'autre, qui a été démembrée de la prémière en 1514., se nomme *Linnich-St-Martin*.

apprend lui-même (*b*) qu'il naquit le 30. du mois de novembre, circonstance qui lui aura fait apparemment donner le nom d'*André* : pour l'année de sa naissance, on peut conjecturer par l'époque de sa promotion en Philosophie, que ç'aura été l'an 1515., ou plûtôt l'an 1516. (*c*) Lorsqu'il eut achevé ses basses-classes, il entra en Philosophie au Collège du *Lys* à *Louvain*, & il eut le prémier rang au concours général de 1533., où se trouvèrent cent & sept étudians. Après cela *Masius* s'appliqua à la Jurisprudence, & s'avança dans la connoissance des langues Grecque & Hébraïque, (*d*) sur lesquelles il suivit sans doute les leçons de *Rutger Rescius*, & d'*André von Gennep*, qui enseignoient alors au Collège des Trois-Langues : ensuite il alla prendre le bonnet de Docteur en l'un & l'autre Droit dans quelque Université étrangère. Peu de tems après, il s'attacha à *Jean de Weze*, Evêque de *Constance*, Archevêque de *Lunden*, & Abbé de *Reichenaw* (Augia dives) & de *Waldsassen*, qui le choisit pour son Secrètaire. Après la mort de cet il-

(*b*) A la fin de son Commentaire sur Josué.

(*c*) Il faut préfèrer cette dernière date, si *Masius* étoit aussi jeune (*puer admodum*) que le fait *Valère André*, dans le tems de sa promotion : mais ce Bibliographe a fait plus d'une faute à l'article de *Masius*.

(*d*) Il dit dans la dédicace de son Commentaire sur Josué : *Nos, cùm à primo tempore ætatis tum Latinis, tum Græcis, Hebraïcisque literis utcunque eruditi essemus.*

luſtre Patron, arrivée à *Ausbourg* le 14. juin 1548., *Maſius* partit pour *Rome* en qualité d'Agent ou d'Orateur d'un autre Prince, & profita de ſon ſéjour en cette ville pour y faire la connoiſſance des Savans, pour puiſer des lumières dans les riches Bibliothèques, qui s'y trouvoient dès-lors, & ſurtout pour apprendre le Syriaque : ſon maitre en cette langue fut *Moyſe de Marden*, ou plûtôt *de Meredin*, Légat du Patriarche d'*Antioche*, (*e*) & il y fit des progrès ſi rapides, qu'il ſe trouva ſeul capable dans *Rome* de lire & d'interprèter les Lettres que ce Légat avoit apportées. C'étoit en 1552. Je ne ſais pas combien de tems *Maſius* démeura dépuis en Italie : mais il y a lieu de croire que ce ne fut tout au plus que juſqu'en 1558. Car il ſe maria cette année-là avec *N. von Weze*, nièce de *Henri von Weze*, Conſeiller de *Guillaume* Duc de Clèves, dont il paroit qu'il ne laiſſa point d'enfans, & vers le même tems il fut lui-même honoré d'une place de Conſeiller auprès de ce Prince, qui étóit éclairé, & qui protègeoit les gens de Lettres. *Maſius* s'acquitta de ſes fonctions à la ſatisfaction de ſes collègues, & du Duc, ſans que les

(*e*) Envoyé vers *Jules III.*, & non pas vers *Grégoire XIII.*, comme le dit *Valère André. Margarin de la Bigne* a fait un anachroniſme plus confidèrable en confondant *Moyſe de Meredin* avec *Moyſe Bar-Cepha*,

embarras de sa charge, ni les soins domestiques pussent le détourner de l'étude, à laquelle il consacroit tous ses momens libres : mais la continuïté du travail lui causa vers le commencement de janvier 1573. une maladie qui lui ôta la liberté de la respiration : malgré toutes les peines qu'on se donna pour sa guérison, une toux, des maux de tête, & des insomnies presque continuels qui survinrent, l'eurent bientôt réduit à n'avoir plus que la peau & les os. Enfin les Médecins du Duc son Maitre lui ayant déclaré que son mal étoit une hydropisie ascite, dont on revient fort rarement, il ne voulut plus s'occuper que de sa fin. Quoi qu'il eut reçu le Corps de N. S. le saint jour de Pâques, qui tomba cette année-là le 22. mars, il voulut le recevoir de nouveau le 2. avril, après s'y être préparé par la Confession : le même jour il se fit administrer l'Extrème-Onction; après quoi il ne cessa de prier & d'élever son cœur à Dieu jusqu'au 7. du même mois, qu'il expira tranquillement, & sans avoir perdu un instant l'usage de la raison. *Masius* avoit alors environ 57. ans. C'étoit un homme de bien, & d'une candeur admirable, qui mettoit du choix dans ses amitiés, & qui rendoit à ses amis tous les services qu'ils pouvoient attendre de lui. Il étoit infatigable au travail ; aussi

avoit-il acquis des connoiſſances très-profondes, & très-étendues. Outre ſa langue maternelle, & l'Allemand, il entendoit le François, l'Italien, & l'Eſpagnol. Il poſſèdoit à fond le Latin, le Grec, l'Hébreu, le Chaldéen, & le Syriaque. Il étoit très-verſé dans le Droit public & particulier, dans l'Hiſtoire & la Géographie ancienne, & nul de ſon tems ne le ſurpaſſa, ni peut-étre même ne l'égala dans la Critique ſacrée. Son ſavoir le fit connoitre d'un grand nombre de Savans d'Italie, d'Allemagne, d'Eſpagne, & des Pays-Bas, qui le conſultoient ſur leurs ouvrages, & à qui il faiſoit part de ſes lumières. Parmi les perſonnes diſtinguées, dont il s'attira l'eſtime & la bienveillance, on trouve, outre les Princes marqués ci-deſſus, le célèbre *Antoine Auguſtin*, Archevêque de *Tarragone*, qu'il avoit vû à *Rome*, l'illuſtre *Jules Pflug*, Evêque de *Naumbourg*, *Arias Montan*, *Livin Torrentius*, le fameux *Busbèque*, qui reconnoiſſoit lui étre rédevable de ſon avancement, & *Sébaſtien Munſter*, à qui il écrivoit ſi poliment en Latin & en Hébreu, que celui-ci diſoit que *Maſius* ſembloit avoir été élevé dans l'ancienne Rome, ou dans l'ancienne Jéruſalem.

Catalogue de ſes Ouvrages.

1. *In Obitum R^mi^ Principis Joannis à*

Wetzâ, Episcopi Constantiensis, & Archiepiscopi Lundensis, Carmen Tricolon tetrastrophon. Dans la *Chronologia Monasterior, Germaniæ..... authore Gasp. Bruschio* (édit. de *Sulzbach*, 1682. 4°. *p. 50. 52.*) C'est une Ode composée de 17. strophes d'une beauté médiocre : elle commence ainsi ;

O vanas hominum spes, fera ludere
Quas gaudent vicibus fata latentibus!
O duras nimis Orci
Leges! Vindice nemine,
Sontes innocuis, Regibus assectas,
Infirmis validos, & pueris senes,
Sistit quemque sua ùt sors,
Æquas exitio pari.

2. *De Paradiso Commentarius, scriptus ante annos propè septingentos à Mose Bar-Cepha Syro, Episcopo in Beth-Raman, & Beth-Ceno, ac Curatore rerum sacrarum in Mozal, hoc est Seleuciâ Parthorum. Invenies, Lector, in hoc commentario, præter alia multa lectu & digna & jucunda, plurimos etiam peregrinos Scriptores citatos. Adjecta est etiam divi Basilii Cæsariensis Episcopi* Λειτουργία *sive* Ἀναφορὰ, *ex vetustissimo codice Syriacâ linguâ scripto. Præterea Professiones fidei duæ, altera Mosis Mardeni, Jacobitæ, Legati Patriarchæ Antiocheni : altera Sulacæ, sive Siud, Nestoriani, designati Patriarchæ Nestorianorum. Ad hæc duæ Epistolæ populi Nestoriani ad Pontificem Ro-*

manum, quarum altera ex Seleuciâ Parthorum : altera ex Jerusalem scripta est. Omnia ex Syriacâ linguâ nuper tralata per Andream Masium Bruxellanum. Antv. Christ. Plantinus, 1569. 12°. It. dans la Bibliothèque des Pères de *Margarin de la Bigne*, & dans les éditions suivantes. It. dans les *Critici sacri* de la 2e édition, *T. II. parte 2. col.* 387--495. It. dans le Supplément de la 1e édition, *Francof.* 1701. *fol.* *Moyse* (nommé dépuis son épiscopat *Sévère*) *Bar-Cepha* étoit d'Assyrie, & fut élevé au monastère dit *Tura-Zahoïo*, c. d. le Mont-aride, situé vis-à-vis de *Balat* sur le Tygre. Son savoir l'éleva successivement aux Evêchés de *Beth-Raman*, de *Beth-Ceno*, & de *Mozal*, (autrement *Moussal*, *Mausel*, ou *Mosùl* dans le Diarbek.) Il écrivit en sa langue un Traité de l'Ouvrage des six jours, un livre de l'Ame, un Commentaire sur S. Matthieu, & un Ouvrage sur la multitude & la différence des Sectes, qui partageoient le Christianisme. Cet Evêque mourut le 13. de Sebot de l'an 1224. du régne d'Alèxandre, c. d. le 13. février 914. de l'Ere vulgaire, comme *Masius* nous l'apprend sur la foi de quelques Ecrivains Syriens dans sa dédicace aux Conseillers *Henri von Rec* & *Henri von Weze*, ses collègues, datée de *Zevenar* le 1. août 1567. M. l'Abbé *Renaudot* a donc tort de di-

re : (*f*) *Quis fuerit, aut quando vixerit Moſes* (Bar-Cepha) *neque docuit nos Maſius, neque aliunde certò ſcire potuimus.... Eum decimo ſæculo vixiſſe ſcribit Naironus,* (*g*) *ſed nullam hujus conjecturæ ſuæ probationem affert.* Ce docte Abbé nous a donné (*h*) une Liturgie du même *Bar-Cepha*, qui prouve qu'il étoit Monophyſite. Venons à ſon Traité du Paradis. Il place ce lieu de délices du côté de l'Orient, ſans s'expliquer d'avantage ſur ſa ſituation. Par raport aux quatre fleuves, il ſuit l'opinion vulgaire, qui fait du *Phiſon* le Gange, & du *Géhon* le Nil. Ce dernier, dit-il *ch. 28.*, après s'étre ſéparé du grand fleuve, qui eſt la tige de ceux du Paradis, coule ſous l'Océan, reparoît dans une contrée auſtrale, arroſe enſuite l'Ethiopie & l'Egypte, & ſe décharge *dans la mer Adriatique, qui eſt proche l'Egypte.* (Cela ne donne pas grande idée de ſon ſavoir en Géographie.) *Bar-Cepha* traite

(*f*) Dans ſon Recueil des Liturgies Orientales : *Pariſ.* 1716. *in*-4. T. II. p. 398.

(*g*) *Fauſte Nairon*, ſavant Maronite, & Profeſſeur en langue Syriaque au Collège de la Sapience à *Rome*, de qui l'on a deux Ouvrages ; l'un intitulé : *Diſſertatio de origine, nomine, ac Religione Maronitarum*, imprimé en 1679. : l'autre : *Euoplia Fidei Catholicæ*, en 1694. Il s'efforce dans tous les deux de prouver que les Maronites ont conſervé la foi depuis les tems Apoſtoliques, & que leur nom ne vient pas de *Jean Maron*, Monothèlite mort en 707., mais de *S. Maron*, célèbre Anachorète, qui vivoit à la fin du IV. ſiècle.

(*h*) *Ubi ſup. p.* 391--398.

diverſes queſtions rélatives à l'état d'innocence, & prétend avec quelques Anciens, (*i*) que ſi les hommes y euſſent perſèvèré, ils ſe ſeroient multipliés *citra concubitum.* Il ſoûtient, *ch. 18.*, que le Paradis ſubſiſte encore, qu'Enoch & Elie y ont demeuré juſqu'à la venue de N. S., & que dépuis lors il eſt le ſéjour des Martyrs & des autres juſtes, qui y reſteront juſqu'à la Réſurrection génèrale, après quoi il ſera inutile & inhabité. On ſait que les Armèniens ont été longtems dans cette erreur. Les pièces qui ſuivent dans le Recueil de *Maſius* ſont :

3. *Anaphora Divi Baſilii, Epiſcopi Cæſareæ Cappadociæ, ex vetuſtiſſimo codice, Syricâ linguâ & charactere ſcripto, traducta per And. Maſium.* Avec une dédicace adreſſée *Nobilitate, eruditione, prudentiâ præclariſſimo atque ampliſſimo viro Domino Augerio à Busbeck, Equiti aurato, Conſiliario Cæſareæ Majeſtatis, & ejuſdem quatuor filiorum juniorum Auſtriæ Archiducum Gubernatori ſummo,* datée de *Zévenar* le 9. août 1567., où il eſt parlé des Jacobites, des Neſtoriens, des Cophtes, que les Syriens nomment *Ægophti*, (*k*) & des Maronites. *Maſius* fit cette traduction aux inſtances

(*i*) *Joſſe Clichtove* a encore ſoûtenu cette opinion dans le XVI. ſiècle.

(*k*) Ce qui me porte à croire que le mot de *Cophte*, ſur lequel on a tant diſputé, n'eſt qu'une corruption du Grec Αἰγύπτιος (*Egyptien.*)

réitèrées de l'Evêque *Jules Pflug*. Elle a été insèrée dans diverses éditions de la Bibliothèque des Pères, avec quelques notes, dont l'Auteur se montre peu versé dans les rites Orientaux, lorsqu'il avance, que la Prière, dite *l'Invocation du S. Esprit*, par laquelle on demande que le pain & le vin placés sur l'Autel, soient changés au Corps & au Sang de J. C., a été déplacée par une méprise des copistes, ou par la malice de quelques Grecs Schismatiques, & qu'il faut la remettre avant les paroles de la Consècration. M. *Renaudot* a fait réimprimer la version de *Masius* dans son Recueil des Liturgies Orientales : *Paris. 1716. in-4°*, T. II. 548--562. Il blâme avec raison le Traducteur d'avoir imité la mauvaise manière de *Sèbastien Chasteillon*, ou *Castalion*, (*l*) en substituant aux mots de *Sauveur*, de *Consubstantiel*, de *Régènèration*, *&c.* d'autres termes plus Latins, ou plus Cicèroniens. Il prouve que la Liturgie en question n'est pas de S. Basile seul, mais aussi de S. Grégoire de Nazianze, ou plûtôt qu'elle a été tirée de l'un &

(*l*) Ce Protestant Savoyard, d'ailleurs sçavant homme, nous a donné une Bible Latine, où voulant parler élègamment, il nomme l'Eglise *Respublica*, les Anges *Genii*, les Démons *Pollubra*, &c. Il s'est encore rendu plus ridicule dans sa Bible Françoise, où il substitue aux termes de *Circoncision*, d'*Incirconcis*, & de *Prépuce*, ceux de *Rognement*, d'*Empellé*, & d'*Avant-peau*.

de l'autre, par un Syrien beaucoup plus récent. Il croit qu'elle étoit à l'usage des Melchites, ou orthodoxes, & non pas des Jacobites. Enfin il fait voir que *Masius* s'est trompé en la jugeant plus ancienne que celles des Grecs, à cause qu'elle est plus courte. En effet nôtre Auteur n'a publié que l'*Anaphore*, c. d. la seconde & la principale partie de la Liturgie dite de S. Basile, partie qui revient à peu près au *Canon* des Eglises Latines, (*m*) & qui n'a pas plus d'étendue dans les Liturgies Grecques, que dans celle dont il s'agit. (*n*)

4. *Precatio Divi Basilii, quâ solet operatus sacris uti apud Deum, tralata ex Syrico.*

5. *Fidei Professio, quam Moses Mardenus, Assyrius, Jacobita, Patriarchæ Antiocheni Legatus, suo & Patriarchæ sui nomine est Romæ professus anno* CIↃ. IↃ. LII., *ex ipso profitentis autographo Syrico traducta ad verbum.*

6. *Epistola Populi Nestoriani, quam anno* CIↃ. IↃ. LII. *ex Mozal, hoc est, Seleuciâ Parthorum, scribebat ad Pontificem Romanum, pro Patriarchâ imitando* (initiando;) *traducta ex autographo Syrico ad verbum.* Le Patriarchat des Nestoriens modernes, après

(*m*) Avec cette différence que l'*Anaphore* comprend la Communion & l'action de graces.

(*n*) *Eus. Renaudot, ubi sup. T. I. p.* XXVIII. *&* 172., *Item T. II. p.* XX. *&* 562--565.

avoir été comme héréditaire dans une même famille durant près de cent ans, s'éteignit en 1539. ou 1540., ne se trouvant à la mort du dernier Patriarche, arrivée cette année-là, aucun Métropolitain en vie, parce que l'ambition du défunt l'avoit porté à n'en ordonner aucun. Les Nestoriens élurent à sa place *Jean Sulaca*, ou *Siud*, agé d'environ 40. ans, & l'envoyèrent à *Rome* avec la lettre d'élection, accompagné jusqu'à *Jérusalem* de 70. personnes, puis de trois seulement jusqu'à *Rome* : mais de ces trois, il n'y en eut qu'un, nommé *Caleph*, qui y put arriver, & qui l'accompagna au retour après sa consècration. *Sulaca* résida avec quelques cinquante moines dans le monastère de *S. Hormisdas* ou *Hermez*, nommé *Rabban Hormizd*, environ à trois lieues de *Mosul*, & ensuite à *Amid* (autrement *Caramit*, ou *Diarbekir:*) & il ordonna plusieurs Archevêques. *Abdissi*, ou *Ebed-Jesu*, qui lui succèda en 1554., vint à *Rome* sous *Jules III.*, & sous *Pie IV.*, envoya sa Profession de Foi au Concile de Trente en 1562., & réünit quantité de Nestoriens à l'Eglise Romaine. Il y eut dans la suite des divisions : mais les soins des Papes *Paul V.*, *Innocent XI.*, &c. ont conservé la Catholicité dans ces pays-là. Il y a eu une suite de Patriarches orthodoxes résidans à *Caramit*; tous ceux qui

qui leur ſont ſoûmis, abhorrent le nom de Neſtoriens : on les nomme ſimplement *Caldéens :* l'on croit même qu'il ne reſte plus de vrais Neſtoriens ni en Perſe ni en Armènie. Vers 1697. il n'y en avoit plus qu'aux environs de *Moſul*, faiſans tout au plus 3000. familles : le nombre en eſt extrèmement diminué aujourd'hui, ſurtout depuis la réünion d'un des derniers Patriarches, (*) & cette ancienne ſecte touche manifeſtement à ſa fin. (*o*)

7. *Epiſtola Neſtorianorum, qui electum Patriarcham ſuum uſque ad Jeruſalem deduxerant : ſcripta ex Jeruſalem ad Pontificem Romanum de eâdem re, & traducta ex autographo Syrico ad verbum.*

8. *Profeſſio fidei, quam Siud, ſive Sulaka, electus Patriarcha ab Neſtorianis, ore & ſcripto eſt profeſſus Romæ anno* CIϽ. IϽ. LIII., *traducta ex autographo Syrico ad verbum.* Cette profeſſion eſt orthodoxe, & directement oppoſée à l'erreur des anciens Neſtoriens. (*p*)

(*) Faite par les ſoins de *Dominique Codeleoncini*, Milanois, qui eſt mort en odeur de ſainteté l'an 1753. (*Berti, Hiſt. Eccl. Breviar. II.* 295.)

(*o*) Voyez, outre la Dédicace de *Maſius*, *Aſſemani*, *Biblioth. Oriental. T. I.* 539. *T. II.* 457. & *T. III.* 3., & le P. *le Brun*, *Explic. de la Meſſe*, T. III. 412--416.

(*p*) On y lit : *Et incarnatum eſt* (Verbum) *de Virgine Mariâ, ſicut vaticinati fuerant Prophetæ : una perſona, naturæ duæ. Natus eſt à Patre ante omnia tempora, & natus eſt ex Virgine Mariâ Deus perfectus, & homo perfectus abſque diviſione : filius Dei veri in duabus naturis, & ex duabus naturis in unâ perſonâ, &c.*

9. *Mosis Mardeni Theologica de Sacro-sanctâ Trinitate contemplatio, scripta ab ipso anno CIↃ. IↃ. LII., & ex authographo Syrico ad verbum tralata.* C'est la dernière pièce du Recueil, qui nous occupe.

10. *Syrorum Peculium, hoc est, Vocabula apud Syros Scriptores passim usurpata : Targumistis verò aut prorsus incognita, aut in ipsorum Vocabulariis adhuc non satis explicata. Andreas Masius sibi, suæ memoriæ juvandæ caussâ, colligebat. Antv. Chr. Plantinus,* 1571. *fol.* pp. 55. *Arias Montan*, employé par Philippe II. à l'édition de la Polyglotte d'*Anvers*, avoit prié *Masius* au nom de ce Prince de contribuer à ce grand ouvrage. *Masius* fit pour cela le Dictionaire dont je parle, & la Grammaire qui suit : & il envoya à l'Imprimeur *Plantin* divers Mss. Chaldaïques, pour aider les Editeurs. Le Roi l'en recompensa par un magnifique présent.

11. *Grammatica Linguæ Syricæ, inventore atque auctore Andreâ Masio. Opus novum, & à nostris hominibus adhuc non tractatum, quod laboriosâ animadversione atque notatione vocalium, aliorumque punctorum Syricorum, quibusque dictionibus in optimis emendatissimisque libris appositorum, ille nuper composuit. Antv. Christ. Plantinus,* 1571. *fol.* pp. 60., y compris la dédicace de *Masius* à *Arias Montan*, datée de *Zevenar* le 15 mars 1570. L'Auteur s'y excuse

de n'avoir pû donner un ouvrage exact, n'ayant eu ni les livres, ni le tems nécessaire pour cela, & d'ailleurs étant le prémier qui ait fait une Grammaire Syriaque. (*q*) Cette Grammaire, & le Dictionaire qui suit, font corps avec la Polyglotte d'*Anvers*.

12. *Sweertius* attribue à *Masius* un *Lexicon Graecum*, & *Linguae Graecae Institutiones*; je crois qu'il entend par là le *Lexicon Graecum*, & *Institutiones Linguae Graecae, ad sacri Apparatûs instructionem*, imprimés dans le même volume que les deux précèdens : *Antv. Christ. Plantinus*, 1572. *fol.* pp. 382. La Grammaire Grecque prend dépuis la p. 1. jusqu'à la p. 24. L'Auteur n'y est point désigné. On lit seulement dans l'Approbation qui se trouve à la fin du Dictionaire : *Hoc Lexicon Graecum diligentiâ & impensis Christophori Plantini..... confectum, utiliter typis committi posse consemus. Actum Lovanii die VIII. Cal. Aprilis CIↃ. IↃ. LXXI.* Ces deux livres n'ont rien de remarquable, & sont fort inférieurs à ceux qu'on a publiés dépuis sur le même sujet. Je ne crois pas que *Masius* en soit l'Auteur : il n'en dit mot dans la dédicace de l'Ouvrage

(*q*) *Moyse de Meredin* avoit apporté d'Affyrie une Grammaire & un Dictionaire Syriaque, qu'il copia à *Vienne* pour *Jean-Albert Widmanstadius*, dont tous les livres furent achetés par *Albert*, Duc de Bavière. *Masius* n'avoit pû s'en aider.

qui suit, où il marque ce qu'il a fait pour la Polyglotte d'*Anvers*.

13. *Josuæ Imperatoris Historia, illustrata atque explicata ab Andrea Masio. Antv. Christ. Plantinus*, 1574. *fol.* pp. 350. It. dans les *Critici Sacri* de *Londres*, & d'*Amsterdam*, Tome II. Il y a d'excellentes choses dans ce Commentaire, qui est tout ensemble Littèral, Critique, Théologique, Moral, Politique, Historique, & Géographique. Il est un peu long à la vérité: mais si l'on se donne la patience de le lire, on y prendra des connoissances, qui pourront étre d'un grand secours pour l'intelligence non seulement de ce livre, mais de toute l'Ecriture. Afin de ne pas rompre le fil de ses explications, *Masius* traite à part ce qui regarde la Critique du texte, pour laquelle il s'est beaucoup aidé de l'ancien Ms. des Septante, sur lequel on a réglé l'édition Grecque du Vatican. Ses réflexions morales sont édifiantes, mais quelquefois amenées d'un peu loin : ses remarques politiques sont profondes, mais il y en a qu'il faudroit rectifier par la Théologie, dont l'Auteur n'avoit qu'une connoissance assez légère.

14. *Disputatio de Cœnâ Domini, opposita Calvinistarum impiis corruptelis. Antv. Christ. Plantinus*, 1575. Je n'ai pas vû cet Ouvrage : je conjecture que *Masius* y aura allègué les anciennes Liturgies, qui four-

nissent d'excellentes preuves, non seulement de la Présence réelle, & de la Transsubstantiation : mais encore de l'utilité de la prière pour les morts, de l'invocation des Saints, & de divers autres points de la doctrine & de la discipline Catholique, contestés par les Sacramentaires & par les Luthèriens, contre le sentiment unanime de toute l'antiquité Chrêtienne.

15. Dans les *Clarorum virorum Epistolæ centum*, publiées par *Jean Brant*, (*Amst.* 1702. 8°.) il s'en trouve une d'*André* (*r*) *Masius*, datée de *Clèves* le 30. décembre 1563. ou 1564. (*s*) Il l'adresse à de jeunes gentilshommes de la famille de *Taxis* à la prière de leur père, qui les envoyoit étudier le Droit en Italie, & leur donne quelques instructions pour leur conduite. Il y dit : Après votre séjour en France, M. vôtre père a fort bien pensé de vous envoyer en Italie; cette contrée est la mère de toutes les sciences, & de la Jurisprudence en particulier : elle est aussi la mère de tout ce qui s'appelle politesse & urbanité. Traitez-y vos compatriotes avec douceur : mais profitez de la conversation des Italiens. Je sais que nos Allemands & nos Flamands les évitent, comme gens de mauvaise foi, & ne veu-

(*r*) Pag. 47--49. L'Editeur l'intitule : *Adrianus Masius Taxiis suis S. P.* Mais je crois qu'il faut lire *Andreas*.

(*s*) *Ex Clivis III. Cal. Januarii M. D. LXIV.*

lent guères vivre qu'entre eux, ce qui fait qu'ils ne rapportent de ce pays-là que la perte de leur tems & de leur santé. Il y a une familiarité médiocre qu'on peut avoir sans danger, même avec des gens, qui ne sont pas sans défaut: pour la familiarité intime, il ne faut la contracter qu'avec des personnes d'une vertu solide. Je ne sache pas que j'aye eu des amis plus sincères, plus fidèles, ni plus utiles, que parmi les Italiens. Il y a beaucoup à profiter chez eux pour les sciences, pour la gravité, pour la conduite de la vie, & pour la politesse; mais on se perdra sans ressource, si l'on se propose d'imiter les débauchés qui n'y sont pas en petit nombre.

16. On a inséré dans les *Critici sacri* de la 2e édition (*T. II. parte II. col. 127. & suiv.*) & dans le Supplément de *Francfort*, les *Notes* de *Masius* sur les chapp. XVIII-XXXIV. du Deutèronome. Ces notes sont proprement des Observations qu'il avoit faites sur la version Syriaque de ce livre, & qui tendent principalement à fixer le sens du texte original. C'étoient des matèriaux qu'il avoit apprêtés pour commenter le Deutèronome, dont il avoit la plus grande partie mste en Syriaque.

Masius avoit de la même Version les livres des Juges, des Rois, des Paralipomènes, d'Esdras, d'Esther, de Judith, &

de Tobie, & il auroit donné des Commentaires sur tous ces livres, si la mort ne l'eût prévenu. C'est une perte qu'on a bien sujet de déplorer.

☞ *Préliminaires de ses Ouvrages. Henrici à Weze Epistola de morte Andreæ Masii*, à la tête du *n.* 12. (Quoi que Catholique, il parle un peu à la Protestante.) *Gasp. Bruschius, ubi sup. p.* 50. & 264. 265. *Swertius*, 123. 124. *Val. André* 51. 52. (Ces deux Auteurs ne sont pas exacts.) *Le Long, Biblioth. sacra*, 850. 851. (Il dit peu de chose.)

Henri Paludanus,

DONT LE nom peut également avoir été *Des-Marêts*, *Van den Poel*, *Van den Broeck*, ou *Von dem Broich*, étoit de la ville, ou du moins du Pays de *Liège*, où il paroit être né vers 1570. Quand il eut achevé son cours d'humanités, il résolut d'embrasser la vie Religieuse, reçut (apparemment à *Liège*) l'habit de Récollet, & fit sa profession entre les mains du P. *Matthias Sylvius*, qui fut au moins trois fois Gardien du Couvent de cette ville, & qui y avoit déja prêché pendant douze ans en 1610. Cette même année le P. *Paludanus* étoit Lecteur en Théologie au couvent de *Bruel* ou *Brüll* dans l'Archevêque de *Cologne*, où ses Supèrieurs l'avoient envoyé au moins dès

l'année précèdente. C'est tout ce que j'ai pû découvrir de sa vie dont *Sweertius*, *Valère André*, le P. *Wadding*, & M. *Foppens* ne nous apprènent rien. Il a publié

1. *R. P. F. Didaci de la Vega, Ordinis S. Francisci, S. Theol. Lectoris, Conciones & Exercitia pia super Euangelia Dominicalia totius anni. Tomus primus, ab Adventu Domini usque ad Festum Pentecostes. Opus novum..... ab Henr. Paludano.... in Latinum conversum. Colon. Joan. Crithius*, 1610. 8°. pp. 731. sans les tables. Avec une dédicace datée du couvent de *Brüll*, le 16. septembre 1609., & adressée au Prince *Ferdinand de Bavière*, Coadjuteur de l'Archevêché de *Cologne*, & de l'Evêché de *Liège*, qui avoit fait beaucoup de bien à ce couvent. —— *Tomus secundus, à Festo Pentecostes usque ad Adventum Domini. Ibid. Idem*, 1610. 12°. pp. 710. Dédié au P. *Jean de Neyen*, Commissaire gènèral des Récollets pour les Provinces Belgiques. Remarquez qu'on avoit donné auparavant *R. P. F. Didaci de la Vega, Ordinis S. Francisci, Conciones Quadragesimales, à Septuagesimâ usque ad Feriam secundam Resurrectionis.... nunc primùm in Galliâ editum, & à mendis, quibus extera scatebat editio, expurgatum. Lugd. Horat. Cardon*, 1602. 12°. pp. 494. sans les tables. It. *Colon. Conradus Butgenius*, 1619. 12°. pp. 496.

2. *R. P. F. Didaci de la Vega, Toletani, Ordinis S. Francisci de Observantiâ, S. Theol. Lectoris, Paradisus Gloriæ Sanctorum, eorumque Triumphus. Conciones & Exercitia pia super Festa totius anni. Opus novum, multiplici eruditione refertum, in quo de eximiis Sanctorum meritis luculenter agitur. A F. Henrico Paludano, Minoritâ Observantino Leodiensi, in Latinum conversum. Colon. Joan. Crithius*, 1610. (Quelques exemplaires portent *1612.*) 8°. pp. 986. caract. serré, sans la table. Dédié au P. *Matthias Sylvius* par une lettre datée de *Liège* en 1610. Cet Ouvrage avoit déja paru en François, & c'est peut-être sur cette version que le P. *Paludanus* nous l'a donné en Latin. Le P. *Didace*, ou *Diego de la Vega*, vivoit encore au commencement du XVII. siècle : il avoit publié, outre ses sermons, un Commentaire sur les Pseaumes de la Pénitence, & il s'étoit fait de la réputation par son talent pour le Ministère de la Chaire : peut-être étoit-il parent du P. *André de la Vega*, Cordelier, natif de *Ségovie*, qui parut avec distinction au Concile de Trente en 1546., (*a*) & qui mourut en 1560.

☞ *Prélimin. de ces Versions.*

(*a*) Quoique *Philippe Chifflet* ne l'ait point inséré dans sa liste des Théologiens de ce Concile.

Jean Marshal

ETOIT DE *Darlysford*, village du Comté de Worcester en Angleterre, où il nâquit vers l'an 1536. Il fit ses humanités partie à l'Ecole de *Winchester*, partie au Collège-Neuf d'*Oxford*, où il fut reçu en qualité de *Socius* en 1551. Dépuis il s'appliqua à la Jurisprudence, & prit dans la même Université le grade de Bachelier ès Loix l'an 1556. Peu après, il accepta une place de Régent inférieur à *Winchester* sous *Thomas Hyde*, prémier Régent du Collège, & Chanoine de la Cathèdrale de cette ville. Dès qu'*Elisabeth* fut montée sur le thrône, ils abandonnèrent tous deux leurs postes, & se retirèrent dans les Pays-Bas. *Marshal* étudia en Théologie à *Louvain*, & M. *Dod* dit nettement qu'il s'y fit recevoir Docteur en 1568. Il se peut absolument que *Valère André* l'ait omis dans sa liste des Docteurs de cette Université; cependant comme cet Auteur est assez exact sur ces sortes de faits, lorsqu'ils ne sont pas fort éloignés de son tems, je crois plûtôt que *Marshal* n'aura pris que le titre de Licencié. Quoi qu'il en soit, le Docteur *Alain*, dépuis Cardinal, l'appella dès la même année à *Douai*, &

Marshal fut l'un des six prémiers colons du Séminaire Anglois de cette ville. S'étant insinué chez *Louis Owen*, Chanoine de *Cambrai*, & Archidiacre de Hainaut, celui-ci, qui avoit du crédit, & qui parvint dans la suite à l'Evêché de *Cassano* dans la Calabre citèrieure, lui procura en 1569. une Chanoinie de S. Pierre de *Lille*, dont *Marshal* ne put toucher les révenus pendant quelque tems, parce qu'il refusa génèreusement de prêter le serment qu'on exigeoit de lui contre D. *Juan d'Autriche*. Dépuis il en fut possesseur pacifique environ treize ans. Sentant approcher sa fin, il se démit de ce bénèfice entre les mains du Docteur *Guillaume Gifford*, qui dévint Doyen du même Chapitre, & il mourut pieusement entre ses bras à *Lille* le 3. avril 1597. On lui fit des obsèques fort honorables. *Marshal* s'étoit également distingué par sa bonne conduite, & par son habileté dans la Littèrature Latine & dans la Théologie. On a de lui

1. *Traité de la Croix, tiré de l'Ecriture, des Conciles, & des Pères des prémiers siècles.* En Anglois, (*a*) comme les deux suivans. *Anvers*, 1564. 12°.

2. *Réplique à la Réponse blasphèmatoire*,

(*a*) *A Treatise of the Cross, gathered out of the Scriptures, Councils, and ancient Fathers of the primitive Church.*

que M. Calfhill a opposée au Traité de la Croix. (*b*) *Louvain*, 1566. 4°. La *Réponse* de *Jean Calfhill* (*c*) avoit paru à *Londres*, 1565. 4°.

a. Traité de la Tonsure Cléricale. (*d*) L'Auteur mourut avant d'avoir achevé cet ouvrage.

☞ *Pitseus, de ill. Angliæ Scriptorib.*, 795. 796. *Miræi Scriptores Sæc. XVI.*, *ult. ed. p.* 251. *Dod, Church History of England, II.* 113.

(*b*) *A Reply to Mr Calfhill's blasphemous Answer against the Treatise of the Cross.*
(*c*) *Answer to John Marshal's Treatise of the Cross.*
(*d*) *A Treatise of the Tonsure of Clerks.*

Jean de Reyser, ou *Joan. Riserius*,

JÉSUITE Flamand, né à *Amsterdam* en 1572., & reçu dans la Société en 1593., s'y engagea depuis par la profession des quatre vœux. Après avoir été trois ans Vice-Recteur du Collège de sa Compagnie à *Anvers*, il s'employa durant quarante ans aux travaux de la Mission en Hollande, où il fut souvent exposé à perdre la vie. Vers la fin de ses jours il revint à *Anvers*, & y mourut le 16. mars 1650. à 77. ans. Nous avons de lui :

Sylva Anachoretica Ægypti & Palæstinæ, figuris æneis, & brevibus Vitarum Elogiis

expressa ; Abrahamo Blommaert inventore, Boëtio à Bolswert sculptore. Antv. Henr. Aertssius, 1619. 4°. pp. 50. pour les éloges, qui répondent à autant de figures placées vis-à-vis. Ces éloges sont en prose, & renferment peu de faits : l'Auteur les dédie à *Antoine de Winghe*, Abbé de *Liessies*.

☞ *Aleg*. 270. *Sotuellus*, 497.

Melchior (a) *van Daelhem*, ou *Daelhemius*,

NAQUIT EN 1580. à *Hasselt*, ville de la Principauté de Liège dans le Comté de Loz, & y prit l'habit des Hermites de S. Augustin vers 1596. Quelque tems après, ses supérieurs le chargèrent d'enseigner les humanités d'abord à *Bruxelles*, puis pendant dix ou douze ans à *Louvain*. Le P. *Melchior* s'acquitta de cette tâche avec succès, & parvint dans la suite à être Prieur du couvent d'*Ypres*, & de celui de *Hasselt*. C'est dans ce dernier qu'il mourut le 13. février 1636. agé de 55. ans, après avoir été quelque tems Visiteur de sa Province. (*b*) Ce Père entendoit le Grec, & passoit pour

(*a*) Et non pas *Michel*, comme l'appelle le P. *Tombeur*.
(*b*) Il l'étoit en 1627. Voyez l'approbation du *n*. 4.

bon Ecrivain en prose & en vers Latins : *Carmen* (dit *Valère André*) *pangebat non infeliciter, amœnum, & venâ facili; nec prorsâ oratione inamœnus erat aut difficilis.* *Sweertius* l'honora de ce distique :

Hic novus est Vates veteris Daelhemius avi,
Sed pius ingenio; sic novus & vetus est.

Disons la chose comme elle est : le P. *Van Daelhem* avoit une profonde connoissance de la langue Latine, & en entendoit les termes les moins usités : mais il a gâté tout ce qu'il a écrit par son stile pointilleux, & par son affectation à faire parade de mots & de phrases extraordinaires. Nous avons de lui :

1. *Panegyris duplex, prior pro Gymnasio Bruxellensi ad Senatum Bruxellensem : altera ad Cl. Virum Folcardum van Achelen, Concilii sanctioris Assessorem.*

2. *Jacobi ArminI cum Batavis, super præsenti rerum in Hollandiâ statu, mutuisque diffidiis & homicidiis, Expostulatio posthuma. Lugd. Bat. sub signo Libertatis,* 1621. Le P. *Van Daelhem* avoit raison de mettre *la Liberté* à la tête de cette Plainte; les Protestans de Hollande, qui avoient tant crié contre la prétendue Tyrannie du Pape & du Roi d'Espagne, en exerçoient actuellement une très-réelle, & très-injuste sur la conscience, sur les biens, & sur la vie même des Remontrans, leurs concitoyens.

3. *Epicedium in obitum Mariæ Deckheriæ, Cl. Viri Joannis van Pede, in Brabantiæ Senatu Consiliarii, ex filiâ neptis. Lovan. Henr. Hastenius*, 1624. 4°. Les vers du P. *Van Daelhem* valent mieux que sa prose, quoi qu'ils ayent encore quelque chose d'affecté.

4. *Arca honoraria Christi & Sanctorum, ortum auctumque Zonigeræ Sodalitatis S. P. Augustini continens; à P. F. Melchiore Daelhemio, Augustiniano, è Gallico in Latinum versa. Antv. Henr. Aertssius*, 1628. 12°. pp. 290. (Et non pas à *Louvain* chez *Hastenius* en 1618., comme le dit *Valère André*.) L'Original François étoit du P. *George Maigret*, Augustin, dont je parlerai ailleurs. Le P. *Van Daelhem* dédie sa version à *Christophe van Outers*, Abbé de *Grimbergue*, & commence sa Dédicace par cette phrase : *Quam retexendæ huic telæ sum enavare jussus operam, quas lucubrando clepsydras absumere coactus, illustri tuo candori cernuus polluctum venio.* Mais pourquoi s'est-il adressé à cet Abbé? Il en rend compte en ces termes : *Quoties enim Bruxellâ (cujus juventuti præeramus) benevolo D. Philippi Roubergii Antecessoris tui (cui sit terra levis* (c) *invitatû Grimbergam accersebamur, ut à quotidianis pædotribiæ molestiis ac cerebrifragiis animos recipien-*

(c) De peur qu'elle n'écrase ses os. Renvoyons ces sottes expressions au Paganisme.

tes, per amœna illic ſacraque tempe ſpatiaremur! Quantâ nos ille eſſedo ſuo advectos affectione, humanitateque amplexabatur!.... Quàm lætis non oculis albens ille (bona cujus pars è gremio Gymnaſi noſtri manârat) Aſcetarum globus excipiebat; cui illo die, conſecraneorum hoſpitum reſpectu, ab aſſiduâ laborum contentione, induciæ indulgebantur, ut perjucundo viſu cinno candens illa nigrenti turmæ miſta religioſè-hilarè recrearetur, diſtentumque arcum retenderet! & quas tunc duo nos, ad horam ſubinde ab aliis ſepares (juvat certè meminiſſe) ſermonum delicias reſorbebamus. Après cela il raporte d'autres bienfaits, que les Auguſtins avoient reçus des Abbés de *Grimbergue*. La Verſion qui ſuit, n'eſt pas d'un ſtile moins façonné que cette dédicace. On a encore du P. *Van Daelhem :*

α. Diverſes *Comèdies*, & *Tragèdies Latines*, qu'il avoit fait repréſenter par ſes écoliers. Mstes au couvent de *Haſſelt*, de même que

β. Deux volumes d'autres *Poëſies*, en la même langue. On conſerve auſſi dans cette maiſon plus de cinquante Lettres d'*Erycius Puteanus* à nôtre Auteur : ces Lettres n'ont pas été imprimées, & je crois qu'elles ne méritoient pas de l'être.

γ. Le P. *Van Daelhem* avoit pour le moins autant de facilité pour la Poëſie Flamande, que pour la Latine. Il compoſa

posa à l'usage des *Rhétoriciens*, ou, si mieux aimez, des *Jongleurs* de la ville de *Hasselt*, quantité de pièces dramatiques en sa langue maternelle, qui alloient à plus de 35,000. vers. *Gautier Gipsius*, autre Religieux Augustin, succèda au P. *Van Daelhem* dans cette fonction, & continuoit en 1660. de faire des pièces Dramatiques pour la *Chambre de Rhétorique* de *Hasselt*. (*c*) Cette Société a conservé par reconnoissance le portrait du P. *Van Daelhem*, & lui a fait dresser dans l'Eglise des Augustins un beau monument, orné de sa figure, avec des vers flamands de la façon de *Regner Comans*.

☞*Sweertius*, 564. *Val. André*, 669. 670. *J. Mantelii Hasseletum*, 102. 113. & 114. *Tombeur*, 99.

(*c*) Etablie au mois de mars 1515., sous le nom de *la Rose rouge*, avec la dévise : *Hitte vercoelt*, c. d. *Chaleur tempèrée*, ou bien : *Modèrez votre ardeur*. Cette Société subsiste encore : mais elle ne livre pas ses pièces à l'impression ; c'est un trait de prudence.

Antoine Borremans, ou *Borremansius*,

ECRIVAIN du dernier siècle, étoit, dit-on, natif de *Gorcom*, ville de la Sud-Hollande, & fils du nommé *Nicolas Borremans*. S'étant destiné au Ministère,

il étudia la Théologie Arminienne, apparemment à *Amsterdam*, & sous la conduite d'*Etienne de Courcelles*. Après cela il parvint à être Ministre des Remontrans d'abord à *Gorcom*, & ensuite à *Horne* dans la Nord-Hollande, où le P. *le Long* dit qu'il mourut en 1687. Sa principale étude fut celle des Antiquités Grecques & Latines, dont il fit usage pour l'intelligence de l'Ecriture sainte. Il a laissé

1. *Variarum Lectionum liber, in quo varia utriusque linguæ Auctorum loca explicantur atque illustrantur, ritus prisci eruuntur, & multa non ubique obvia docentur. Amst. Henr. & Theodorus Boom*, 1676. 12°. *Borremans* a mis à la tête de ce livre une Préface assez curieuse & fort étendue, où il montre l'excellence, & l'utilité de la Critique : il y parle aussi des qualités que doivent avoir ceux qui veulent réussir dans cet Art. L'Ouvrage qui vient après cette Préface, n'est pas mauvais : mais il est extrêmement défiguré par l'impression, surtout par raport aux passages Grecs, comme l'Auteur s'en plaint lui-même vers la fin ; il devoit donc y mettre un bon *Errata*, ou en donner une édition plus correcte.

2. *Vesperæ Gorinchemenses, in quibus varia loca, tam Scripturæ sacræ, quàm aliorum Auctorum explicantur, ritus prisci, aliaque non ubivis obvia eruuntur. Subjungun-*

tur variæ Epistolæ mutuæ inter Auctorem, & Cl. Virum Philippum Limborchium. Amst. Henr. & vidua Theodori Boom, 1677. 12°. It. *Ibid.* 1713. 12°. Cet Ouvrage est dans le goût du précèdent.

3. *Dialogus Literarius de Poëtis & Prophetis; in quo de nonnullis quæ tùm ad sacras, tùm ad prophanas Literas pertinent, disputatur. Amst. Henr. & Theodorus Boom*, 1678. 12°. L'Auteur avoue dans sa Préface que citer beaucoup de Grec & de Latin, est une chose qui ne quadre pas avec la nature du Dialogue : il dit encore qu'il ne s'est pas géné à faire des recherches fort savantes & fort rares : il y en a pourtant quelques-unes dans son Ouvrage, qui approchent de ce caractère, & tout y est hérissé de citations Grecques & Latines.

☞ *Baillet, Jugemens des Savans, éd. de* 1725., *T. II. part. II. p.* 364. *& T. III. part. I. p.* 190. *Le Long, Biblioth. sacra*, 646. *Cattenburgh, Biblioth. Remonstr.* 18.

Henri van der Calsteren, ou *Henricus de Calstris*,

ETOIT D'UNE famille noble de *Louvain*, que l'on compte pour la seconde des sept Patriciennes de cette ville, (*a*) &

(*a*) Elle porte d'Or, au sautoir engrêlé de gueules.

dans laquelle on trouve un Chevalier, nommé *Méginard*, qui partit pour la Croisade en 1130., & revint de l'Asie en 1134. Dans le tems de nôtre Auteur il y avoit plusieurs personnes de sa parenté dans la Magistrature de *Louvain*. *Henri* naquit vers le milieu du XIII. siècle, & se consacra à Dieu dans le couvent des Dominicains de cette ville, qu'on croit avoir été érigé en 1228., & qui existoit sûrement en 1233. Après son noviciat, il alla étudier à *Paris*, & depuis on l'envoya en Allemagne, où il passa une partie considérable de sa vie; il y expliqua l'Ecriture à *Cologne*, & il fut Lecteur en Théologie au couvent de *Vympen* en Souabe. On ajoute qu'il se lia d'une amitié sainte avec le célèbre *Jean Taulère* : mais celui-ci n'étant mort qu'en 1379., il paroit étre venu trop tard pour connoitre notre *Henri*. On date la mort de ce dernier du 18. octobre, jour de S. Luc, sans en marquer l'année. Le P. *de Jonghe* croit, d'après plusieurs autres, qu'il mourut à *Cologne*, où l'on voit sa figure dans le chœur des Religieux de son Ordre. Mais les PP. *Quétif* & *Echard* croyent plûtôt qu'il finit ses jours à *Louvain*, parce que le jour de sa mort y est marqué dans le Nécrologe du couvent. Tous ces Ecrivains ont ignoré que *Henri de Calstris* fut Prieur des Domini-

cains de *Louvain* en 1292. (*b*) Les *Van der Calsteren* ont eu leur sépulture dans l'église de ces Pères dès le XIV. siècle, (*c*) quoi que leurs démeures en fussent assez éloignées. (*d*) On attribue plusieurs miracles au P. *de Calstris*, opérés pendant sa vie, & dépuis sa mort. (*e*)

P 3

(*b*) M. (*Norbert-Joseph-Benoit*) *de Crabbé*, seigneur de *Haute-Lintre*, & Chevalier du S. Empire, m'a fait voir la Copie authentique d'une donation faite aux Dominicaines d'*Auderghem* proche *Bruxelles*, à laquelle le P. *de Calstris* mit son sceel le 19. janvier de cette année; on y lit : *Joannes, dictus de Grimde, & Maria ejus uxor, Oppidani Lovanienses ..... quia sigillis caremus propriis, rogamus viros diseretos, fratrem H. de Calstris, Priorem fratrum Ordinis Prædicatorum Lovaniensium, & Dominum H. dictum Pilisere, Decanum Ecclesiæ S. Petri in Lovanio, ut ipsi..... sigilla sua præsenti chartæ seu ordinationi dignentur appendere. Et nos frater H. Prior, & H. Decanus prædicti..... sigilla nostra duximus apponenda. Actum anno Domini millesimo ducentesimo nonagesimo secundo in vigiliâ Fabiani & Sebastiani Martyrum.* Il conste d'ailleurs que *Henri Pylyser* étoit Doyen de S. Pierre de *Louvain* en 1293. Voyez *Divæus*, *ubi infra*, *Lib. I. p.* 5.

(*c*) On y voyoit encore, il n'y a que deux ans, l'épitaphe originale de *Jean van den Calstere*, Chevalier, seigneur de *Linden*, Capitaine de *Louvain*, mort le 29. octobre 1399. & de ses deux femmes. Aujourd'hui il n'en reste qu'une copie, qu'on a placée dans l'un des collatéraux de l'Eglise.

(*d*) Ils habitoient les maisons, dont on a formé le Collège des Trois-Langues, & celui de *Winckelius*; ce dernier a été rebâti en grande partie par le Président moderne, M. *Leunckens*, Professeur-Royal en Droit-Canon.

(*e*) C'est la seule chose que contient sa vie, copiée par *Jean Gillemans*, Chanoine-Régulier du *Val-Rouge*, sur un Ms. du monastère de *Ruffack* du même Ordre, & publiée par le P. *Hyacinthe Chocquet* dans ses *Sancti Belgii Ordinis Prædicatorum*. Le P. *de Jonghe* en donne un extrait dans son *Belgium Dominicanum*, où il choisit, parmi les miracles attribués au P. *de Calstris*, ceux qui sont les moins propres à révolter les Critiques.

Il reste de lui :

Epistola de sex quibusdam, quæ faciunt hominem immobiliter in divinâ unione persistere. Parmi les Lettres de *Jean Taulère*, qui sont partie de ses Oeuvres traduites en Latin, & publiées par *Surius : Coloniæ, Joan. Quentell*, 1548. *fol.* It. *Ibid. Idem*, 1553. *fol.* It. *Ibid.* 1613. 4°. C'est la XXIX. Lettre ; elle est attribuée au P. *de Calstris* dans les deux dernières éditions. Le P. *Andreas à Turri*, Docteur de *Louvain*, l'a fait réimprimer à part sous ce titre : *Epistola aurea* (*f*) *B. M. Henrici de Calstris, Lovaniensis, Ordinis FF. Prædicatorum, omnem vitæ spiritualis doctrinam continens. Lovan. Everardus de Witte*, 1647. 12°.

☞ *De Jonghe*, 142--144. *Quétif & Echard*, *I*. 602. *Pet. Divæi, rer. Lovan. Lib. II. p.* 43. 44.

(*f*) Sans prétendre faire aucune application à cette Lettre, que je n'ai point lûe, je remarquerai ici que le public est révenu de cette épithète d'*Aureus*, qu'on donnoit autrefois si libèralement à des ouvrages, où l'*Or* ne se trouvoit guères que dans le titre.

Jean Pickardtz, ou *Joannes Pickardi de Lucemberc*,

DOMINICAIN, du couvent de *Luxembourg*, qu'on peut ſuppoſer être né vers l'an 1270., fit ſes études de Théologie au couvent de S. Jacques à *Paris*, où il étoit Bachelier en Théologie (*a*) l'an 1308., lorſqu'il fut élu Provincial de la Province d'Allemagne, ou Teutonique. Il ne remplit cette fonction qu'environ deux ans, & en 1310. on le renvoya à *Paris* pour y prendre le grade de Licencié en Théologie, qu'il reçut le 3. novembre. (*b*) Après cela il *lut les Sentences* au couvent de S. Jacques pendant deux années ſelon l'uſage. On croit qu'auſſitôt qu'il eut rempli cette tâche, c. d. dès l'an 1312., & avant de pouvoir être admis au Doctorat, il ſe rendit en Italie auprès de *Henri* (VII.) *de Luxembourg*, (*c*) qu'il ſer-

P 4

(*a*) *Ponimus Vicarios..... in provinciâ Teutoniæ F. Joannem de Lucemberc, Baccalarium Pariſienſem.* Acta Capituli Paduani 1308.

(*b*) *Abſolvimus Priorem Provincialem Teutoniæ, quia mittimus eum Pariſius ad recipiendum Magiſterium in Theologia.* Acta Capit. Placentini 1310. *F. Joannes Picardi de Lucemberc, Teutonicus, fuit Licentiatus anno Dñi 1310, tertia die menſis novembris.* Bern. Guidonis, in Indice, n. 57.

(*c*) Ce Prince étoit entré en Italie dès le commencement de cette année, ſuivi de quelques troupes, & ac-

vit de ses conseils, & pour qui il fit quelques négociations. Après la mort de cet Empereur, arrivée le 24 août de l'année suivante, il retourna dans son pays, & plusieurs Ecrivains de l'Ordre de S. Dominique disent qu'il dévint Evêque de *Ratisbonne* : mais ce fait est démenti par les catalogues des Evêques de cette ville. Le P. *Echard* croit qu'il peut avoir été Suffragant de cet Evêché. En attendant que ce point soit éclairci, nous remarquerons que le P. *Pickardtz* a laissé :

α. *Sermones Quadragesimales.*

β. *Sermones Dominicales.*

γ. *Sermones de Sanctis per annum.* *Turrecremata* cite entre autres un Sermon sur la Nativité de la Vierge, commençant par ces mots : *Fons parvus crevit in fluvium.*

δ. *Summa Theologica.* Le P. *Antoine de Siennes* lui donne cet ouvrage. On ne sait s'il existe aujourd'hui, non plus que les précèdens.

Je ne me suis point expliqué sur la

compagné de plusieurs Prélats : son but étoit de s'y faire couronner Empereur, & de profiter de l'occasion, pour revendiquer les droits de l'Empire, qui y étoient tombés dans une grande décadence, & pour faire cesser les factions qui continuoient entre les *Gibelins*, ou les Impèrialistes, & les *Guelphes*, défenseurs de la liberté de l'Italie. Il trouva beaucoup d'oppositions à ses desseins, surtout de la part de *Robert*, Roi de Naples.

patrie de nôtre Auteur. Le P. *Echard* dit qu'il étoit de *Luxembourg*, qu'on nommoit anciennement *Lucemberg :* je voudrois une bonne preuve de cette dénomination, d'autant plus que je trouve toujours dans les anciens écrits *Lucelburgum*, *Lucemburch*, *Lucisburgum*, *Lutzenborch*, (*d*) &c. Ce Père ajoute que d'autres l'ont appellé *de Liechtemberg*, *de Linctiniber*, *de Lettemberg*, & *de Littimber.* Il dit ensuite qu'il est nommé *F. Joannes de Lucido monte* dans l'Ouvrage que je citerai à l'article suivant. Tout cela me persuade que nôtre Auteur n'étoit pas de *Luxembourg*, mais de *Leuchtemberg*, ancienne résidence des Landgraves de ce nom dans le Cercle de Bavière proche la Bohème : ou bien de *Lichtenberg ;* il y a plusieurs villes de ce nom qui signifie, comme le précèdent, *Montagne de lumière :* mais il ne me revient actuellement que *Lichtenberg* à une lieue au-dessus de *Mastricht* sur la rive gauche de la meuse, & *Liechtenberg* dans le pays de *Brunswic* à trois lieües de la Capitale sur la route de *Cassel.*

☞ *Quétif & Echard*, *I.* 522. Voyez l'article qui suit.

(*d*) Les peuples de ce pays se nommoient anciennement *Lucii*, & en Allemand *die Lutzen ; Burch* ou *Borch* signifie une forteresse ; ainsi *Lutzenborch* est visiblement *Luciorum Castrum*.

Nicolas de Butrinto, ou *Nicolaus Botrontinensis*,

RELIGIEUX de l'Ordre de S. Dominique, contemporain du précédent, étoit sûrement Allemand, & le P. *Echard* croit qu'il étoit de la ville de *Luxembourg*, & qu'il y fit sa profession. S'étant insinué dans les bonnes graces de *Henri de Luxembourg*, Roi des Romains, il fut employé par ce Prince en diverses négociations, il le suivit en Italie, & il vengea sa mémoire après sa mort. Son surnom de *Botrontinensis*, lui vint de la ville de *Butrinto* dans l'Epire, (*a*) dont il fut Evêque, apparemment sans y résider. Il reste de lui :

Nicolai, Episcopi Botrontinensis, Relatio de Itinere Italico Henrici VII. Imperatoris, ad Clementem V. Papam. Dans les *Vitæ Paparum Avenionensium* d'*Etienne Baluze*, T. II. col. 1146--1230. Cette Relation va depuis 1310. jusqu'en 1313. En voici le début : *Sanctissime Pater, infrà scripta sunt, quæ acta sunt in Italiâ, postquàm Dominus Imperator, felicis recordationis, Montes transivit, prout ego F. Nicolaus,*

(*a*) Cette ville située sur le bord du Golfe de Venise, vis-à-vis de l'Isle de Corfou, est aujourd'hui réduite à un village habité par des pêcheurs.

Dei & vestri gratiâ Episcopus Botrontinensis, possum, testimoniô meæ conscientiæ, meliùs recordari ad præsens. In Taurino venit Rex Romanorum mense octobris, tunc pauci cum eo erant..... On y lit, col. 1160. : *Nos autem Citra-Montani, inter quos ego fui tunc..... Ego frequenter de domo Prædicatorum* (Mediolanensium) *non audebam venire ad Palatium, propter maledictiones & vituperia, quæ dicebant de Rege,* (Henri VII.) *& de nobis Citra-Montanis.....* Col. 1164. *Aliquos ego audivi clamantes : Moriantur Theutonici omnes.* Col. 1171. *Ab Imperatore missus Brixiam, à militibus Brixianorum stipendiariis captus fui, & dum me ducerent sic, major inter eos magis curialiter me associabat, nè ribaldi* (des gens sans honneur, des brigands) *tunc aliquo modo me turbarent; ab illo ergo petivi, quare me ceperunt, cùm essem frater Prædicator, & Episcopus, & in viâ eundi ad Cardinales* (trois titres d'immunité)..... Col. 1185. *Cùm essem in Lastre villâ ad Florentiam, Florentini milites ad cameram nostram venerunt, cultellis* (des coutelas) *evaginatis : de nostris familiaribus tunc aliqui fugerunt, dimittentes se per fenestras, inter quos fuit socius meus frater Prædicator* (le P. Jean Pickardtz)..... Col. 1197. *Imperator, habito maturo consilio, ordinavit quòd in continenti D. Pandulphus, & Magister Joannes de Venestringue, utriusque Juris Professor, &*

Frater Joannes, (le même) *Magister in Theologiâ, de Pisis recederent cum plenâ potestate & auctoritate perficiendi & complendi parentelam inter dicti Regis Roberti filium, & filiam Regis Romanorum. Tunc fuit quibusdam visum, quòd duo sufficerent ad prædicta facienda, & quòd D. Pandulphus & ego iremus ad tollenda omnia impedimenta, quæ possent esse in receptione jocundâ Coronationis dicti Regis. Visum etiam fuit, quòd prædictis duobus fratri Joanni & Magistro Joanni daretur Ambassiata, sicut & nobis, ad Dominum Joannem fratrem Regis Roberti, & ad Romanos, & quòd ponerentur in litterâ. Factum est sic.* Col. 1194. *Dicto die* (3. mai 1312.) *Dominus Joannes prædictos Magistrum Joannem & Fratrem Joannem conduci fecit versùs Neapolim; sibi* (ei) *enim dixerant expressè & de mandato Domini* (Henri VII.) *quare ibant, quia ad complendam parentelam.....* Col. 1200. *Illis diebus reversus fuit Frater Joannes de Lucido Monte, Magister in Theologiâ, & D. Joannes de Venestringue, utriusque Juris Professor de Neapoli, & quid sibi respondit Rex Robertus super parentelâ faciendâ nunciaverunt.....*

☞ *Echard*, *I.* 522. 523.

Robert de Croy,

QUATRIÈME fils de *Henri*, ſire de *Croy*, d'*Arſchot*, de *Renty*, &c., & de *Charlotte de Châteaubriant*, dame de *Loigny-au-Perche*, fille ainée de *René*, ſeigneur de *Loigny*, & d'*Hélène d'Eſtouteville*, naquit vers l'an 1500. On ne dit ni bien ni mal de ſon éducation, & tout ce que j'en pourrois conjecturer, c'eſt qu'apparemment on ne le deſtina point à l'état Eccléſiaſtique : car autrement il ſemble qu'on l'auroit envoyé faire ſes études à *Louvain* avec ſon frère *Guillaume*, qui eut pour Précepteur le célèbre *Jean-Louïs Vivès*, comme je l'ai marqué ci-deſſus T. II. p. 35. *Guillaume* fut élu Evêque de *Cambrai* en 1516. n'ayant que dix-ſept ans, & l'année ſuivante il fut nommé Cardinal, puis Archevêque de *Tolède*, (*a*) & Chancelier de Caſtille; alors craignant que l'Evêché de *Cambrai* ne ſortît de ſa famille, qui le poſſèdoit depuis 1502., (*) il le réſigna à ſon frère, dont il s'agit ici. (*b*) *Robert* fit ſon entrée à *Cambrai* avec beaucoup de pompe. Son

(*a*) A la place du célèbre *Ximenès*, dont le mérite ne pouvoit guères manquer d'effacer celui de ſon ſucceſſeur.

(*) Date de l'élection de *Jacques de Croy*.

(*b*) *Guillaume* mourut d'une chûte de cheval à la chaſſe dans le mois de janvier 1521. Son corps fut tranſporté dans l'Egliſe des Céleſtins d'*Heverle* proche *Louvain*, & déposé dans un ſuperbe tombeau, où l'on a mis depuis l'in-

frère *Philippe*, Marquis, (& ensuite prémier Duc) d'*Arſchot*, *Louis Guillard*, Evêque de *Tournai*, divers Abbés, quantité de Chevaliers de la Toiſon d'Or, enfin la plus haute Nobleſſe des Pays-Bas, y aſſiſtèrent. Dix ans après s'être trouvé capable, comme on le peut penſer, de gouverner ſon diocèſe, fort vaſte aujourd'hui, & alors deux fois plus étendu, il reçut les Ordres majeurs, & célèbra ſa prémière Meſſe le 5. août 1529., jour auquel fut concluë près de cette ville la fameuſe *Paix des Dames*. (*c*) Cette paix fut troublée l'an 1543., lorſqu'une armée de François pénètra dans le Cambreſis; *Charle-Quint* appréhendant qu'ils ne ſe rendiſſent maitres de *Cambrai*, obligea les bourgeois de cette ville d'y recevoir une garniſon, *non pour opprimer leur liberté : ains pour protection & aſſeurance, & les tenir ſoubs leur Prince & Eveſque au deſſoubs le reſſort du Sainct Empire.*

ſcription ſuivante : *Guilielmo Croio, Card. tit. S. Mariæ in Aquino, Archiepiſcopo Toletano, Hiſpaniæ Primati, & Caſtellæ regni Cancellario, Epiſcopo Cameracenſi, Imperii Principi, Cambreſii Comiti, Abbati Affligenienſi. Obiit Wormaciæ, Carolo V. imperante, poſtridie non. Jan. M. D. XXI.* On voit dans la même Egliſe une foule de tombeaux & de cénotaphes de cette illuſtre famille : ſa Généalogie, peinte ſur les ſtalles des Religieux, part du paradis terreſtre, paſſe à travers champs de l'Empire, de Babylone chez les Huns, & arrive *ſans encombre* à l'an 1612. Qu'étoit-il beſoin de récourir à des fables, pour rélever une Maiſon ſi diſtinguée ?

(*c*) Ainſi nommée parce que les Médiatrices furent *Marguérite d'Autriche*, Gouvernante des Pays-Bas, & *Louiſe de Savoye*, mère de *François I.*

C'eſt ainſi que *Charle-Quint* s'exprima, & pour plus grande *aſſeurance*, il fit conſtruire à l'extrèmité de *Cambrai* une citadelle, que bien des gens regardèrent comme un prognoſtic de la chûte prochaine de l'autorité temporelle, dont jouïſſoient les Evêques de cette ville. En 1546. *Robert* ſe rendit au Concile de Trente : mais perſonne ne nous apprend ce qu'il y fit. Dans le mois d'octobre de l'an 1550. ce Prélat tint un ſynode, où il publia l'*Interim* ou la *Formule de Réformation* dreſſée deux ans auparavant (*d*) à la diète d'*Ausbourg* par ordre de l'Empereur : mais il y mit une clauſe, (*e*) pour ne point déroger à l'autorité de ſon Métropolitain. *Robert de Croy* mourut le 31. août 1556., & fut enterré dans ſa Cathèdrale devant l'Autel de la Vierge, où on lui dreſſa un magnifique tombeau de marbre blanc. Cet Evêque avoit, au raport de *Gazet*, » une naturelle débon-

(*d*) L'*Interim* eut pour auteurs *Jules Pflug*, Evêque de *Naumbourg*, *Michel Helding*, Suffragant de *Mayence*, & *Jean Agricola* d'*Iſlèbe*, ou *Eiſleben*, qui avoit travaillé à la Confeſſion d'Ausbourg. *Charle-Quint* les recompenſa largement, & fit bien des efforts pour faire recevoir & obſerver cette formule en attendant la concluſion du Concile de Trente : pluſieurs Prélats Catholiques, & quelques Magiſtrats Proteſtans s'y ſoûmirent : mais elle trouva une infinité d'Opposans dans les deux partis. Les vûes de l'Empereur étoient bonnes : mais la voye qu'il choiſit, ne l'étoit pas, & ſon *Interim* eut le ſort de l'*Hénotique* de *Zénon*, de l'*Ecthèſe* d'*Heraclius*, & du *Type* de *Conſtans*.

(*e*) *Maximi & Reverendiſſimi in Chriſto Patris Archiepiſcopi Remenſis ſuperioris noſtri auctoritate ſemper ſalvâ.*

» naireté & facilité, de façon que par sa » trop grande connivence quelques ordon» nances de ses prédécesseurs allerent en dé» cadence. » Il n'est pas difficile d'en déviner la cause. Parlons maintenant de son Synode. Nous l'avons sous le titre suivant:

Acta & Decreta Synodi diœcesanæ Cameracensis, præsidente Reverendissimo in Christo Patre, ac Illustrissimo Principe Domino, D. Roberto de Croy, Episcopo & Duce Cameracensi, sacri Imperii Principe, Comite Cameracesii, &c. celebratæ anno Redemptoris nostri Jesu Christi M. D. L. *mense octobri. Item antiqua Statuta synodalia Cameracensis diœcesis, ab eâdem Synodo recognita, adjectisque moderationibus, correctionibus, & additionibus reformata. His adjuncta est Formula Reformationis, per Cæsaream Majestatem, Statibus Ecclesiasticis in Comitiis Augustanis ad deliberandum proposita, & ab eisdem recepta & probata. Parisiis, ex typographiâ Matthæi Davidis*, 1551. 4°. pp. 209. It. *Venundantur Cameraci, apud Guilielmum Robat, & Judocum Laurent*, 1614. petit *in-12°*. pp. 126. sans les tables : au bout : *Duaci, ex typogr. Petri Avroy.... 1614*. It. dans le Recueil des Synodes de *Cambrai*, publié par feu M. *de St Albin : Paris. Marcus Bordelet*, 1739. 4°. *Part. 1. p. 1---210*. Ce Synode comprend, suivant la 1e édition :

Page 1. Deux Lettres de convocation, dont

dont la seconde est datée de *Mont-plaisir*, maison de l'Evêque proche le *Cateau-Cambrésis*, le 6. août 1550.

Page 4. *Oratio R. P. D. Martini* (Cuyper, Carme,) *Episcopi Chalcedonensis, in synodo Cameracensi habita.*

Page 13. Autre Harangue du P. *Pierre Fabri*, Cordelier.

Page 32. Les Décrets du Synode, partagés en quinze *Titres*.

Page 69. *Antiqua Statuta....*

Page 165--209. *Formula Reformationis....* datée du 9. juillet 1548.

Il y a peu de choses à remarquer dans ce Synode : les Décrets en sont fort vagues, & presque tous empruntés du Droit commun : voici ce qu'ils renferment de plus particulier : *Tit.* 3. On regardera comme absens de l'Office divin les Chanoines & autres bénéficiers, qui s'amuseront à causer ou à courir soit dans l'Eglise, soit dans ses *immunités* : mais on reconnoitra comme présens, ceux qui assisteront sans interruption aux heures principales dans le chœur, ou du moins dans l'Eglise. (Il n'est point parlé du Chant des Chanoines, mais il a été ordonné expressément au prémier Concile Provincial de *Cambrai* (*f*) en 1565.) *Tit.* 7. Les Curés avertiront leurs paroissiens,

(*f*) *Tit. VI. cap.* 7. *initio.*

qu'ils ſont tenus ſous peine d'excommunication d'aſſiſter tous les dimanches & fêtes ſolemnelles à la Meſſe paroiſſiale & au Sermon, à moins qu'ils n'ayent un empêchement légitime. *Tit. 8.* Pour obvier aux abus qui ſe commettent aux Dédicaces des paroiſſes de villages, le Concile ordonne qu'elles ſoient toutes célèbrées déſormais le prémier dimanche après la Viſitation, comme dans la Cathèdrale. *Tit. 9.* Les Religieux Mendians ne pourront prêcher dans les égliſes paroiſſiales, chapelles, ou cimètières, avant d'avoir été ſoigneuſement examinés par leurs ſupèrieurs clauſtraux, & de s'être préſentés à l'Evêque, ou à ſes Vicaires, pour la prémière fois en perſonne, puis chaque année, au moins par lettres. *Tit. 11.* Déſenſe à tout Eccléſiaſtique, qui jouït du privilège de ſon état, de paroitre en public, ni à l'égliſe, ſans être revêtu d'une robe longue (*honeſtis, longis, ſeu talaribus veſtibus*,) & du bonnet presbyteral, ou clérical.

Ce fut vers le commencement de l'Epiſcopat de *Robert de Croy*, que les Chanoines de la Cathèdrale de *Cambrai*, & ceux de S. Géri, qui ſe croyent bonnement fondés dépuis plus de mille ans, (*g*)

(*g*) Il n'y a de vrais Chanoines ſéculiers que dépuis le dixième ſiècle : ceux dont il eſt parlé dans le Concile d'*Aix-la-Chapelle* de 816., reſſembloient aux Chanoines d'aujourd'hui, comme S. Pacome aux Abbés-Princes d'Allemagne.

& qui se disent la plus ancienne Collégiale des Pays-Bas, s'habillèrent de noir. Auparavant les uns comme les autres portoient alternativement le rouge & le violet : En 1726. les prémiers reprirent le violet, & les seconds reprirent le rouge, avec l'aumusse herminée : M. *de St Albin*, qui favorisa ce changement, eut un fâcheux procès à soûtenir contre MM. de S. Géri. (*h*).

☞ *Gazet*, *Hist. Eccl. du Pays-Bas*, 44. 45. *Val. André*, 795. *Castillion*, *sacra Belgii Chronol.* 354. 355. *Gall. Christ. III.* 52.

(*h*) *Mém. pour les Prévôt, &c. de S. Gery... contre Me Ch. F. Bodhain.... Vice-Promoteur.* 1727. *fol. pp.* 31.

Pierre Campson, ou *Petrus Philicinus*,

ÉTOIT D'*ARRAS*, ou des environs de cette ville, (*a*) & naquit selon les apparences vers l'an 1515. Ayant fait de bonnes humanités, & appris les langues Latine, Grecque, & Hébraïque, il fut appellé à *Binche*, petite ville de Hainaut, pour y régenter les basses-classes. Il exerçoit cet emploi en 1544., comme

(*a*) Peut-être de *Feuchies*, à une petite lieue d'*Arras*, d'où il se sera formé le surnom de *Philicinus*, qui signifie *Des-Fougères*.

on le voit par la dédicace de son Dialogue sur Isaac. Dépuis il obtint un Canonicat de la Collègiale de ce lieu, & en 1565. il se rendit en qualité de Procureur ou Député de son Chapitre au prémier Concile Provincial de *Cambrai.* Enfin il fut Doyen de *Binche*, & il mourut dans cette dignité, au plûtôt en 1568. Son corps fut enterré dans la Nef de son Eglise, avec une épitaphe en vers, qu'on ne raporte pas. J'ai vû de lui

1. *Dialogus de Isaacci immolatione, ad puerilem captum accommodatus; auctore Petro Philicino. Antv. Joan. Steelsius*, 1543. 12°. pp. 36. non chiffrées. L'Auteur dédie ce Dialogue à *Guillaume Caulier*, Abbé de *Lobbes* & de *S. Gérard de Brogne*, par une lettre datée de *Binche* en 1544. Cette Dédicace l'aura peut-être aidé à obtènir son Canonicat. C'est l'Abbé de *Lobbes* qui dispose de tous ceux de *Binche.*

2. *Tragœdia Magdalena. Antv. Joan. Steelsius*, 1544. 12°.

3. *Tragœdia Esther. Antv.* 1564. 12°. *Philicinus* laissa encore en Ms.

α. Un opuscule, peut-étre un Poëme, sur la dévastation de *Binche* par *Henri II.*, Roi de France, en 1554.

☞ Dédic. du *n.* 1. *Synodi Camerac.*, *ult. ed. II.* 83. *Swertius*, 631. *Brasseur*, *ill. Hannoniæ sydera*, 126. *Val. André*, 756. 757.

Benjamin-Charles Lee

NAQUIT dans un village voiſin de *Londres* le 22. juin 1674. Ses parens l'èlevèrent dans la Religion Proteſtante, dont ils faiſoient profeſſion, & l'envoyèrent faire ſes humanités dans la célèbre Ecole de S. Paul de *Londres*. De là il paſſa au Collège de la Trinité d'*Oxford*, & tandis qu'il y continuoit ſes études, Dieu lui fit la grace de l'éclairer ſur les erreurs de ſa Religion, & de le ramener à la croyance de l'Egliſe Catholique. Il vint alors au Collège Anglois de *Douai*, où il fit ſon cours de Théologie, après quoi il fut chargé pendant quelques années d'y régenter les baſſes-claſſes. Sa mauvaiſe ſanté l'ayant obligé de retourner en Angleterre pour y reſpirer l'air natal, il s'embarqua pour ce Royaume, & s'étant un peu rétabli, il ſe mit à voyager en Hollande, dans les Pays-Bas Catholiques, en France, &c. Enfin réſolu de quitter le monde, il ſe rendit à la Chartreuſe Angloiſe de *Nieuport* en Flandre, & y prononça les vœux ſolemnels de Religion le 27. décembre 1714. Il avoit été longtems Procureur de cette maiſon, lorſqu'il fut élu pour remplacer le Prieur, Dom *Joſeph Betts*,

que la mort avoit enlevé le dernier octobre 1729. Le choix ne pouvoit être meilleur. D. *Benjamin-Charles* étoit un homme capable & ſavant, parfait Religieux, plein de zèle pour l'obſervance de ſa Règle, & pour le bien de ſa Communauté. Ayant rempli en excellent Supèrieur les devoirs attachés à ſon dernier emploi pendant environ dix ans & demi, il mourut le 20. avril 1740. dans ſa 66e année. On conſerve ſon portrait dans la Chartreuſe de *Nieuport*. Il a publié

La Guide des Pécheurs (*a*) *écrite en Eſpagnol par Louis de Grénade, de l'Ordre de S. Dominique, & traduite en Anglois....* (*b*) *Londres*, 17..... 12°. It. *Seconde édition, exactement revûe & corrigée. Ibid. N. Gibſon*, 1760. 12°. pp. 554. Avec un Avertiſſement de l'Editeur, qui dit que le P. *Lee* a parfaitement réuſſi dans cette traduction : qu'elle eſt tout à la fois littèrale, aiſée, touchante, & ſi pleine

(*a*) Il faudroit dire aujourd'hui, *Le Guide* : mais il me ſemble que l'uſage veut qu'on conſerve le titre des vieilles traductions Françoiſes de ce livre ; ce titre eſt ſi connu, qu'il eſt paſſé en proverbe, & qu'on en a formé le num d'une certaine voiture ; je parle de ces caroſſes à portières fermées, qui mènent ſouvent des compagnies ſuſpectes : le peuple leur a donné le nom de *Guides de Pécheurs*.

(*b*) *The Sinners Guide from vice to virtue, giving him Inſtructions how to become virtuous ; written originally in Spanish by the Reverend Fatter Lewis of Granada, Provincial of the Order of St Dominick in the province of Portugal..... The ſecond édition ; carifully reviſed and corrected.*

d'onction, que ce seroit la gâter, que d'y faire le moindre changement. On garde dans la Chartreuse de *Nieuport* les Ouvrages suivans que le P. *Lee* a laissés en Ms.

α. *Sermons pour les principales Fêtes de l'année.* En Anglois. L'Auteur les avoit prêchés en présence de sa Communauté: il avoit du talent pour la Chaire.

β. Les treize prémiers volumes de *l'Histoire Ecclésiastique* de M. *Fleury*, traduits en Anglois. En autant de volumes *in*-4°. Le P. *Lee* avoit dessein de traduire le reste: mais ses occupations l'en empêchèrent. Le même Ouvrage s'imprime actuellement en Latin à *Ausbourg*, & il en a déja paru seize ou dix-sept volumes, accompagnés de remarques. C'est la meilleure Histoire Ecclésiastique que nous ayons; cependant il y auroit bien des corrections & des additions à y faire pour la rendre parfaite.

γ. Le P. *Lee* avoit encore traduit en la même langue quelques Traités de M. *Godeau*, Evêque de *Vence*: mais on ne sait ce que ces traductions sont devenues.

☞ *Mém. fourni par le R. P. Dom Augustin Man, Prieur de Nieuport.*

Guillaume Best, ou *Bestius*,

FILS D'UN Ministre d'*Amersford* dans la province d'*Utrecht*, naquit, ou du moins fut baptisé dans ce lieu le 23. août 1683. Quand il fut en age d'aller au Collège, on l'envoya à celui de S. Jerôme d'*Utrecht*, où il fit ses basses-classes sous la conduite du célèbre *Pierre Burman*. Après cela il étudia en Droit dans la même Université, & prit les leçons des Professeurs *Jean van Muyden*, & *Corneille van Eck*. Ayant reçu le grade de Docteur le 7. octobre 1704., il suivit le barreau dans la même ville jusqu'en 1715., que les Curateurs de l'Académie de *Harderwyk* l'attirèrent chez eux, en lui offrant une Chaire de Droit-Civil. Il accepta ce poste, le remplit environ trois ans, & mourut fort regretté dans sa 35e année le 15. août 1719., trois mois après être sorti du Rectorat de cette Université. Ce Jurisconsulte avoit un grand fond de Littérature & de Critique. On a de sa façon :

1. *Dissertatio de quibusdam Conjecturis in Jure Civili. Traj. ad Rhen.* 1704. 4°. Ce sont les Thèses qu'il fit pour son Doctorat.

2. *Guil. Best*, *JCti*, *Ratio emendandi*

Leges, five libellus, in quo fecundùm Regulas certas plurimæ emendantur Leges, nonnullæ explicantur, ftabilitâ plerifque in locis Pandectarum Florentinorum auctoritate. Addita funt etiam aliorum Auctorum loca non pauca, & ex Codice Theodofiano quædam Leges, quibus iifdem ex Regulis petita adfertur medicina. Ultraj. Guil. van de Water, 1707. 8°. pp. 324. y compris la Préface & les Tables. L'Auteur établit dans ce petit ouvrage de bonnes règles de Critique : mais il n'en fait pas toûjours une application jufte. Il protéfte qu'il n'y propofe aucune correction, qu'il ne croye abfolument neuve, & l'on n'a pas de quoi le convaincre de mauvaife foi, quoique M. *Chriftian-Henri Trotz* (*a*) ait remarqué dans fon livre deux corrections déja faites par d'autres. En voici quelques-unes de *Beft : L. 8. §. 2. π. de pecul. leg. Quod alteri debet :* lifez *Quod alter alteri debet. L. 43. π. de damn. inf. Adeoque reftipulatus eft :* lifez *Ab eoque reftipulatus eft. L. 2. C. Commun. de Leg. & fid. Quod non habet naturam legatorum :* lifez *Quod non habet natura legatorum. L. 8. C. de Pact. conv. Pari arbitrio :* lifez *Pati arbitrio. Chriftfride Waechtler*, favant Avocat de *Drefde*, l'attaqua modeftement

(*a*) Aujourd'hui Profeffeur en Droit Féodal, & en Droit public Belgique à *Utrecht*, dans fon *Tractatus Juris de Memoriâ propagatâ, lib. I. c. 5. p.* 290. & 291.

dans une Lettre, dont on a inséré un Extrait dans le Journal de Leipsic (*Novemb. 1708. p. 512---517.* :) *Best* se défendit par

3. Une pièce semblable, qu'on voit sous le titre d'*Excerpta ex Litteris Guilielmi Best, JCti Batavi, ad J. B. M.* (Johannem Burchardum Menckenium.) (*Ibid. April. 1710. p. 151---156.*) Peu après il parut de nouveau contre *Best* : *Excerpta ex litteris Christfridi Wæchtleri, J. C., ad J. B. M.* (*Ibid. Jun. 1710. p. 236---247.*)

4. *Oratio de æquitate Juris Romani, illiusque studii jucunditate. Harderov.* 1717. 4°.

5. *Oratio de Pactorum & Contractuum, secundùm jus Gentium & Romanorum, naturâ & æquitate ; dicta publicè a. d. V. idus maïas M. DCC. XIX., quum magnifici Rectoris dignitate se abdicaret. Harderov.* 1719. 4°.

☞ *Burmanni Traj. erud.* 27---29.

Herman Janssens

ÉTOIT D'*ANVERS*, où il naquit vers le commencement de l'an 1685. Sorti des classes d'Humanités, il entra dans l'ordre de S. François, & s'y lia par les vœux solemnels, qu'il prononça en 1703. dans quelque couvent des PP. Récollets

de la Basse-Allemagne. Ayant fait sa Philosophie & sa Théologie, on le chargea successivement d'enseigner l'une & l'autre, & ensuite l'Ecriture sainte. (*a*) Après cela il parvint à divers emplois de sa province. Il fut d'abord Secrètaire d'un Provincial, puis Custode, & Visiteur de la Province de Saxe, dite de la Sainte Croix. Enfin le Chapitre tenu à *Bruxelles* l'an 1738. lui confia la charge de Provincial, qu'il exerça d'une manière avantageuse à son Ordre tant pour le spirituel que pour le temporel. Quelque tems après, il fit un voyage en Espagne, où il assista en qualité de Vice-Définiteur au Chapitre gènèral assemblé à *Valladolid.* Ce Père mourut pieusement à *Anvers* le 5. avril 1762. dans la 78e année de son age, après avoir constamment edifié ses frères & le public par la douceur & la régularité de ses mœurs, aussi bien que par son zèle pour l'observance de la discipline Religieuse. Il a donné au public

1. *Prodromus sacer, rectam præparans semitam ad varia Biblia sacra, Belgico idiomate impressa, utiliter emendanda, atque de novo, juxta mentem & decretum Clementis VIII., tutò & rite imprimenda; omnibus S. Scripturæ studiosis, Theologis, Concionatoribus, ac controvertistis utilissimus, operâ F. Hermanni Janssens..... collectus. Antv.*

(*a*) Dont il étoit Professeur à *Anvers* en 1730.

Alexander Everaerts, 1731. 4°. pp. 366. gros caractère. Ce Traité, dédié au feu Cardinal *d'Alsace*, Archevêque de *Malines*, est divisé en trois parties : dans la I^e le P. *Janssens* soutient que tout Traducteur de l'Ecriture en langue vulgaire doit suivre absolument la Vulgate de l'édition de *Clément VIII.*; ce qui est vrai, si l'on donne une version comme faite sur la Vulgate : mais l'Eglise n'a jamais défendu de traduire l'Ecriture sur les textes originaux, quoique notre Auteur semble le dire *pag.* 20. (*b*) Il explique ensuite les moyens de parvenir au vrai sens de la Vulgate, sur quoi il y auroit beaucoup à ajouter à ce qu'il dit. Après cela il traite de la fidélité requise dans une traduction, & de l'infidélité de celles de *Mons*, de *Gilles*

(*b*) Fait-on un crime à Dom *Calmet* de nous avoir donné une traduction Françoise du Pseaume LXVII. sur l'Hébreu ? Et pourquoi ne pourroit-on mettre en langue vulgaire la Version des Septante, comme on l'a mise en Latin par ordre d'un Pape ? Il est vrai qu'il est naturel de faire entendre au peuple la Bible, telle qu'elle est en usage dans l'Eglise où il se trouve ; & c'est ce que l'on doit faire dans les sermons, dans les livres de prières, &c. mais 1. Les traductions en langues vulgaires ne sont pas pour le peuple seulement. 2. L'Eglise Latine ne fait pas toute l'Eglise Catholique, & il paroîtroit étrange de régler sur la Vulgate les versions en Grec moderne. 3. Il y a des raisons de suivre scrupuleusement la Vulgate, fixée par Clément VIII., dans les citations & les impressions Latines, qui n'ont pas lieu par raport aux traductions Flamandes, Françoises, &c. : la Vulgate a été déclarée authentique, avec ordre de s'y conformer dans les prédications, disputes, & explications publiques : mais il n'y a encore ni *ordre* ni *déclaration* semblable en faveur d'aucune version moderne, & je crois qu'il n'y en aura jamais.

de Witte, & de *Guillaume van Rooſt*. La II. & la III. parties contiennent une liſte des inexactitudes, que le P. *Janſſens* trouve dans les différentes éditions de la Bible Flamande de *Nicolas van Winghe*, & dont il reconnoit que pluſieurs avoient déja été remarquées par le P. *Bukentop*. Il y a du bon dans cet Ouvrage : mais il y a auſſi des défauts; le ſtile n'en eſt rien moins que pur, élégant, & précis : l'Auteur y interprète fort ſévèrement l'obligation de ſe conformer à la Vulgate : il voudroit par ex. *p. 141.* que ſans ſe mettre en peine de la beauté du diſcours, on n'omît jamais dans les verſions les particules : *Et*, *Autem*, & ſemblables; mais ſeroit-il pas ſupportable de dire en François (Matth. I. 2. 3.) *Abraham engendra Iſaac, or Iſaac engendra Jacob, or Jacob engendra Judas & ſes frères. Or Judas, &c.?* *Page 342.*, fondé mal-à-propos ſur cette maxime de S. Jerôme : *In Scripturis ſanctis & ordo verborum myſterium eſt*, il dit que ce ſeroit bien rendre : *Spiritus eſt Deus* (Joh. IV. 24.) que de tourner : *Den Geeſt is Godt*, c. d. *L'Eſprit eſt Dieu*; pour moi il me ſemble que cette verſion ſeroit fautive, puiſqu'elle feroit prendre le *ſujet* de la propoſition pour l'*attribut*. (*c*) *Page 30.* il prétend que les Tra-

(*c*) C'eſt comme ſi l'on traduiſoit Joh. I. 1. *Et Dieu étoit le Verbe*, au lieu qu'il faut certainement tourner : *Et le Verbe étoit Dieu.*

ducteurs ne peuvent jamais s'écarter de la ponctuation de l'édition de *Clément VIII.*, quoi qu'il avoüe qu'elle ne fait point partie du texte. *Page 70.* il veut qu'on traduise en flamand (Luc. VI. 16. & Act. I. 13.) *Judas van Jacobus*, ou *Judas Jacobs*, ou *Judas Jacobi*, termes, ou inintelligibles en cette langue, ou qui porteroient à croire que S. Judes étoit fils (& non pas frère) de S. Jacques. Il se trompe *pag.* 29., lorsqu'il croit que la *division* de la Bible *en chapitres*, telle que nous l'avons aujourd'hui, s'est faite vers l'an 1200. Elle est beaucoup plus ancienne; car je la trouve dès l'an 1054. dans la Réponse du Cardinal *Humbert*, Evêque de S[te] *Rufine*, à *Michel Cerularius*. (*d*)

2. *Explanatio Rubricarum Missalis Romani, decretis Apostolicis, & SS. Rituum; ac S. Concilii Tridentini Interpretum Congregationis, usque hodiedum emanatis* (ad hanc diem editis,) *exactè, quantùm in Domino confidimus, conformis; quam ex probatis antiquis recentissimisque Authoribus*,

(*d*) Publiée par *Baronius* dans l'Appendix du XI. tome de ses Annales; on y lit pag. 684. de l'édition de Plantin: *Suademus vobis, ut..... animadvertatis, quod in Exodo* XII. c. *Moyses jubeat de azymis: Primo mense, quartâ-decimâ die mensis ad vesperam comedetis azyma..... Item in sequentibus, scilicet in cap.* XIII. *ejusdem Exodi, dicitur: Septem diebus vescêris azymis, & in die septimo erit solemnitas Domini..... Et in Levitico cap.* XXIII. *Mense primo, quartâ-decimâ die mensis ad vesperum Phase Domini est; &c.*

præsertim ex libris SS. D. Benedicti XIV. P. M., collegit F. Hermannus Janssens..... Antv. vers 1756. 2. vol. 8°. It. *Editio 2ª, revisa & aucta. Ibid. Joan. Grangé,* 1757. 8°. 2. vol. pp. 416. & 281. Dédié au P. *Dominique Gentis*, Jacobin, Evêque d'*Anvers*, qui avoit exhorté l'Auteur à travailler sur ce sujet; je voudrois qu'il l'eût fait d'une façon moins sèche : au reste il est exact dans ses explications, quoi qu'il y ait des endroits, où l'on peut s'en éloigner, par ex. dans le cas du Prêtre qui après la consècration doute de la validité de la matière consacrée : selon M. *Collet*, ce Prêtre doit, s'il peut, consacrer sous condition une matière sûre, Voyez ce dernier : *Traité des SS. Mystères, édit. de Louvain, p. 102. & 424.*

3. *Appendix Liturgica ad Directorium anni 1757. pro provinciis Belgii confœderatis, agens de Thurificatione Altaris, tam ad Introïtum in Missâ solemni, quàm sub Offertorio, cum binâ figurâ in laminâ æreâ, quarum prior Altare, posterior Oblata repræsentat incensanda. Amst. Vidua H. W. van Welbergen, &c.* 1757. 12°. pp. 16.

☞ *Feuille mortuaire.*

Nicolas de Clercq, ou *Nic. Clericus*,

ETOIT vraisemblablement d'*Anvers*, où l'on peut supposer qu'il naquit vers l'an 1280., & il parvint à la charge de Greffier ou Secrètaire de cette ville, qu'il semble avoir exercée jusqu'à sa mort, arrivée selon les apparences vers le milieu du XIV. siècle. Il reste de lui :

Une *Chronique des Ducs de Brabant*, en vers flamands ; (*a*) dont un exemplaire appartenoit, il y a environ cent ans, à *Jean-Gaspar Gevartius* d'*Anvers* ; c'est, je pense, cet exemplaire, qui a passé dans la bibliothèque de M. *Verdussen*, Echevin de la même ville; il est *in-fol.*, partie sur papier, partie sur velin, & le titre porte que l'ouvrage fut composé en 1318. L'Auteur l'a rempli de fables par raport à l'origine du Brabant, qu'il va chercher dans l'Arche de Noë. On feroit bien de publier ce qui s'y trouve, à prendre du VIII. ou du IX. siècle jusqu'à la fin.

☞ *Pet. Divæus*, *rer. Brabant. p.* 3. *Val. André*, 683. *Chifflet*, *Faux Childebrand*, *p.* 90.

(*a*) *Rym-Chronyck van de Hertoghen van Brabant*, sive Nicolai Clerici Chronicon Ducum Brabantiæ, anno 1318. rhythmis vernaculis Antuerpiæ compositum.

Pierre

Pierre van der Heyden, ou *Petrus à Thimo*,

ETOIT DE *Ghierle* proche *Turnhout*, aujourd'hui diocèse d'*Anvers*, où il naquit en 1393. Tout ce qu'on sait de ses études, c'est qu'il s'appliqua principalement à la Jurisprudence, & qu'apparemment il prit quelque part le titre de Licencié, ou de Docteur en Droit : il paroit qu'il étudia aussi en Théologie, puisqu'il reçut l'Ordre de Prêtrise. On lui donna un Canonicat de S^te^ Gudule de *Bruxelles*, avec la charge de Trésorier de cette célèbre Collègiale. Ayant fixé sa démeure en cette ville, il y exerça pendant cinquante-huit ans la fonction d'Avocat, non dans la vûe de thésauriser, mais afin de se rendre utile aux pauvres, dont il s'appliqua à soûlager la misère, jusqu'à s'appauvrir pour eux. Sa maison étoit remplie de gens de tout pays, & de Religieux de différens Ordres, dont il imitoit la conduite austère & réglée. Ce vertueux Prêtre mourut à *Bruxelles* le 28. avril 1473. dans sa 80e année, & fut enterré à Ste Gudule, où l'on voit l'épitaphe suivante :

D. O. M. Hic lapis non est super lapide, Viator, sed supra virum sacerdotio clarum.

Inopiâ fermè laborabat, alios inopiâ sublevans : domus ejus omnium gentium, atque Religiosorum (quos pietas sibi pares fecerat) erat receptaculum ; Deus tandem è solo ad cælum vocavit M. CCCC. LXXIII. IV. kal. martii ætatis LXXX.

Il avoit composé :

α. Chronicon Brabantiæ, qui alloit jusqu'à son tems, c. d. jusqu'à *Charles le Hardi*, & qu'on gardoit Ms. en 3. vol. *in-fol.* à l'hôtel de ville de *Bruxelles* avant le bombardement de 1695., dépuis lequel il ne s'est plus retrouvé : (*a*) L'Auteur

(*a*) *Oudin* croit avec assez de vraisemblance, que ce pourroit bien être l'Ouvrage que *Gérard-Jean Vossius* a vû dans la Bibliothèque d'*Amsterdam*, & qui est intitulé *De laude Brabancie.* Il est en deux livres, le prémier *de Etymologiâ Brabancie*, où l'Auteur s'occupe à montrer que cette contrée, suivant les lettres qui en forment le nom, est heureuse, *Beata* : royale, *Regalis* ; ancienne, *Antiqua* : bonne, *Bona* : remplie de gens de cœur, *Audax* : illustre, *Nobilis* : bienfaisante, *Caritativa* : juste, *Justa* : & abondante, *Abundans* ; il prouve tout cela par divers exemples. Le second livre est *de Genealogiâ Ducum Brabancie*, & renferme non seulement les vies de ces Princes : mais encore celles des Saints du pays, & des environs, &c. savoir des SS. Rémi, Martin, Hilaire, Vincent, Cloud ou Clodoald, Gildard, Médard, Radegonde, Bathilde, Arnoul, Vandrille ou Wandregisile, Pépin, Itte, ou Iduberge sa femme, Gertrude, Gudule & Reinelde sœurs, Begge, Amelberge, Pharailde, Dypne, ou Dymphne, Gommar, Charlemagne, Vérone, Louis fils de Louis III., Gui honoré à *Anderlecht*, un autre Arnoul, Boniface, Marie d'Oignies : On y trouve encore quelque chose sur les suivans : Ste Lutgarde, Thomas de Cantimpré, Marie martyrisée proche *Bruxelles*, Jean Æger Dominicain, Jeanne, Duchesse de Brabant, Jean de Ruysbroeck, &c. Je crois que ces vies sont ce qu'a voulu dire *Molanus* ci-dessous, note *c*. L'Auteur écrivoit du

le fit lui-même traduire en vers flamands, au raport de l'Anonyme, qui a publié la Chronique flamande du Brabant, imprimée à *Anvers* en 1512. M. *Verdussen*, Echevin d'*Anvers*, possède un exemplaire de cette traduction, Ms. *in-fol.* (*b*) Elle va depuis l'an 1351. jusqu'en 1432., & doit être regardée, comme la suite de la *Chronique* de *Nicolas de Clercq*, dont j'ai parlé tantôt.

β. *Valère André* dit que nôtre Auteur avoit encore fait un *Martyrologe* (Latin) cité par *Jean Molanus*, *cap. 8. de Martyrologiis* : mais tout ce qu'on peut tirer de *Molanus*, c'est que *de Thimo* avoit écrit quelque chose de rélatif aux Martyrologes, ou aux Vies des Saints. (*c*)

Catherine van der Heyden, nièce de nôtre Auteur, & née comme lui à *Ghierle*, épousa *Henri van den Male*, & en eut un fils nommé *Jean*, qui naquit à *Lou-*

tems de *Philippe le Bon*, puisqu'il parle de ce Prince en ces termes : *Huic succedit in principatu Dom. Philippus, hujus nominis secundus, qui usque hodie felicissimè praeest.* On sait que *Philippe le Bon* succèda à *Philippe I.* en 1430., & qu'il mourut en 1467.

(*b*) *Petri Timonis Chronicon ab anno* 1351. *ad annum* 1432., *in rhythmos vernaculos translatum.*

(*c*) Molanus de Martyrologiis c. 8. edit. 1573. fol. 238. *Conscripserant etiam, aut collegerunt, aut locupletaverunt Martyrologia, Ægidius de Dammis, Monachus Dunensis, ordinis Cisterciensis, Hugo de Tolvis, Henricus de Iserelon, Petrus de Thimo, Godenbertus, & alii, quorum Scripta non vidi : quibusdam tamen locis scio partim extare, aut extitisse, partim verò indicari.*

vain vers 1440., y reçut le grade de Licencié en Droit-Canon le 2. juin 1462., & celui de Docteur en la même Faculté le 27. (*d*) février 1481. (aujourd'hui 1482.) (*e*) Ce Docteur prit le nom de *Joannes de Thymo* en considèration de son grand-oncle maternel, qui lui avoit fait du bien. Il fut pourvû d'un Canonicat de S. Pierre de *Louvain* le 1. juin 1459., & il parvint au Doyenné de cette Collègiale, vacant par la démission de *Gilles Vrancx* en 1476. Il s'en démit lui-même en faveur d'*Adrien Florys*, ou *Florentii*, dépuis Pape, en 1497., & mourut le 17. mars 1505. (1506.,) comme il paroit par son Cénotaphe, qu'on voit encore aujourd'hui dans ladite église, avec sa figure à genoux, en habit de Chanoine, proche l'autel de Ste Agathe : en voici l'inscription, que personne n'a encore raportée :

Ossa Thimo recubant venerabilis ecce Johis ;
Atque revictura pressa sepulcra tegunt.
Doctor Juris erat, hujus templiq3 Decan9
Cedens, Ecclie prospicit huic, moritur
Anno M. XVc. martii XVIJ.

Au dessus paroissent, en forme de quartiers, les armoiries de *Van den Male*, &

(*d*) Et non pas le 28., comme le dit *Valère André*.

(*e*) *Valère André* ajoute *Fast.* 173. qu'il fut Professeur Ordinaire en Droit : mais il ne le marque pas dans sa liste des Professeurs, *Ibid. p.* 155--158.

un bout de celles de *Van der Heyden*, dont l'écu est cassé. *Jean de Thimo* avoit été Recteur de l'Université en 1473.

☞ *Sweertius*, 637. *Val. André*, *Biblioth.* 764. & *Fast.* 39. 60. & 173. *Vossius*, *de Hist. Latinis*, *ed.* 1651. *p.* 554. 555. *Oudin*, *III. col.* 2634. 2635. *Archives du Chapitre de S. Pierre*, & *de la ville de Louvain.*

Gilles de Bailleul,

NÉ A *LILLERS* en Artois vers l'an 1422., fit son cours de Philosophie dans l'Université naissante de *Louvain*, & eut le prémier rang parmi les Maitres-ès-Arts en 1441. Deux ans après il fut reçu du Conseil de l'Université en qualité de membre de la Faculté des Arts, ce qui me fait croire que dès lors il régentoit la Philosophie. Quoi qu'il en soit, ayant pris l'habit Ecclésiastique, il s'appliqua à la Théologie, & se fit recevoir Docteur en cette Faculté le 9. mai 1456. (*a*) La même année il obtint un Canonicat du prémier rang à S. Pierre de *Louvain*, avec une Chaire ordinaire de Théologie

(*a*) C'est ce que j'ai lu dans les Régitres des Comptes de la ville de *Louvain*, où il est marqué qu'il donna son repas doctoral *à la tête d'or*, & que la Régence à cette occasion lui fit présent de 32. cruches (*Stoopen*) de vin de Rhin.

qui y fut affectée, & qu'il remplit l'espace de vingt-cinq ans. Il fut Recteur de l'Université en 1458. 1465. & 1473. Le 23. décembre 1479., il en dévint Vice-Chancelier, en qualité de Substitut du Prévôt & du Doyen de son Chapitre; (*b*) & il mourut agé d'environ 60. ans le 18. mai 1482. (*c*) Son corps fut inhumé devant l'autel du S. Esprit (aujourd'hui de la Ste Croix) annexé à son canonicat, & l'on plaça au même endroit une pierre sépulcrale avec son épitaphe, qui est entiérement effacée dépuis plus d'un siècle. *Gilles de Bailleul* a laissé

1. *Epistola ad Antonium N., Ordinis FF. Minorum, Theologiæ Doctorem Parisiensem, quâ respondetur ejus Conclusioni de Signo Crucis, lapidibus impresso, levando. Lovanii, in*-4°. sans date, & sans nom d'Imprimeur : mais sans doute chez *Jean de Paderborn*, ou *Joannes de Westphaliâ*, le prémier qui ait imprimé à *Louvain*, & le seul du tems de l'Auteur. It. Manu-

(*b*) Qui portoient alors tous deux le titre de Chanceliers : le Prévôt étoit *Dominique de Bassadonis*, Bourguignon, Chanoine de St Etienne de *Besançon*, Chanoine & Archidiacre de *Cambrai*, & Prévôt de Ste Vaudru de *Mons*, qui non content de ces bénèfices, se fit immatriculer à *Louvain* le 8. mai 1482. pour y étre pourvû de la Prévôté de S. Pierre; il la garda jusqu'à sa mort, arrivée le onze juillet 1487. Le Doyen de la même Eglise étoit *Jean de Thimo*, dont j'ai parlé à l'article précèdent.

(*c*) Et non pas 1472., comme *Valère André* le dit dans sa Bibliothèque Belgique. M. *Foppens* auroit dû corriger cette faute.

ſcrite avec ladite *Concluſion*, à l'Abbaye de *Cambron* (*d*) en Hainaut. Celui à qui cette Réponſe s'addreſſe, pourroit bien être le P. *Antoine Gratia-Dei*, dont j'ai parlé ailleurs.

α. *Commentarii in omnes Epiſtolas Pauli.* Ce Commentaire, & le ſuivant, ſe conſervent, ou du moins ſe ſont conſervés autrefois en Ms. ſur velin chez les Chanoines-Réguliers de *Bethléem* proche *Louvain*.

β. *Commentarii in Canonicas Epiſtolas Jacobi, Petri, & Judæ.*

γ. *Quæſtiones ſuper Sententias.* Chez les Chartreux de *Louvain*.

☞ *Val. André, Biblioth.* 22. & *Faſt.* 38. 39. 59. 78. 89.

(*d*) *Sanderi Biblioth. Belg. Ms. I.* 346.

Gérard Schaap,

CHEVALIER, ſeigneur de *Cortenhoef*, naquit à *Amſterdam* en 1599. Son père *Pierre Schaap*, iſſu d'une famille noble de Silèſie, fut d'abord Echevin & Conſeiller de cette ville, puis Conſeiller de l'Amirauté de Hollande, & de la Flandre Hollandoiſe, & mourut le 4. juin 1620. Sa mère *Marguèrite Hallincg*, étoit le huitième enfant de *Jacob Hallincg*, Penſio-

naire de *Dordrecht*, (*a*) & de *Cornélie van der Bies*. Elle mourut dans sa 30e année le 24. février 1605. (*b*) On ne nous apprend pas où *Gérard* fit ses études ; il y a grande apparence que ce fut à *Leyde*, & qu'il prit, comme son père, le bonnet de Docteur en l'un & l'autre Droit. Quoi qu'il en soit, destiné à la Magistrature, il fut dès l'an 1624. Echevin d'*Amsterdam*, & remplit la même charge en 1626. 29. 34. & 35. En 1625. on lui confia les *menues affaires* (*c*) de

(*a*) Il avoit été d'abord Secrètaire de cette ville : depuis il dévint Conseiller au Conseil provincial de Hollande, & mourut le 25. octobre 1596.

(*b*) On voit le tombeau des parens de nôtre Auteur à *Middelbourg*, accompagné de ces 16.. quartiers : *Schaep*, *Sakema*, *Duynen*, *Vander burg*, *vander Schelling*, * * *, *Doos*, *vanden Berge* : *Hallingh*, *vander Bies*, *Oem*, *Snouk*, *Bogart*, *Scharlaken*, *Croosvyk*, *Wouters* ; avec l'inscription suivante : *Petro Schapio ex antiquâ & nob. Schapior. apud Silesios familiâ, patre Gerardo, avo Jacobo, Petro Proavo, altero Jacobo abavo, alteroque Petro atavo, tritavo Bernardo de Silesiâ oriundo, J. U D., & ex Consilio* XXXVI-*viror., Scabinoque Reipubl. Amstelodamensis, ejusdemque nomine, Illustr. Hollandiæ Ordd. decreto, in collegio Præfector. rei maritimæ in hac provinciâ Assessori, mox & Flandriæ fœderatæ Consiliario, & ad creandos in eâ Magistratus annuos Delegato ordinario. Qui honorum satur, neque tam annis, quàm arthritidis calculique doloribus fractus, vivere desiit A. Chri M. DC. XX. IV. junii, ætat. L. Nec non Margaretæ Pauli Halling, Patriciâ apud Dordracenos familiâ natæ, amplissimi Jacobi Pauli Halling in Curiâ Hollandiæ Senatoris filiæ, mariti per septennium placidissimæ consorti, jamque sex liberorum matri, partûs doloribus vitâ functæ* XXIV. *febr.* M. DC. V. *ætat. suæ* XXX., *Parentib. opt., Gerardus Schapius, fil. unic., ac priùs in paternæ civitatis muneribus, hinc & in eâdem maritimæ curæ Patri successor datus, eheu! mœstus posuit A. Dom. M. DC.* XXXIX.

(*c*) *De kleine saken.*

la ville. Il fut l'un des Inſpecteurs *des Emprunts* (*d*) en 1627., ce qui ne l'empêcha pas d'étre élu la même année Echevin de *Dordrecht*; l'un & l'autre emploi lui furent continués l'année ſuivante : mais il abandonna le ſecond en ſe fixant à *Amſterdam*. En 1630. il dévint Inſpecteur du *Bureau des Changes*, (*e*) & le démeura jusqu'au 29. avril 1631., qu'il fut élu Auditeur à la Chambre des Comptes de Hollande. L'an 1633. il ſuppléa pour un autre en qualité d'Intendant des *Acciſes*, (*f*) charge qu'il eut encore en 1636. On le fit Bourguemaître d'*Amſterdam* en 1637. 41. 44. 46. 48. & 52. : & Tréſorier de la ville en 1638. 39. 40. 42. & 43. Il fut commis aux affaires maritimes (*g*) en 1653. & 54., & une dernière fois Inſpecteur des Emprunts en 1655. Outre toutes ces fonctions, qu'il remplit dans ſa ville natale, il dévint Conſeiller-Commis de l'Amirauté de *Middelbourg* en Zélande dès l'an 1639., puis l'un des Curateurs de l'Univerſité de *Leyde* en 1641. Dix ans après, il ſe rendit en Angleterre, revêtu de la qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire de la République auprès de *Cromwel*. M. *Foppens* dit que les Etats-Généraux

(*d*) *Van het Banck van leening.*
(*e*) *Wiſſel-Banck.*
(*f*) *Excyns-Meeſter.*
(*g*) *See-ſaken.*

lui conférent encore la charge d'Ambassadeur de L. H. P. à la Cour de *Coppenhague*, & à celle de *Stockholm*; je ne trouve pas de quoi appuyer ce fait, & je remarque que cet Ecrivain se trompe, lorsqu'il fait mourir *Gérard Schaap* le 2. juin 1662. *Van Leeuwen* met sa mort sept ans plûtôt; ce qui est aussi marqué dans la Description d'*Amsterdam* imprimée en 1726., où l'on ajoute le jour, qui fut le 21. juin 1655. *Gérard Schaap* avoit alors environ 56. ans; il s'étoit marié avec une démoiselle, nommée *Jeanne de Visschere*, fille de *Jean de Visschere*, qui lui donna deux fils & deux filles. Il a publié :

Le prémier *Recueil des principaux Placards, Ordonnances, Accords, & autres Actes émanés de la part des Etats-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, depuis que Philippe II. fut déclaré Roi d'Espagne, & ensuite déchû de la souveraineté desdites Provinces en 1581., jusqu'à la présente année 1644. Le tout imprimé fidèlement d'après les Originaux publiés par ordre desdits Etats, & divisé en deux volumes.* En flamand. (h) *Amst.*

(h) *Nederlandtsche Placcaet-Boeck, waerinne alle voornaemste Placcaten, Ordonnantien, Accorden, ende andere Acten ende Munimenten, uyt-ghegeven by de EE. Hoogmogende Heeren Staten Generael der Vereenigde Nederlantsche Provintien; sedert dat Philippus II. Koninck van Spagnien eerst verclaert is, vervallen te wesen van de Hoogh-Overigheyt deser Landen in 't jaer* 1581., *tot op den teghenwoordighen jare* 1644. *In twee deelen vervat ende be-*

Jean Janssen, 1644. *fol.* T. I. qui va jusqu'en 1625. pp. 572. T. II. pp. 558. y compris l'Avertissement du Libraire, & les tables tant des Placards, que des matières qui y sont renfermées. L'Editeur auroit bien fait d'accompagner ces pièces de notes historiques, qui eussent indiqué l'occasion & le but de chaque Ordonnance. *Corneille Cau*, *Simon van Leeuwen*, *Jacques*, *Paul*, & *Isaac Scheltus* ont poussé successivement le Recueil des Placards de Hollande jusqu'à l'année 1740.

☞ *Balen*, *Beschryving van Dordrecht*, 354. 335. 1077. & 1078. *Van Leeuwen*, *Batav. illustrata*, *p.* 1082. 1083. *Beschryv. van Amsterd.* 1726. *p.* 358---368. *Fop.* 360.

grepen worden. 'T eerste deel gaende tot op 't jaer XXV. *Alles tot dienst van 't ghemeene Vaderlandt, na de Copien daer van uyt last van Hare Hoog-Mogenheden geemaneert en afgecondicht, ghetrouwelycken gestelt. —— Sedent het jaer onses Heeren* 1625., *tot op het tegenwoordighe jaer* 1644.... *tweede deel.*

Balthasar Basseliers

ÉTOIT d'*Anvers*, où il naquit vers l'an 1570. Il entra dans l'Ordre des Récollets, & ses Supèrieurs le destinèrent au ministère de la Prédication, qu'il exerça pendant environ 32. ans, c. d. jusqu'à sa mort arrivée en 1638. Il étoit Définiteur de sa province, qu'on nomme *de la*

Basse-Allemagne, le 13. septembre de l'année précèdente, lorsqu'il dédia à *Gaspar Nemius*, Evêque d'*Anvers*, un recueil de sermons qu'il avoit prêchés en flamand, & traduits en Latin sous ce titre :

Conciones Morales, omni tempore prædicabiles.... super Euangelium Joannis, de Lazaro quatriduano redivivo. Antv. Guil. Lesteenius, 1638. grand *in-8°*. pp. 605. L'Auteur nous apprend que c'est le prémier ouvrage, qu'il donna au public ; ce fut aussi le dernier.

☞ Voyez sa dédicace, & *Val. André*, 103.

Jean van Herenbeeck.

DOMINICAIN, natif & profès d'*Anvers*, vivoit en cette ville l'an 1627., lorsqu'il donna au public

La Vie du B. Henri Suso. En flamand. (*a*) *Anvers*, *Henri Aertssens*, 1627. 12°. pp. 233. *Henri de Suso*, Dominicain né en Souabe vers l'an 1300., & mort le 25. janvier 1366., se distingua dans son Ordre par l'éminence de sa sainteté, & composa quelques Ouvrages, la plûpart en Allemand, dont *Surius* a donné une traduction Latine, imprimée à *Cologne* en 1555. It. *Ibid. Arn. Mylius*,

(*a*) *Het leven van den Salighen Henricus Suso*.

1588. 8°. It. dans les Bollandiftes *Januar. T. II. die 25.* L'un des Ouvrages contenus dans ce Recueil, font fes *Méditations fur la Paffion.* Il y en a un Ms. fur velin dans la Bibliothèque Royale de France, qui commence par ces mots : *Incipit Prologus venerabilis viri D. Joannis Schoonhoven, de Viridi valle, Ordinis Regularium fuper centum Meditationes Dominicæ Paffionis.* Ce que je marque ici, parce que je crois que ces Méditations, traduites de l'Allemand en Latin par *Schoonhoven*, font la même chofe que le *Tractatus de Paffione Domini*, qu'on donne à ce dernier. *Voyez ci-devant, T. IV. p. 251.*

☞ *Quétif, II.* 448. & *I.* 653---658.

Dominique de Luna,

AUTRE Dominicain, fils d'un Efpagnol & d'une dame flamande, tous deux gens de piété, naquit à *Bruxelles* vers le commencement du dernier fiècle, & y entra en religion. On l'envoya enfuite en Efpagne, où il acheva fes études partie à *Barcelone*, partie à *Valence.* Depuis il paffa en Italie, & mourut à *Milan* le 6. février 1654. Il a laiffé en Ms. les deux Ouvrages fuivans; on ne dit pas où ils fe trouvent.:

a. Le Martyre du vénérable frère Hyacinthe

Orfanel, *mis à mort au Japon pour le nom de J. C.* En flamand. Le P. *Orfanel*, né à *Jana* dans le Royaume de Valence le 8. novembre 1578., se fit Dominicain à *Barcelone*, passa au Japon en 1606. ou 1607., y prêcha l'Evangile pendant environ seize ans, s'appliquant surtout à la conversion des gens de la campagne & des pauvres dans les Royaumes d'*Arima*, de *Fixen*, & de *Satzuma*. Ayant été arrêté avec six autres Dominicains, quantité d'autres Missionaires, & divers Chrêtiens du pays, il fut condamné à être brûlé à petit feu, & exècuté en 1622.

β. *Continuation de l'Histoire Ecclésiastique du Japon*, *composée par* le même *Orfanel*. En Espagnol. Cette Continuation va depuis 1621. jusqu'en 1628. L'Ouvrage du P. *Orfanel* a été imprimé à *Madrid*, *veuve d'Alphonse Martinez*, 1633. 4°. sous ce titre : *Historia Ecclesiastica de los successos de la Christiandad de Japon*, *desde el anno de 1602.*, *que entro en el la Orden de Predicadores*, *hasta el de 1621. Anadida hasta el fin del anno 1622. por el Padre Fray Diego Collado.*

☞ *Quétif & Echard*, *II.* 425. 426., & 578.

Guillaume Smith, ou *Guil. Fabricius*,

NAQUIT à *Nimègue* vers l'an 1553., & vint apparemment faire son cours de Philosophie à *Louvain*, où il enseigna quelque tems cette science au Collège *du Château*. Le dernier août 1594. il prit dans la même Université le bonnet de Docteur en Théologie, & le 5. octobre 1596. il fut pourvû de la charge de Censeur des Livres, à laquelle est attaché un Canonicat du prémier rang dans la Collègiale de S. Pierre. Le Collège de *Houterle*, ruïné par les misères du tems en 1578. & 1579., ayant été abandonné durant près de vingt ans, & ayant commencé à se rétablir en 1598., *Fabricius* en fut fait Président la même année, & le gouverna jusques vers la fin de l'an 1603. (*a*) qu'il passa au *Petit-Collège*. Il étoit entré dans le Conseil de l'Université le 22. décembre 1601. Il en fut elu Recteur en 1605., puis en 1611. Président du *Grand-Collège*, cette place étant venue à vaquer par le départ du Docteur *Jacques à Castro*, nommé à l'Evêché de *Ruremonde*. Le 13. août 1625. il succèda à *Jacques Jansson*, dont j'ai parlé ailleurs, en qualité de Doyen du

(*a*) *Philippe Pouvaus*, son successeur, y entra le 20. décembre de cette année.

Chapitre de S. Pierre, & dans le mois de mars de l'année ſuivante il fut élu Conſervateur des Privilèges de l'Univerſité à la place de *Louïs d'Eynatten*, dit *de Lichtenborgh*, Abbé de S[te] Gertrude de *Louvain.* (*b*) Une attaque ſubite d'apoplexie l'enleva de ce monde le 7. mars 1628., lorſqu'il retournoit au logis, après avoir entendu le Panègyrique de S. Thomas chez les PP. Dominicains. *Fabricius* étoit alors dans ſa 75[e] année, & n'avoit rempli aucune chaire de Théologie. (*c*) Il laiſſa tous ſes biens au *Grand-Collège* pour y fonder des bourſes. *Louïs Médard*, Chanoine de S. Pierre, dont il a été parlé ailleurs, lui fit l'éloge ſuivant, qui peut paſſer pour une épitaphe :

Guilielmi Fabricii, Inſignis Eccleſiæ Collegiatæ D. Petri Decani pacifici, Privilegiorum almæ Univerſitatis Lovanienſis Conſervatoris integerrimi, Librorum auctoritate Apoſtolicâ & Regiâ Cenſoris exactiſſimi, Majoris Theologorum Collegii Præſidis vigilantiſſimi, doctrinæ, pietatis, innocentiæ, Theologis, Canonicis, Eccleſiaſticis, ad imitationem veri Exemplaris,

POSTHUMA DENATI VOX.

O Hi me! quàm verè velut aqua delabimur

(*b*) Mort le 1. mars 1626.

(*c*) Ainſi quand *Valère André* le qualifie *S. Theologiæ Doctor & Profeſſor*, cela ſignifie ſimplement qu'il étoit du nombre des *Docteurs-Régens*. Ces Docteurs prenoient tous le titre de *Profeſſeur*, & remettoient chaque année *ſuam Regentiam & Legentiam* entre les mains de la Faculté le jour de S. Jerôme.

mur omnes! Non sic Undam Unda, ut Mors Vitam propellit. Exemplum quæris, Viator? à me sumas licet. Sanus sospesque eodem penè momento & Vivo & Morior, nullâ Vivæ actionis, præter placidos Mortis singultus, intercapedine. An non potui meritò tam festinâ & inopinâ morte infelix videri? Et potui & debui; nisi Doctrinæ & Virtutis currum aurigante candore, me sub censoriâ meorum constanter actuum plusquàm Librorum virgulâ, in suavi optimæ conscientiæ pulvillo confidentem, Censor ille supremus, qui scrutatur renes & corda, ex miserrimo Tempore ad beatissimam Æternitatem transvexisset. Abi, jam Viator, meique memor ac tui, sic vitam instrue, ut, quocumque te loco Mors occupaverit, neque novum tibi sit, neque subitum, vel in momento MORI. Etenim qui sic vixit, etiam mortuus, numquam vivere desiit.

On a de lui:

1. *D. Leonis Magni, in Dominicam Passionem Enarratio, juxta ordinem Euangelicæ narrationis: nunc primùm è variis S. Doctoris locis ac sermonibus digesta; cum Isagoge in eamdem. Lovan. Joan. Masius*, 1600. 12°. pp. 95. L'*Introduction* est tirée de S. Léon, comme le reste de l'Ouvrage, & *Fabricius* a accompagné le tout de ses remarques.

2. *Confutatio Censuræ quorundam Theolo-*

gorum Parisiensium in quasdam propositiones ex R. P. Santarellæ libris collectas. In-4°. 1627. sans nom d'Auteur, &c. Le P. *Santarelli*, Jesuite Italien, avoit publié à *Rome* en 1625. un Traité *de Hæresi, Schismate, Apostasiâ, sollicitatione in Sacramento Pœnitentiæ, & de potestate Summi Pontificis in his delictis puniendis;* où il disoit (*d*) que le Pape peut punir les Rois de peines temporelles, & dispenser pour de justes causes leurs sujets du serment de fidèlité. Ce livre occasionna des disputes fort animées entre le Parlement de *Paris*, qui le livra aux flammes par arrêt du 13. mars 1626., & le Nonce du Pape, appuyé de divers Evêques de France, & d'une partie de la Sorbonne. Ce corps assemblé le 1. avril de cette année, condamna l'ouvrage de *Santarelli* à la pluralité des voix, & c'est contre cette Censure que *Fabricius* s'élève ici, conformément au sentiment commun de son tems dans nos provinces, & dans d'autres Etats Catholiques. On peut voir l'histoire du démêlé dont je parle, dans les *Mémoires chronologiques & dogmatiques* du P. *d'Avrigny*, T. I. pp. 390--405.

☞ *Val. André, Biblioth.* 315. & *Fast.* 46. 61. 71. 131. 132. 289. 295. *Archives du Chapitre de S. Pierre de Louvain. Régitres de divers Collèges de la même ville.*

(*d*) *De Hæresi, cap.* 30. & 31.

Thomas le Roi, Bénédictin,

TOUT CE que les Bibliographes nous apprènent de cet Ecrivain, c'est qu'il se fit Réligieux à S. Martin de *Tournai*, célèbre Abbaye de l'Ordre de S. Benoit, & qu'il en fut Prieur dans la suite. Je crois qu'il vivoit au XVI. siècle. On a de lui

L'Histoire de la restauration du monastère de S. Martin de Tournay, composée par Hériman, troisiesme Abbé de ceste Abbaye, & translatée en Françoys. Avec l'Histoire de la Translation du Corps de S. Piat, Patron de Tournai, *faicte en l'an 1458.* Ms^te^ à l'Abbaye de S. Martin.

☞ *Sanderi Biblioth. Belgica Ms. Val. André*, 838.

Thomas le Roy, Dominicain,

ETOIT DE *Lille*, où il naquit vers l'an 1637. Ayant achevé ses prémières études, il embrassa l'Ordre des FF. Prêcheurs, & fit sa profession au couvent de cette ville le 22. novembre 1655.; après quoi on l'envoya faire le reste de ses études au Collège de S. Thomas de *Douai*. Dépuis il y enseigna la Philosophie, & la Théologie, & il prit le grade de Licencié en cette dernière faculté. Il

s'appliqua aussi à la Prédication, & exerça ce saint ministère en différentes villes des Pays Bas Wallons au moins jusqu'en 1680. On a de de ce Père :

1. *Abrègé de l'institution de la Confrèrie de la sainte Croix, canoniquement érigée dans l'Eglise des Sœurs de l'Hôpital de S. Jean l'Evangèliste à Werwick. Lille, Ignace de Rache*, 1672. 16°.

2. *Le Culte de la Vierge sacrée Marie, défendu contre les Avis* (prétendus *Salutaires*) *d'un Auteur Anonyme* (Jean Wiedenfelt.) *S. Omer, Joachim Carlier*, 1674. 12°. Traduit du P. *Henneguier*, dont j'ai parlé ailleurs.

3. *Les fruits & graces du très-saint Rosaire, tirez du Bullaire de la Confrèrie. Cologne, Pierre Hilden*, 1677. 12°.

4. *La façon de bien & fructueusement réciter le Rosaire; avec un Abrègé de toutes les Indulgences, approuvé & confirmé par N. S. P. le Pape Innocent XI. Lille, Jean-Chrysost. Malte*, 1679. 12°.

☞ *Quétif*, *II*. 690.

Pierre Duvelaar,

DESCENDOIT d'une bonne famille de Zélande, & eut pour ayeul *Josse Duvelaar*, & pour père *Pierre Duvelaar*, qui fut Bourguemaitre de *Middelbourg* en

1641. C'eſt dans cette ville que notre Auteur naquit de la ſeconde femme de ce Bourguemaitre. Il ſe deſtina au Miniſtère, & l'exerça d'abord à *Ooſt-kappelle*, village de l'Iſle de Walcheren vers le Nord-Oueſt; de là il fut appellé à *Middelbourg* en 1654., & après y avoir été Miniſtre l'eſpace de ſeize ans, il y mourut en 1670. Il a publié une

Exhortation à la pratique de certains devoirs fort néceſſaires dans ces tems de trouble, &c. (a) En flamand. *Middelb. Jacq. Fierens*, 1669. 12°.

☞ *La Rue*, 28.

(a) Paræneſis, *of trouwe opweckinge tot eenige ſeer nodige plichten in deeſe verwarde tyden, enz.*

Jacob, & Jeanne, Hobius.

JACOB HOBIUS étoit de *Brouwershaven*, petite ville de Zélande, où il naquit vers la fin du XVI. ſiècle, & parvint à être bourguemaitre de ce lieu. Il s'appliqua avec ſuccès à la Poëſie Flamande, & fut ſans doute du nombre des *Hobius*, vantés par *Gaſpar de Kinſchot* en ces termes : (a)

Quo celebretur, habet vix Brouershavia quicquam,
Quàm quod Catziaden miranti protulit orbi,
Et doctos Hobios.

(a) *Iter Taxandricum, inter Poëmata, p.* 112.

On a de lui quelques pièces insérées dans *le Rossignol de Zélande.* (*b*) J'en trouve une à la tête du *Silenus Alcibiadis*, ou des Emblèmes galantes & morales de *Cats* (édit. de *Blaeu*, pp. 24. 25.)

Il laissa une fille, nommée

Jeanne Hobius,

QUI CULTIVA la Poësie flamande à l'exemple de son père, & qui se maria avec le nommé *Arnoul van Beyeren.* Elle a mis au jour

L'Eloge des Dames, avec quelques autres petites Poësies. En flamand. (*c*) *Amst.* 1643. 12°.

☞ *La Rue*, 223. 224.

(*b*) *Den Zeeuwschen Nachtegael.*
(*c*) *Het Lof der Vrouwen, met noch eenighe Versen.*

Jean Mantels, ou *Mantelius*,

ETOIT DE *Hasselt*, ville du Comté de Looz dans la Principauté de Liège, où il naquit de *George Mantels* & de *Marie Hermans* le 23. septembre 1599. : mais ses parens étoient de *Zoenhoven*, gros village à cinq quarts de lieues de là, dont les habitans s'accordoient dépuis longtems, s'accordent aujourd'hui, & selon les apparences s'accorderont éternellement avec ceux de *Hasselt*, comme les Normans

avec les Brétons. Il fit ses humanités chez les Jésuites de *Liège*; après quoi il entra le onze juin 1617. chez les Augustins de *Hasselt*, & y prononça ses voeux l'année suivante. Ayant achevé le cours de ses études, on le chargea d'enseigner les belles-lettres, & surtout la Rhétorique, ce qu'il fit avec distinction durant plusieurs années. Vers 1627. il dévint Sous-Prieur à *Bruxelles*, & en 1630. Prieur d'*Anvers*. En 1636. il prit le grade de Licencié en Théologie dans l'Université de *Douai*. L'année suivante il fut élu Prieur d'*Ypres*, & il eut dépuis le même emploi à *Hasselt*. Il fut encore Vicaire de *Liège*, & en 1640. prémier Visiteur de sa province, qui comprènoit alors tous les Pays-Bas, & une partie de l'Allemagne. Ayant été député à *Rome*, pour y assister en qualité de *Père discrèt* au Chapitre gènèral de son Ordre indiqué en 1647., (*a*) il en revint avec le bonnet de Docteur de *Pavie*, (*b*) & fut fait la même année Prieur de *Cologne*. Dépuis environ l'an 1631. il fit sa principale application de l'Eloquence sacrée, & il prêcha avec applaudissement dans les églises de

(*a*) Le P. *Elssius*, comtemporain de l'Auteur, dit en 1645. Mais dans son éloge imprimé à la tête de l'*Historia Lossensis*, on marque 1647. J'ai suivi cette date, parce que le *n*. 10. me fait croire que le P. *Mantelius* étoit encore à *Cologne* en 1649.

(*b*) Et non pas de *Rome*, comme le dit M. *Foppens*, p. 686.

son Ordre à *Anvers*, & à *Bruxelles*, puis dans la grande église de cette dernière ville. Avançant en age, il fut affligé de la goutte aux mains, & en guèrit vers le commencement de l'année 1660., ce qu'il attribua à l'intercession de la sainte Vierge, honorée dans la chapelle de *Curtembosch* à une lieue de *S. Trond.* (*c*) Il passa ses dernières années à *Hasselt*, où il fut une 2e, ou une 3e fois Prieur en 1655., & s'y occupa, au milieu de diverses infirmités, à mettre en ordre les matèriaux qu'il avoit commencé d'amasser dès l'age de dix-huit ans pour l'Histoire de son pays. Il avoit atteint sa 77e année, & il étoit dépuis 59. ans en religion, lorsqu'il mourut le 23. février 1676. Sa vie avoit été fort exemplaire, & sa mort ne le fut pas moins. On l'enterra dans le chœur de

(*c*) Je raporte ici une petite pièce, qu'il fit à cette occasion, afin qu'on ait une idée de sa Poësie :

AD DEIPARAM VIRGINEM CURTI-SILVIAM,
Ægrorum Consolatricem, fusæ in morbo articulari preces.

Diva, Leodinæ antiquissima gloria gentis,
Lossensis patriæ spes, columenque meæ :
Virgo, cui longè dat nomen Curtula-silva,
Unica fœcundâ virginitate parens :
Atque eadem, summo quantùm dilecta Tonanti,
Ægris tam faciles reddere prompta vices.
Ut vidi Æde tuâ suspensa anathemata, dixi :
Hæc infirmorum est indubitata salus.
Ac ubi perstrinxit lævam mihi dira chiragra,
Et crescebat adhuc carnificina mali ;
Alma Dei Genitrix, supplex te in vota vocavi :
Actutum abcessit teque favente dolor.
Ni, Virgo, malis radicem excidere morbi,
Te precor, à silvâ sit mihi pœna brevis.

son couvent sous une pierre plus grande que d'ordinaire, pour conserver le souvenir d'un Religieux, qui n'avoit pas été moins utile à cette maison, que les fondateurs mêmes. Il s'étoit prêté à d'autres actions pieuses : & c'étoit lui qui avoit amené de *Diest* les *Sœurs Grises*, qui commencèrent à s'établir au Val-Ste-Barbe dans *Hasselt* en 1626. (*d*) On doit sans contredit regarder le P. *Mantelius* comme l'un des hommes les plus distingués de son Ordre, où il a heureusement allié les vertus qui ménent aux emplois dans l'intèrieur d'une Communauté, avec les talens qui attirent l'estime & la confiance du dehors. C'étoit un esprit aisé, nourri de l'étude des Anciens, & de la connoissance des Belles-Lettres & des Beaux-Arts, particulièrement de la Musique, de la Géographie, de la Poësie, de la Rhétorique, & de l'Histoire ancienne & moderne.

Liste de ses Ouvrages :

1. *Manuel de la Confrèrie de la Ceinture de S. Augustin.* En flamand. *Liège, Chrestien Ouwerx*, 1627. 12°.

2. *La Journée des ames dévotes.* En flamand. *Anvers, Henri Aertssens*, 1634. 16°.

(*d*) Fondées par le testament de *Herman van der Ryst*, Curé des Béguines de *Hasselt*, qui laissa à cet effet un revenu de 150. florins.

3. *Speculum Peccatorum aspirantium ad solidam vitæ emendationem, sive admiranda S. Augustini Conversio, historicâ ejusdem narratione, discursibus moralibus, & emblematis in æs incisis adornata. Antv. Henr. Aertsius*, 1637. 4°. Les estampes sont d'une beauté médiocre.

4. *R. P. F. Joannis Mantelii, S. T. L., Augustiniani, Oratio in laudem B. M. Virginis, occasione Statuæ ejus in templo Augustiniano Thenis dedicatæ anno 1636.* Parmi les *Oraisons sacrées* du P. *Nicaise Baxius : Antv. Henr. Aertsius*, 1638. 12°. *T. I. p. 367---389.*

5. *Tabula chorographica Principatûs Leodiensis, & Comitatûs Lossensis. Amst. Henr. Hondius*, 1639. C'est une Carte, qu'on auroit dû joindre aux Ouvrages marqués ci-après *nn. 12. & 13.*

6. *Ars Artium, sive de Regimine Sanctimonialium Diatribe. Antv. Balth. Moretus*, 1640. 16°. pp. 135. gros caract. Ce sont des Remarques, ou des Maximes de prudence Chrêtienne pour le gouvernement des Religieuses : il me paroit que l'Auteur s'y tient trop dans les génèralités, & que, suivant le mauvais goût de son tems, il y mêle trop d'érudition profane. Le P. *Mantelius* dédie cet opuscule à son Génèral le P. *Hippolyte Montius*, par une lettre datée d'*Ypres* le 1. janvier 1640., & lui recommande son Mécène *Luc Blom-*

mart, Licencié ès Droits, Chanoine & Garde-Sceau de la Cathèdrale de cette ville, bienfaiteur des Augustins.

7. *De Officio Pastorali, libri duo, ad eorum præcipuè instructionem, qui oves Christi ruri pascunt. Antv. Henr. Aertssens*, 1643. petit *in-12°*. pp. 404. gros caract. A peu près dans le goût du précèdent.

8. *Oratio habita Antuerpiæ in funere R. & Eximii Patris Henrici Lancelotti, S. Theologiæ Doctoris Lovaniensis.... Antv. Henr. Aertssens*, 1643. 4°. pp. 33. sans quelques épitaphes, vers, &c. à la fin.

9. *Ægidii Albertini Emblemata Hieropolitica, versibus & prosâ illustrabat Joannes Melitanus à Corylo, cujus accedunt Musæ errantes. Colon. Constantin. Munich*, 1647. 12°. *Melitanus* est l'anagramme de *Mantelius* : *à Corylo* signifie *de Hasselt* : cette ville a pour armes un coudrier, & commença par quelques habitations bâties dans une coudraye. (*e*)

10. *Thaumaturgi physici Prodromus. Colon. Constantin. Munich*, 1649. 12°. Il faudroit avoir vû cet opuscule, pour en

(*e*) *Vera verbi* Hasselt *derivatio ab* Hasselar, *id est corylo, arbusculâ avellanarum ferace, quòd pagi primùm, deinde oppidi Hasselensis prima exordia fuerint in coryleto, sive sylvâ corylis frequente..... Et quò res illa ad posteros transiret, vicus* Hasselt *ferè ab incunabulis pro Insignibus, sive Communitatis tesserâ, prætulit arbusculam corylum, uti Maseyckani quercum, Beringienses ursum, à quibus Teutonicè illorum derivantur nomenclaturæ.* Mantelii Hasseletum, p. 2.

comprendre le titre; je conjecture qu'il s'y agit d'un Saint, dont les miracles avoient forcé l'ordre de la Nature.

11. *S. Augustinus, de Venerabili Eucharistiâ; sive de augustissimo Corporis & Sanguinis Domini Mysterio, quà Sacrificium & Sacramentum est, quid Catholicus sanctæ Ecclesiæ Doctor senserit, libri duo. Leod. Henr. Tournay*, 1655. 12°.

12. *Hasseletum, sive ejusdem oppidi descriptio, quo continetur totius Historiæ Lossensis Compendium, præcipuè cap. XX., ubi recensentur Comites, celeberrimi Monasterii de Herckenrode Ord. Cisterciensis Fundatores. Lov. Andr. Bouvetius*, 1663. 4°. pp. 241. sans les préliminaires & la table des matières. Dédié à *Anne-Cathèrine de Lamboy*, Abbesse d'*Herckenrode*. L'Auteur après avoir parlé de l'origine de *Hasselt*, & de ses privilèges, montre *ch. 4.* comment le Comté de Looz parvint à l'Evêque *Engelbert de la Marck* en 1361. Après quoi il parcourt l'histoire du pays de *Liège* jusqu'en 1660. *Chap. 15.* il traite de la police de *Hasselt*, & dans le chap. suivant des Ecrivains, & des personnes pieuses que cette ville a produits (cela est tiré presque entièrement de *Valère André*) *Chap. 17.* il donne une ample description de la paroisse & des maisons religieuses de la ville. *Chapp. 18. & 19.* il décrit *Hasselt* & ses environs. *Chap.*

20. il fait une histoire abrègée des Comtes de Looz, puis de l'Abbaye d'*Herckenrode*, & finit *chap. 21.* par la chapelle de *N. D. au Chêne*, proche *Hasselt*, insinuant que l'Image qu'on y honoroit avant 1567., etoit celle-là même, qui est dévenue si célèbre à *Montaigu*. Chemin faisant, il donne quelques coups de patte (*pp. 24. 154. & 164.*) au P. *Henri Jonghen*, Auteur du *Marianum Hasseletum*, & aux PP. Récollets ses confrères. *Pp. 117.* & *118.* il prône l'humilité de *Henri Calenus*, qui avoit refusé l'Evêché de *Ruremonde*: mais il ne savoit pas la vraye cause de ce refus.

13. *Historiæ Lossensis libri decem, authore R. P. Joanne Mantelio, Augustiniano, S. Th. Doctore. Cui adjuncta sunt Diplomata Lossensia, privilegia, paces, pacta, donationes, infeudationes, &c. nec non recollectio edictorum, constitutionum, declarationum, jurium, &c. Cum Topographiâ, seu descriptione urbium, pagorum, & locorum ejusdem Comitatûs, labore & studio clarissimi consultissimique Domini Laurentii Robyns, J. U. D. & Advocati Leodiensis. Leodii, Alexander Barchon*, 1717. 4°. Belle édition, mais fort peu correcte. Les préliminaires de cet ouvrage contiennent 1°. deux dédicaces, l'une de M. *Robyns*, l'Editeur, aux Président & Conseillers de la Sale de *Courenge*: l'autre

de l'Auteur à *Gautier de Liverlo*, Official de *Liège*, datée de *Hasselt* le 15. septembre 1671. 2°. un Eloge historique du P. *Mantelius ;* le tout pp. 6. Ensuite vient *p.* 2. l'Histoire du Comté de Looz, précèdée d'une courte Préface. Notre Auteur débute par soûtenir, d'après le docte *Vendelin*, dont il emprunte les preuves, que ce Comté a été le vrai berceau de la Monarchie Françoise. Ce territoire eut de simples Gouverneurs sous les Rois de la prémière race : mais on ne les connoit pas bien. Il y en a pourtant un fort vanté dans nos vieilles Chroniques ; c'est *Ogier le Danois*, qu'elles s'accordent à mettre parmi les Preux de *Charlemagne*, & que quelques-unes comptent au nombre des prétendus *douze Pairs*. Dans la multitude d'exploits romanesques qu'on lui attribue, le P. *Mantelius* auroit bien voulu trouver quelque chose de vrai : mais les héros de ce tems-là ont eu le sort de ceux des prémiers ages de la Grèce : la fable a englouti la réalité, & faute de pouvoir distinguer l'une de l'autre, on a pris à leur égard le parti de ne rien croire. Peut-étre même renverra-t'on aux visions de l'*Arioste* la donation du Comté de Looz faite à *Ogier* en recompense de ses services ; car il y a grande apparence que la plûpart des domaines de ce pays-là & des environs

n'ont été érigés en ſeigneuries, que ſur la fin du X. ſiècle, lorſque la Lorraine, haute & baſſe, eut été unie au Royaume de Germanie. Au reſte nôtre Auteur prétend que le Comté de Looz fut privilègié, & qu'*Ogier* l'ayant reçu en pur fief vers 801., le tranſmit à trois de ſes deſcendans, *Odulphe*, *Berenger*, & *Angilramne*, ſeigneurs d'une grande pièté. La branche maſculine de cette famille ayant manqué au bout de cent ans, *Rodolphe II.*, fils de *Regner* Comte de Hainaut, fonda une nouvelle maiſon des Comtes de Looz, qui ſe rendirent fort puiſſans, & qui figurèrent pendant plus de deux ſiècles parmi les différens Princes de la Belgique : ils avoient bon nombre de fortereſſes bien défendues, dont on voit encore les veſtiges, & ils étoient aſſez guerriers pour diſputer le terrain pas-à-pas, quand on les attaquoit : aujourd'hui, à l'exception de *Haſſelt*, la plûpart de ces places ſont dans un tel état, que c'eſt beaucoup de leur épargner le nom de bicoques. Les Evêques-Princes de *Liège* en ſont abſolument maitres, depuis la dernière renonciation d'*Arnoul*, ſeigneur de *Rummen*, conclue en 1366. L'ouvrage dont je parle, eſt un morceau curieux, & utile pour l'Hiſtoire génèrale des Pays-Bas. Le P. *Mantelius* écrit d'un ſtile ferme & poli : il narre avec exactitude : il ſème ſa

narration de réflexions vives & agréables : il n'omet rien pour rélever l'éclat d'une contrée assez peu célèbre aujourd'hui, & il en vient à bout. Après l'Histoire qui nous occupe, vient *p. 296--306. Stemma Comitum Lossensium, totius Historiæ Lossensium basis*, dédié à la Sale de *Courenge* par le P. *Mantelius*, & déja imprimé de son vivant à *Liège* chez *Jean Tournay*. Suit la table des matières. Puis, *p. 1--145. : Diplomata Lossensia, sive privilegia, paces, pacta, donationes, infeudationes, &c. concernentia tam Comites, quàm Comitatum de Looz, cum summo labore & studio recollecta à clarissimo, consultissimoque Domino Laurentio Robyns, J. U. D., & Curiæ Leodiensis Advocato. Pars secunda.* pp. 48., y compris l'Index de ces diplomes. Après cela : *Statuta Lossensia, sive Edicta, Constitutiones, Declarationes, & Jura Comitatûs Lossensis; cum Topographiâ, seu Descriptione Urbium, pagorum, & locorum ejusdem.... recollecta à.... D. Laur. Robyns.... Pars tertia.* Les Coûtumes de Looz sont en Flamand & en François. On trouve ensuite *p. 146. Comitatûs Lossensis Topogrophia*, qui est une Description historique des villes de *Looz* ou *Borchloon*, *Hasselt*, *Wust-Herck*, *Bilsen*, *Maseyc*, *Brée*, *Béringue*, *Stockhem*, *Peer*, & *Hamont*, faite apparemment par M. *Robyns*, & suivie p. 162--172. de
six

ſix tables des villages de ce Comté, rangés ſous les tribunaux auxquels ils reſſortiſſent : mais la *deſcription* de ces villages, promiſe dans le titre, ne s'y trouve point. Le volume eſt terminé par deux petites tables rélatives à cette 3e Partie.

Outre ces Ouvrages imprimés, le P. *Mantelius* a laiſſé :

α. Syntagma de Mendicantium Stationibus, achevé en 1661.; l'Auteur y prouvoit par des Bulles des Papes, & par divers Arrêts des Tribunaux ſéculiers, que les Religieux de S. François n'ont des *Stations* fixes dans les Egliſes Cathèdrales, ou Paroiſſiales, que dépuis 1471., c. d. dépuis le Pontificat de *Sixte IV.*, qui étoit de leur Ordre. (*f*)

β. Liber ſingularis de officio Oratoris Chriſtiani, juxta ſanctiſſimos mores, probatiſſimamque S. Auguſtini doctrinam : ad renovandam in uſum veterem SS. Patrum Concionandi methodum. Preſque achevé en 1661. Je ne ſais ce que l'Auteur entendoit par *la manière de prêcher des Pères* : leurs méthodes étoient differentes; il y a plus de reſſemblance entre *Bourdaloue* & S. Chryſoſtome, entre *Maſſillon* & S. Léon, qu'entre ces deux Pères, & S. Auguſtin. On admire dans S. Léon une éloquence

(*f*) Voyez le *Haſſeletum*, p. 241.

pompeuse, élevée, energique, harmonieuse, digne de la majesté Romaine : S. Augustin n'est nulle part si simple que dans ses Sermons; vous y voyez ce sublime génie s'abbaisser aux moindres détails, & ramper humblement avec la petite colonie d'*Hippone*.

☞ Voyez son *Hasseletum*, *sine Præfat.*, & *pp.* 24. 116. 117. 162. 163. 174. & 175. *Val. André*, 532. 533., & l'Eloge qui est à la tête de l'*Historia Lossensis*.

Martin van der Keele, ou *Martinus à Turnhout*,

TIROIT SON nom de la petite ville de *Turnhout* en Brabant, où il paroit être né vers l'an 1475. Ayant achevé ses études d'humanités, il entra dans l'Ordre de S. François, & fut disciple du P. *Thierri de Munster*, dont il imita la vertu. On le fit Lecteur en Théologie au couvent des Récollets de *Louvain* en 1510., & on le chargea aussi d'y expliquer l'Ecriture sainte. Outre ces fonctions, il exerça celle de Directeur des Religieuses de Ste Claire dans la même ville, & celle de Prédicateur, dont il s'acquitta avec un zèle, une assiduïté, & un succès peu ordinaires. Ce Père mourut fort regretté à *Louvain* le 13. mars 1540., &

fut inhumé proche la porte de l'école, où il faisoit ses leçons. Il reste de lui :

α. *Commentaria in Isaïam Prophetam.* Commence : *Solet quandoque dici.* Ms. chez les Récollets d'*Anvers*, & de *Louvain.*

β. *Declaratio Itinerarii mentis in Deum, à S. Bonaventurâ compositi, per Sermones distributa.* Ms. chez les Récollets d'*Anvers*, & de *Louvain*, en un même volume avec les quatre suivans.

γ. *Sermones de tempore, & Sanctis.*

δ. *Sermones de decem Præceptis.*

ε. *Sermones de Sacramentis Ecclesiæ.*

ζ. *Sermones in Pauli Epistolam ad Ephesios.*

η. *Arithmetica divina, sive de numeris mysticis sacræ Scripturæ.* Ms. chez les Récollets de *Louvain*, en un volume, qui contient aussi les deux ouvrages suivans.

θ. *Commentaria in quartum Sententiarum,* (*a*) *sive de septem Sacramentis.*

ι. *Conciones variæ pro Dominicis & feriis Quadragesimæ.*

κ. *De septem Donis Spiritûs sancti.* Ms. à *Anvers.*

☞ *Sweertius*, 553. *Val. André*, 654. *Waddingus*, 251. 252. *Sanderi Chorogr. S. Brabant.*, *ult. ed.* *III.* 143. 144. & 157.

(*a*) Et non pas *in quatuor libros Sententiarum*, comme le dit *Valère André.*

François Vinchant

DESCENDOIT d'une famille de *Mons*, également distinguée par la noblesse & par le mérite, (*a*) & il étoit fils de *Gilles Vinchant*, seigneur de *la Haye*, qui fut Echevin de cette ville en 1563. 64. & 66., & qui se distingua vers 1578. pour la défense de sa patrie contre le parti du Duc d'*Alençon*. (*b*) La mère de nôtre Auteur, nommée *Marguèrite dessus-le-Moustier*, étoit aussi d'une famille considèrable dans la robe. (*c*) Il paroit qu'il naquit vers 1580. Après ses prémières étudés, il embrassa l'état Ecclésiastique, fut élevé à la Prêtrise, & s'appliqua en-

(*a*) Elle porte d'Azur à la bande d'argent, chargée de 3. étoiles de sable. On connoit dès l'an 1362. *Gérard Vinchant*, Echevin de *Cambrai*, & en 1371. *Jérôme Vinchant*, Ecuyer, seigneur de *Corieul*, & Capitaine de *Marcoin*. Il y a eu parmi leurs descendans des Echevins de *Mons* pendant près de 50. ans à prendre dépuis l'an 1476. jusqu'en 1684. *Antoine Vinchant* fut à la tête de cette magistrature dès 1527.

(*b*) Ce Duc en sortant de *Mons*, qui avoit été surpris par *Loüis de Nassau* le 24. mai 1572.. & répris par le Duc d'*Albe* le 19. septembre suivant, y laissa quelques gens, qui ne cessoient de remuer en faveur du parti des Etats. *Gilles Vinchant* avança un jour contre ces mutins, fonça d'un coup d'épieu le tambour séditieux qu'on touchoit pour les assembler, & les poussa les armes à la main jusques hors de la ville. S. M. Cath. récompensa cette action de bravoure, en le gratifiant lui & sa postérité de diverses marques d'honneur.

(*c*) *Collard dessus-le-Moustier* fut Echevin de *Mons* en 1465. Plusieurs de ses descendans ont eu la même charge.

ſuite à recueillir des matèriaux pour compoſer l'Hiſtoire de ſon pays : mais il mourut le 20. août 1635., avant d'avoir achevé ſon projet. *Philippe Braſſeur* dit qu'il fût enlevé par la contagion qui déſoloit ſa patrie, & cet Ecrivain fit ſur ſa mort les vers ſuivans :

Siccine, dum noſtram peſtis depaſcitur urbem,
Te quoque ſæva lues, & flebilis abſtulit hora?
Nec tua, teque ſimul, timuit Mors tangere ſcripta?
Ah! nondum decuit; Patriæque, tibique, tuiſque
Non ſatis uſque datum, quamvis dare magna pararet.
Te cuncti Myſtæ querimur, te quærimus omnes;
Et querimur, quia luce carent tua ſcripta. Sed, eheu!
In vanum; mors namque tibi pro lege ſubîta eſt:
Nec ſcriptum, nec avita fides tibi profuit. Ergo,
Cùm nihil efficiam queſtu, patienſque dolenſque
Hoc unum voveo, pacemque, locumque quietis.

Mortis Chronographicum ex Matth. 24.

Eſtote paratI, nesCItIs qUâ horâ DoMInUs VeſterVentUrUs sIt.

François Vinchant étoit frère de *Jean Vinchant*, Conſeiller de la Cour ſouveraine de *Mons*. C'eſt de celui-ci que deſcendent MM. *Charles-Antoine-Joſeph de Vin-*

chant, seigneur de *Morval*; & *Pierre-Félix-Joseph de Vinchant*, seigneur de *la Haye*, *Milfort*, *&c.*, honorés du titre de Comtes en 1756. On a de *François* :

1. Une *Epitaphe* de douze vers Latins, qu'il fit pour *Gilles Bricquet*, Religieux du Val-des-Ecoliers à *Mons* mort le 15. décembre 1614. *Brasseur* l'a insérée dans son *Pratum Marianum intra Montes Hannoniæ*, édition de 1637. pages 33. 34.

2. *Annales de la province & Comté d'Haynau; où l'on voit la suitte des Comtes dépuis leur commencement : les antiquitez de la Religion & de l'Estat dépuis l'entrée de Jules-César dans le pays : ensemble les Evesques de Cambray, qui ont commandé : les fondations pieuses des Eglises & Monastères : & les descentes de la Noblesse. Recueillies par feu François Vinchant, Prestre : augmentées & achevées par le R. P. Antoine Ruteau de l'Ordre des PP. Minimes. Mons*, *Jean Havart*, 1648. petit *in-fol.* d'un gros caract. pp. 418. On a de l'obligation à *Vinchant* d'avoir entrepris cet ouvrage, & au P. *Ruteau* de l'avoir achevé; il est passablement exact pour le moyen age, & un peu plus pour les XV. & XVI. siècles : mais il s'en faut bien qu'il le soit pour l'antiquité. On y parle gravement *pp. 34. 35.* du *Mont de Pan*, & du château qu'y bâtit *Jules-César*, qu'on

garantit être le chateau de *Mons*. On y donne bonnement *pag. 60. S. Sageric* ou *Sangeric*, *S. Supèrieur*, & *S. Diogène* pour trois Évêques de *Cambrai*. L'existence de ces Saints n'a pas encore été prouvée : le culte de *Pan* en Hainaut est un vieux conte : & l'on ne sait rien de *Mons* avant le petit Hermitage, qu'y bâtit *S^{te} Vaudru* vers l'an 656., & qui n'est dévenu quelque chose de considèrable que vers le milieu du XII. siècle. On peut encore reprocher à nos Annalistes de n'avoir pas rempli leur titre : ils nous donnent fort peu de lumières sur *les descentes de la Noblesse* de Hainaut.

☞ *Brasseur, ubi sup. Carpentier, Hist. de Cambrai, T. II. p.* 1063. *Boussu, Hist. de Mons*, 211., 376., 392., & 430. *Information prise à Mons.*

M. (Pierre) Grootveldt,

FILS DE *François Grootveldt*, s'est destiné au Ministère parmi les P. R., & en exerce actuellement les fonctions dans le village de *Schyndel* sous la Mairie de *Boisleduc*, où il fut introduit en 1737. Il les exerce aussi dans celui de *Liempde* depuis l'an 1740.

On a de M. *Grootveldt* une brochure flamande, intitulée

La Campine réjouie hors de saison, ou les corruptions & la furie des réjouissances infernales, qui se font dans la Mairie de Boisleduc à l'occasion du prétendu Jubilé accordé de Rome pour l'année 1751., mises au jour à la confusion de ceux, qui se sont ingérés de le célèbrer dans les villages de Geldorp & de Heeze. En deux Dialogues. (a) *Boisleduc, Ant. van Beusekom,* 1752. 12°. pp. 93. M. *Grootveldt* fait éclater ici tout le zèle, qui anime un Prédicant à la vûe d'un culte pratiqué par ses pères, & où ses préjugés ne lui laissent voir que de la superstition, ou de l'idolâtrie.

☞ *Voyez cet Ouvrage, & Naam-Regifter der Predikanten, enz. Leyden,* 1766. *p.* 19.

(a) Toxandria malè feriata, *of het bedryf en de woede van* Jobel Abaddon *in de Majorye van s'Hertogenbosch ter gelegentheid van 't zoo genaamde Roomsch Jubel-Jaar* 1751., *ontdeckt, en ter beschaaminge bloot gestelt, over deszelfs attentaat tot Geldorp en Heeze; in twee Saamen-spraaken door* Petrus Grootveldt, V. D. M. *te Schyndel en Liempde.*

Pierre van Winsem, ou *Pierius Winsemius,*

TIROIT SON nom de *Winsem,* ou *Winsum,* autrefois *Windesheim,* village de Frise dans le Baerderadeel entre *Sneeck*

& *Franequer*, dont ses ancêtres étoient originaires, & naquit à *Leuvarde* vers 1585. de *Haïon Piers*, ou *Pierius*, Maître-ès-Arts, & homme de lettres, qui fut pendant plus de trente ans Recteur des écoles de cette ville : sa mère y étoit née d'une famille honnête, & se nommoit *Thomkje van Menem*, ou *Thomula Menemia*. Il apprit dans sa patrie le Latin, le Grec, & la Rhétorique, partie au logis, sous la conduite de son père, partie au Collège sous le Con-Recteur *Lauwerman*, ou *Laurimannus*, & sous le Recteur *Jean Funger*, successeur de *Haïon Pierius*. Le 13. avril 1601. (*a*) il se fit inscrire dans l'Académie de *Franequer*, où il prit les leçons de *Jean Arcerius Theodoretus* sur la langue Grecque, de *Lollius ab Adama*, sur la Logique, & de *Henri de Veno* sur la Physique. Après cela il étudia en Médecine dans la même Université sous les Professeurs *Alard Auletius*, & *Raphaël Clingbyl*, dont il se concilia l'estime. Cependant s'étant laissé emporter à quelques excès contraires aux loix de l'Académie, il en fut chassé vers 1607. M. *Vriemoet* croit que sa faute consistoit à avoir violé l'ordonnance du mois d'août 1606., où les Curateurs défendoient rigoureusement un usage d'abord commun, ensuite permis sous certaines

(*a*) Et non pas 1602., comme le dit M. *Vriemoet*.

conditions le 5. novembre 1601., & enfin aboli dans l'Université de *Franequer*, je parle de la *Déposition du Bec-jaune.* (b) Cette avanture obligea le père de *Winse-*

(b) On appelloit *Béjaunes* ou *Becs-jaunes* les étudians d'humanités, qui entroient en Philosophie: ce terme signifie *Niais*, & la métaphore est empruntée des oiseaux, qui ne font que sortir de leur nid. Pour *déniaiser* ces étudians, ou leur *ôter le Bec-jaune*, il y avoit dans diverses Académies d'Allemagne, & en particulier dans celle de *Cologne*, certains usages, fort fâcheux pour ces jeunes gens. On leur proposoit des questions captieuses & ridicules, on les obligeoit de rendre certains services aux Philosophes vétérans, &c., & après diverses épreuves, on les admettoit à leurs propres frais au rang des étudians de Philosophie parmi quantité de cérémonies burlesques, & au son d'une *Musique enragée.* L'Université de *Cologne* ne vint que difficilement à bout de réprimer les abus inséparables de cette coûtume. Nous en avons vû des restes dans l'Université de *Louvain.* Dès l'an 1433., sept ans après sa fondation, la Faculté des Arts avoit porté ici le décret suivant: *Item statuimus & ordinamus, quòd nullus præsumat Scholares noviter supervenientes indebitis exactionibus gravare, aut injuriis seu contumeliis molestare. Sed volumus, propter majorem conformitatem Pædagogiorum, quòd unusquisque talium pro BEJANIO suo deponendo solvat dimidium Grifonem in Pædagogio illo, in quo commoratus fuerit, seu lectiones & exercitia visitaverit.* On croiroit qu'un usage si barbare nous seroit venu des Visigots; cependant il s'est pratiqué anciennement quelque chose d'assez ressemblant à *Athènes*, c. d. dans le centre de la politesse. Les disciples de quelque Philosophe célèbre se répandoient dans toute la Grèce pour se procurer des compagnons; lorsqu'ils en avoient gagné un, ils le menoient à *Athènes* chez quelqu'un de sa connoissance, ou chez quelque sophiste, adroit à lui escamoter de l'argent pour le Maitre. Là châcun venoit l'attaquer par toutes sortes de chicanes, & par des menaces, qui n'aboutissoient à rien. Ensuite on le conduisoit en cérèmonie par la place la plus fréquentée de la ville à un bain, où l'on ne le laissoit entrer qu'après l'avoir effrayé par des cris, des huées, & un bruit épouvantable; lorsqu'il sortoit du bain, on le mettoit en liberté, & ceux qui l'y avoient conduit, le regardoient désormais comme leur égal. (Voyez S. Grégoire de Nazianze, *Orat. in laudem Basilii Magni*, *edit. Colon.* 1570. p. 146.)

mius de l'envoyer continuer ses études à *Leyde*. Il y entendit *Daniel Heinsius* & *Paul Merula* sur les belles-lettres, & *Pierre Paauw*, *Everard Vorstius* & *Otton Heurnius* sur la Médecine. Son cours fini, il voulut voyager, & commença par la *Saxe*. A peine y fut-il arrivé, qu'il changea d'inclination, & se jetta dans la Jurisprudence : les Universités, qu'il parcourut dans ce pays-là, furent celles de *Zeitz*, (*c*) d'*Helmstad*, d'*Erford*, & d'*Iène*; & parmi les personnes qu'il y vit, on compte ses compatriotes *Dominique Arumæus*, & *Foppius ab Aetsema* dont je parlerai ailleurs. D'Allemagne il passa en Suède, puis en France, & s'arrêta à *Caen*, où il reçut le 21. avril 1611. le bonnet de Docteur, qu'on lui avoit refusé dans sa patrie. Après avoir voyagé dix ans à ses frais, il revint en Frise, se fit coucher sur la liste des Avocats au Conseil de *Leuvarde*, s'y exerça à la pratique du Droit, & s'y fit des amis : mais, bientôt dégoûté du barreau, il se retira à la campagne pour y cultiver les Muses avec plus de tranquillité. Les Etats de Frise pour lui donner de l'occupation, lui conférent l'emploi de leur Historiographe avec d'honnêtes appointemens le 5. décembre 1616. (*d*) Près de vingt ans

(*c*) Voyez le *n*. 3.
(*d*) Ce poste vaquoit depuis le 6. août de cette année

après, (*e*) je veux dire le 28. mai 1636., ils y joignirent celui de Professeur en Histoire & en Eloquence à *Franequer*, cette place vaquant alors par la promotion de *Henri Rhala*; qui obtint le même jour une chaire de Droit. *Winsemius* s'acquitta des fonctions de cette nouvelle charge près de huit ans, c. d. jusqu'au dernier octobre 1644., qu'il fut atteint d'une léthargie si opiniâtre, (*f*) que malgré tous les soins des Médecins *Phocylides Holverda*, *Vibrand Revius*, & *Jean Ansta*, il en mourut, sans étre révenu un moment à soi, le 2. novembre suivant dans la 60e année de son age. (*g*) Son corps fut enterré suivant l'usage dans le Temple Acadèmique, & *Martin à Wybinga*, Professeur en Droit, prononça son Oraison funèbre. On ne voit pas que *Winsemius*

par la mort de *Bernard Furmerius*, qui avoit succèdé à *Suffridus Petri*.

(*e*) Et non pas plus de 24. ans, comme le dit *Wybinga*.

(*f*) *Lethargo exquisito ac legitimo*; c'est l'expression de *Wybinga*.

(*g*) Je me fonde sur ces vers de *Vibrand Revius*, son parent :

Ereptus orbi, quinque bis ævi videns
Peracta lustra, & annos novem.....

Ces vers sont à la tête du *n*. 10. de la 2e édition. Le Portrait de l'Auteur, qu'on y a mis, (*J. Suyderhoef sculp. Fontanus excud.*) porte qu'il mourut dans sa 58e année. Son épitaphe, & les Regîtres de *Franequer* disent la même chose, aussi bien que M. *Vriemoet* : mais celui-ci convient & prouve même que *Wybinga*, qui l'a avancée le prémier, n'est pas exact dans l'arrangement qu'il donne aux années de la vie de *Winsemius*.

ſe ſoit marié. Il avoit été Recteur de *Franequer* en 1639., & n'avoit épargné aucun ſoin pour rétablir la diſciple dans cette Univerſité, qui étoit fort décriée du côté des moeurs.

Catalogue de ſes Ouvrages :

1. *Diſputatio de Igne elementari.* C'eſt apparemment une Thèſe de Philoſophie.

2. *Diſputatio de Teſtamentis. Cadomi*, 1611. C'eſt la Thèſe qu'il ſoûtint pour ſon doctorat.

3. *Exſequiæ Litterarum, ad Hugonem Grotium. Gieſſæ*, 1615. 12°. Il n'étoit pas encore tems de célèbrer les obſèques des Belles-Lettres : la choſe ſeroit plus de ſaiſon aujourd'hui.

4. *Winſemius* a publié : *Auſonii Popmæ liber de ordine & uſu Judiciorum. Leovard.* 1617. 4°.

5. *Oratio de ſtatû Unitarum Provinciarum. Leovard.* 1618. 4°. L'Orateur y parle fort librement des déſordres, que cauſoient en Hollande les démêlés des Gomariſtes avec les Arminiens. Pour ce qui regarde ſon ſtile, il a cherché l'Eloquence, & il a crû la trouver dans les mots pompeux & dans les phraſes embrouillées. Je crois que ſes Auditeurs ſe laſſoient bientôt de l'écouter.

6. *Oratio in obitum.... Ielgeri Feiſmæ, ſupremæ Friſiorum Curiæ Senatoris, Præto-*

ris Bildtani, Academiæ Franequeranæ Curatoris. *Franeq.* 1620. *fol.*

7. *Jus Regum Hispaniæ in provincias Belgicas.* *Franeq.* 1621. 4°. It. En flamand: *Ibid.* On juge bien quel étoit le but de l'Auteur.

8. *Chronique, ou Histoire de la Frise depuis l'an du monde 3635. jusqu'à l'an 1622. de l'Ere vulgaire.* En flamand. (*h*) *Franequer*, 1622. *fol.* avec des tailles-douces, des cartes, & des plans de villes. Cette histoire est partagée en vingt livres : l'Auteur la prend de trop haut, pour ne raporter que des faits avèrés. Il a mis à la suite une *Description des Baillages & des villes de la Frise.*

9. *Vita, res gestæ, ac mors illustrissimi Mauritii, Principis Auriaci.* *Franeq.* 1625. 4°.

10. *Historiarum ab excessu Caroli V. Cæsaris, sive rerum sub Philippo II. per Frisiam gestarum libri quatuor.* *Leovardiæ, Claudius Fontanus, & Franekeræ*, 1629—1633. 4°. 2. vol. It. —— *Rerum sub Philippo II. per Frisiam gestarum ab anno CIↃ.IↃ.LV. usque ad annum CIↃ. IↃ. LXXXI. asserta libertatis, libri septem.* *Leovard. Claud. Fontanus*, 1646. *fol.* pp. 558. Cette 2e édition est considèrablement augmentée; l'Au-

(*h*) *Chronique, ofte historische Geschiedenisse van Vrieslandt....* —— *Beschryvinghe van Vrieslandt Grietenyen en Steden.*

teur avoit achevé l'Ouvrage, & l'avoit présenté aux Députés des Etats de Frise, qui en ordonnèrent l'impression en 1644. ; mais il ne parut qu'après la mort de *Winsemius* par les soins de *Livin*, ou *Livius Scheltinga*, Secrètaire des Etats susdits, & Curateur de l'Acadèmie de *Franequer*, (i) qui le dédia à ces Députés. Malgré tous les éloges que *Grotius*, *Heinsius*, *Pontanus*, & *Scriverius* donnèrent à l'Auteur, & celui qu'en fit depuis *Nicolas Blancard*, cette Histoire est fort mal écrite ; l'Auteur y affecte un stile dur, & presque énigmatique ; ce qu'il a gagné par là, c'est de se faire admirer de beaucoup de gens, & de n'être lû que de ceux, que la nécessité oblige de chercher dans son livre, ce qu'ils n'ont pû trouver ailleurs. *Winsemius* s'est borné presque uniquement aux expèditions militaires, & aux délibèrations politiques, comme s'il ne se passoit rien d'intèressant hors des camps & du cabinet. A parler gènèralement, il est assez exact ; cependant on s'apperçoit qu'il a dissimulé adroitement presque tout ce qui pouvoit faire honneur aux Espagnols, & ce qu'il y eut de plus blâmable dans leurs sujets révoltés. On voit aussi qu'il a soin de maltraiter de tems en tems les Catholiques, & leur Religion.

(*i*) Mort le 17. décembre 1650.

11. *Pierii Winsemii Amores. Franeq. Ulderius Balck*, 1631 16°. *Winsemius* y vante sa *Mincia;* je ne sais si cette belle étoit réelle ou postiche, mais je sais bien que peu de lecteurs s'amuseront à démêler le stile embarassé, dont le Poëte relève ses appas.

12. *Panegyricus ad Serenissimum invictissimumque Gustavum II., Suecorum, Gothorum, & Vandalorum Regem. Amst.* 1632. *fol.* It. *Lugd. Bat.* 1637. 12°. En vers héroïques, où il y a de l'élègance & de la grandeur, mais peu d'aisance & de clarté. *Winsemius* réüssissoit mieux dans les petites pièces : on en verra une à l'article suivant.

13. *Panegyricus in memoriam..... Gustavi Adolphi, Suecorum..... Regis. Franeq.* 1633. *fol.* En prose.

14. *Oratio in obitum.... Hectoris Bouricii, Jurisprudentiæ Professoris olim, dein Graphiarii, Senatoris denique supremæ Frisiorum Curiæ.... Franeq.* 1636. *fol.*

15. *Oratio in Obitum.... Joannis Saecmæ, supremæ Frisiorum Curiæ Senatoris, Academiæ Franequeranæ Curatoris* (mort le 22. décembre 1636.,) *habita in Templo Academico a. d. VIII. cal. Martii cIↃ. IↃC. XXXVII. Franeq.* 1637. *fol.*

16. *Oratio habita.... cùm ab.... Ordinibus Frisiæ ad Ordinariam Historiarum & Eloquentiæ Professionem vocatus, in Academiam*

miam introduceretur. Franeq. 1637. *fol.* Prononcée le 7. décembre 1637.

17. *Sirius, Caniculæ ſtella; cum notis quibuſdam. Franeq. Uldericus Balck,* 1638. 16°.

18. *Diſſertatio de cauſſis corruptæ Eloquentiæ. Franeq. Ulderic. Balck,* 1638. *fol.*

19. *Oratio in exceſſum illuſtriſſimi Heroïs Henrici Naſſovii..... Franeq.* 1641. *fol.*

20. *Oratio in obitum.... D. Guilielmi Staackmanni, Dynaſtæ Ruygewartii, viri Conſularis.... habita in templo Academico a. d. VII. eid. decemb. CIↃ. IↃC. XL. Franeq.* 1641. *fol.*

21. *Oratio de reparatâ Æde Academicâ. Franeq.* 1643. *fol.*

22. Enfin il a compoſé quantité de petites Poëſies ſur la mort & ſur les Ouvrages de gens de ſa connoiſſance, qui ont été gravées ſur leurs tombeaux, ou imprimées à la tête de leurs livres; par exemple pour *Adrien Metius*, pour *Sixtus Arcerius*, pour *Jean Maccovius*, pour l'Imprimeur *Gilles Radæus*, pour *Godtlob Bergka*, gentilhomme Bohèmien, mort le 30. novembre 1629., après avoir ſuivi la fortune de l'Electeur Palatin *Fréderic V.*, &c.

☞ *Martini à Wybinga... Laudatio funebris... D. Pierii Winſemii.* A la ſuite du *n.* 10: pp. 8. *fol. Vriemoet*, XLIX. LVII., 293--299.; *& in Addendis*, 6. 7.

Ménèlas van Winsem, ou *Winsemius*,

FRÈRE PUISNÉ du précèdent, naquit à *Leuvarde* vers 1591., eut apparemment les mêmes maitres pour les humanités, & s'attacha ensuite à la Médecine, sur laquelle il suivit les leçons de *Pierre Paauw*, Professeur de *Leyde*. Ayant pris quelque part le bonnet de Docteur en cette faculté, il alla pratiquer la Médecine à *Embden*, d'où il fut appellé à *Franequer* le 14. mars 1616., pour y remplir la place d'*Augustin Adama*, qui avoit été destitué de sa chaire sur la fin de l'année précèdente. *Winsemius* prit possession de son poste au bout de sept jours, & fut chargé d'expliquer toutes les parties de la Médecine. Ayant rempli ces fonctions l'espace de 23. ans, il mourut le 15. mai 1639. dans sa 48e année. Son corps repose à *Franequer* dans l'Eglise de S. Martin, où son frère lui fit dresser un cénotaphe, qu'on y voit du côté de l'Occident avec l'inscription suivante :

Symb. VITA CIRCENSE CURRICULUM.

D. S. & ætern. mem. clar. viri Menelai Winsemii, Med., Anat., Botan., per annos XXIII. *Prof. celeb., Fratris un. & desiderat. mœst.* P. C.

Jactet Apollineos subtilis Græcia Mystas,
Extollat Coos, Pergameosque senes.
Roma suum Graiis componat libera Celsum,
Et sibi bis natum vendicet Hippocratem.
Hic tibi Pergameum donavit, Frisia, civem:
Hic dedit & Coïs te quoque posse loqui.
Hic tibi Romani detexit dogmata Celsi,
Nomen ut è Graiis duceret, & Latio.

P. WINSEMIUS, *illust. Ord. Historiog., Eloq. & Hist. Prof.*

Winsemius avoit été Recteur de *Franequer* en 1618., & en 1631. Il s'étoit marié à *Leuvarde* le onze juillet 1613, avec *Christine Muliers*, fille aînée de *Nicolas Mulerius*, dont il sera parlé dans ces Mémoires : & il l'avoit perdue le 12. mai 1637., sans qu'on sache s'il en eut des enfans. *Ménèlas Winsemius*, outre la science dont il faisoit profession, entendoit la Littèrature, & étoit habile dans la langue Grecque. Il reste de lui

1. *Compendium Anatomiæ, Disputationibus XXX. sub præsidio .... Men. Winsemii, in Academiâ Frisiorum propositum. Franeq. Ægid. Radæus*, 1625. 4°.

2. *Oratio funebris in obitum Cl. Adriani Metii, Med. Doctoris, & Matheseos Professoris. Franeq.* 1636. 4°.

☞ *Vriemoet*, 163---165., & *in Addendis*, *p.* 4.

Jean Pels

ÉTOIT DE la ville de *Rechlinchaufen* en Weftphalie, où il naquit vers l'an 1512. de *Jean Daems*, Ménuifier, & de fa femme *Cunère van Santen*, & fut nommé au baptême *Henri Daems*. Ayant perdu fon père, fa mère, qui avoit cinq enfans, & qui ne fe trouvoit pas bien en état de fournir à leur fubfiftence, fe déchargea de l'entretien de celui dont je parle, fur un de fes parens (*confobrinum*,) nommé *Jean Pels*, Chanoine de S. Sauveur d'*Utrecht*; celui-ci changea le nom de l'enfant, en le préfentant à la Confirmation, & lui donna le fien. Le jeune *Pels*, ayant achevé fes baffes-claffes, fe rendit à *Louvain* le 27. feptembre 1529., & fe fit immatriculer le lendemain dans l'Univerfité fous le nom de *Joannes Pels, de Alcmariâ, filius quondam Joannis Fabri*. Il s'attacha enfuite à la Jurifprudence, apparemment après fon cours de Philofophie, & le 25. juin 1538. il prit le grade de Bachelier en l'un & l'autre Droit. (*a*) Le jour de S. Hubert, ou le 3. novembre de la même année, il dévint *Procureur* de l'Univerfité, & vers le

(*a*) Payant aux Docteurs dix-neuf florins du Rhin & trois fous, monnoye du tems.

même tems il en fut élu Secrètaire. (*b*) Il s'atquitta de cette fonction jusqu'en 1567., & mourut en cette ville le 28. avril 1584. Il avoit époufé le 18. avril 1542. *Pétronille van der Muelen*, de *Louvain*, dont il n'eut point de postèrité. M. *Foppens* dit qu'il fut Chanoine de *Bonne* & d'*Anderlecht* : il se trompe; ce Chanoine étoit un autre *Jean Pels*, Prêtre, fils de *Corneille Pels*, & de *Barbe Warnier*, & neveu de *Cathèrine Pels*, qui fut mariée à *Thomas Gramaye*, ayeul de l'Historien *Jean-Baptiste Gramaye*. Révenons à nôtre *Jean Pels*; cet homme avoit acquis des connoissances dans le Droit, dont il profita pour sa fortune : & ayant amassé quelques biens, il fonda ici par son Testament un Collège pour des étudians de sa parenté, ou à leur défaut de son pays, ou enfin natifs de *Louvain*, donnant par raport à ces derniers la préference aux parens de sa femme. Ces étudians doivent n'avoir pas plus de 60. francs de révenu : après leur cours de Philosophie, s'ils obtiennent une place *ante medium*, (*c*)

(*b*) C'est ce que nôtre Auteur a marqué lui-même dans ses papiers : ainsi *Valère André* s'est mépris *Fast.* 52. 53., où faisant la liste des Secrètaires de l'Université, il dit : *Ægidius Martini*, *Gemblacensis*, *J. U. B.*, 1538. *die* 29. *aug.* *Wilhelmus de Caverson*, *Lovaniensis*, 1541. *Joannes Pels*, *Rechlinchusanus*, *Westphalus*, *J. U. B.*, 1551.

(*c*) C'est-à-dire, s'ils laissent derrière eux la moitié de ceux qui se présentent à la promotion, auquel cas ils sont

ils peuvent s'appliquer indifféremment à la Théologie ou à la Jurisprudence l'espace de cinq ans. Le prémier Président, nommé par le Fondateur même, fut *Jerôme Bogaerts*, Chapelain (*d*) de S. Pierre de *Louvain*. Le Collège est situé dans une rue qui conduit aux Dominicains, & où étoit la maison du Fondateur. Il est gouverné aujourd'hui (dépuis le 21. novembre 1756.) par son XVII^e^ Président, M. (*Jean-Jacques*) *Sas*, de *Santhoven*, ville du diocèse d'*Anvers*, Bachelier-formé en Théologie, ci-devant Vicaire de la Paroisse, & dépuis 1752. Chanoine de la Collègiale de S. Jacques de *Louvain*. Nous avons de *Jean Pels* :

1. *Processus Judiciarius. Colon. Gerard. Grevenbrochius*, 1598. 12°. Publié par les soins, & avec les Remarques de *Christophe Wintzler*, compatriote de l'Auteur, célèbre Docteur en Droit, & Conseiller de l'Electeur de *Cologne* (*e*)

2. *Formularium Advocatorum, & Procuratorum*. Avec le Traité de *Wintzler*, *De*

ante medium strictè : ou du moins s'ils se trouvent placés parmi les dix-huit, qui suivent la prémière moitié, & alors ils sont *ante medium latè*. Dans cette dernière division, on ne compte que les étudians qui viennent après les trois *lignes*, composées des 36. prémiers.

(*d*) Et non pas Chanoine, comme le dit *Valère André*.

(*e*) *Wintzler* mourut le 17. décembre 1633. Il avoit fait son cours de Droit à *Louvain*, où il fut Fisc & Doyen des Bacheliers de cette faculté.

Jurisdictione Episcoporum Germaniæ. Colon. *Arnoldus Metternich*, 1710. 4°.

☞ *Val. André, Biblioth.* 548. & *Fast.* 53. 215. & 318. *Fop.* 710. *Hartzheim*, 59. *Archives de la ville de Louvain. Extraits du Testament & des papiers de l'Auteur, fournis par M. le Président Sax.*

Jean-François de (a) le Loz de Buillemont

NAQUIT DE parens pieux & distingués à *Mons* vers la fin de juin 1668. Son père *Hugues de le Loz* étoit Avocat au Conseil de Hainaut. Ayant achevé ses humanités dans cette ville au Collège d'*Houdain*, il se rendit à *Louvain*, agé seulement de 14. ans, en 1682., & entra en Philosophie au Collège du *Lys*. Deux ans après il remporta la prémière place à la promotion génèrale des quatre Collèges, ou l'on enseigne cette science, & comme l'on rend de grands honneurs à ceux qui obtiènent ce rang, on dit que la joye qu'en conçut sa mère, fit mourir cette dame. (*b*) *De le Loz*, après avoir un peu balancé s'il ne se détermineroit

(*a*) C'est ainsi que son nom doit s'écrire, & non pas *Du Leloz* : *De le* est pour *Du*, suivant l'ancien usage, & *Loz* signifie *Loüange*. La dévise de sa famille est : *Loz plusque l'or.*

(*b*) Mais je ne garantis pas ce fait, d'autant plus que Madame *de le Loz* étoit depuis quelque tems atteinte d'une phthisie.

point à l'étude du Droit, prit l'habit Ecclésiastique, & se mit à *Louvain* sous la conduite de l'illustre *Steyaert*, alors Président du Collége de *Bay*, & peu après du Grand-Collége. Au bout de trois ans de Théologie, il exerça la fonction de *Prieur des Vacances* dans l'Ecole publique, & quelque tems après, il fut appellé à l'Abbaye de *Vlierbeeck*, Ordre de S. Benoît proche *Louvain*, pour y instruire les jeunes Religieux de la Maison. *Pierre de Wulf*, Prieur des Chanoines-Réguliers de S Martin dans la même ville, l'attira ensuite dans son monastère pour une pareille charge. Il y avoit environ deux ans qu'il enseignoit ainsi la Théologie, lorsqu'il prit le grade de Licencié en cette faculté. Depuis il alla professer la même science dans l'Oratoire de *Montaigu*, & de là au Séminaire de *Gand*. Rappellé à *Louvain* en 1695., il fut pourvû d'un Canonicat de S. Pierre de la seconde fondation, & d'une Chaire de Théologie qui y est attachée. Le 4. novembre 1702. il obtint un Canonicat de la prémière fondation dans le même Chapitre, avec la Profession Royale de Théologie, qui vaquoit par le décès de *Henri de Charneux* (c)

(c) Né à *Visé* sur la meuse le 16. juillet 1644. Il fut troisième en Philosophie à *Louvain* l'an 1663., Professeur de Rhétorique & de Dialectique au Collège de la Ste Trinité, & de Philosophie au *Porc*, Chanoine de N.D. d'*Aix-la-Chapelle*, Président du Collège de *Liège*, Docteur en Théologie le 20. octobre 1680., Professeur Royal en Théo-

En 1703. il fut élu pour remplacer le Docteur *Jean Lovinus* (*d*) en qualité de Président du *Petit-Collège*, & le 21. août de la même année il reçut lui-même les honneurs du Doctorat. Enfin le 15. mars 1737. il succèda à *Jean-François Stoupy*, (*e*)

logie & Chanoine du prémier rang à S. Pierre de *Louvain* le 27. mars 1685. On voit son épitaphe dans le contour du chœur de cette église vers le nord; la voici : *Vicit in cruce Leo. D. O. M. Henricus de Charneux, Visetensis, S. Th. Doctor & Professor Regius, ac in Facultate Regens, hujus Ecclesiæ Canonicus, Collegii Leod. annos 29. Præses, vir pacis, veritatis* (*), *& boni Academici studiosissimus, qui dum iis tuendis strenuè incumbit, præ zelo languescens,* (**) *ætatis anno 58., obiit 6. aug. 1701. Requiescat in pace.*

(*d*) Mort le 21. janvier 1703. à 74. ans, après avoir été fort attaché au parti de *Gommar Huygens*. *Lovinus* étoit natif de *Spa*, & fut successivement Professeur en Rhétorique au Collège de la Ste Trinité, Sous-Principal, ou, comme on parle à *Louvain*, *Liseur* au *Grand-Collège*, & enfin Professeur Royal en Théologie. C'étoit un de ces Docteurs, qu'on ne confond point avec les gens doctes. On fit courir sur lui ce distique :

Si vis famosi cognoscere dicta Lovini,
Sunt: Chose, *Expecta, Denique, Nempe, Quia.*

(*e*) Docteur de *Louvain*, né à *Thuin* en 1678.; il fut d'abord élève de la Maison de *Standonck*, puis du *Grand-College*. En 1702. il fut fait Professeur au *Lys*, puis en 1711. Président du Collège de *Liège*, & en 1722. du *Grand-Collège*, & en même tems Professeur ordinaire en Théologie. Il fut élu Doyen de S. Pierre en 1730., & mourut le 15. novembre 1736. Outre sa prébende de *Louvain*, il eut un Canonicat de N. D. de *Hui*, & un troisième de la Cathèdrale de *Liège*, que l'Evêque *Joseph-Clément de Bavière* lui donna en 1716., & qu'il résigna à son cousin M. (*Sébastien-Edmond-Joseph*) *Stoupy*, dépuis Licencié en Théologie, Vicaire général de Liège, & aujourd'hui Président du Séminaire de cette ville.

(*) Ceux qui sont au fait des contestations de ce tems-là, savent ce qu'ils doivent entendre par le mot de *vérité*.

(**) Le Prince *Joseph-Clément* de Bavière avoit ôté aux amis de *Charneux* la direction de son Séminaire de *Liège*, pour la confier aux Jésuites Anglois; *hinc illæ lacrymæ*.

dans le Doyenné de S. Pierre de *Louvain :* mais ayant à peine exercé cette fonction l'espace de trois ans, un asthme suivi d'une hydropisie le conduisit au tombeau le 12. juin 1740., agé de près de 72. ans. Son corps repose à S. Pierre, mais sans épitaphe. Outre le canonicat qu'il possèdoit dans cette Eglise, il en avoit un autre de *Renai* en Flandre. C'étoit un homme de probité, ami de la paix, ennemi des intrigues, & soûmis aux Décrets du S. Siège. Par son Testament il fit quantité de legs pies en faveur des pauvres, &c. Il reste de lui :

Explicationes in Summam D. Thomæ Aquinatis, scriptæ ex ore dictantis..... Quibus præmittuntur Dissertationes de Locis Theologicis, Scripturâ, Conciliis, Pontifice : item Observationes pro Ecclesiæ praxi, doctrinâque asserendâ & investigandâ. Tomus primus. Lov. Mart. van Overbeke, 1727. 8°. pp. 530. Ce Tome n'a pas eu de suite ; aussi l'entreprise étoit au-dessus des forces de l'Auteur. Sans parler de ce qui doit entrer dans un Traité *de Dieu & de ses attributs*, il faut, pour en faire un bon sur *les Lieux Théologiques*, un fond de lecture & de connoissances, dont M. *de le Loz* étoit mal pourvû. Que ne laissoit-il cette tâche à des gens exercés dans la Critique sacrée, & dans l'Histoire Ecclésiastique ?

Notre Docteur étoit cousin germain du P. *Norbert de le Loz*, Dominicain profès de *Mons*, & Docteur ou Maitre en Théologie, qui enseigna cette science au monastère d'*Hennin* en Artois, & chez les Oratoriens de *Montaigu*; fut Prieur de son couvent, Régent d'Etude à *Douai*, & (depuis le 29. octobre 1688.) à *Louvain*. Ce Père mourut le 22. septembre 1690. (*f*)

☞ *Steyaert*, *Orat. de instit. lectione Scripturæ in Monasteriis*, *Opusculor. ult. edit. T. II. p.* 396--398. *Feuille mortuaire. Archives de la ville de Louvain & du Chap. de S. Pierre. Régîtres de divers Collèges.*

(*f*) *Steyaert*, *ubi supra. De Jonghe*, 429. *Liste Mss des Dominicains Professeurs de Louvain.*

François de la Croix,

JÉSUITE Wallon, né à *Valenciennes* en 1582., entra dans la Société en 1600., & fut d'abord chargé de régenter les basses-classes pendant six ans, puis la Philosophie à *Douai* pendant trois ans. Il se livra ensuite à la Prédication, & parvint à divers emplois, qu'il remplit vingt-huit ans entiers. Il fut longtems supérieur du Noviciat de *Tournai*, une fois Recteur à *Valenciennes*, deux fois à *Douai*, & deux fois Provincial. Une apoplexie l'enleva à *Tournai* le onze août 1644.,

agé de 62. ans. C'étoit un Religieux exemplaire. Il a donné au public

Hortulus Marianus, ſive Praxes variæ colendi Beatiſſimam Virginem Mariam. Duaci, Balth. Bellerus, 1622. *in-48.* pp. 344. It. *Luxemburgi, in-32.* It. *Colon.* 1630. &c. Dédié à *Jean de Meere*, Abbé d'*Anchin*, par une lettre datée du Collège de ce nom à *Douai* le 5. novembre 1622. Ce petit ouvrage eſt eſtimé; l'Auteur qui ſuit, le traduiſit en François. Le P. *Scipion Paolucci*, & le P. *Louïs Fiori*, ou *Florius*, Jéſuites Italiens, le mirent chacun en leur langue : la prémière de ces verſions Italiennes parut à *Naples* chez *François Sani*, 1642. 24°. Le P. *Joſeph Fernandez*, Jéſuite Arragonois, en donna une traduction Eſpagnole : *Saragoça*, 1660. 16°. On l'a encore en d'autres langues.

2. *Relation de la Cochinchine, traduite de l'Italien du P. Chriſtophe Borri de la Compagnie de Jéſus. Lille*, 1631. 12°. Les Bibliothècaires de la Société n'ont pas connu cette traduction ; il y en a une Latine, imprimée à *Vienne* en Autriche chez *Michel Rictius*, en 1633., & d'autres en d'autres langues. L'Original avoit paru à *Rome* chez *François Corbelletti* en 1631. 12°. Le P. *Borri*, qui en fut l'Auteur, avoit été Miſſionaire dans l'Orient, & avoit demeuré cinq ans dans la Cochinchine. Congèdié de la Société peu

après l'impreſſion de. ſon livre, il mourut à *Rome* le 24. mai 1632.

☞ *Aleg.* 120. *Sotuellus*, 223. 224.

Louïs Brouart

NAQUIT à *Aire* en Artois l'an 1582., & ſe fit Jéſuite en 1604. Depuis on l'employa pendant quelque tems à expliquer les cas de conſcience. Enſuite s'étant entièrement conſacré au miniſtère de la Chaire, il l'exerça avec ſuccès l'eſpace de 33. ans. Enfin, après avoir prononcé depuis longtems les quatre vœux, & édifié conſtamment tous ceux qui le connurent, il mourut fort regretté le onze octobre 1643. dans ſa 62ᵉ année. On a de ce Pére

Le Jardinet de Nôtre Dame, traduit du Latin de l'Auteur qui précède : *Douai*, *Balth. Bellère*, 1623. 24°.

☞ *Aleg.* 308. *Sotuellus*, 559.

Thierri Pers,

NOMMÉ vulgairement *Dirck Pieterſz Pers*, étoit fils de *Pierre Pers*, comme ſon ſurnom le fait entendre, & na-

quit selon les apparences à *Amsterdam*, ou aux environs de cette ville, vers la fin du XVI. siècle. Ayant pris du goût pour la Poësie Flamande, il cultiva cette étude avec beaucoup d'application : mais comme le mêtier de Poëte n'est pas fort propre à nourrir son homme, il y joignit la profession de Marchand-Libraire, qu'il exerça dans *Amsterdam* depuis environ l'an 1620. jusques vers l'an 1650. Il avoit pour symbole une figure, armée d'un sabre & d'un écu, couronnée de laurier par une main sortant des nues, & terrassant le globe terrestre, avec cette dévise : *Ick stry op ons eerde* (*Je combats sur notre globe*,) qui est l'anagramme de *Dirck Pieterssoone*. Il ne faut pourtant pas s'imaginer que cet Auteur fût d'un caractère effrayant : ses Ecrits font juger au contraire qu'il avoit l'humeur enjouée, & qu'il aimoit les divertissemens honnêtes. On a de lui les Ouvrages suivans, tous en langue Flamande, & peut-étre d'autres qui ne sont point venus à ma connoissance.

1. *Jonas, annonçant la Vengeance divine.* (*a*) Imprimé à *Amst.* vers 1624. 4°. avec des gravûres. Cette pièce est en vers.

2. *Bellérophon, ou le goût de la Sagesse*,

(*a*) *Jona den Straf-Predicker.*

inspiré par des Emblèmes : Avec diverses Poësies & Chansons morales, ajustées aux plus beaux airs modernes, & ornées de tailles-douces. (b) *Amst. pour l'Auteur*, 1626. 8°. pp. 151. Gothiques, sans quelques pages non chiffrées. Les estampes, gravées par *Josse de Bosscher*, sont au nombre de trente-deux. La dédicace est addressée au fameux *Jacques Catz*, alors Pensionaire de *Dordrecht*. La morale de l'Ouvrage est assez bien adaptée au tems, où l'Auteur vivoit; ses vers ont de la facilité, mais peu d'élevation. (c) Ce livre a été rëimprimé à *Amst.* 1695. 12°. *fig.*

3. *Les Miracles de Bacchus. Ouvrage où il est parlé de l'usage légitime, & de l'abus du Vin.* (d) *Amst.* 1628. 12°. *fig.*

(b) *Bellerophon, of lust tot Wysheid, door Sinnebeelden vertoont; waer by zyn gevoegt de vrolycke stemmen, of stichtige en vermakelycke Liedekens en Dichten, genomen uyt de geoorlofde vrolyckheydt, tot opweckinge der goede zeden; met konst-platen geciert, en op veele nieuwe voyskens gepast.*

(c) En voici un Exemple :

MALUM CONSILIUM, CONSULTORI PESSIMUM.

Wie hier syn Even-mensch beswaert,
Die moet wesen van Tygers aert :
Een yeder kan dit wel bevroen.
Wat ghy niet wilt u selve doen,
Dat doet geen ander tot verdriet,
Want dit en is de Liefde niet :
Het net, dat ghy een ander spreyt,
Dat is een strick voor u bereyt.....
Dus wilt dy wesen wel bemind,
Tot 's Naesten quaed geen list versint.

(d) *Bacchus Wonderwercken; waer in het recht ghebruyck en misbruyck des Wyns.*

4. *L'Aigle Romaine, ou Histoire abrègée* de ce qui s'est passé *dépuis Adam jusqu'à la Monarchie de Rome, où l'on décrit les actions louables & blamables des Rois & des Empereurs Romains jusqu'à nôtre tems. Avec les vies des Empereurs Ottomans, & leur origine. Ouvrage enrichi de figures en taille-douce, & digne d'être lû par les gens de qualité, de même que par ceux de basse condition.* (*e*) *Amst. pour l'Auteur,* 1634. 24°. Goth. pp. 366. Pure compilation. Les planches y sont en petit nombre, & n'ont rien de remarquable.

5. *Le Manuel d'Epictète, le Tableau de Cébès, l'Exhortation d'Isocrate à Démonique, & le Traité de l'éducation par Plutarque, traduits en flamand.* (*f*) *Amst. Thierri Pers,* 1637. 48°. Goth. pp. 335. Outre les pièces énoncées dans le titre, on trouve ici des vies abrègées d'Epictète, & de Cébès : quelques Maximes du prémier, traduites d'après les fragmens de Stobée, &c. : les (prétendues) Réponses d'Epictète

(*e*) *De Romeynsche Adelaer, ofte kort Verhael van Adam af, tot de Romeynsche Monarchie; waer de loflycke en lasterlycke daden van de Romeynsche Koningen en Keyseren tot op desen tyd toe beknopt en levendigh worden verthoont. Waer by gevoeght is 't leven der Turcxsche Keyseren, en hare op-komst. Waerdig om voor alle hooge en lage staets-persoonen gelesen te worden. Met Konst-beelden verciert.*

(*f*) *Epictetus Handboeckjen, Cebes Tafereel, Isocratis Vermaninghe aen Demonicum, en Plutarchus van de Opvoedinghe der Kinderen.*

tète à l'Empereur Adrien : les Interrogations & les Réponses attribuées à Thalès : les Maximes ou Préceptes des Stoïciens : quelques endroits du Manuel d'Epictète, mis en vers flamands : la vie d'Isocrate, traduite de Plutarque : enfin la vie des Courtisans, traduite d'Erasme. *Jean-Henri Glazemaker* a donné une autre version de ce Recueil. Par raport à celle de *Pers*, je remarque que le *Génie*, qui parle dans le Tableau de Cébès, y est changé en *Ange*. Les Traducteurs Hollandois ne sont point choqués de ces sortes de métamorphoses. Ils font sans façon d'un *Edile* un *Echevin*, d'un *Consul* un *Bourguemaitre*, d'un *Archonte* un *Stadhouder* : & dans le besoin ils nous montreroient chez les Grecs des *Drossards*, des *Ecoutètes*, & des *Grietmans*.

6. *Le Lion consterné, ou Origine des troubles des Pays-Bas, depuis l'an 1560. jusqu'à la fin de l'année 1581.* (g) *Amst.* 1641. 12°. It. avec le suivant.

7. *L'Aigle embarassé, & le Lion consterné, ou Origine des troubles des Pays-Bas sous l'Empereur Charle-Quint, & Philippe son fils, puis sous les Etats confédérés, jusqu'à la mort de Guillaume Prince d'Orange.*

(g) *D'omstelde Leeuw, of Spring-ader der Nederlandscher beroerten van den jare* 1560. *, tot het eynde van 't jaer* 1581. *Door D. P. Pers.*

Tiré des meilleurs Historiens, & augmenté par T. P. Pers. (*h*) *Amst.* 1647. 4°.

8. *Les Larmes de J.C. au sujet de Jérusalem.* (*i*) Je ne sais quand ce poëme a paru.

☞ *Prélimin. de ses Ouvrages.*

(*h*) *De verwarde Adelaer, en ontstelde Leeuw, of Spring-ader der Nederlandscher beroerten onder Keyser Karel V., en zyn zoone Philippus, en onder de vereenigde Staten, tot den doot des Princen Wilhem van Oragnien. Uyt de geloofwaerdigste Schryvers opgesogt, en vermeerdert door D. P. Pers.*

(*i*). *Traenen Jesu Christi over Jerusalem.*

Antoine Dave,

SEIGNEUR de *Neuville en Famenne*, de *Grand-champ*, &c. nâquit à *Ciney* ou *Chiney*, petite ville de la Principauté de Liège dans le Condroz, le 9. janvier 1597. Son père *Antoine Dave*, Ecuyer, avoit porté les armes sous le Duc de Parme dans les Pays-Bas, & sous *Charles de Mansfelt* en Allemagne & en Hongrie : (*a*) sa mère *Elisabeth d'Ans* (*b*) étoit aussi

(*a*) Il descendoit de *Jean Dave*, Chevalier marié à *Norbertine* fille de *Pierre d'Argenteau*; ce *Pierre* épousa en secondes nôces Dame *Yolente d'Agimont* en 1224.

(*b*) C'est ce qui est marqué formellement dans ses *Vespèries*, où il est dit aussi qu'*Elisabeth de la Marche* fut sa marâtre. J'ai cru devoir m'en tenir à cela; cependant un mémoire Ms., qu'on m'a communiqué, le fait fils de *Marguérite de Modave* dite *de Masoigne*, & j'ai d'autres preuves que son père épousa une démoiselle de ce nom : mais

d'une famille diſtinguée. Il commença ſes humanités ſous les Jéſuites de *Liège*, & les acheva ſous ceux de *Dinant* en 1614. La même année il vint étudier en Philoſophie au Collège du *Porc* à *Louvain*, & quoi qu'il eût été d'une ſanté languiſſante pendant tout ſon cours, il ne laiſſa point d'avoir un rang paſſablement honorable à la promotion de 1616. (*c*) Auſſitôt après il fit les fonctions de *Répétiteur* des belles-lettres dans le même Collège; mais au bout d'un petit tems, il le quitta pour ſe rendre en qualité d'élève dans celui d'*Adrien VI*. Sa mauvaiſe ſanté continuant toûjours, il fut rappellé au *Porc* environ quinze mois après, je veux dire le 1. octobre 1619., pour y remplir la charge de *Sous-Régent*, propre à lui fournir de l'exercice: & en même tems pour y enſeigner le Grec & le Latin; ce qu'il fit pendant ſix ou ſept ans. A ces occupations il joignit celles de catéchiſer en particulier, & de prêcher de tems en tems en public dans la chapelle de S^t^ Antoine. En 1625. la Régence de *Louvain* lui donna la chaire de Morale, à laquelle

ce doit avoir été en prémières nôces: il ſe maria pour la troiſième fois avec une autre demoiſelle nommée *Eliſabeth de la Marche*, fille de *N. de la Marche*, ſeigneur de *Grand-champ*, &c.

(*c*) Il fut le cinquième de la ſeconde ligne: c. d. le dix-ſeptième de toute la promotion.

eſt attaché un Canonicat de S. Pierre du ſecond rang. Vers le même tems, il reçut le grade de Licencié en Théologie. Il fut élu Régent du *Porc* en 1633., & il paſſa trois ans après au Collège de Savoye, dont il fut fait Préſident. Le 16. juillet de la même année (1636.) il gagna au Conſeil provincial de Flandre un procès qu'il eut à ſoûtenir au ſujet d'un Canonicat de la Cathèdrale de *Bruges*, qu'il avoit obtènu en vertu des privilèges de la Faculté des Arts le 15. août 1629. Quelque peu après, & au plus tard en 1635., le Cardinal-Infant, *Ferdinand d'Autriche*, nommé au Gouvernement des *Pays-Bas*, lui avoit donné un autre Canonicat dans la Cathèdrale de *Namur*. Le Doƈteur *Guillaume ab Angelis*, dont j'ai parlé ailleurs, étant venu à mourir le 3. février 1649., *Dave* fut choiſi le 26. novembre de la même année pour le remplacer dans ſa chaire Royale de Théologie, & dans la Chanoinie de S. Pierre du prémier rang qui y eſt affeƈtée : mais ce ne fut qu'après avoir pris le bonnet de Docteur le 27. ſeptembre. Dès l'année ſuivante, il fut admis dans la Régence de la Faculté de Théologie par la partie de ce Corps, qui adhèroit ſans détour aux conſtitutions du Pape *Urbain VIII.* ſur le livre de *Janſenius* : mais l'autre partie ſe déclara pour le Doƈteur *Jean Recht*. Le

procès occaſionné par ce démêlé, duroit dépuis quatre ans, lorſque le Conſeil Privé de S. M. par arrêt du 3. ſeptembre 1654. défendit de rien innover durant la litiſpendance. Il dura encore au moins quatre ans dépuis, & je ne trouve pas à quoi il ſe termina. Cependant l'Archevêque *André Cruesen*, qui ſuccèda à *Jacques Boonen* en 1657., fit choix de nôtre Docteur pour lui confier la charge de Cenſeur des livres dans le diocèſe de *Malines*. *Dave*, outre les fonctions que j'ai marquées, exerça encore celles de Protonotaire Apoſtolique, ayant apparemment obtènu cet emploi par le moyen de ſon frère *Théodore*, Chanoine de *Rome*. Parvenu à l'age de 67. ans, & ſix mois, il mourut dans ſon collège de Savoye, & fut enterré ſans épitaphe dans la grande égliſe de *Louvain* le 14. juillet 1664. C'étoit un homme vertueux, exercé dans les belles-lettres, & dans le Droit Canonique: & qui fit toûjours gloire de ſe ſoûmettre parfaitement aux Décrets du S. Siège, malgré toutes les traverſes qu'on lui ſuſcita à cette occaſion. Il reſte de lui

1. *De Arte differendi libri tres. Lovanii, Philip. Dormalius*, 1627. 12°. pp. 315. It. ſous ce tître : *Dialectica Peripatetica, in tres libros digeſta. Lovanii, Vidua Henr. Haſtenii*, 1632. 12°. pp. 230. Dédié à

Joseph-Geldolf de Ryckel, Abbé de Ste Gertrude de *Louvain.*

2. *Oratio in obitum & gloriosissimam memoriam Isabellæ Claræ Eugeniæ, Hispaniarum Infantis, Archiducis Austriæ, Belgarum Principis, &c. in insigni æde Collegiatâ D. Petri Lovanii die 21. martii anni 1634., cùm Facultas Artium ei debita justa solemniter persolveret, habita. Lov. Francisc. Simonis*, 1634. 4°. dern. signature *F* 2.

3. *Ethicæ Peripateticæ Compendium.* Cet ouvrage doit avoir paru vers 1645.

4. *Oratio in funere clarissimi viri Nicolai Vernulæi, S. T. L., pub. Eloquentiæ Professoris..... habita Lovanii in primariâ æde sacrâ B. Petri die 8. Januarii* CIↃ. IↃC. XLIX. *Lov. Joan. Vryenborch*, 1649. 4°. pp. 18. Suivie d'une Elègie sur la mort de ce célèbre Orateur.

5. *Oratio funebris in Parentalibus Rmi & Eximii viri Domini D. ac Magistri nostri Guilielmi ab Angelis..... Collegii Adriani VI. Præsidis septimi..... habita in primariâ æde sacrâ B. Petri anno* CIↃ. IↃC. XLIX. VI. *februarii. Lovan. Joan. Vryenborch*, 1649. 4°. Ces harangues ne sont pas malfaites. On a encore de *Dave* les quatre pièces suivantes, qui regardent le procès, qu'il eut a soûtenir pour entrer dans la Faculté étroite de Théologie.

6. *Informatio seu brevis Deductio Juris Patronatûs & fundationis Regiæ, nec non*

Professorum in sacrâ Theologiâ Regiorum Primariorum; pro nobili & Eximio D. Antonio Daveo, S. T. D. & Professore Regio Primario, Supplicante : contra quinque Eximios Dominos è Facultate Theologicâ, Rescribentes. In-4°. dern. signature *G* 2. Les Adversaires de *Dave* avoient adressé leur Requête au Conseil Privé de S. M. le 5. novembre 1657. Le Roi la fit communiquer à ce Docteur, le chargeant, lui & ses adjoints, de fournir une courte Déduction de leur cause; c'est la pièce dont il s'agit ici.

7. *Informatio quâ declaratur Jus & Patronatus Regius in Facultate Theologicâ Lovaniensi, & propugnatur immediatus Recursus ad Suam Majestatem in certis causis, Pro eximiis DD., nec non S. Th. Doctoribus & Professoribus respectivè, Antonio Daveo, Nicolao du Bois, Professoribus Regiis Primariis, D. Jacobo Spiecque, Professore Ordinario, & insignis Ecclesiæ Collegiatæ D. Petri Decano, R. P. Michaële van Hecke, & aliis Religiosorum Ordinum Doctoribus & Professoribus : contra Eximios DD. Van Werm, Pontanum, Sinnich, Laurent, Vianen, Recht. Ad Magnificum Dominum Rectorem Universitatis Lovaniensis. In-4°.* pp. 11. Cette pièce est datée du 30. juillet 1658.

8. *Dissertatio Juris pro Exim. & nobili Domino D. Antonio Dave, S. T. D. &*

Professore Regio Primario, Supplicante: contra quinque Eximios D D. è Facultate Theologicâ Rescribentes, DD. Gerardum van Werme, Jacobum Pontanum, Joannem Sinnich, Andream Laurent, & Franciscum Vianen. *In*-4°. dern. signature *M* 2. Adressée aux Président & Conseillers du Conseil Privé de S. M.

9. *Dissertatio Juris, quâ demonstratur plenè Jus Patronatûs Regium, ostenditurque Professores Regios quotidianos S. Theologiæ Studii Lovaniensis debere recipi in Collegium strictum Theologicæ Facultatis. Pro nobili & Eximio viro Domino D. Antonio Dave, S. T. D. & Professore Primario, Supplicante: adversùs Eximios DD. Doctores ejusdem Facultatis, Rescribentes.* *In*-4°. dern. signature *I*. On conserve en Ms. au Collège de *Malines* une harangue de *Dave* intitulée :

α. *Oratio, quâ discutitur utrum perniciosius vitium sit, Avaritia, an Prodigalitas.*

DAVE AVOIT été élu Recteur de l'Université de *Louvain* à la fin de février 1635. Durant ce Rectorat la ville fut assiégée par les armées combinées de France & de Hollande : la prémière commandée par les maréchaux de *Châtillon* & de *Brezé*, la seconde par le Prince *Fréderic-Henri de Nassau*. *Antoine de Grobbendonck* dé-

fendit la place avec 2000. hommes de troupes, fans compter la bourgeoifie, & les étudians, qui firent fort bien leur devoir. Ces derniers avoient à leur tête le Chancelier de l'Univerfité *François-Jean de Roblès d'Anapes*, & *Charles de Wignacourt*, Docteur en Droit : *Jean Caramuel*, dont j'ai parlé ailleurs, fit le rôle d'Ingènieur, & conduifit les travaux : les ennemis virent avec étonnement de jeunes Acadèmiciens creufer des foffés, doubler des parapèts, former des demi-lunes, élever des retranchemens, faire des efcarmouches qui enlevoient du monde aux affiègeans, & fe prêter à toutes ces opèrations avec une ardeur, & une dextèrité, qu'on n'auroit jamais attendue de gens de leur profeffion. Le Recteur *Dave* ne négligea aucun foin pour faire garder le bon ordre à cette milice extraordinaire ; & fon père, agé de plus de 80. ans, fe rendit exprès à *Louvain*, pour la dreffer aux exercices. Le fiège ne dura que dix jours, depuis le 25. juin jufqu'au 4. de juillet, que la famine d'un côté, & de l'autre la nouvelle de l'arrivée du Comte *Ottavio Piccoluomini* à *Namur*, contraignirent les ennemis de fe retirer. On fait tous les ans à *Louvain* une proceffion folemnelle en mémoire de cette délivrance le prémier dimanche de juillet, & l'on en célèbra la fête féculaire en 1735.

☞ *Discours prononcé à son Doctorat par le Docteur Fromond, ms. au Coll. de Malderus.* Les pièces ci-dessus *nn.* 6. 7. 8. 9. *Val. André, Biblioth.* 61. & *Fast.* 48. 143. 144. 246. 257. & 311. *Vernulai Acad. Lovan. ult. ed.* 190--193. *Ejusd. Triumphus Lovaniensium. Eryc. Puteanus, de Obsid. Lovan. De la Neuville* (Baillet,) *Hist. de Hollande, T. I.* 135--137. *Archives du Chap. & Regîtres de la paroisse de S. Pierre. Mém. envoyé de Chinei, Généal. msté.*

Thierry Gheeraerds, ou *Theodoricus Gerardus*,

ECRIVAIN du XVI. siècle, étoit natif de *Goude* ou *Tergouw* en Hollande; il s'appliqua à l'étude des langues Latine & Grecque, dans lesquelles il se rendit habile, & ensuite à la Médecine, qu'il paroit avoir exercée hors de son pays. Il est connu par les traductions suivantes:

1. *Cl. Galeni Pergameni de curandi ratione per sanguinis missionem, liber. Ejusdem de Sanguisugis, Revulsione, Cucurbitulâ, & Scarificatione, tractatulus; Theodorico Gerardo, Gaudano, interprete. Parif.* 1530. *fol.* avec le suivant. It. à part. *Ibid. Christianus Wechelus*, 1539. 8°. pp. 99. It. *Ibid. Carola Guilliarda*, 1543. 8°.

2. *Cl. Galeni de Simplicium Medicamen-*

torum facultatibus, libri XI.; Theodorico Gerardo, Gaudano, interprete. Qui nunc tibi prioribus editionibus emendatiores exeunt, locis compluribus suo nitori restitutis, ex Græci exemplaris collatione. Scholiis insuper utilibus iidem passim illustrantur. Paris. Carola Guillarda, 1543. 8°. feuillets 228. d'un caractère fort menu. Ces versions ont été insérées dans le Recueil des Oeuvres de *Galien*, publiées en Latin chez *Jean Froben* à *Basle*, 1541. *fol.* & *Ibid.* 1561. *fol.* &c.

☞ *Prélimin. de ses ouvrages.*

André Pévernage,

HABILE Musicien, né à *Courtrai* vers l'an 1542., fut d'abord l'un des Directeurs de la Musique dans la Collègiale de cette ville, où il se maria le 15. juin 1574. avec une veuve nommée *Marie Maeges*. Dépuis il fut appellé à *Anvers*, pour y prendre le prémier rang parmi les Musiciens de la Cathèdrale. Il n'avoit que 47. ans, lorsqu'il mourut en cette ville le 30. juillet 1589. On voit son tombeau dans l'Eglise que je viens de nommer, avec l'inscription suivante :

M. Andreæ Pevernagio, Musico excellenti, hujus Ecclesiæ Phonasco, & Mariæ filiæ,

Maria Haecht, (*a*) *Vidua*, & FF. *poss.* *Obierunt*, *hic* XXX. *julii*, *ætat.* XLVIII., *illa* II. *febr. ætat.* XII., CIↃ. IↃ. LXXXIX.

Jean Bochius, fit cet impromptu à la louange de *Pévernage* :

Laudibus Ismarium divinis Græcia vatem
Ornat, ùt indomitas flexerit arte feras:
Blandaque Dircæas animarunt cantica rupes,
Flexit & Ogygios condere Musa lares :
Delphinus positâ juvenem feritate recepit,
Dum canit in medio naufragus ille mari:
Lesbius, ùt fama est, modulis Terpander amœnis
Spartanos potuit conciliare truces :
Hermogenem jactant alii. Nos vincimus omnes,
Andrea, Musæ laudis honore tuæ.

On a de ce Musicien :

1. Des *Motets* à quatre, cinq, six, & sept voix sur des sujets sacrés & profanes, imprimés à *Anvers* chez *Plantin* en 1578., & chez *Phalesius* en 1591.

2. *Harmonia cœlestis. Ibid. typ. Phalesii.* C'est un recueil de pièces des meilleurs Musiciens du tems.

☞ *Franc. Hæmi Poëmata, ed.* 1578. *p.* 239. 240., où il y a deux Epithalames : *In Nuptias Andreæ Pevernage, apud Cortracenses Symphonasci, & Mariæ Maeges viduæ*, 17. *cal. julii anno* 1574. *Sweertius*, 125.

(*a*) C'est ainsi que *Sweertius* marque ce nom : je crois qu'il faut corriger *Maeges*.

Gérard de Schiedam,

NATIF DE la petite ville de ce nom en Hollande, entra dans l'Ordre des Chartreux, & fut successivement Prieur du *Bois-S^{t}-Martin* proche *Grammont*, puis de *Gertrudemberg*, & enfin de la Chartreuse des douze Apôtres proche *Liège*, où il se fit estimer au dedans & au dehors par sa piété exemplaire. Il mourut en l'an 1443., & fut enterré au *Bois-S^{t}-Martin* dans le chœur de l'Eglise sous le Lutrin, après avoir composé les ouvrages suivans, que l'on conservoit en Ms. à *Leyde* vers la fin du XVI. siècle, du moins pour la plûpart.

α. *De Curâ Pastorali, liber unus.* Adressé à l'Abbé de *S. Adrien* de *Grammont.*

β. *De septem Sacramentis, liber unus.* Ms. chez les Guillemites d'*Alost.*

γ. *Dialogus de Virtutibus, liber unus.*

δ. *Dialogus de Vitiis, liber unus.*

ε. *Sermones de Tempore, & Sanctis.*

ζ. *De decem Præceptis, liber unus.*

η. *Speculum Religiosorum, liber unus*; & d'autres Traités qui sont restés dans l'oubli.

☞ *Trithem. de Script. Eccles. c.* 796., *ult. ed. p.* 185. *Petreïus*, (citant *Molanus*) *Biblioth. Cartus. p.* 104. 105. *Sweertius*, 286. *Raissii Origines Carthus.*

Bernard Fullenius, le père,

NAQUIT vers 1602. à *Leuvarde* d'un autre *Bernard Fullenius*, Westphalien, Ministre de cette ville, qui fut (mais seulement pendant quelques sémaines) l'un des Reviseurs de la Version de *Dordrecht* en 1634., & d'*Attie Abbema.* Sorti des classes d'Humanités, il se fit immatriculer dans l'Acadèmie de *Franequer* le 28. mai 1621., & s'y appliqua à la langue Hébraïque sous *Sixtin Amama*, & aux Mathèmatiques sous *Adrien Metius.* Il y a lieu de croire qu'il y prit aussi des leçons de Grec, de Philosophie, de Théologie, & d'Histoire sous les Professeurs *Sixtus Arcerius*, *Arnold Verhel*, *Sibrand Lubbert*, *Maccovius*, & *Rhala.* Nommé pour remplacer *Amama* dans sa chaire d'Hébreu le 18. décembre 1629., il en prit possession le 22. février suivant. Après l'avoir occupée près de sept ans, il la quitta pour celle des Mathèmatiques, dans laquelle il succèda à *Metius* le 28. mai 1636.: & il remplit celle-ci jusqu'au 27. janvier 1657., qu'il mourut agé de 54. ans, après avoir été Recteur de l'Université de *Franequer* en 1640. & en 1651., & deux ou trois fois *Ancien* de l'Eglise

de la même ville. (*a*) *Arnold Verhel* lui fit une Oraison funèbre. Son corps repose dans l'Eglise de S. Martin, où on lui a dressé une Epitaphe en flamand. (*b*) Il avoit épousé *Ebel Hinckena van Hinckenborch*, qui mourut le 21. décembre 1670., agée de 65. ans; *Ebel* étoit fille de *Henri*, Ministre de *Berlicom*, puis de *Britzum* en Frise, & de *Sytsie Harinxma à Donia*, dame de qualité : & elle donna à son mari quatre enfans, qui lui survécurent : 1. *Seth Fullenius*, successivement Prédicant à *Wier* & à *Ried* en Frise. 2. *François*, Jurisconsulte, souvent Député à l'assemblée des Etats de la même province, &c. 3. *Froukie Fullenia*, qui fut mariée au fameux *Balthasar Bekker*. 4. *Bernard Fullenius*, qui suit. On a du père

1. *Oratio funebris in obitum Georgii Pastoris, XIV. cal. jan. M. DC. XXXVIII. habita. Franeq.* 1638. 4°. C'est lui aussi qui a publié

2. Les Commentaires de *Jean Drusius* sur Job & sur l'Ecclésiaste, avec des Pré-

(*a*) Il assista en cette qualité aux Synodes de *Bolswert* en 1650. & de *Sneek* en 1656.

(*b*) *Ao* 1657. *den* 27. *jan. sterf den hooggheleerden heer Bernhardus Fullenius, in syn leven eerst hebrææ linguæ, daer na Matheseos Professor in de Universiteit tot Francker, out in syn* 55. *jaer. Ao* 1670. *den* 21. *decemb. sterf de Eedelen en deughdrycke Juffrouw Ebel Hinckena van Hinckenborch syn huysvrouw, out in haer* 65. *jaer; en leggen hier begraven.* Cela est suivi de quatre mauvais distiques de *Christian Schotanus*.

faces de sa façon. Ces Préfaces se trouvent (assez mal placées) dans le I. Tome des *Critici Sacri* des deux éditions. (Ed. de *Londres*, p. LVII--LIX.)

☞ *Philel. Timaretis Collectio Monumentor.* 431. 432. *Vriemoet*, *Athenæ Fris.* 254--256.

Bernard Fullenius, le fils.

FILS DU précèdent, naquit à *Franequer* le 16. mars 1640. Il fit ses humanités partie dans la maison paternelle, partie au collège de sa ville natale, sous la conduite du Recteur *Opstedius*; ensuite ayant été reçu dans l'Acadèmie vers la fin de 1656., il y fit un cours de Droit sous le Docteur *Jean-Jacques Wissenbach*, sa mère jugeant que cette étude étoit la plus propre pour son avancement. Mais comme son inclination le portoit aux Mathèmatiques, il s'y attacha, & prit pendant l'année 1659. & les suivantes les leçons d'*Abraham de Grau*, qui n'avoit que très-peu d'Auditeurs. Ses études finies, il dévint d'abord Echevin (*Tribunus plebis*,) & fut ensuite plusieurs fois Bourguemaître de *Franequer*, charge qui lui fournit l'occasion de servir utilement sa patrie, surtout durant l'année 1672., qui fut si critique pour la Hollande. S'étant fait recevoir Docteur en Droit le

28.,

18., ou plûtôt le 30. avril 1674., il s'embarqua peu après pour *Dantzick*, où il voulut voir le docte *Hevelius*, qui lui étala ses télescopes, ses autres instrumens d'Astronomie, & les riches présens qu'il tenoit de la libéralité de différens Princes, & du Pape même. Il fit diverses observations avec ce savant Mathèmaticien, & il en dressa une relation. Révenu à *Franequer*, il continua quelque tems ses fonctions civiles, qu'il quitta avec quelque répugnance en 1684., pour succèder à son maître *Abraham de Grau* dans la chaire des Mathèmatiques. Il prit possession de cet emploi le 4. décembre de cette année, & en remplit les devoirs avec la plus grande assiduité. Le 13. janvier 1692. il eut le chagrin de perdre son frère *François Fullenius*, chez qui il avoit démeuré plusieurs années. En 1694. il fut élu Recteur de l'Université, & cette charge lui fut confiée de nouveau dix ans après. *Jean-Guillaume-Friso* de *Nassau*, Gouverneur de Frise, étant venu faire ses études à *Franequer* en 1700., *Fullenius* eut l'honneur d'étre employé à l'instruction de ce Prince, à qui il expliqua les Elèmens d'Euclide, & les principes de l'Architecture Militaire. Parvenu à l'age de 67. ans, il mourut, sans avoir été marié, le onze juin 1707., & *Guillaume Coetier*, dont j'ai parlé ailleurs, lui fit une orai-

son funèbre. Il avoit été attaché, autant par les liens de l'amitié que par ceux du sang, au baron de *Coehoorn*, son cousin germain, qu'on regarde comme le *Vauban* de la Hollande. *Chrêtien Huygens* montra assez le cas qu'il faisoit du savoir de *Fullenius*, lorsqu'il lui laissa un leg de mille florins, de même qu'à *Burcher de Volder*, en les chargeant de la publication de ses Oeuvres posthumes. Outre cette édition, *Fullenius* a donné au public

Deux *Lettres contre Léon Graaf* (Mennonite, dont je parlerai ailleurs) *touchant sa prétendue détermination de longitudes de l'Est & de l'Ouest.* En Flamand (*a*) Ces Lettres ont été imprimées en 1689., ou peu auparavant.

Il a laissé en Ms. quantité d'Ouvrages partie ébauchés, partie achevés, qui roulent tous sur des matières de Mathématiques.

☞ *Vriemoet*, 650--655.

(*a*) *Brieven teghen Lieuwe Willemsz Graaf, nopens de uitvinding der Lengte van Oost en West.*

Roland Heelaut,

ECRIVAIN du dernier siècle, étoit natif de la ville de *Gand*, où il fit apparemment ses prémières études; après

quoi il s'y consacra au service de Dieu dans l'Abbaye de *Baudeloo*, Ordre de Cîteaux, où la discipline régulière étoit sur un bon pied, comme elle y est encore aujourd'hui. Sa vertu & sa capacité l'élevèrent au rang de Sous-Prieur de cette maison. On le chargea aussi de la direction des Religieuses de son Ordre, établies dans la même ville, & dont le monastère porte le nom de *ter Haeghen*. Il remplit assez longtems cette fonction, & mourut pieusement le 2. mars 1652. Le P. *Heelaut* avoit composé les Ouvrages suivans, que la mort l'empêcha de publier.

α. Un Traité Latin *De prudentiâ & discretione Confessariorum Sanctimonialium*, que le P. *de Visch* qualifie *Liber insignis*.

β. *La Règle que doivent suivre les Supèrieurs des Réguliers pour bien gouverner.* En flamand, de même que les ouvrages qui suivent,

γ. *Miroir d'une véritable conversion, pour ceux qui veulent embrasser l'état Religieux.*

δ. *Faucille spirituelle, ou Traité de la Mortification, & des remèdes contre les passions vicieuses.*

ε. *Les Méditations du R. P. Barthèlemi de S. Fauste, traduites du François en Flamand.* Cet Ouvrage est originairement Italien; l'Auteur, nommé dans le monde *Barthèlemi Pirrho*, étoit Sicilien, & Reli-

gieux de la Congrègation des Feuillans, qui est une Réforme de l'Ordre de Cîteaux.

ζ. *Traité des dégrés d'Humilité; traduit du Latin de l'Abbé Trithème.* Je ne connois aucun Ouvrage de *Trithème* qui porte ce tître : mais je conjecture que le P. *Heelaut* aura traduit un Extrait de son Commentaire sur la Règle de S. Benoît. Le chap. VII. de cette Règle roule sur l'Humilité, & compte douze dégrés de cette vertu, qu'elle compare à l'Echelle mystèrieuse de Jacob. Le P. *de Visch* avoit vû tous ces ouvrages dans le cabinet de l'Auteur.

☞ *Car. de Visch, Bibliotb. Cisterc.* 292.

Pierre-Paul van den Kerckhove,

NATIF de *Dunquerque*, s'appliqua particulièrement à l'étude des langues, & se mit au fait du Latin, du Grec, du François, de l'Italien, & peut-être encore de quelques autres. Il mourut en Angleterre vers la fin du XVI. siècle. Il eut des liaisons particulières avec *Guillaume Silvius*, Imprimeur d'*Anvers*, & il y a apparence qu'il démeura quelque tems chez lui en qualité de Correcteur d'Imprimerie.

Nous avons de *Van den Kerckhove :* *Commentariorum Ludovici Guicciardini de rebus memorabilibus, quæ in Europâ, maximè verò in Belgio, ab undetricesimo, usque in annum* M. D. LX. *evenerint, libri tres, P. P. Kerckhovio, Actiophanensi* (*a*) *interprete. Unà cum nominum, dignitatum, & rerum illustrium luculento indice. Antv. Guil. Silvius*, 1566. 12°. pp. 451. Belle édition. It. dans les *Annales, sive Historiæ rerum Belgicarum, à diversis Auctoribus.... conscriptæ.... Francof. ad Mœn. Sigism. Feyerabendius*, 1580. *fol.* T. II. 97--178.

☞ *Prélimin. de cet Ouvrage. Val. André*, 754.

(*a*) *Duynkerck* signifie en Flamand *Eglise des dunes*; c'est aussi ce que veut dire le Grec *Actiophanon*.

Jean Jennyn,

NÉ VERS l'an 1620., fit une partie de ses études dans l'Université de *Douai*, & y prit le grade de Licencié en Théologie le 14. mai 1652., étant dépuis quelque tems Curé de la paroisse de *S. Gilles* à *Bruges*. Dépuis il reçut les honneurs du Doctorat tant en Théologie, qu'en l'un & l'autre Droit, peut-être à *Rome*, où je conjecture qu'il se rendit la même année. Il obtint aussi les emplois de Pénitencier, & de Proto-

notaire Apostolique, & ayant été choisi Directeur général de la Confrèrie de la Sainte Trinité pour la rédemption des Captifs, il en exerça les fonctions avec beaucoup de zèle & de charité. A ces faits que les livres m'apprènent, M. *Foppens* ajoute qu'il étoit natif de *Bruges*, & qu'il fut pourvû d'un Canonicat de la Cathèdrale de cette ville. Ce doit avoir été au plûtôt en 1666. J'ignore la date de sa mort. Il paroit que *Jennyn* étoit un Ecclésiastique d'une grande vertu. On a de lui :

1. *De Indulgentiis Ordinis & Confraternitatis SS. Trinitatis Redemptionis Captivorum, Oratio R. D. Joannis Jennyn. ... Cum Catalogo Bullæ Cænæ, & Censurarum, nulli, & Papæ reservatarum.* Au bout de l'ouvrage qui suit, édit. de 1666. pp. 14. C'est un très-petit Discours, que l'Auteur fit pour la cérèmonie de sa Licence : il le dédie à *Antoine de Bourgogne*, Licencié en Théologie, & Doyen de S. Donatien de *Bruges*.

2. *Vera Confraternitatis SS. Trinitatis de Redemptione Captivorum, & B. Mariæ de Remedio, nec non Vitæ sanctorum Patriarcharum Joannis & Felicis Idæa; à probatæ auctoritatis Scriptoribus, & Bullis originalibus, Romæ M. DC. XLIII. S. Congregationis Superioribus in Judicio contradictorio productis, collecta; originem, propagationem,*

privilegia, ac Ordinis Indulgentias, confirmatas ab Urbano VIII., ab Innocentio X., & à S. D. N. Alexandro PP. VII. auctas, &c. complectens. Romæ, ex Typogr. Rev. Cameræ Apostolicæ, 1652. It. *Brux. Joan. Mommartius*, 1666. 16°. pp. 279. sans les Préliminaires & la table. On trouve dans ce Recueil une Histoire abrègée de l'origine & de la propagation de l'Ordre des PP. Trinitaires, leur Règle, les monastères qu'ils possèdent, & ensuite tout ce qui regarde la Confrèrie de la sainte Trinité pour le rachat des Esclaves; tout cela est accompagné de diverses Bulles des souverains Pontifes. On voit dans les préliminaires des vers de *Guillaume*, & de *Sébastien Jennyn*, Curés, l'un de *Waes-Cappelle*, & l'autre de *Hoecke*, villages voisins de *l'Ecluse*; c'étoient apparemment des parens de l'Auteur, aussi bien que *Philippe Jennyn*, dont il y a quelques vers à la tête de la *Christiade* de *Robert Clarke*, imprimée à *Bruges* en 1670. *Jean Jennyn* dédie son livre au Cardinal *Marcio Ginetti*, Vicaire-général du Pape *Innocent X.*, & Protecteur de l'Ordre de la S^te^ Trinité, Il doit s'y être glissé quelque chose, qui a déplu à *Rome*, peut-être quelque pièce apocryphe, qu'on aura communiquée à l'Auteur. M. *Foppens* dit que l'ouvrage a été imprimé à *Bruges* chez *Luc Kerckhove* en 1640.; j'en doute fort : mais il en a par

ſu une verſion flamande (*a*) en cette ville l'an 1653. *in-16°.*

☞ *Prélimin. de ſes Ouvrages. Labbe, Biblioth. Anti-Janſeniana, p.* 62. *Fop.* 668.

(*a*) *Oprechte Afbeeldinghe van het H. Broederſchap der Alderheylichſte Dryvuldigheyd van de verloſſinghe der Ghevanghenen, en van Onſe Lieve Vrouwe, Moeder van Remedie; met de levens van de HH. Patriarchen Joannes de Mata, en Felix de Valois.*

Jacques van Someren, ou *Somerius*,

RELIGIEUX Bénèdiĉtin, profès de l'Abbaye de S. Jean, (*a*) qui fut transférée de *Terouanne* à *Bailleul* après la deſtruction de cette prémière ville, puis en 1590. à *Ypres*. Il vivoit vers la fin du XVI. ſiècle, & il s'appliqua particulièrement à la Poëſie, comme on en peut juger par les Ouvrages ſuivans, qui ſe

(*a*) C'eſt une des plus anciennes des Pays-Bas, ayant été fondée en 686. par *Thierri* Roi de France proche la ville de *Terouane*; elle fut fort endommagée durant le ſiège de cette ville par Charle-Quint en 1538., & preſque détruite avec *Terouane* en 1553. La moitié des biens du monaſtère ayant été cédée par la paix de 1559. à ceux d'entre les Religieux, qui étoient nés en pays Autrichien, *Philippe II.* leur donna encore la Commanderie de l'Ordre de St Antoine de *Bailleul*, où ils ſe retirèrent: mais les excurſions continuelles de la garniſon d'*Oſtende* engagèrent l'Abbé *Vincent du Bur* à conduire ſa communauté à *Ypres*, où elle fut fixée en 1599. (*Sanderi Fland. illuſtr., ult. ed. II.* 335.)

conservent en Ms. dans l'Abbaye dont j'ai parlé.

α. *Canticum Deuteronomii.* En vers comme les suivans.

β. *Liber Ruth,*

γ. *Tobias.*

δ. *Proverbia.*

ε. *Ecclesiastes, vario carmine explicatus,*

ζ. *Canticum Canticorum.*

η. *Epistolæ Paulinæ.*

θ. *Historia Martyrum Goreomiensium.*

ι. *Origo Festi Thunarum apud Iprenses.* (b)

κ. *Explication des sept Antiennes que l'Eglise chante avant la Fête de Noël, & qui commencent par O,* En flamand ; cette Explication est fort étendue.

☞ *Sanderi Biblioth. Belgica Ms. I.* 294.

(b) C'est une Fête qu'on célèbre tous les ans le prémier dimanche d'août en mémoire de la délivrance d'*Ypres*, assiégée par les Anglois en 1383. On attribue cette délivrance à la Mère de Dieu, honorée devant une Image miraculeuse, qui se conserve chez les PP. Récollets de cette ville. *Urbain VIII.* a autorisé une Confrèrie dite *der Thuynen*, qui y va invoquer la sainte Vierge, & qui a pris son nom d'une *haye d'épines*, que les Anglois ne purent forcer pendant le siège, dont je viens de parler. (*Sanderus, Ibid. p.* 331. 332.)

Lambert de Briarde,

CHEVALIER, né d'une famille très distinguée à *Dunquerque* vers l'an 1490., fut le quatorzième fils d'*Adrien de Briarde*, & de *Marie d'Esperlecques*, sa fe-

conde femme. (*a*) Après ses prémières études, il embrassa celle de la Jurisprudence, dans laquelle il se rendit fort habile pour le tems, & il prit dans quelque Université étrangère (*b*) le bonnet de Docteur en l'un & l'autre Droit; après quoi il se dévoüa entièrement à la pratique. Sa capacité l'ayant fait connoitre à Charle-Quint, ce Prince le nomma Conseiller & Maitre des Requêtes au Parlement de *Malines*, par patentes du 1. janvier 1521. (aujourd'hui 1522.) S'étant acquitté avec distinction des devoirs de cette charge pendant environ dix ans, il passa au Conseil Privé; & peu après il succèda à *Nicolas Everardi*, troisième Président du Parlement de *Malines*, qui mourut le 9. août 1532. *Briarde* remplit cette importante dignité l'espace de vingt-cinq ans, avec tout le succès, qu'on s'étoit promis de son savoir, & de son expèrience. Par là il gagna l'estime de l'Empereur, qui le consultoit dans toutes ses affaires, lorsqu'il se rendoit dans les Pays-Bas. *Lambert de Briarde* mourut à *Malines* le 10. octobre 1557., & fut enterré avec pompe dans l'église paroissiale de S. Jean, où l'on voit son tombeau, accompagné de l'inscription suivante:

Cy gist Noble homme, Messire Lambert de

(*a*) Elle étoit fille de *Lambert d'Esperlecques*, & de *Jeanne de la Motte*.

(*b*) Vraisemblablement en France.

Briarde, Chevalier, Président du Grand Conseil à Malines, qui trespassa le dixiesme d'octobre anno XVc. LVII. Et *Dame Marguerite Micault, sa compaigne, laquelle deceda le XXV. d'octobre XVc. XCVI.*

On y voit aussi ses armes, qui sont d'Argent à trois cornets de sable, virolés & anguissés d'or, & liés de gueules : ses quartiers sont : *Briarde, Hooft, Zuutpene, Quaestraete, Esperlecques, Responde, la Motte, Condettes : Micault, la Balme, Conroy, Noreulx, Welle, Campe, Botlant, Almonde.* Il s'étoit marié en prémières nôces avec *Marie Henneron*, dont il eut un fils, nommé *Nicolas de Briarde*, qui mourut à *Courtrai* en 1581., laissant quelques enfans d'*Adrienne de Deurnagle*, qu'il avoit épousée le dernier août 1557. *Lambert* s'étoit remarié le 26. mai 1526. avec *Marguèrite Micault*, fille de *Jean Micault*, & de *Livine Catz de Welle*, & il laissa de ce second mariage *Livine de Briarde*, née le onze juillet 1528., mariée le 29. août 1549. avec *Gisbert de Bronchorst*, morte le 2. avril 1577., & inhumée à S. Jean de *Malines*. On a de *Lambert de Briarde* :

1. *Traité de la manière de procèder suivant les dispositions du Droit écrit dans les causes personnelles, criminelles, réelles, mixtes, & bènèficiales.* En flamand. (*c*)

(*c*) *Tractaet, hoe ende in wat manieren datmen nae dispositie van geschreven Rechten schuldich is ende behoort te*

Anvers, *Jean de Laet*, 1562. petit *in-12°.* Gothique, feuïllets 99. ſans la table, & la Dédicace de l'Imprimeur à *Antoine van Stralen*, Chevalier, ſeigneur de *Merxhem* & de *Dambrugghe*, & Commiſſaire général des Etats. Dans le titre ou Avertiſſement, qui précède immédiatement l'Ouvrage, on dit qu'il peut également ſervir pour les procès qu'on porte *au Parlement de Paris*, *& aux autres Cours provinciales de France*, *au Parlement de Malines*, *à la Chancelerie de Brabant*, *au Conſeil de Flandre*, *& à tous les autres Conſeils Provinciaux des pays ſitués en deça*; & que l'Auteur y a *joint les Loix rélatives à chaque article*, *avec divers exemples de déciſions faites en pareils cas.* On ajoute que *la pratique* autoriſée par les loix ou par la coutume, *doit être obſervée exactement*, *ſuivant la Loi :* Si quando C. de Invi. in fine, & *que cependant il n'eſt pas rare de la voir corrompre ou changer*, *au préjudice des plaideurs.* Quoique l'Ouvrage ſoit en langue flamande, il s'y trouve beaucoup de titres, quelques remarques, & des paragraphes entiers en Latin.

α. *Conſilia*, ou Recueil de Réponſes que l'Auteur avoit faites ſur des Conſultations.

procederen in Accien, *perſonele*, *criminele*, *reele*, *mixte*, *ende oock in Beneficialibus ; ghemaeckt by M. Lambrecht de Royarde* (Briarde,) *Riddere*, *ende in ſinen tyt Preſident van den grooten Rade van Mechelen. Thantwerpen by Hans de Laet in de Rape.* M. D. LXII.

En Latin. Il en parle dans l'Ouvrage précèdent, feuillet 55., où il dit : *Vide Consilium, inter cætera mea Consilia, incipiens : Judicatum Dominorum Consilii.*

☞ *Swëertius*, 178. & 558. (Il se trompe en donnant à *Briarde* le nom de *Claude.*) *Val. André*, 161. *Sanderi Flandria illust.*, *ult. edit. III.* 338. 339. *Christyn*, *Tombeau des hommes ill. &c.* 30. 31. *Van Gestel*, *Hist. Mechlin. I.* 20. *Suppl. aux Trophées de Butkens*, *T. II. p.* 316. 317. *Généal. Mste.*

Jean Royaerd, ou *Joan. Royardus*,

ÉTOIT d'*Audenarde*, ville du Comté de Flandre, (*a*) où il naquit avant la fin du XV. siècle. Il entra dans l'Ordre des Franciscains Observans, & s'étant livré tout entier au talent qu'il avoit pour la Prédication, il exerça ce saint Ministère à *Anvers* durant plusieurs années, & avec tant de distinction, qu'il passa pour le prémier Prédicateur Flamand de son tems. Ses supèrieurs lui confièrent la charge de Commissaire gèneral de son Ordre en Ecosse. Il mourut à *Bruges* l'an 1547., & fut enterré dans la nef de l'église des Cordeliers. Nous avons de ce Père :

1. *Enarratio Passionis D. N. Jesu Christi*

(*a*) Et non pas d'*Anvers*, comme l'a cru *Sixte de Sienne*, (Biblioth. sanctæ, edit. Neapolit. 1742. T. I. p. 423.)

secundùm utriusque Testamenti Scripturas ; per F. Joannem Royardum..... æditæ, at nunc denuò per eundem recognitæ & emendatæ. Antv. in ædibus Joannis Steelsii, 1542. mense januario. In-12. feuillets 66. Les dernières pages contiennent une pièce en vers médiocres, intitulée : *Hierosolymorum Civitati, ob immane scelus interemptionis Christi, insultatur Elegiâ.*

2. *Homiliæ, in omnes Epistolas feriales Quadragesimæ, literales; per F. Jo. Royardum..... æditæ, ac nunc denuò per eundem recognitæ & emendatæ. Antv. in ædibus Joannis Steelsii 1542. mense januario. In-12.* feuillets 142. Au bout : *Typis Joannis Graphei.*

3. *Homiliæ in omnia Euangelia feriarum Quadragesimæ, literales. Antv. Joan. Steelsius*, 1538. 12°. It. *Nunc denuò per eundem recognitæ & emendatæ. Ibid. Idem*, 1542. 12°. It. avec le précèdent : *Paris. Renatus Aprilis*, 1544. 12°. It. *Ibid. Audoënus Parvus*, 1548. & 1554. 12°. It. *Lugd.* 1573. 12°.

4. *Apologia contra Zelotem.* A la suite du *n.* 3. dans l'édition de 1554.

5. *Soliloquium, seu Formula Deum precandi.* Encore à la suite du *n.* 3., dernière édition.

6. *Homiliæ in Euangelia Dominicalia, juxta literam, adjectis Homiliis in Euangelia trium feriarum Pentecostalium, ac Euangelio de Zachæo. Antv. Joan. Steelsius,*

1538. 12°. 2. vol. It. *Ibid. Idem*, 1544. 12°. *Pars æstiva*, feuillets 202. *Pars Hyemalis*, feuillets..... It. *Parif.* *Audoënus Parvus*, 1553. 12°. 2. vol. It. avec le *n. 8*.

7. *Homiliæ in omnes Dominicales Epistolas, juxta literam. Antv. Joan. Steelsius*, 1538. 12°. It. avec le *n.* 3. *Parif. Audoënus Parvus*, 1548. 12°. It. *Colon.* 1550. 12°. It. *Lugd.* 1573. 12°.

8. *Homiliæ in Festivitates Sanctorum temporis æstivi. Antv. Joan. Steelsius*, 12°. It. avec les *nn.* 4. & 7. & *8*. *Colon.* 1550. 12°. It. *Antv. Joan. Steelsius*, 1553. 12°. It. *Ibid. Idem*, 1559. 4°. avec le suivant.

9. *Homiliæ in Epistolas, & Euangelia Festorum totius anni. Antv. Joan. Steelsius*, 1546. 12°. It. *Ibid. Idem*, 1559. 4°. It. *Parif. Audoënus Parvus*, 1548. 12°.

Ce que j'ai vû de ces Sermons, m'a paru fort solide ; l'Auteur avoit fait une étude particulière du sens littèral de l'Ecriture sainte, ce qui n'étoit pas fort ordinaire aux Prédicateurs de son tems : mais son stile (Latin) n'est pas assez élevé : d'ailleurs j'y trouve de fréquentes divisions, qui sentent trop l'Ecole, & qu'il faut bannir de la Chaire, où tout doit étre aisé, coulant, & suivi, hors le cas d'employer les figures véhèmentes.

☞ *Corn. Loos Callidius*, *feuillet K* 3. *Possevini Apparatus*, *ed.* 1608. *l.* 936. *Sweertius*, 462. *Val. André*, 554. *Wadding*, 225.

Jean Martin,

RELIGIEUX de l'Ordre des FF. Prêcheurs, natif de *Valenciennes*, & Profès du couvent de cette ville, se distingua vers la fin du XV. siècle par son savoir & par sa piété. Il enseigna quelque tems la Théologie au couvent de *Douai* en qualité de prémier Lecteur : il étoit Prieur de celui de *Valenciennes* en 1479., & il mourut (apparemment dans cette maison) le 1. mai 1495. On a de lui

La Légende de monseigneur S. Dominique, père & prémier fondateur de l'Ordre des frères Prescheurs; translaté du Latin en Françoys par venerable Religieux & Prescheur excellent, frere Jehan Martin dudict Ordre, & du convent de Valenchennes. Imprimé nouvellement à Paris par Jehan Trepperel, Libraire & Imprimeur, demourant à Paris en la rue neuve Nostre Dame, à l'enseigne de l'Escu de France. Petit *in*-4°. sans date, mais visiblement du XV. siècle. Cette Légende est écrite en forme d'Entretien entre un Confesseur & sa pénitente. L'Auteur dit qu'il l'a tirée des Vies de S. Dominique, publiées par le B. *Jourdan* (successeur de ce Saint dans le Génèralat de l'Ordre,) par *Constantin de Medicis*, (depuis

(dépuis Evêque d'*Orviette*, mort en 1258.) par *Humbert de Romans* (qui fut élu Génèral des Dominicains en 1254.) & par *Thierri de Appoldia*, (Saxon, qui mourut vers la fin du XIII. siècle.) Il n'ajoute pas qu'il y a inséré quantité de fables tirées des prétendues révèlations d'*Alain de la-Roche*, dont j'ai parlé ailleurs. Le P. *Quétif* dit que son stile est raboteux, obscur, & désagréable : mais qu'on doit pardonner ces défauts à un Ecrivain de son siècle, & *de sa nation*. Le Bibliothècaire pouvoit omettre ce dernier mot. Les Ecrivains François du XV. siècle n'écrivoient ni plus poliment, ni plus correctement que nos Wallons de ce tems-là, par ex. que *Comines*, *Gaguin*, *Jean le Maire*, *Froissart*, & plusieurs autres que je pourrois alléguer.

☞ *Quétif*, *I*. 881. 882.

Pierre Crockaert, ou *Petrus de Bruxellis*,

TIROIT SON second surnom de la ville de *Bruxelles*, où il paroit étre né vers l'an 1465. On l'envoya faire sa Philosophie à *Paris*, où il étudia sous le fameux *Jean Maire*, ou *Major*, Ecossois, (*a*)

(*a*) Dépuis Docteur de Sorbonne, mort en son pays

qui professoit alors cette science au Collège de *Mont-aigu*, & défendoit avec chaleur le parti des Nominaux. Le disciple suivit les sentimens du maitre, & ayant pris ses degrés, il enseigna lui-même cette doctrine dans *Paris* avec réputation. Le Cardinal *George d'Amboise*, Ministre de France, ayant engagé en 1502. les Jacobins de *Paris* à embrasser la Reforme introduite dans la *Congrègation de Hollande*, il vint à leur couvent de S. Jacques un grand nombre de Dominicains Flamands, avec qui *Crockaert* fit si bien connoissance, que dès l'année suivante il entra dans leur Ordre, & qu'il s'y engagea par les vœux solemnels en 1504. Aussitôt après sa profession, on le chargea de régenter la Philosophie; & il le fit avec beaucoup de zèle pour les sentimens des Thomistes, qu'il avoit embrassés en prénant l'habit religieux; c'est pourquoi le Chapitre gènèral de l'Ordre, tenu au couvent de S. Eustorge de *Milan* en 1505., le nomma pour *lire les sentences*, & le Chapitre de la congrègation de Hollande confirma cette nomination l'année suivante. Ainsi le P. *Crockaert* enseigna la

l'an 1548. Il a écrit sur le Maitre des Sentences, sur les Evangiles, &c. Mais il n'est pas auteur du *Miroir des Exemples*, que quelques-uns lui attribuent; l'erreur est venue de ce qu'on l'a confondu avec le P. *Jean Major*, Jésuite, qui a donné la prémière édition de cet ouvrage. Voyez ci-devant T. II. p. 195.

Théologie au couvent de S. Jacques, après avoir pris le grade de Bachelier en Sorbonne, & il étoit encore dans cet emploi en 1509., expliquant alors la Somme de S. Thomas. L'année d'après il commença sa *Licence* en qualité de *Présenté* de son couvent. En 1511. on lui assigna le sixième rang pour faire sa *Sorbonique*, & le 26. janvier de l'an 1512., il remporta la 5^e^ place entre 23. Licenciés, & la première parmi ceux de ces vingt-trois, qui étoient Réguliers. Pendant cette année & la suivante il expliqua la Seconde-seconde de S. Thomas. En 1514. il se rendit à *Lille*, où il prêcha un Carême avec applaudissement, & il mourut la même année, (*b*) sans qu'on sache ni le lieu, ni le jour de sa mort. On a de lui

1. *Summularium* (peut-être *Summularum*) *Artis Dialecticæ utilis admodum interpretatio, super textum Magistri Petri Hispani, Ord. Prædic., unà cum fructuosis quibusdam Quodlibetis. Paris. And. Bouchard*, 1508. *fol.* Ces notes ne sont pas fort étendues.

2. *Acutissimæ Quæstiones, & quidem perutiles in singulos Aristotelis Logicales libros.*

(*b*) C'est ce qu'on lit dans la dédicace du Commentaire de *Pierre de Palude* sur le IV. livre des Sentences, imprimé à *Paris* chez *Claude Chevallon*, 1514. *in*-8. Ainsi *le Mire*, *Sweertius*, *Valère André*, le P. *Séguier*, &c. ont tort de reculer la mort du P. *Crockaert* jusqu'en 1553.

Item in D. Thomæ de Aquino Opusculum de Ente & Essentiâ, Magistri Petri de Bruxellis, sacri Prædicatorum Ordinis, D. Thomæ doctrinæ Interpretis, & propugnatoris acerrimi. Paris. Joan. Marnier, & Gaufridus de Marnef, 1509. *fol.* Signatures *A--S.* de quatre feüillets, c. d. pp. 144. ou environ. It. *Ibid.* 1514. La 1[e] édition a été revûe par F. *Michel de Salamanque*, disciple de l'Auteur.

3. *Argutissimæ, subtiles, ac fœcundæ Quæstiones Physicales in octo libros Physicorum, & in tres libros, de Animâ, Aristotelis. Paris. Joan. Barbier*, 1510. *fol.* It. *Ibid. Joan. Parvus*, 1521. *fol.* Quelque *fines*, quelque *subtiles*, & quelque *fécondes*, que puissent être ces *Questions*, personne ne s'avise aujourd'hui de les lire. On voit à la tête de cet ouvrage : *De laude Philosophiæ Dialogus, F. Joanne Anglici, Valencenensi, & F. Amadeo Meygreti, Lugdunensi, Petri discipulis, interlocutoribus.* Ce F. *Joannes Anglici*, ou *Jean L'Anglois*, a fait des vers pour mettre au devant de divers ouvrages, dont il fut apparemment l'Editeur.

4. *Secunda Secundæ Summæ S. Thomæ, à F. Petro de Bruxellis recognita & accurata. Paris. Claudius Chevallon*, 1512. 4°. Le P. *Crockaert* ne prit pas sur soi toute la peine de l'édition de cet ouvrage; le détail de l'impression fut soigné par un de

ses disciples, qui s'est rendu beaucoup plus célèbre que lui, je veux dire par le P. *François de Victoria*, Biscayen, qui fut depuis Professeur à *Salamanque*, & qui mourut en cette ville le 12. août 1546. (*c*)

☞ *De Jonghe*, 344. *Quétif & Echard*, *II.* 29. 30. 67. & 128--130.

(*c*) Ce fut le prémier qui y introduisit la coûtume de dicter les leçons à l'Ecole. Le Cardinal d'*Estouteville* avoit établi cet usage à *Paris* en réformant l'Université l'an 1484. Les Bibliothèquaires des Dominicains font du P. *Victoria* l'éloge suivant : *Veram.... quam Parisiis didicerat, docendi rationem sectatus, Theologiam scholasticam, non jejunè, non incultè, ùt aliàs, sed eruditè & ornatè tractabat : eam ex historiâ Ecclesiasticâ, & ex sanctorum Patrum fontibus, adhibito severiori criterio, locupletans, oratione puriori, verbisque elegantioribus explicans, sic ut non solùm omnes in admirationem raperet, sed & ad imitationem sui provocaret.* On ne peut pas juger de la vérité de cet éloge par les écrits du P. *Victoria*, de qui l'on n'a que des fragmens posthumes : mais le P. *Melchior Çano*, son disciple favori, a suivi l'excellente méthode qu'on vient de marquer. Je ne sais où les Pl'. *Echard* & *Quétif* ont trouvé que *Victoria* l'avoit apprise à *Paris*; on ne l'apperçoit guères dans les Théologiens de cette Université, qui ont écrit avant le milieu du XVI. siècle, & M. *Simon* n'a pas hésité de leur préfèrer à cet égard les Docteurs, qui enseignoient alors à *Louvain*. Voyez sa *Biblioth. Critique*, *T. II. ch.* 1.

Gilles-Dominique van den Prieele, ou Ægidius Dominicus Topiarius,

ÉTOIT d'*Aspelaer*, gros village de la Flandre peu éloigné de *Ninove*, où il naquit vers le commencement du XVI. siècle. Il prit l'habit & le nom de S.

Dominique à *Anvers* avant l'an 1529. Elevé à la Prêtrise, il se consacra au ministère de la Chaire, & prêcha avec beaucoup de réputation dans la plûpart des villes de la Flandre & du Brabant, où l'Hérèsie avoit fait de grands ravages. Il s'employa aussi dans des visites secrètes à retenir des Catholiques chancelans dans la croyance de l'Eglise. Le P. *Topiarius* étoit dans un age avancé, lorsqu'il mourut au couvent d'*Anvers* le 4. mai 1579., 24. jours avant que la Régence de la ville, presque toute composée de Huguenots, obligeât les Dominicains d'en sortir. Il a donné au public les ouvrages suivans, d'abord sans marquer sa qualité de Religieux, pour prévenir les véxations des Calvinistes :

1. *Conciones in Euangelia & Epistolas, quæ Dominicis diebus, item quæ in præcipuis & aliis totius anni Festis diebus populo in Ecclesiâ proponi solent : Ecclesiasticis omnibus moderni temporis summòpere utiles ; è Tabulis Laurentii à Villa-Vicentio Xeresani elaboratæ. Antv. Antonius Tilenius*, 1566. & 1569. & 1574. 2. vol. 12°. It. *Ibid. Christ. Plantinus*, 1568. & 1569. & 1573. & 1574. 2. vol. 12°. It. *Paris. Mich. Sonnius*, 1566. 12°. 2. vol. T. I. pp. 688. T. II. pp. 352. It. *Ibid. Idem*, 1567. 1568. 1570. & 1572. 2. vol. 12°. It. *Colon. Arn. Quentel*, 1607. 2. vol. 12°.

C'est ainsi qu'on marque ces différentes éditions ; je crois qu'il ne s'en est fait que quatre, ou cinq, dont le titre aura été refraîchi plus d'une fois.

2. *Conciones in Epistolas & Euangelia, quæ per sacram Quadragesimam populo in Ecclesiâ proponi solent ; è Tabulis D. Jacobi Veldii concinnatæ. Antv. Christ. Plantinus*, 1568. & 1573. 12°. It. *Ibid. Ant. Tilenius*, 1573. & 1574. 12°. It. *Paris. Mich. Sonnius*, 1567. 12°. pp. 768. It. *Ibid. Idem*, 1568. & 1573. It. *Lugd. Carol. Rovillius*, 1568. 12°. Il faut juger de ces éditions multipliées, comme de celles de l'Ouvrage précèdent. Je parlerai ailleurs des PP. *Laurent de Villa-Vicentio, & Jacques van de Velde*, Augustins.

3. *Catèchisme pour instruire la jeunesse dans la vraye Foi ; avec des Prières propres pour les diffèrens exercices de la Vie Chrétienne.* En flamand. *Anvers, Ant. Thielens*, 1576. 12°. pp. 344.

4. *Totius Tractationis de quatuor hominis Novissimis Epitome.* A la tête du Traité *De quatuor Novissimis*, composé par le P. *Jean Carthenius* de l'Ordre des Carmes. *Antv. Joan. Bellerus*, 1588. 16°. pp. 17.

☞ *Sweertius*, 219. *Val. André*, 29. 30. *De Jonghe*, 217. 218. *Quétif & Echard*, II. 250. 251.

Jacques l'Espée,

NÉ EN 1516., apparemment en Hainaut, prit l'habit de Bénèdictin à *Liessies* sous *Louis de Blois*, Auteur de la Reforme de ce monastère, qui fut approuvée par le Pape *Paul III.* en 1545. Le P. *l'Espée* ne survécut pas longtems à cette approbation, étant mort le 24. novembre de l'année suivante, agé seulement de 29. ans. Il reste de lui

Chronicon Monasterii Lætiensis, ab initio (751.) *usque ad sua tempora.* Autrement: *Libellus Chronicorum Monasterii Lætiensis.* Ms. à *Liessies* in-4°. It. à *Anvers* dans la Bibliothèque des Jésuites Bollandistes. L'Auteur adresse cet opuscule aux Religieux de son monastère par une lettre datée du 20. décembre 1544. Il avoue qu'il n'a pû recouvrer des monumens sûrs touchant l'origine & les prémiers accroissemens de cette Abbaye.

☞ *Brasseur, ill. Hannoniæ sidera*, p. 37. *Acta SS., tomo VII. septemb.*, p. 489.

Marc Mastelyn, ou *Mastelinus*,

ÉTOIT FILS de *Henri Mastelyn*, Médecin des Archiducs *Albert* & *Isabelle*, (a) &

(a) Inhumé chez les Dominicains de *Bruxelles*, avec cette épitaphe, détruite en 1695. : *D. O. M. Henricus Mastelyn*

naquit à *Bruxelles* vers l'an 1599. Sorti de ses prémières études, il entra chez les Chanoines-Règuliers du *Val-Verd* près de cette ville, à l'age de dix-huit ans. Il y a lieu de croire qu'après y avoir pris quelques commencemens de Théologie, il vint continuer cette étude au Collège des Chanoines-Réguliers, fondé en 1616. à *Louvain* par *Antoine van Berghem*, Prieur du *Val-Verd*, & par *Jean Pieterfem*, Prieur de *Bethléem*. (*b*) Quoi qu'il en soit, *Mastelyn*, après avoir enseigné quelques années la Philosophie & la Théologie dans son monastère, fut fait Président de ce Collège en 1635., & succèda en cet emploi à *Pierre de Waerseggere*, qui fut fait Prieur de S. Martin de *Louvain* à la place de *Christophe Wasteels* mort le 16. juillet de cette année. *Mastelyn* avoit reçu quelque

Sereniss. Archiducib. Alberto & Isabellæ à cubiculis & personis XXXV. annis Doctor Medicus, vivens, mortis memor hoc monumentum sibi, D. Mariæ van den Wouwere conthorali, ac hæredibus poni curavit. Obiit ille 6. martii : hæc verò....

(*b*) Ce Collège fut achevé en 1618., & placé vis-à-vis du Cimètière de S. Jacques à peu près à l'endroit, où est aujourd'hui l'enseigne du *Chasseur Verd*. Les Chanoines-Réguliers vendirent cette maison le 14. mars 1674. à *Jacques-François Roelofs*, Magistrat de *Louvain*, ayant acheté dès le 7. septembre 1661. une autre maison, qui appartenoit aux héritiers de *François-Jean de Robles*, Evêque d'*Ypres*, & qui étoit située à l'endroit, où est aujourd'hui le Collège de *Marcel Craendonck* Le prémier Président de celui des Chanoines-Réguliers fut *Regner Andriessen*, ou *Renerus Andreæ*, de *Tongres*, profès de *Cologne*, dépuis Prieur de *Corsendonck*, mort à *Rome* le 14. juillet 1624. : & le dernier a été *Pierre van Opstal*, natif de *Bréda*, & Profès de *Corsendonck*, qui renonça à la Présidence en 1761., & mourut à *Louvain* le 13. novembre de la même année, quelques mois après l'extinction de son Collège.

tems auparavant le grade de Licencié en Théologie. Après la mort de *Jean Vermeulen*, de *Malines*, arrivée en 1636., il fut postulé pour être Prieur des *Sept-Fonts*, maison de son Ordre peu éloignée du *Val-Verd* : mais cette postulation souffrit des difficultés. Le Génèral du Chapitre de *Windesheim* la cassa par son Ordonnance du 6. décembre 1639. *Mastelyn* appella de cette sentence aux Juges Ecclésiastiques: le Génèral, soûtenu par quelques Prieurs, n'eut aucun égard à cet appel, & mit aux *Sept-Fonts* un autre Prieur, nommé *Florent de Nipholts*. Sur cela quelques parens de nôtre Auteur présentèrent une requête au Conseil de Brabant, qui par arrêt du dernier août 1640. accorda la maintenue à *Mastelyn*, jusqu'à ce que les Juges Ecclésiastiques en eussent autrement ordonné. Le procès duroit encore le 22. juin 1643. Je ne sais pas précisément quand il se termina : mais il est sûr que *Mastelyn* fut dépuis reconnu Prieur légitime des *Sept-Fonts*, & même élu Commissaire génèral du Chapitre de *Windesheim*. Il remplit louablement ces fonctions jusqu'à sa mort arrivée le 23. décembre 1652., dans la 53e année de son age. *Valère André*, qui écrivoit du vivant de ce Religieux, dit qu'il ne se distinguoit pas moins par sa piété que par son savoir. Pour moi je crois qu'il s'est beaucoup plus distingué par le prémier endroit que par le second.

On a de lui

1. *Necrologium Monasterii Viridis Vallis, Ordinis Canonicorum Regularium S. Augustini, Congregationis Lateranensis, & Capituli Windezemensis, in nemore Zoniæ prope Bruxellam. Auctore R. P. Marco Mastelino, Can. Reg., S. Theol. Bacc. Form. Brux. Joan. Meerbecius*, petit *in*-4°. gros caract. pp. 165. sans date. L'Auteur dédie cet ouvrage à son père. Il ne s'est pas tué à recueillir les faits qu'on y trouve, & qu'il seroit aisé de renfermer dans une feuille d'impression. Le début, que je place au bas de la page, (*c*) suffira pour juger de la Littèrature, & de la Critique du P. *Mastelyn*.

2. *Elucidatorium in Psalmos Davidicos; authore R. P. Joan. de Bercht*, dont je parlerai ailleurs. *Antv.* 1634. 4°. C'est le P. *Mastelyn* qui a publié ce Commentaire, en le suppléant dépuis le Pseaume CXIV. jusqu'au CXXIII.

☞ *Prélimin. de ses Ouvrages. Feuille mortuaire. Val. André*, 640. *Van Espen, de recursu, cap.* 3. §. 5., *& in Monum., litt. E. Van Gestel, Hist: Mechlin. II.* 135. *Théat. sacré de Brabant, T. I. part. II. p.* 262. *&* 334. *Archives de la Ville de Louvain.*

(*c*) *Ut Apostolica Sedes, firmissimis & roboratis suâ authoritate bullis, Lateranensi congregationi concessis, declaravit, Ordo Canonicorum Regularium sub sanctis Apostolis, & præsertim à B. Euangelistâ Marco, & in Alexandriâ originem cœpit, & ab Apostolicis viris continuatus est. Hinc in Chronographicis reperies Helenam Constantini matrem septuaginta duo collegia hujusmodi Canonicorum instituisse. Postea hic Ordo reparatus est, &c.*

Adam Contzen

ETOIT DE *Monjoye*, bourg du Duché de Juliers, où il nâquit vers l'an 1575. Lorsqu'il eut achevé ses basses-classes, il fit son cours de Philosophie au Collège des Trois-Couronnes à *Cologne*, fut reçu Maitre-ès-Arts en 1591., & entra dans la Compagnie de Jésus en 1595. Sorti de noviciat, il régenta les humanités & la Philosophie, apparemment à *Cologne*; & dans la suite on l'envoya professer l'Écriture Sainte à *Mayence*, ce qu'il fit durant plusieurs années avec distinction, quoi qu'il n'ait pas égalé le P. *Serarius*, qui l'avoit précèdé dans cet emploi. Cependant le P. *Contzen* avoit acquis les connoissances les plus néceſsaires pour réussir dans cette étude : il entendoit le Grec, l'Hébreu, le Syriaque, & le Chaldéen : d'ailleurs il avoit une grande vivacité d'esprit, & beaucoup de facilité à écrire : mais se trouvant à *Mayence* tout environné d'Hérètiques, des Luthèriens d'*Erfort* & de *Hannover*, des Zuingliens de *Cassel*, & de *Marpourg*, enfin des Calvinistes d'*Heidelberg*, & d'*Herborne*, ces circonstances le déterminèrent à s'appliquer principalement à la Controverse, & il le fit avec tant de suc-

cès, que *Bellarmin* félicita l'Eglise d'avoir dans ce Religieux un homme véritablement capable de soûtenir *les guerres du Seigneur*. Vers l'an 1617., le P. *Contzen* dévint Confesseur du Prince *Jean-Godefroi*, Evêque de *Bamberg* & de *Wirtsbourg*. En 1624. *Maximilien*, Duc de Bavière, l'appella à sa Cour pour la même fonction, & le Père la remplit avec beaucoup de prudence & de désintèressement jusqu'à sa mort arrivée à *Munich* le 19. juin 1635., lorsqu'il avoit un peu plus de 60. ans. Ce Religieux étoit d'un caractère aisé, souverainement humble, ferme au milieu des plus fâcheux embarras, si délicat sur l'article de la chasteté, qu'il ne se laissoit ni toucher, ni même regarder fixément de personne, enfin si patient, qu'on ne l'entendit jamais pousser la moindre plainte parmi les cruelles douleurs, que lui causèrent durant plusieurs années deux grosses pierres, qu'on tira de sa vessie après sa mort.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *De Hæreseôn incremento, & utrum annus* CIↃ. IↃC. XI. *sit mundi ultimus.*

2. *Defensio libri Cardinalis Roberti Bellarmini de Gratiâ primi hominis, contra Castigationes & Explanationes Davidis Parei. Mogunt. Joan. Albinus*, 1613. 12°.

Le P. *Contzen* attaque ici le livre de *Pareus*, Professeur en Théologie à *Heidelberg*, intitulé : *Roberti Bellarmini liber unus de Gratiâ primi hominis, explicatus & castigatus studio Davidis Parei. Heidelb. Jonas Rosa*, 1612. 12°.

3. *Crudelitas, & Idolum Calvinistarum. Mogunt. Joan. Albinus*, 1614. 12°. Autre Défense de *Bellarmin*, contre le livre du même *Pareus*, qui a pour titre : *Roberti Bellarmini de amissione Gratiæ & statu Peccati libri sex, quorum tres posteriores tractant de Peccato originis, explicati & castigati à Davide Pareo. Heidelb. Jonas Rosa*, 1613. 12°.

4. *De Unione & Synodo generali Euangelicorum, Theologis & Politicis necessaria Consultatio. Mogunt. sumptibus Bern. Gualtheri excudit Joannes Volmari*, 1615. 12°. pp. 358.

5. *Asinus palmatus, seu Pædagogus Halensis, Sigismundus Evenius furens in Tyrannide Pontificiâ sæculari. Moguntiæ.* Cet *Evenius* étoit en 1613. Recteur du Collège de *Halle* dans le Duché de *Magdebourg;* depuis il eut des emplois semblables à *Revel*, à *Halberstad*, & enfin à *Ratisbone*. Il se mêla d'écrire sur la Théologie.

6. *De Pace Germaniæ, libri duo, prior de falsâ pace, alter de verâ pace. Mogun-*

tiæ, *Bern. Gualtherus*, 1616. 12°. It. *Colon.* 1685. 12°.

7. *Disceptatio de Secretis Societatis Jesu.* *Mogunt. Joan. Volmari*, 1617. 12°.

8. *Palma sæcularis Lutherano-Euangelica.*

9. *Jubilum Jubilorum, Jubilæum Euangelicum, & piæ Lacrymæ omnium Romano-Catholicoram; ad Imperatorem Aug., Reges, Principes, Respublicas, Populos, pangente & plangente R. P. Adamo Contzen.... SS. Literarum in.... Acad. Moguntinâ Professore ordinario. Mogunt. Joan. Albinus*, 1618. 12°. gros caract. pp. 517. It. traduit en Allemand par l'Auteur même. *Ibid.* 1618. 12°. Le P. *Contzen* prouve que les Luthèriens n'étoient guères fondés à célèbrer (en 1617.) le Jubilé, ou l'année séculaire de leur Réformation.

10. *Chronologia Jubilæi Euangelici. Mogunt.* 1618.

11. *Oratio Panegyrica de novâ Academiâ tuendâ & augendâ.* Dans le *Panegyricon Academiæ Molshemiensis.* Le P. *Contzen* prononça ce discours en donnant le bonnet aux prémiers Docteurs, qui prirent ce grade dans l'Acadèmie de *Molsheim*, qui commença par un démembrement de celle de *Mayence*, fait en 1618. Les Jésuites de la province du Rhin y ont conféré les dégrés de Maitre-ès-Arts, & le Doctorat en Théologie, jusqu'à ce que ces Religieux ont été obligés d'abandon-

ner toutes les maisons, qu'ils avoient dans les Etats de S. M. T. C.

12. *Coronis omnium Jubilorum anno sæculari Euangelico scriptorum; quâ status conturbatæ in Europâ religionis, errores, errorum causæ & remedia exponuntur, & omnibus omnium religionum Ordinibus, post centum annorum lacrymosa certamina, pax suadetur. Moguntiæ, Joan. Albinus*, 1619. 4°.

13. *Semen Hæreticorum.* Petit Traité en Allemand. *Mayence*, 1619. 12°.

14. *Politicorum libri decem, in quibus de perfectæ Reipublicæ formâ, virtutibus, & vitiis, institutione civium, legibus, magistratu Ecclesiastico & Civili, potentiâ Reipublicæ, seditione, & bello. Mogunt. Joan. Kinckius*, 1620. *fol.*

15. *Commentaria in quatuor Christi Euangelia, in quibus sensus verus literalis adversùs omnes Infideles pro Catholicâ fide vindicatur. Colon. Agripp. Joan. Kinckius*, 1626. *fol.* 2. vol.

16. *Abissini Regis historia, seu Methodus Doctrinæ Civilis. Colon. Agripp. Joan. Kinckius*, 1628. 12°. *Antoine Teissier* a eu la bonté de prendre ce Roman Politique pour l'histoire d'un véritable Roi d'Abissinie.

17. *Commentaria in Epistolam S. Pauli ad Romanos. Colon. Agripp. Joan. Kinckius*, 1629. *fol.*

18. *Daniel, sive de statû, vitâ, virtute Auli-*

Aulicorum atque Magnatum. Colon. Agrippi Joan. Kinckius, 1630. 12°.

19. *Commentaria in Epistolas S. Pauli ad Corinthios & ad Galatas. Colon. Joan. Kinckius*, 1631. *fol.*

20. *Responsio Theologica ad Problemata Saxonica pro fidâ Pace Germaniæ.* 1631.

Les Ouvrages suivans n'ont pas été imprimés, non plus que quelques autres, qu'on ne spécifie point.

α. *De causis Bellorum præsentis temporis.*

β. *Proba Censura super Epistolam seditiosam de conventû Cæsaris Ferdinandi II., & Electorum Imperii, Ratisbonæ celebrato.*

γ. *Instructio de Jubilo Jubilorum, ad Neuheusianos.*

☞ *Aleg.* 3. & 548. *Val. André*, 3. & 854. *Hartzheim*, *Biblioth. Colon.* 3. & *Prodr. hist. Univ. Colon. p.* 32.

Henri Rampen

ETOIT DE *Hui*, ville capitale du Condroz dans la Principauté de Liège, où il nâquit vers l'an 1572. (*a*) de *Pierre Rampen*, & de *Marie Haneffe*, qui donna dix-huit enfans à son mari. Sorti des

(*a*) J'ai vû un acte signé de sa main le 27. juillet 1637., où il se dit agé de 64. ans.

prémières classes en 1593., il entra dans celles de Philosophie à *Cologne*, & y reçut le bonnet de Maitre-ès-Arts des mains du Professeur *Guillaume Ætonius* le 27. février 1595. Après cela il commença son cours de Théologie dans cette Université, le continua à *Mayence*, & vint l'achever à *Louvain*, où son habileté dans les langues Grecque & Latine le fit choisir pour enseigner la prémière au Collège du *Lys*. Peu après il y dévint Professeur en Philosophie, & occupa ce poste au moins jusqu'en 1607., qu'il fut créé Docteur en Théologie avec le célèbre *Wiggers*. Revêtu de ce grade, il alla enseigner cette science à l'Abbaye du Parc proche *Louvain*. Au bout de sept ans, le Docteur *Janson*, qui n'avoit jamais été fort propre pour remplir la chaire publique de l'Ecriture, & que son age en rendoit absolument incapable, engagea *Rampen* à faire les leçons à sa place. Celui-ci s'en acquitta pendant plus de dix ans, & jusqu'au 23. mars 1630., que le fameux *Jansenius* fut élevé à cet emploi. *Jansenius* ayant été nommé à l'Evêché d'*Ypres* sur la fin de l'an 1635., notre Auteur reprit la même fonction jusqu'au 28. janvier 1637., que la Profession de l'Ecriture fut confiée au Docteur *Fromond*. Outre ce que j'ai dit des travaux de *Rampen*, il s'étoit chargé le 16. octobre

1615. de l'adminiſtration du Collège de Ste Anne, dont il fut le onzième Préſident. (*b*) Il paſſa le 14. novembre 1625. (*c*) au *Grand-Collège*, où il réüſſit à attirer les meilleurs ſujets de l'Univerſité pour la Théologie, & il prit un très-grand ſoin de cette maiſon durant plus de quinze ans, ſans en étre jamais détourné, non plus que de celui d'aſſiſter aux exercices publics, par les cuiſantes douleurs de la goutte aux pieds & aux mains, qu'il ſouffrit avec une patience extraordinaire. Il mourut d'une manière édifiante le 4. mars 1641., & fut inhumé à S. Pierre dans la chapelle de *S. Charles* Borromée. *Rampen* avoit été Recteur de *Louvain* en 1620., & il avoit obtènu un Canonicat de *Bréda*, au plus tard en 1627. : mais il n'en pût jouir longtems, cette ville étant retournée au pouvoir des Hollandois le 6. octobre 1637. J'ai lû quelque part qu'il dévint Chanoine de la Cathèdrale d'*Anvers*, l'Univerſité

(*b*) Le douzième fut ſon neveu, nommé comme lui, & né dans la même ville. Celui-ci étoit Licencié ès Droits, & gouverna le Collège de Ste Anne dépuis le 10. octobre 1625. juſqu'en 1630., qu'il alla réſider à *Harlebeeck* en Flandre, où il avoit obtènu un Canonicat. Il fut élu Doyen de cette Collègiale en 1660., & mourut en 1664.

(*c*) C'eſt ce qui paroit par les Regîtres du Collège de Ste Anne : cependant comme *Guillaume Fabricius*, prédéceſſeur de *Rampen* au *Grand-Collège*, ne mourut que le 7. mars 1628., je crois que *Rampen* n'y fut d'abord que comme ſon coadjuteur.

lui ayant peut-être procuré ce bénèfice, pour le dédommager de la perte du prémier. Nous avons du Docteur *Rampen* :

Commentarius in quatuor Euangelia. Lovan. Franciſc. Simonis, 1631--33--34. petit *in*-4°. en 3. vol. J'ai trouvé d'aſſez bonnes remarques dans ce Commentaire: mais il avoit été effacé d'avance par ceux de *Maldonat*, de *Janſenius*, Evêque de *Gand*, & de *Luc de Bruges* ; pour ne rien dire de ceux qu'on nous a donnés dépuis, mais dont peu ſont comparables à ceux que je viens de nommer.

☞ *Val. André, Biblioth.* 367. & *Faſt.* 47. 136. 289. & 311. *Archives de la ville de Louvain, & du Chap. de S. Pierre. Régitres du Collège de Ste Anne, &c.*

Eléonore de St Bernard

NAQUIT dans le pays, & peut-être dans la ville de *Liège*, le 24. mars 1579., de *Jean-Marie de Corbaria*, Gentilhomme Génois de l'illuſtre maiſon de *Spinola*, & d'*Eléonore de Bavière*. On la tranſporta fort jeune à *Génes*, où elle reçut ſa prémière éducation chez ſes ayeux maternels, *Charles de Bavière*, & *Blanche de Lotona*. Lorſqu'elle eut atteint l'age de huit ans, ſes parens la conduiſirent à

Madrid, où elle aima mieux être élevée chez les Religieuses de l'Ordre de Cîteaux, que d'être au rang des filles d'honneur de l'Impèratrice, qui l'avoit souhaitée. Le 20. septembre 1595., agée de seize ans, elle alla prendre l'habit de Carmèlite Déchaussée au couvent *de las Luachas*, & elle prononça les voeux solemnels le 4. octobre 1598. Ses supèrieures l'ayant destinée pour la France, où l'on désiroit des Religieuses de ce saint Ordre, qui étoit alors dans sa prémière ferveur, elle fut la prémière qui se rendit dans ce dessein à *Avila*, d'où elle passa avec cinq autres Religieuses à *Paris* en 1603. La Vénèrable Mère *Anne de S. Barthèlemi*, supèrieure de cette petite colonie, l'y établit Maitresse des Novices. La sœur *Eléonore* s'étant bientôt mise au fait de la langue Françoise, se trouva capable de diriger des filles de cette nation. Cependant l'Archiduchesse *Isabelle*, qui ne négligeoit aucune occasion d'avancer la piété dans les Pays-Bas, voulut y avoir des Carmèlites Déchaussées : *Eléonore* fut envoyée à *Bruxelles* pour y élever des novices sous la vertueuse Mère *Anne de Jésus*; elle s'acquitta de cette fonction pendant dix mois, au bout desquels on la chargea de l'établissement du couvent de *Louvain*, puis successivement de ceux de *Mons*, & de *Ma-*

lines. Elle étoit Prieure à *Mons* en 1622., lorſque cinq filles d'honneur de l'Archiducheſſe-Infante l'attirèrent au couvent qu'elles fondèrent dans la ville de *Gand*, & où elles prirent elles-mêmes l'habit de Ste Thérèſe. La Mère *Eléonore* fut longtems à la tête de cette maiſon, qu'elle remplit de l'odeur de ſes vertus. Dieu l'éprouva par différentes maladies, dont il l'affligea pendant vingt ans. Enfin le 12. avril 1639., agée de 60. ans, elle ſuccomba ſous le poids de ſes infirmités, & mourut dans des ſentimens dignes de la haute piété, dont elle avoit donné des marques pendant toute ſa vie. On attribue à cette Religieuſe une

Vie de la Vénérable Mère Anne de S. Barthélemi, dont il ſera parlé dans ces Mémoires : mais on ne dit pas ſi cette vie a été imprimée, ni où elle ſe trouve.

☞ *Philippi à S. Trinit. Decor Carmeli*, *parte III. p.* 118. *Daniel à Virg. Mariâ*, *Specul. Carmelit. T. II. p.* 1131. *Coſmas de Villiers*, *I.* 428. 429. & *II.* 248. 249.

François Ruſſelaert,

NÉ D'UNE famille diſtinguée à *Gand* vers 1518., prit l'habit de Dominicain au couvent de cette ville en 1526.,

& y fit profession le 16. février 1537. Depuis il parvint aux emplois de son Ordre, & du dehors. Il fut Directeur des Dominicaines du *Val-des-Anges*, établies alors près de *Bruges*, & aujourd'hui dans cette ville : ensuite Visiteur du couvent d'*Assenede*, & Définiteur de sa province : enfin quatre fois Prieur de *Gand*. Il étoit pour la prémière fois dans ce poste en 1566., lorsque les Calvinistes brisèrent les images, commirent une infinité de désordres dans cette ville, comme dans plusieurs autres des Pays-Bas, & dévastèrent l'Eglise & le couvent dont je parle. En 1578. les mêmes Hérètiques, maitres de cette ville, l'obligèrent d'en sortir avec les autres Religieux. Après six ans d'exil, il y rentra en 1584., rétablit son couvent autant que le tems le lui permit, & y mourut le 28. octobre 1596., agé d'environ 77. ans. On a de ce Père un petit livre flamand, intitulé

Explication de l'Oraison Dominicale. (a) *Gand, Corn. Manilius*, 1592. 16°.

☞ *De Jonghe*, 77. 78. *Echard*, *II.* 318. (Ce dernier n'est pas exact.)

(a) *Verclaeringhe van het Ghebedt des Heeren.*

Jourdan van den Bempde,

NOMMÉ dans le monde *Gérard*, naquit à *Tournai* vers l'an 1634. Après ses prémières études, il entra chez les Dominicains de *Bruges*, & y prononça les vœux solemnels le 26. novembre 1652. A peine avoit-il passé dix-huit ans en religion, lorsque la mort l'enleva le onze mars 1671. Il a publié

Le Vendredi-saint sanglant. Poëme flamand sur la Passion. (*a*) *Louvain*, *Jerôme Nempe*, 1670. 12°.

☞ *De Jonghe*, 184. *Quétif & Echard*, *II.* 640.

(*a*) *Den bloedighen Vrydach.*

Jacques Sluper, & quelques autres Poëtes Latins de son tems, & de son pays.

JACQUES SLUPER étoit d'*Herzel*, village de Flandre dans la Chatellenie de *Bergues-St-Winoc*, où il naquit vers l'an 1530. Son père, nommé aussi *Jacques Sluper*, fut tué dans ce village par les Calvinistes le 20. juin 1570. agé de 82. ans & deux

mois. (*a*) Pour lui il fit ſes humanités à *Marville* ſur la *Lys*, & vint enſuite étudier en Philoſophie au collège du *Lys* à *Louvain*, où il eut pour l'un de ſes maitres *Nicolas de Leuze*, Auteur de la Bible Françoiſe, qui porte le nom de cette Univerſité. Après avoir pris le bonnet de Maitre-ès-Arts, il retourna dans ſa patrie, embraſſa l'état Ecclèſiaſtique, fut ordonné Prêtre, & obtint une Chapelle de la paroiſſe de *Boeſinghen* à une lieue d'*Ypres*, au plus tard en 1560. *Sluper* fit preſque ſon unique occupation de la Poëſie Latine, pour laquelle il avoit quelque talent. Les Hérètiques, qui dévaſtèrent toute la Flandre en 1566., le jettèrent en priſon, & le bannirent enſuite du pays, après avoir confiſqué ſes biens. Il ſe retira en Picardie, où il attendit juſqu'à ce que le calme ſe rétablît en Flandre. Il y retourna en 1569., & s'arrêta un peu à *Ypres*; enſuite il s'établit à *Weſt-Vleteren* près de *Furnes*, cultivant toûjours les Muſes, & l'amitié de quelques gens de lettres du voiſinage: mais au reſte ſubſiſtant avec beaucoup de

(*a*) C'étoit un homme d'un caractère doux, & d'une conduite irreprochable : il poſſèdoit outre ſa langue le Latin & le François, & avoit conſervé tout ſon bon ſens. Les Hérètiques après l'avoir percé de cent coups d'épée, jettèrent ſon corps dans le feu. Son fils en recueillit les reſtes, & les fit enterrer devant le maitre-autel de la paroiſſe : *Marius Laureus*, Poëte natif d'*Ypres*, y fit mettre une pierre ſépulcrale, avec une épitaphe en vers flamands.

difficulté. Les nouveaux troubles, survenus en 1578., l'ayant obligé une seconde fois d'abandonner sa patrie, il alla se fixer à *Arras*, où il passa le reste de ses jours chez *Antoine Meyer*, dont j'ai parlé ailleurs. Il mourut en cette ville le 1. août 1602., agé de plus de 70. ans, & y fut enterré dans l'Eglise Paroissiale de la S^te^ Croix. Il s'étoit fait lui-même l'épitaphe suivante, qui contient un précis de sa vie :

Poëta Flander Herzelensis Sluperus,
Consumptus annis hìc jacet senilibus :
Artes puer qùi liberales imbibit
Villâ in Minore, prope (b) amnem Lyziam,
Profectus hinc Lovanium, veteres Sophos
Evolvit, atque consecutus lauream,
In Flandriam reversus est; &, sæculô
Spretô, sacris se dedidit, atque cœlibem
Amplexus est vitam, solutus ut omnibus
Curis, Deo vacare posset, & suis
Musis, quibus toto juventæ tempore,
Nec non senectæ, pertinaciter fuit
Addictus; ùt testantur heu! Poemata,
Atque alia, quondam sospes ipse quæ edidit;
Hæc dum recudit, ecce bella civica
Passim per urbes sunt oborta Belgicas,
Quibus involutus ipse Mystes Sluperus,
Per Geusios conjectus est in vincula,
Bonisque perditis, fugatus Flandriâ;
Quos execratus, patrium vertit solum,

(*b*) Corrigez, ou lisez : *Propter*.

Profectus in Picardiæ fines, ubi
Aliquot per annos substitit, donec senem
Mars rursus emigrare Vatem compulit.
Hinc Atrebatum vénit, ultimam sibi
Sedem futuram; quippe post vicesimum
Annum senili fractus ævo concidit.
Tu, quisquis es, precare fausta Manibus
Functi Poetæ, sortis humanæ memor.

Sluper en mourant laissa quinze volumes de Poësies en Ms. Voici ce qu'on en a imprimé :

1. *Omnium ferè Gentium, nostræque ætatis Nationum, habitus & effigies. In eosdem Joannis Sluperii Epigrammata. Adjecta ad singulas Icones Gallica Tetrasticha. Antv. Joan. Bellerus*, 1572. 12°. pp. 135. Nos Bibliothècaires ne parlent point de cet Ouvrage, que *Sluper* dédie à *Jean Wynter*, Secrètaire de la Chatellenie de *Bergues-St-Winoc*, par une lettre en vers, datée de *West-Vleteren* le 30. juin 1571. Le *recto* de chaque feuillet contient une estampe en bois qui représente l'habillement d'une personne, Gentilhomme, bourgeois, soldat, villageois, femme, ou fille de quelque nation. Ces estampes sont gravées assez grossièrement, mais le dessein n'en est pas mauvais : elles sont au nombre de 121. La page qui les précède, ou le *verso* de chaque feuillet comprend en 4. 6. ou 8. vers Latins l'ex-

plication de la figure qui est vis-à-vis. Ces vers sont de différentes mesures, & de la façon de *Sluper* : Je ne sais s'il est Auteur des Quatrains François qui sont au dessous, & qui roulent sur le même sujet. En voici un échantillon

Fig. 50. *GALLUS MILES.*

Hic tibi sæva patent furibundi militis ora,
Qui sub Liligero (c) prælia Rege facit;
Ac persæpe loco numerandi debitor avis, (d)
Quando suas luxu dilapidavit opes,
Aut proprios vanâ socios spe ludit, atroxve
Infert hospitibus verbera dura suis.

LE SOLDAT FRANÇOIS.

Le vray Soldat François icy se monstre,
Prest pour combattre, ou pour faire bravades:
Mais quelques fois il remet à la monstre
Son hoste, ou bien le paye en bastonnades.

2. *Jacobi Sluperii, Herzelensis Flandri, Poëmata. Antv. Joan. Bellerus, 1575.* 16°. pp. 472. Après une Dédicace à *Jean de Loo*, Prévôt des Chanoines-Réguliers d'*Eversame*, une Elègie de l'Auteur à son livre, &c. on trouve ici :

Page 11. *Sacrorum Hymnorum liber unus.*

Page 62. Sept Eglogues, dont les trois dernières sont des allègories sur *Henri II.*, Roi de France, sur *Rithovius*, Evê-

(c) Il y a deux fautes dans ce mot : 1. *Liliger* n'est non plus Latin que *Rosiger*, ou *Violiger*. 2. La seconde syllabe dévroit étre longue, puisque *Liliger* seroit pour *Lilii-ger*, comme *Tibícen* pour *Tibii-cen.*

(d) Corrigez : *aris.*

que d'*Ypres*, & sur *François Richardot*, Evêque d'*Arras*. Ces Eglogues sont mêlées de dédicaces en vers, & suivies d'une Elègie, & d'un Epithalame.

Pag. 201. *Diversorum Carminum Sylvula, seu Lusus Pastorales.*

Page 258. *Epistolarum ad Amicos liber unus*, contenant vingt-cinq Epitres, en différentes sortes de vers.

Page 317. *Hortulus* Ἐαρινός (Vernus,) *nunc primùm in lucem editus.*

Page 368. jusqu'à la fin: Quantité d'Epitres, la plûpart en vers, quelques Epigrammes, &c.

Les Poësies de *Sluper* sont entremêlées de petites pièces composées par divers autres Poëtes; tels sont *François Hæmus*, *Antoine Meyer*, & *Jacques Yetzweirts*, dont j'ai déja parlé *T. I. pag.* 320. On trouve ici du prémier: *pp.* 293---306. 372--374. 457. 458.

Deux *Epitres* en vers, un *Eloge*, & une *Epigramme* adressés à *Jean de Loo*: une *Lettre* en prose à *Marius Laureus*, & une autre encore à *Jean de Loo*.

On trouve du second, *p.* 199. 200. une Elègie à *Hæmus* son compère, datée d'*Arras* le 11. mars 1565.

Et du troisième, *pp.* 289---292., & 417---419. deux Epitres à nôtre Auteur: la 1e en vers hexamètres, datée d'*Ypres* le 28. décembre 1563. au retour d'un

voyage en Ecosse : la seconde, en forme d'Elègie, datée de *Bergues-St-Winoc*, le 23. mars 1568.

Les autres Ecrivains, dont il y a ici des pièces, sont

Gautier Cools, ou *Colius*, qui a fait une *Lettre* en prose, datée de *Zonnebeek* près d'*Ypres* le 1. décembre 1569., avec une *Epigramme* de cinq distiques, qu'il nomme le prémier essai de sa jeunesse, *pp.* 454. 455.

François de Baudimont, natif de *Dixmude* : une *Lettre* en vers Elègiaques; *pp.* 435. 436. Elle est datée de *Douai* le jeudi saint 1564. Il avoit envoyé d'autres vers à *Sluper* l'année précèdente.

Jacques Mayus, de *Poperingue* : deux *Lettres*, l'une en vers sapphiques, l'autre en vers élègiaques, datées toutes deux de *Dixmude* le 12. juillet 1563. *pp.* 410--413.

Gautier Moons, ou *Monsius*, Curé de S. Nicolas d'*Ypres*, & Chanoine de la Cathèdrale de cette ville : une *Hymne de Cælorum gaudiis*, l'*Ave Maria*, & l'*Ave maris stella* en vers. *pp.* 56--59.

Charles Blommeus, de *Loo* : une courte *Elègie* à la louange de *Sluper*; *p.* 318.

Jacques Belcherius, d'*Ypres* : *Ad.... Joannem Heidanum, aliàs de Myricâ, S. Theol. Baccalaureum, Ecclesiæ D. Antonii juxta*

Balliolum...., Abbam dignissimum... Epistola gratulatoria, en vers hexamètres, datée d'*Ypres* le 26. juillet 1570.; *pp. 275. 276.*

Adrien Hogius, d'*Oostburgh* : trois *Lettres* en prose, & une en vers Elègiaques, adressées à *Sluper* : une 4ᵉ, en pareils vers, aux Lecteurs du même : trois de ces lettres sont datées de *Reyninghen* (proche *Furnes*) en 1573. & 74.; *pp. 8. 176. 368. 416. & 656.*

Charles de Pours, ou *Pourtius* : une *Lettre* en prose à *Sluper*; *p. 430.*

Galerand Mammezius, ou *Mazonius* : deux *Epitres* à *Sluper*, l'une en vers élègiaques, l'autre en prose; la 1ᵉ est datée de *Louvain* le 15. août 1564. : l'autre de la même ville le 1. sept. 1563. *pp. 427--430.*

Josse Hugezonius, qui se qualifie *Hollando-Flander Roesbruggius*, Régent d'humanités à *Ypres* : une *Lettre* en prose, datée de cette ville le 1. mai 1562. *p. 417.*

Arnold Laurentius : *De Gaudiis cæli, Hymnus, sive Ode trochaïca. p. 51. 56.*

François Houtenius, de *Langhe-Mercke* à 2. lieues Nord-Est d'*Ypres* : une *Elègie*, où il exhorte *Sluper* à publier ses douze livres sur l'Expèdition de Tunis. *p. 195. 196.*

Charles Liebaerd, compatriote du précè-

dent : une *Elègie*, & quelques *Epigrammes*, dont les objets pourroient causer quelque chose de plus que des vapeurs. *pp. 439---443.*

Martin Descailles, ou *Decalus*, natif de *S. Omer*, Docteur en Médecine à *Louvain* : une *Lettre* en prose à *Sluper*, (*p.* 406. 407.) datée du 14. janvier 1565. (aujourd'hui 1566.) C'est pour le remercier d'une *Epitre* en vers sapphiques, *pp.* 261---266. que notre Poëte lui avoit adressée de *Boesinghen* le 10. novembre précèdent, & dans laquelle il ne lui épargnoit pas l'encens. Tout ce que *Valère André* dit de ce Docteur, *Fast. Acad. p.* 234., se réduit à marquer sa patrie. On y peut ajoûter ce qui suit. *Descailles* s'étoit fait recevoir Licencié en 1559. : il prit le bonnet de Docteur le 1. sept. 1562.: & il épousa *Barbe van den Calstre*, d'une famille noble de *Louvain*, fille de *Louis van den Calstre*, & veuve de *Guillaume van der Straeten* : il eut de son mariage (peut-être entre autres enfans) *Jeanne Descailles*, & *Cathèrine Descailles*, dont la dernière épousa *Jean van Herck* habitué à *Linden* pres de cette ville. (*e*)

Je parlerai ailleurs de *Salomon Faber*, de *Jerôme Claysson*, de *Jacques Marchant*, d'*Olivier Ymmeloot*, d'*Adrien Dammant*, & de

(*e*) *Tiré des Archives de la ville de Louvain.*

de *Nicolas de Leuze*, dont il y a auſſi quelques pièces parmi les Poëſies de *Sluper*.

3. *Elogia Virorum bellicâ laude illuſtrium. Atreb. Guil. Riverius*, 1603. Publiés par les ſoins de *Philippe Meyer*.

4. *Hymnus in honorem D. Vedaſti, Atrebatenſium Epiſcopi, omni genere carminum* (Il falloit dire *metrorum*) *redditus. Atreb. Guil. Riverius*, 1603. Les Ouvrages ſuivans n'ont point vû le jour.

α. De Bello Tunetano libri XII. (*f*) En vers héroiques. Ce Poëme étoit dédié à *Ferdinand de Cardevacque*, dont j'ai parlé ailleurs.

β. Bucolicorum liber. In-4°. Cela eſt-il diffèrent des Eglogues, dont j'ai parlé plus haut ?

γ. Bellum Roſſemicum, circa Antuerpiam & Lovanium (en 1542.) *geſtum, Carmine heroïco deſcriptum. In-4°.*

δ. Martyrium S. Vincentii, Levitæ, carmine heroïco deſcriptum. En deux livres. *In-8°.* Ms. de la main de l'Auteur chez *Jean-François de Cardevacque*, petit-fils de *Ferdinand*, en 1639. Ce gentilhomme avoit auſſi les Originaux des quatre *nn.* précèdens.

ε. Catalogus omnium penè Poëtarum, priſ-

(*f*) C'eſt ce que dit *Sanderus* : Notre Auteur dit lui-même en parlant à ſon livre, *Poëmat. p.* 10.

Non tamen hinc bis ſex tua per veſtigia fratres,
Punica dicturos bella, venire putes.

Ainſi *Valère André* ſe trompe, en marquant *Libb. X.*

corum & recentiorum, versu Phaleucio. Ms. à S. Vaast.

ζ. *Sacrorum Hymnorum liber unus.*

η. *Descriptio omnium Opificum.*

θ. *Miscellanea, & Eclogæ circiter ducentæ.* Ces Eglogues étoient allègoriques, & rouloient sur les évènemens du tems.

☞ *Sluperii Poëmata, præsertim pp.* 125. 194. & 470. 471. *Locrii Chronicon*, 687. 688. *Sanderi Biblioth. Belg. Mss. I.* 292. *Val. André*, 428. 429.

Henri d'Erp, ou *Henricus Herp*, *de Erph*, *Herpius*, *Harphius*, ou *Citharœdus*, (a)

FUT AINSI appellé du nom d'un village de Brabant (*b*) dans la Mairie de *Boisleduc*, (*c*) où il naquit vers le commencement du XV. siècle. Ayant achevé ses prémières études, il entra dans l'Ordre de S. François, & s'y engagea par les vœux solemnels dans quelque couvent de la Province de Cologne, qui comprènoit alors les deux provinces flamandes. Il ne tarda pas de s'y distinguer par son savoir, & encore plus par sa vertu; ce

(a) Ce dernier nom n'est qu'une mauvaise traduction du précèdent.

(*b*) Et non pas du pays de *Liège*, comme le dit *De Raisse*.

(*c*) *Erp*, ou *Erpe*, situé sur le *grand Aa* à une lieue Nord-Ouest de *Gemert*.

qui le conduisit à différens emplois, & lui fournit les moyens de travailler heureusement à rétablir la discipline régulière, fort déchue dans la plûpart des maisons de son Ordre. Son exemple y contribua autant que ses soins; ce Religieux avoit tant de goût pour la contemplation, que la célèbration de nos SS. Mystères le tenoit quelquefois occupé six heures entières. S'étant rendu en Italie, apparemment pour quelque affaire d'Ordre, il voulut voir le *Mont Alverne*, (*d*) si célèbre dans l'Histoire de S. François, & ce fut là qu'il composa ses trois livres de la *Théologie Mystique*. Il remplit avec un zèle extraordinaire la charge de Vicaire de sa Province réduite à l'Observance : il fut successivement Gardien de divers couvens, & il exerçoit actuellement cet emploi à *Malines*, lorsqu'il mourut le 22. février 1477. (aujourd'hui 1478.) Son corps fut inhumé au milieu du choeur des Franciscains. Il est honoré chez ces Religieux comme Bienheureux, & leur Martyrologe en parle en ces ter-

(*d*) Cette montagne est aux confins de la Toscane, entre l'Arne & le Tibre, assez près des fameuses Abbayes de *Valombreuse* & de *Camaldoli*, & fait partie de l'Apennin. Elle avoit été donnée à S. François l'an 1213. Il y reçut les *Stigmates* vers le 14. septembre 1224. Je sais que certains Critiques se moquent de l'Histoire des Stigmates : ils me permettront de la croire véritable, & de m'en tenir aux témoignages raportés & suivis par M. *Fleury* (*Hist. Eccl. T. XVI. Liv. LXXIX. n. 5.*)

mes : *Mechliniæ, B. Henrici, Herphii, Confessoris, eximiæ eruditionis & contemplationis viri, famâ sanctitatis, & regulari observantiâ celebris.* Nous avons de lui les Ouvrages suivans, qui montrent qu'il étoit versé dans la Théologie Morale & Mystique, ainsi que dans le Droit Canon.

1. *Le Directoire des Contemplatifs.* En bas-Allemand. Imprimé vers la fin du XV. siècle, & peut-étre du vivant de l'Auteur. It. traduit en Latin : *Henrici Herp, vulgò Harphii, Ordinis Minorum Directorium aureum Contemplativorum, ex vulgari Teutonico in Latinum versum per Petrum Blomevennam. Accedunt ejusdem Herp Collationes tres, pro cupientibus ad Christiane Religionis normam pervenire. Tractatulus de Effusione cordis. Modus legendi Rosarium Virginis Marie. Remedia contra Distractiones. Colonie, Johannes Landen,* 1513. 8°. It. *Antv. Henricus Eckertanus,* 1513. 12°. It. sous ce tître : *Directorium quoddam brevissimum, ad consequendam vitæ perfectionem, fratris Henrici Herp, Ordinis Minorum de Observantiâ, viri utique devotionis precipue, atq; excellentis litterature. Paris. Johan. Petit,* sans date, en caractère Gothique, petit *in-12°.* pp. 22. non chiffrées, avec d'autres opuscules. It. avec une Introduction du P. *Blomeven,* Chartreux, pour précautionner les simples contre quelques expressions outrées de l'Au-

teur : (*e*) *Colon.* 1527. 12°. It. *Antv.* 1536. 12°. It. revû sur des exemplaires Allemands par le P. *Bruno Loher;* Procureur de la Chartreuse de *Cologne :* (*f*) *Colon. hæredes Arn. Birckmanni*, 1555. *fol.*, avec une dédicace de l'Editeur, adressée *Reverendo Patri ac Domino Ignatio* (S. Ignace de Loyola,) *Societatis Jesu Præposito.* It. sous ce titre : *D. Henrici Harphii, Ordinis Minorum, Theologiæ Mysticæ libri tres, in hac tertiâ editione* (*g*) *castigati & correcti ; additâ Introductione ad doctrinam secundi libri per Petrum Paulum Philippium, Ordinis Prædicatorum.* (*h*) *Romæ*, 1585. 4°. avec une dédicace à *Sixte V.* Il fut ordonné dans la suite que cette édition seroit suivie dans toutes celles qu'on donneroit au public; ce qui a été exècuté. Le P. *Possevin* dit que quoique les *Introductions* du P. *Blomeven*, & du P. *Philippi* soient à la tête du second livre, il est bon de les voir avant de lire le prémier. (*i*) It. *Brixiæ*, sans nom d'Impri-

(*e*) Voyez ci-devant *T. VIII. p.* 66.

(*f*) Voyez ci-devant *T. VIII. pp.* 124. & 129.

(*g*) On compte ici pour la prémière celle de 1527., & pour la seconde celle de 1555.

(*h*) Profès du Couvent de la Minerve à *Rome*, où il mourut agé d'environ 90. ans vers 1648. Il étoit Toscan, & avoit enseigné la Théologie à *Pérouse*, & à *Rome.* (*Quétif & Echard, II.* 558. 559.) Il y eut d'autres Théologiens, qui travaillèrent avec lui à la correction de l'Ouvrage.

(*i*) Voici la raison qu'il en donne : *Nam & Harphii scopus in suis libris, & verba pleraque sublimiora, quæ scrupulum multis possent injicere : & profundior illa Contemplan-*

meur, 1601. 4°. It. *Colon. Agr. Bern. Gualtherus*, 1604. 16°. It. *Ibid. Arnold. Quentelius*, 1611. 4°. It. sous ce tître : *Theologia Mystica, cùm speculativa, tum affectiva, tribus libris explicata. Colon. Melchior Novesianus*, 1645. *fol.* It. En François : *La prémière partie du Directoir des Contemplatifs, composé par vénérable & dévot Religieux Henry Herp; laquelle traicte de la vie active, donnant singulière instruction & briefve doctrine à tous Chrestiens pour parvenir à la vie spirituelle & contemplative. Translaté de Latin en François. Paris, Poncet le Preux*, 1549. 16°. —— *Seconde partie du Directoir de Contemplatifs, traictant de la vie contemplative, & parfaicte contemplation..... Ibid. Idem* 1552. 16°. Cette traduction est d'une dame, qui ne s'est désignée que par les capitales *E. B.* (k) It. *Théologie Mystique du P. Henri Harphius, traduite en François par le sieur de la Motte*

di via, quæ incautos aut minimè capaces posset in avia deducere : ac sanctitas ipsius viri quæ hanc tradidit, inde innotescunt, aut declarantur. Et plus bas : *Prudente Doctore eget, qui perfectionis semitas istas ingreditur. Et verò, ut nonnulla secundæ partis capita pluribus prodesse possunt, nimirum quæ ad vitandas murmurationes, ad virtutes morales consequendas, ad dona Spiritûs sancti spectant : sic reliqua non sunt omnium, neque exigui temporis, nec ejusdem ordinis, ut continenter agenda sint, quemadmodum sunt posita. Quod præmonuit sapienter Petrus Paulus Philippius..... commendans in plerisque hujus Auctoris capitibus lectionem & rationem meditandi, quam Ludovicus Granatensis sui Ordinis utilissimè atque ad omnium captum proposuit, nec tamen respuens istam Harphii, siqui eam rectè, ac sine periculo velint insistere.*

(k) *Du Verdier, Biblioth.* p. 545.

Romancourt (c. d. par le P. *Jean de Machault*, ſavant Jéſuite de *Paris*, mort en 1619. à 58. ans) : *Paris*, 1617. 4°. It. en Allemand, par le P. *Anſélme Hoffman*, Récollet : (*l*) *Cologne*, *Guillaume Frieſſem*, avec l'Approbation d'*Adrien de Walenburch*, &c. Le 2d livre de cette Théologie a été auſſi traduit en Italien, d'abord peu exactement, & ſans l'*Introduction* du P. *Philippi* : enſuite fort exactement, & avec cette *Introduction* par Dom *Benoît Oſanna*, Chartreux de *Mantoue*, vers 1604. Il faut remarquer 1°. que les Traités *de Effuſione cordis*, du *Roſaire*, &c. ne ſe trouvent ni dans les verſions Italiennes, Françoiſes & Allemande, ni dans la plûpart des éditions Latines. 2°. que les *Collationes tres* ſont un abrègé du *Directoire des Contemplatifs*, ou de la ſeconde partie de la *Theologie Myſtique* ; cette Théologie eſt partagée en trois livres, dont le prémier eſt un Epithalame ſur l'union ſpirituelle de l'Ame avec ſon Dieu, ou une Explication myſtique du Cantique de Salomon ; l'Auteur y traite enſuite de l'Incarnation, de la vie & des ſouffrances de J.C., des

(*l*) R. P. Henrici Harphii, Ord. Minor., Theologiæ Myſticæ liber ſuccinctus, *das iſt : Der geheimreichen Red von Gott das II. buch, beſchrieben durch den Ehrw. und Geiſt-reichen* P. Henricus Harphius, *des Ordens der Minder-Brüder wahrer Reguläriſcher Obſervantz : anjetzo zu nutz aller Gott-liebenden ſeelen aus dem Latein ins Teutſche überſetzet*,

avantages qui en font résultés, & enfin de l'institution & de l'usage des Sacremens: *Harphius* appelle tout cela: *Divini Amoris inflammativa.* Le second livre, intitulé *Directorium aureum Contemplativorum*, traite de la préparation & des ornemens de la vie active; de la manière de se tourner vers Dieu par l'Amour: des préparatifs, des ornemens, & des obstacles qui regardent la vie spirituelle en général: ensuite de la préparation & des ornemens de la vie spirituelle *suréminente*, de l'excellence de cette vie, & des opérations de la Ste Trinité sur les facultés supérieures de l'Ame. Le 3e livre a pour titre: *Eden, sive Paradisus Contemplativorum;* c'est le sujet du 2d livre, traité avec plus d'étendue: mais le second est plus utile, parce que l'Auteur y parle plus méthodiquement & plus amplement de la mortification des passions, aussi bien que de l'usage des facultés infèrieures de l'Ame, par raport à la vie spirituelle, tant active que contemplative. M. *Bossuet* ne parut point faire grand cas des Ouvrages de *Harphius*, lorsqu'il publia son *Instruction sur les Etats d'Oraison;* on peut voir ce que j'ai raporté a ce sujet *T. I. p. 211.*

2. *Incipiunt Sermones venerandi Patris fratris Henrici Herp, divi Ordinis Minorum de Observantiâ. In-4°.* en deux colonnes, petit caract. Gothique, dern. signature V

5. après *T 5.* J'ai vû un exemplaire de cette édition : mais il y manquoit deux ou trois feuillets vers la fin; ainsi je ne puis dire si c'est celle qu'on marque : *Noribergæ*, 1481., ou une autre publiée *Spiræ, Petr. Drach*, 1484. 4°., ou une troisième faite : *Haganoæ*, 1509. *in-4°.*, ou selon d'autres *in-fol.* Quoi qu'il en soit, on divise les *Sermons* de nôtre Auteur en *Sermones de tempore :* Comm. *Ecce Rex tuus venit. Sermones per Quadragesimam : Sermones de Sanctis :* Comm. *Rabbi, ubi habitas? Sermones per Adventum :* Comm. *Quis poterit cogitare. Sermones de tribus partibus Pœnitentiæ :* Comm. *Nemo potest duobus dominis servire.* Et *Sermones de triplici Adventû Christi.*

3. *Speculum aureum decem Præceptorum Dei, fratris Henrici Herp, Ordinis Minorum de Observantia, per modum Sermonum, ad instructionem tam Confessorum, quàm Predicatorum. In-fol.* Au bout : *Opus preclarum, in nobili urbe Maguncia quam imprimendi arte ingeniosa gratuitoque dono gloriosus Deus plus ceteris terrarum nationibus preferens illustrare dignatus est non atramento plumali ereaque penna cannave sed adinuentione quadam perpulcra per honorabilem virum Petrum Schoyffer de Gernsheym anno Dominice Incarnationis M CCCC LXXIV. mens. sept. Id. quarto.* (m) It. *Norimb.* 1478. 4°.

(m) Passage que l'on peut remarquer pour la question de l'origine de l'Imprimerie.

It. *Ibid. Anthonius Koburger*, 1481. *fol.* It. *Argentinæ*, 1486. 4°. It. *Basil. Joan. Froben de Hamelburg*, 1496. 4°. It. *Heidelb. Joan. Konelblancus*, 1520. 4°. Commenç. *Invenio aliam legem.*

4. *Speculum Perfectionis. Venetiis*, 1524. 12°. Commence : *Gratia Domini nostri Jesu Christi.* It. Traduit en Italien : *Specchio della perfettione humana. Venetia*, 1546. 12°.

5. *Explicatio succincta & perspicua novem Rupium, per novem veræ salutis & abnegationis sui ipsius gradus, authore D. Henrico Harphio.* Inséré dans le Recueil intitulé : *D. Henrici Susonis..... Opera omnia..... Latinè translata per F. Laurentium Surium Carthusianum. Colon. hæredes Joannis Quentel*, 1555. 12°. pag. 421--434. It. *Ibid. Arn. Mylius*, 1588. 12°. It. *Ibid. Arn. Quentelius*, 1615. 12°. It. *Neapoli, Lucas Antonius Fuscus*, 1658. 12°. Je crois que cette *Explication* des *neuf Roches* de *Suso* (pieux & célèbre Dominicain) étoit originairement en Bas-Allemand, & que *Surius* l'a traduite en Latin, comme il a fait les autres ouvrages de *Suso*. Le P. *Hartzheim* en marque une édition publiée à *Cologne* par les soins du même *Surius* en 1533., & dédiée à son cousin *Jean Tidemann*, Doyen de la Cathédrale de *Lubec*.

6. *De mortificatione pravorum affectuum.*

(Extrait de la Théologie Myſtique de *Harphius*) Avec un Traité ſur le même ſujet par le P. *Jules Fatius*, Jéſuite de Naples : (*n*) *Colon. Bern. Gualtherus*, 1604. 16°.

7. *Cantici Canticorum myſtica Explicatio. Colon. Arnold. Birckmannus*, 1564. *fol.* Je ne ſais ſi c'eſt autre choſe que le I. livre de la Théologie Myſtique de *Harphius*, qui commence par : *Oſculetur me oſculo oris ſui*, Cant. I. 1. Quelques-uns donnent au P. *Harphius* les deux opuſcules ſuivans, comme non imprimés :

α. Schola Divini Amoris, & impedimenta.

β. Duodecim Mortificationes neceſſariæ volentibus proficere in vitâ Contemplativâ. Mais je doute ſi cela n'eſt pas compris dans les ouvrages précèdens.

☞ *Trithem. de Scriptor. Eccl. c.* 817. & *de Scriptorib. Germ. c.* 195. *Poſſevini Apparatus, edit. Colon.* 1608. *T. I. p.* 728. 729. *Bellarmin. de Scriptorib. Eccl., ed. Pariſ.* 1630. *p.* 415. *Miræus in Auctario Trithemii, n.* 488., *ult. ed. p.* 91. *Raiſſe, Auctar. ad Molani Natales SS.*, 13. *jul. pp.* 125. 126., *ex Archivis FF. Minor. Antverp. Sweertius*, 330. *Val. André*, 355. *Wadding*, 164. 165. *Hartzheim*, 122.

(*n*) Mort à *Mont-Réal* en Sicile le 9. janvier 1596. à 63. ans.

Etienne de St Jean l'Evangèliste

ÉTOIT d'*Utrecht*, où il naquit apparemment avant la fin du XVI. siècle. Ayant achevé ses prémières études, il entra dans l'Ordre des Carmes Déchaussés, qui commençoient à s'établir dans les Pays-Bas, & s'y engagea par la profession des vœux solemnels. Elevé à la Prêtrise, il fit sa principale occupation des exercices de la chaire & du Confessional. Ce Père mourut à *Bruxelles* le 23. mars 1653. On a de lui une

1. *Histoire des Evêques & de la ville d'Utrecht.* En flamand. On ne marque point la date, &c. de l'impression.

2. *Relation de la mort du vènèrable Père Dènis de la Nativité, & du vén. Frère Rédempt de la Croix, tous deux de l'Ordre des Carmes Déchaussès, mis à mort pour la Foi Catholique au Royaume d'Achem dans l'Isle de Sumatra, avec cinquante-huit autres Chrétiens.....* En flamand (a) *Bruxelles, Martin van Bossuyt*, 1652. petit *in-12*. pp.

(a) *Kort Verhael van de wrëe-felle doot, ende bloedigh Martelie, dat onder-staen hebben voor de belydenis van het H. Catholyck geloove in Oost-Indie-Eylandt Sumatra in het Ryck van Achem den* V. P. Dionysius à Nativitate *uyt Honfleur in Normandye, ende den* V. Redemptus à Cruce, *uyt Paredes in Portugael, twee Bervoetse Carmeliten, on-winbaere, onvergheleken, ende kloeckmoedighe Stryders, twee glorieuse Leydts-mannen van noch* 58. *Mede-ghesellen, vrome ende stercke Martelaeren.*

301. Goth. Ces Chrêtiens furent mis à mort par les Infidèles le 27. novembre 1638. Le P. *Dénis*, nommé dans le monde *Pierre Berthelot*, étoit natif de *Honfleur* en Normandie, il avoit pris l'habit de Carme à *Goa*, en 1634. Auparavant il avoit été Pilote, & Géographe du Roi T. C. pour les Indes Orientales. Le F. *Rédempt* étoit de *Paredès* en Portugal.

☞ *Cosmas de Villiers, II.* 771. *& I.* 401.

Abraham Wilsens, ou *Wilsenius*,

ETOIT DE *Flessingue* en Zélande, où l'on peut supposer qu'il naquit vers l'an 1615. Il y a grande apparence qu'il fit ses humanités dans cette ville, & il paroit par ses ouvrages qu'il se mit passablement au fait des langues Grecque & Latine. On y trouve aussi que la Régence de *Flessingue* l'aida à poursuivre ses études. Ayant achevé son cours de Théologie, il fut reçu Proposant, & parvint vers l'an 1640. à la charge de Ministre de l'Eglise de *Ste Anne ter Muyden* à deux lieües d'*Amsterdam* sur le Zuyderzée. Il exerça ces fonctions au moins jusqu'en 1664., & y joignit celle d'instruire la jeunesse dans les belles-lettres. On a de ce Prédicant les Ouvrages sui-

vans, écrits en langue Flamande, & conformes aux préjugés de son parti.

1. *Confession de la Foi Catholique & Chrêtienne, expliquée d'une manière aisée & précise à l'usage de son Eglise.* (a) *Leyde*, 1644. 12°.

2. *Le Culte légitime opposé au prétendu Culte sacré de Guillaume de Landsheere, de la Compagnie de Jésus : ou Réponse au prémier Tome du Traité, où il croit démontrer clairement & solidement que l'Eglise Romaine n'est nullement coupable d'Idolatrie dans le culte & l'invocation de la Mère de Dieu, & des autres Saints.* (b) *Flessingue, Jean Pick*, 1649. 12°.

3. *Traité où l'on prouve que Robert de la Planche, Prédicateur du couvent des Jésuites, se vante faussement d'avoir montré des falsifications dans la Bible des Réformés. On y fait voir en même tems que les déclamations qu'il fait contre eux en chaire, sont des cris de victoire prématurés. Ou Recueil des Lettres écrites de part & d'autre sur ces matières, &c.* (c) *Amst.* 1649. 12°.

(a) *Corte Belydenisse van het Alghemeyne Christelicke Gheloove, tot dienst zyner Ghemeynte opentlick verkondicht, ende in 't licht ghegheven.*

(b) *Getrouwen Dienst teghen Gulielmi de Land:heere, societatis Jesu, ghepraetendeerden Heylighen-dienst; dat is, Antwoorde op het eerste deel van syn vast en klaer Bewys dat de H. Kercke in 't eeren en aenroepen van de Moeder Godts Maria, ende andere Heylighen, gheen Afgöderye en bewyst, enz.*

(c) *Den ydelen Roem Roberti de la Planche, Prediker in 't Jesuyten clooster, over de valschelyck ghemeende ver-*

4. *L'amour particulier de Dieu envers ses Élus, ou Examen de la célèbre & importante Question, Si J. C. est mort pour tous les hommes.* (*d*) *Flessingue, Jean Pick,* 1653. 12°.

5. *Réplique à la Réponse que le Ministre André Peeters van der Linden a faite au dixième article du Chap. II. du Traité de la Volonté de Dieu, composé par feu M. Léonard Fodinæus, Ministre de Delft.* (*e*) *Flessingue, Jean Pick, in*-12°.

6. *Précis des erreurs de l'Eglise Romaine; avec la Réfutation de ces erreurs, par le texte de la Bible de Louvain. Ouvrage publié neuf fois en François, & présentement traduit en Flamand.* (*f*) *Leyde, François Moyaert,* 1664. 12°.

☞ *La Rue*, 139. & 349. 350.

valschinghe der Ghereformeerde Bybels : ende syne al te vroegh-luyd-gheroepene Victorie op den Predick-stoel over de Ghereformeerde, ontdeckt in eenighe Brieven over en weer gheschreven en ghesonden, enz.

(*d*) Theo-phil-lektia, (*) *ofte Godts besondere Liefde tot syne uytvercorene, in de Verhandelinghe der vermaerde en hooghwightige Quaestie of Christus voor alle menschen ghestorven is.*

(*e*) *Replyke teghen D. Andreæ Petri van der Lindens Antwoorde op het* 10. *lidt van het* 2. *capittel van D. Leonardi Fodinæi (in syn leven Gereformeert Predicant tot Delf) Tractaetjen van den Wille Godts.*

(*f*) *Cort-begryp van de Dwalinghen der Roomsche Kercke, met de wederlegginghe der selver, uyt de texten des Leuvenschen Bybels; wt het Fransch (tot neghenmael ghedruckt) overgheset in 't Nederduytsch.*

(*) Terme Grec de la façon de l'Auteur, contraire à l'analogie de cette langue.

Jacques van den Eynde, ou *Jacobus Eyndius*,

NAQUIT à *Delft* en Hollande vers l'an 1575. Je crois qu'il étoit petit-fils de *Jacques van den Eynde*, qui ayant été Pensionaire de *Delft*, le fut ensuite de la Hollande, & mourut en prison à *Bruxelles* le 12. mars 1569. (*a*) Quoi qu'il en soit, nôtre Auteur étoit fils de *Jacques van den Eynde*, Chevalier, Châtelain de *Woerden*, & de *Marie van Hogendorp*. Après avoir fait ses études, il prit le parti de l'épée, & dévint Capitaine d'un régiment d'Infanterie (*b*) au service du Prince *Maurice de Nassau*. Il se

(*a*) Accusé d'avoir favorisé les Rebelles, il avoit été arrêté à *la Haye* en 1568. : ensuite on l'avoit transféré à *Bruxelles*, où il mourut de chagrin en présence de son fils, nommé aussi *Jacques van den Eynde*. Deux ans après sa mort, on porta une sentence à sa décharge, & sa mémoire fut réhabilitée. Sa femme se nommoit *Elisabeth van Nieulant*.

(*b*) *Valère André* le fait Capitaine de Cuirassiers à cheval (*Ductor equitum cataphractorum.*) *Adrien Hoffer* semble dire la même chose dans des vers qu'on lit à la tête du *n.* 2.

Ille cataphractæ ductor, rectorque cohortis
Acer erat, Martique simul, Phœboque vacabat,
Et gladium dextrâ, plectrumque gerebat eâdem.

Mais *Corneille Boy* a fait un petit Poëme (*Ibid.*) *In* . . . . . *Jacobi Eyndii, turmæ pedestris olim Centurionis, Haemstediæque Domini*, &c. *Zelandiæ Historiam*, & c'est à quoi je me suis tenu.

se distingua dans cette profession, sans qu'elle l'empêchât de s'appliquer aux belles-lettres, avec lesquelles elle paroit incompatible. Il y a grande apparence qu'il l'abandonna à l'occasion de la trève conclue en 1609., afin de pouvoir cultiver les Muses avec plus de liberté. Mais il lui survint peu après une maladie qui le consuma insensiblement, & le conduisit au tombeau le onze septembre 1614. dans un age peu avancé. Ce fut à *Haemstede*, qu'il mourut, & il ne laissa point de postérité, quoi qu'il se fût marié en 1609. avec *Claire van Raephorst*, fille d'*Albert de Raephorst*, & d'*Agathe de Culembourg;* cette *Agathe* portoit le surnom de *Palensteyn*, parce qu'elle étoit fille d'un bâtard de la maison de *Culembourg*, nommé *Palensteyn* : & elle avoit acheté du seigneur de *Cruyningen* la seigneurie de *Haemstede*, village de l'isle de *Schouwen* en Zélande; *Claire van Raephorst* apporta cette seigneurie à nôtre Auteur en l'épousant : après sa mort, elle se remaria avec *Jacob de Witte*, natif de *Ziriczée*. On voit le portrait de *Jacques van den Eynde* à la tête de sa Chronique de Zélande, avec cette légende à l'entour : *Nobil. vir, D. Jacobus Eyndius, Haemstedæ &c. dom. Cent. Bat. Zel. Hist.* Et plus bas : *Marte prudens* —— *Pace clemens.*

Au deſſous :

Doctrinæ princeps, dubiique antiſtita belli
Pallas, ab antiquis nobilitata fuit.
Si mulier, vir magne, fores, te Pallada jurem:
At nunc te natum Pallade nemo neget.

A. Hofferus.

Ses ouvrages montrent qu'il s'étoit rendu habile dans les belles-lettres, en particulier dans la Poëſie Latine, dans la langue Grecque, & dans l'Antiquité profane. Il reſte de lui

1. *Jac. Eyndii Poëmata. Lugd. Bat.* 1611. 4°. Ces Poëſies contiennent 1°. *Naſſovica.* 2°. *Belli Flandrici libri duo.* (*c*) 3°. *Mars exul.* 4°. *Senatus Convivalis.* 5°. *Epicedium in acerbum Jani Douſæ funus.* 6°. *Nugarum liber unus.* Ce dernier livre a été réimprimé avec quelques pièces de *Daniel Heinſius : Lugd. Bat.* 1618. 16°. Voici le jugement qu'*Olaüs Borrichius* a porté ſur les Poëſies d'*Eyndius* : (*d*) *Faverunt & Muſæ Jacobo Eyndio, Centurioni Batavo, cujus Bellum Flandricum.... non parum gratiæ habet : durior ejuſdem Mars exul : venuſtiores Elegi, nec adeò in Nugis nugatur.*

(*c*) En vers Héroïques : ces deux livres doivent avoir reparu en 1614. ; car *Adrien Hoffer* en fit cette année-là l'éloge ſuivant :

Quid rear? armatuſne in te ſpiravit Apollo,
Ac docuit quo ſint bella gerenda modo?
An ſtudiis, Eyndi, Mavors operatur honeſtis,
Suggeſſit quo ſint bella canenda pede?

(*d*) *Diſſert. Acad. De Poëtis, in-4., p.* 142.

2. *Chronici Zelandiæ libri duo. Middelburgi, ex offic. Moulertianâ*, 1634. petit *in-4°.* gros caract. pp. 263. ſans les préliminaires, qui contiennent en 22. pages deux dédicaces aux Etats de Zélande; l'une de l'éditeur *Jean de Brune*, dont j'ai parlé T. V. p. 227., l'autre de l'Imprimeur *Simon Moulert*, quelques Poëſies à la louange de l'Auteur, ſa Préface, qui eſt très-courte, &c. Le I. livre, qui finit à la page 131., roule ſur les antiquités de la Zélande; *Eyndius* n'y porte, pour ainſi dire, qu'une lumière obſcure, tant il a peu de ſoin de s'exprimer avec la netteté convenable : d'ailleurs il n'y amène guères qu'un tiſſu de citations, de hors-d'œuvres, de conjectures, & d'énigmes. Il va plus au fait dans le ſecond livre : mais tout y eſt encore gâté par le ſtile dur, & enflé, que l'Auteur paroit avoir imité de Tacite; & les faits n'y ſont ni rangés, ni développés d'une manière à contenter le lecteur. Cette hiſtoire va, non pas juſqu'en 1296., comme le dit *Valère André*, mais juſqu'en 1305. Si l'on en ôtoit tout ce qui n'eſt point particulier à la Zélande, à peine y reſteroit-il dequoi remplir quatre feuilles d'impreſſion. Tout ce que j'y trouve d'utile, ce ſont quelques paſſages des Anciens, raprochés du ſujet que l'Hiſtorien s'étoit propoſé, & quelques réflexions

critiques, qu'il fait ſur les pièces qu'il produit. Il eſt encore louable d'avoir toûjours cité ſes garants.

α. De Saltationibus Veterum. Dédié à *Joſeph Scaliger.* Cet ouvrage eſt reſté en Ms. *Luiſcius* dit que *Grævius* l'a inſeré dans ſon *Trèſor d'Antiquités* (*Grecques*, ou *Romaines ;*) je ne l'y ai pû trouver.

β. Sweertius lui attribue encore *Hydropyricòn liber.* Etoit-ce un Traité des feux d'artifice, qui s'exècutent ſur la ſurface de l'eau ?

Notre Auteur portoit de Gueules, à trois fleurs-de-lis d'or, brisé en cœur d'une roue de même.

☞ *Prélim. du n. 2. Sweertius*, 361. *Val. André*, 409. *P. Bor*, *Oorſprong*, *enz. f.* 148. *Van Leeuwen*, *Batav. illuſtr.* 1041. & 1058. *Luiſcius*, *Woordenb.*, *E. p.* 55. *Beſchr. van Delft*, 1729., *p.* 715. *Généal. Mſſe.*

Guillaume Amezès, ou *Ameſius*,

NAQUIT EN Angleterre, ou ſelon quelques-uns, en Ecoſſe vers l'an 1577. Après quelques commencemens d'humanités, il ſe préſenta au Collège de Chriſt à *Cambridge*, & fut reçu au nombre de ſes membres. Ayant commencé ſon cours de Théologie dans la même maiſon, il s'attacha ſurtout aux leçons

de *Guillaume Perkins*. (*a*) S'étant enſuite déclaré en faveur des Puritains, il eut des chagrins à eſſuyer; le Principal du Collège le menaça de le chaſſer, parce qu'il ne vouloit point paroitre en ſurplis dans les cérèmonies Eccléſiaſtiques : mais il n'oſa en venir juſques là, parce qu'*Ameſius* étoit aimé, & il l'engagea quelque tems après à ſe retirer de ſoi-même. Dès-lors *Ameſius* ſe mit à prêcher tant dans la ville de *Cambrigde*, que dans les villages voiſins, & en peu de tems il ſe fit aſſez de réputation pour étre appellé à *Colcheſter* en qualité de Prédicateur de cette ville : mais l'Evêque de *Londres*, du diocèſe duquel elle étoit alors, s'oppoſa à cette vocation. *Ameſius* voyant que ſa qualité de Non-conformiſte le rendoit odieux aux Epiſcopaux, & l'excluoit de tout emploi, profita de la prémière occaſion qu'il eut d'abandonner l'Angleterre, & d'aller tenter la fortune ailleurs. Quelques Négocians Puritains lui offrirent de le conduire en Hollande avec *Thomas Parker* : il accepta cette offre, réſolu d'aiguiſer ſa plume contre la Hièrarchie Anglicane, & vint faire quelque ſéjour à *Leyde* vers 1611. Depuis il fut

(*a*) Docteur & Profeſſeur en Théologie, mort en cette ville à 42. ans, le 18. décembre 1602., après avoir publié divers écrits de Controverſe, &c.

appellé à *la Haye* par *Horace Veere*, Commandant des troupes Angloises qui étoient au service des Etats-Généraux, & zélé Défenseur des Puritains. Il épousa en cette ville la fille du Docteur *Jean Burgès*, Ministre de ces troupes, & ce Prédicant étant retourné peu après en Angleterre, il obtint d'étre son successeur. *Amesius* conserva quelque tems cet emploi : mais ses ennemis firent tant de bruit à la Cour de *Jacques I.*, de ce que *Veere* avoit nommé pour Ministre un homme opposé aux sentimens de l'Eglise Anglicane, que cet Officier fut contraint de le congédier. Cependant il s'étoit fait des Protecteurs, qui croyant qu'il pourroit étre utile au Synode actuellement assemblé à *Dordrecht*, l'y firent députer par les Etats-Généraux, en lui assignant les mêmes gages qu'on donnoit aux Députés des Eglises de Hollande, c. d. quatre florins par jour. *Amesius* s'y donna en effet beaucoup de peine, particulièrement lors de l'affaire de *Maccovius*, que j'ai raportée ci-dessus T. VIII. p. 24. & suiv. On peut se rappeller que la source de ce démêlé fut une thèse soûtenue sous ce Professeur par *Thomas Parker*, dont je parlois il n'y a qu'un moment. Cette thèse avoit pour tître : *De traductione Peccatoris ad vitam*, & *Amesius* fit sur cette matière des *Réflexions*, qu'il communiqua

aux juges députés par le Synode pour connoitre du différend. Après la conclusion de cette fameuse Assemblée, c. d. sur la fin de 1619., quelques marchands d'*Amsterdam* l'employèrent à diriger les études des jeunes gens, qu'ils faisoient étudier à *Leyde* pour les appliquer ensuite au Ministère. *Festus Hommius*, dont on peut voir l'article dans ces Mémoires, venoit de quitter cette fonction, pour étre Recteur du Collège Théologique des Etats de Hollande. Quelque tems après on jetta les yeux sur *Amesius* pour une chaire de Théologie dans la même Université : mais le Roi *Jacques*, Chef de la nouvelle Eglise Anglicane, & Super-Intendant de celles du voisinage, s'y opposa avec tant de zèle, que la chose ne réüssit point. Cependant il vaqua une chaire de la même faculté à *Franequer*, que les Curateurs de cette Académie offrirent à *Amesius* le 21. mars 1622. : il l'accepta avec plaisir, & il en prit possession le 23. mai. Il n'étoit alors que Licencié en Théologie, il fut créé Docteur quatre jours après. En 1626. il fut élu Recteur de l'Université, & il s'appliqua à calmer les troubles, & à faire cesser les scandales qui y regnoient. Vers l'automne de l'année 1633., (*b*)

(*b*) Il étoit encore à *Franequer* le 22. juillet de cette année.

les Anglois, qui demeuroient à *Roterdam*, voulurent ouvrir en cette ville un Collège pour ceux de leur nation, & appellèrent *Amesius* pour y professer la Théologie. Les Magistrats de *Roterdam* donnèrent les mains à ce nouvel établissement, & décernèrent une pension à *Amesius*, qui profita de cette occasion pour quitter *Franequer*, où il ne se plaisoit point. (*c*) A peine fut-il arrivé à *Roterdam*, qu'il arriva un accident, qui fut cause de sa mort; il survint pendant la nuit une inondation si extraordinaire, que l'eau pénètra dans la chambre où il couchoit. S'étant levé sans lumière au bruit qu'il entendit, il fut tellement effrayé de se trouver tout-à-coup dans l'eau, qu'il lui prit une fièvre qui l'enleva en peu de jours. Il mourut le 1. novembre 1633. (*d*)

(*c*) Il avoit des amis dans cette Université, entre autres *Amama*, & *Meinard Schotanus* : mais il s'étoit brouillé avec *Maccovius*, comme je l'ai dit en parlant de ce dernier. D'ailleurs *Amesius* regardoit l'air de *Franequer* comme peu convenable à sa santé : celui de la province de Hollande ne lui ayant point plû d'avantage, il prit la résolution de se transporter dans l'Amèrique Hollandoise (*in novum Belgium* :) mais la mort arrêta son voyage. Sa veuve & ses enfans se rendirent en ce pays-là dès le printems de l'année suivante, emportant avec eux la bibliothèque du défunt, qui étoit assez bien fournie.

(*d*) C'est la date marquée par *Bernard Schotanus* (*Beschr. van Friesland p.* 181.) Elle revient à ce que dit *Daniel Néal* (*Historie der Puritaenen*, *Parte I. vol. I. p.* 178.) qu'*Amesius* fut enterré le 14. novembre (nouv. st.) 1633. *Nethenus* met aussi sa mort en 1633. Ainsi *Henning Witte* & le P. *Niceron* se sont trompés en la plaçant, l'un en 1639, (*in Diar. biograph. ad eum ann.*) & l'autre en 1634.

agé de 56. ans. Il n'avoit point eu d'enfans de sa prémière femme : la seconde, fille d'un gentilhomme nommé *Sletcher*, lui donna un fils & une fille, qui lui survécurent, & qui reçurent des bienfaits de la Régence d'*Amsterdam* en considèration de leur père, de même que sa veuve. *Amesius* se mêla fort avant dans les disputes des Arminiens, contre lesquels il a écrit divers ouvrages. Il est du petit nombre des Théologiens Calvinistes, qui ont traité avec quelque méthode les cas de conscience, & qui sont entrés à cet égard dans quelque détail. Il avoue (*e*) que les Papistes reprochent avec fondement aux Professeurs de sa religion de s'appliquer fort peu à donner à leurs disciples des règles de Morale. Le stile de cet Auteur n'est pas élègant, mais il est concis, & plus propre à la défense qu'à l'attaque. Ses Ouvrages ont été imprimés à diverses reprises, & ensuite recueillis sous le titre suivant.

Gulielmi Amesii Opera, quæ Latinè scrip-

(*e*) *Tentavi ego anno præcedente* (1622.,) *quia rem necessariam videbam omissam, an Theologiam aliquâ ex parte avocare possim, in Academia saltem nostrâ, à quæstionibus & controversiis quibusdam spinosis, plexis, & minùs necessariis, & ad vitam & praxin eam adducere; ut de Conscientiâ, & ejus curâ, incipiant studiosi seriò cogitare..... Hoc enim est, quod pii omnes in Academiis nostris diù jam, & nimis certè diù desiderarunt. Hujus generis institutionis defectum Pontificiæ pleræque omnes, & præcipuè Jesuitarum scholæ, non sinè pudore nostro, objicere nobis & exprobrare videntur.* (Amesius, in Paræn. ad studiosos Theol., 22. aug. 1623., infrà n. 5.)

ſit, omnia, in quinque volumina diſtributa; cum Præfatione introductoriâ Matthiæ Netheni, S. Theol. Doctoris, & in Academiâ Ultrajectinâ Profeſſoris, quâ hiſtoria vitæ & Scriptorum Ameſii breviter enarratur, & harum præſtantia atque utilitas oſtenditur. Amſt. Joan. Janſſonius, 1658. 16°. en cinq gros vol. » Je ne ſais, dit le P. *Niceron*, pour» quoi la Préface & la plupart des Ou» vrages étant datés de l'an 1658., il s'en » trouve de dates plus reculées, comme » des années 1659. 1660. 1661. 1664., à » moins que le Recueil n'ait été imprimé » à différentes repriſes; & c'eſt ce qu'on » peut ſe perſuader, lorſqu'on voit les » chiffres recommencer à chaque ouvrage.» La véritable raiſon de cela eſt, qu'il n'y a qu'un renouvellement de titre à la tête de tous les volumes datés plus tard que de 1658., comme je le marquerai ci-après. Venons aux pièces contenues dans le Recueil.

TOME I. 1. *Lectiones in CL. Pſalmos Davidis, in quibus per analyſim, &, ubi opus eſt, per quæſtiones, ſenſus dilucidè ac ſuccinctè enodatur, nec non documenta ubivis eliciuntur, & ad uſus ſuos dextrè applicantur. Amſt.* 1635. 12°. (Il n'y a ici que ſoixante Pſeaumes.) It. *Ibid. Joan. Janſſonius*, 1650. (ou 58. ou 63., toûjours même édition) 16°. pp. 712.

2. *Utriuſque Epiſtolæ D. Petri Apoſtoli*

7. G. *Amesii Sententia de origine Sabbati & die Dominico, quam ex ipsius mente concepit, & publicè disputavit Nathanaël Eatonus Anglus. Amst. Joan. Janssonius*, 1658. 16°. pp. 54. Avec une Préface de *Christian Schotanus*, dont j'ai parlé ailleurs.

TOME III. 8. *Bellarminus enervatus.... in quatuor tomos divisus. Franek.* 1625—26. 12°. It. *Amst. Joan. Janssonius*, 1628. 16°. pp. 263. 270. 275. 226. It. *Londini*, 1633. 12°. It. *Editio ab Auctore novissimè ante obitum recognita & aucta. Amst. Joan. Janssonius*, 1658. 16°. pp. 1006. pour les quatre tomes. Cet ouvrage peut être d'un grand service à ceux qui veulent apprendre à peu de frais l'art de chicaner sur toutes choses. La méthode de l'Auteur est de raporter les preuves de *Bellarmin*, souvent en les tronquant, & en choisissant ce qui paroit pouvoir étre combattu avec le plus d'avantage, ensuite d'y répondre en fort peu de mots. Il a été réfuté par le P. *Vite Ebermann*, savant Jésuite Allemand, (*h*) dans un livre intitulé : *Nervi sine mole, sive Bellar-*

(*h*) Mort à *Mayence* le 8 avril 1675. Il étoit né à *Rentweisdorff* dans l'Evêché de *Bamberg* en 1597. Il régenta les belles-lettres, la Philosophie, & la Théologie à *Mayence* & à *Wirtzbourg*. Il fut aussi Recteur du Séminaire de *Fulde*, & publia d'excellens ouvrages de Controverse contre *George Calixte*, contre *Herman Conringius*, contre *Jean Musæus*, Professeur d'*Iène*, &c.

mini Controversiæ vindicatæ contra varios. Herbipoli, Christoph. Kucklerus, 1661. 4°. Pour entendre ce titre, il faut remarquer que le frontispice de l'Ouvrage d'*Amesius* offre une main sortant des nues, & tenant un cartouche, qui renferme le titre du livre, & dont la bordure est un tissu de nerfs: au dessous paroissent les quatre volumes de *Bellarmin*, avec ces mots au bas : *Moles absque nervis :* on lit au dessus du cartouche : *Non habenti aufertur, quod videbatur habere.* Sur quoi je remarquerai en passant, que s'il y a aussi peu de force dans les Controverses de *Bellarmin*, qu'*Amesius* a voulu le persuader, on a lieu de s'étonner qu'un si grand nombre de Protestans, & les plus habiles d'entre eux, ayent fait tant d'efforts pour faire tomber cet Auteur, sans en être pû venir à bout. On verra ailleurs ce que *Nicolas Arnoldi*, Professeur de *Franequer*, a écrit pour répondre au P. *Ebermann.*

TOME IV. 9. *Coronis ad Collationem Hagiensem ; quâ argumenta Pastorum Hollandiæ, adversùs Remonstrantium quinque articulos de divinâ Prædestinatione, & capitibus ei adnexis, producta, ab horum exceptionibus vindicantur. Lugd. Batav.* 1618. 4°..... It. *Editio tertia. Amst. Joan. Janssonius*, 1630. 16°. pp. 386. It. *Editio novissima. Ibid. Idem*, 1650. (& dans d'autres exemplaires 1664.) 16°. pp. 383.

Amesius fait ici usage de l'Histoire de cette Conférence, publiée d'abord en flamand, (*i*) & ensuite en Latin sous ce titre : *Collatio scriptò habita Hagæ Comitis anno 1611. inter quosdam Ecclesiastas, de divinâ Prædestinatione, & ejus appendicibus, ex sermone vernaculo in Latinum translata ab Henrico Brandio. Ziricæa*, 1615. 4°. L'Appendix d'*Amesius* a aussi paru en flamand. (*k*) *Amst.* 1630. 4°. Les Gomaristes le regardent comme l'un des plus forts écrits, qui ayent été faits contre les Remontrans. (*l*) *Nethenus* (*m*) raconte que *Simon Episcopius*, Chef de ces derniers, ayant invectivé dans son école contre cet Appendix, *Amesius* le fit défier d'y répondre par écrit, & qu'*Episcopius* répondit au porteur (*n*) de ce défi : *Non tanti facio Amesium, ut meo scripto eum dignum judicem.*

10. *Guil. Amesii Anti-Synodalia Scripta, vel Animadversiones in Dogmatica illa, quæ Remonstrantes in Synodo Dordracenâ exhibuerunt & postea divulgarunt. Franeq.* 1629.

(*i*) *Schriftelycke Conferentie, gehouden in s'Gravenhage in den jare* 1611.; *aengaende de Goddelycke Predestinatie, &c.*

(*k*) *Aenhangsel van de Haegse Conferentie, door* Guil. Amesium.

(*l*) Voyez Bentheim, *Hollandischer Kirch und Schulen staat*, I. 634.

(*m*) *Præfat. ad Amesii Opera*, pp. 5. 6. 7.

(*n*) *Hugues Godier*, vieillard septuagénaire, & Ministre de l'Eglise Angloise de *Leyde*.

12°· It. *Amst.* 1633. 16°· It. *Ibid. Joan. Janssonius*, 1646. 16°· pp. 354. It. avec un simple rafraîchissement de titre : *Ibid. Idem*, 1661. 16°· *Amesius* attaque ici le Recueil qui parut en 1620. sous le titre d'*Acta & Scripta Synodalia Dordracena Ministrorum Remonstrantium in fœderato Belgio*, avec cette devise : *Destructô Fatô, adsertâ Pietate.*

11. *De Arminii sententiâ, quâ Electionem omnem particularem Fidei prævisæ docet inniti, Disceptatio scholastica inter Nicolaum Grevinchovium Roterodamum, & Guilielmum Amesium Anglum. Amst.* 1613. 4°· It. *Ibid. Joan. Janssonius*, 1658. 16°· pp. 52. Je parlerai ailleurs de *Grevinchovius*, qui répondit par sa *Dissertatio Theologica de duabus quæstionibus, &c.* à laquelle *Amesius* opposa l'Ouvrage qui suit.

12. *Rescriptio scholastica & brevis ad Nicolai Grevinchovii Responsum illud prolixum, quod opposuit Dissertationi de Redemptione generali, & Electione ex fide prævisâ. Lugd. Bat.* 1617. 12°· & 1634. 16°· It. *Hardervici, Nicolaus à Wieringen*, 1645. 16°· pp. 209. It. *Amst. Joan. Janssonius*, 1658. 16°· pp. 215.

13. *Guil. Amesii Disceptatio scholastica de Circulo Pontificio, & eorum omnium ἀκαταληψίᾳ* (inintelligence, impuissance de comprendre) *qui in Scripturis non acquiescunt.* Item *ejusdem Disquisitiones Theologicæ de* *lumine*

lumine Naturæ & Gratiæ : Præparatione Peccatoris ad Conversionem : Adoratione Christi Mediatoris. Ac denique Orationes duæ, antehac non editæ ; quibus subjecta est D. Estelii Oratio de Certitudine salutis. Lugd. Bat. 1613. 12°. It. *Amst. Joan. Janssonius*, 1644. 16°. pp. 105. It. *Ibid. Idem*, 1658. 16°. pp. 93. Je remarque par raport au prémier Ouvrage 1°. que les Protestans, qui nous accusent de faire un *Cercle vicieux*, en prouvant l'Eglise par l'Ecriture, & l'Ecriture par l'Eglise, ne distinguent pas nos preuves *absolues* d'avec celles qui ne sont qu'*ad hominem*, ni celles dont nous usons contre les Payens ou les Incrèdules, d'avec celles que nous employons contre les Protestans. 2°. Que si nous ne nous en tenons pas à la seule autorité de l'Ecriture, c'est parce que l'Ecriture elle-même nous oblige de récourir à la Tradition : & que sans celle-ci nous ne pouvons avoir une certitude divine de l'autenticité des livres sacrés; car nous regardons comme gens, qui ont renoncé à la foi, ceux qui ne croyent cette autenticité, que sur l'autorité de l'Histoire humaine, & comme des fanatiques, ceux qui prétendent s'en assûrer par l'esprit ou par le goût particulier. Les opuscules joints au Traité qui nous occupe, sont suivant l'édition de 1644. : Page 47. *Oratio inauguralis*,

Franequeræ habita anno 1622. maii 7., (o) *cùm Theologiæ Professionem auspicaretur.* Cette harangue roule sur l'*Urîm* & le *Thummîm*, dont *Amesius* ne donne guères qu'une explication mystique. Page 56. *Oratio inauguralis, habita Franequeræ Frisiorum an. 1626. cal. junii, cùm Rectoris Magnifici munus ingrederetur.* C'est sur la dévise de l'Université de *Franequer* : CHRISTO ET ECCLESIÆ. Pag. 65. *Oratio eximia de Certitudine salutis, & perseverantiâ Sanctorum non intercisâ, Cantabrigiæ habita à D. Esteïo, Theologo summo; quâ non securitatem perversam, sed maximum pietatis zelum, certitudinis hujus genuinum fructum demonstrat; prout edita est anno 1613. ad calcem Disceptationis scholasticæ Amesii, &c.* Quoi qu'en disent les Protestans, ils ne persuaderont jamais à des gens qui savent raisonner, que l'inamissibilité de la justice & la certitude du salut, décidées au Synode de *Dordrecht*, ne sont point des dogmes propres à endormir les hommes sur leurs devoirs. Pag. 84--105. *Theses Theologicæ de traductione hominis peccatoris ad vitam.* C'est la thèse de *Parker*, dont j'ai parlé plus haut.

14. *Philosophemata, in quibus continen-*

(o) Cette date ne s'accorde pas aveo celle que j'ai marquée dans la Vie de l'Auteur, où j'ai suivi M. *Vriemoet*, qui cite les Actes du *Sénat Académique* de *Franequer*, *Volumine A.*, *p.* 56.

tur Technometria omnium & singularum Artium fines adæquatè circumscribens. Alia Technometriæ Delineatio per quæstiones & responsiones, ad faciliorem captum instituta ac proposita. Disputatio Theologica adversùs Metaphysicam. Disputatio Theologica de perfectione S. Scripturæ, ex ejus sententiâ ac placito conscripta olim, ac defensa à Guilielmò Barlæo, in quâ Ethicæ vulgàris imperfectiò & inutilitas deteguntur. Demonstratio Logicæ veræ. Theses Logicæ, olim discipulis suis in materiam Disputationum dictatæ. Lugd. Bat. 1643. 12°. It. *Amst. Joan. Janssonius*, 1651. (& avec un titre rafraîchi, 1658.) 16°. pp. 192. La *Disputatio adversùs Metaphysicam*, & la *Demonstratiò Logicæ veræ* avoient déja été imprimées à *Leyde*, 1632. 12°. Voilà tout ce qu'*Amesius* a publié en Latin : il a donné en Anglois

15. *Conduite abrègée pour vivre saintement. Par Paul Bayne* (Nom de guerre.) *Londres*, 1618. 12°. C'est un Abregé de sept Traités de *Richard Rogers*.

16. *Réponse à la Défense génèrale du Docteur Morton sur trois Cérèmonies condamnables, l'usage du Surplis, le Signe de la Croix dans le Baptême, & la coûtume de se mettre à genoux pour recevoir la Communion.* 1622.

17. *Réponse à la Défense particulière du Docteur Morton* sur le même sujet. 1623.

18. *Condamnation des Cérèmonies humaines dans le culte de Dieu. Ou troisième Réponse sur les Cérèmonies, contre la Défense du Docteur Burgès en faveur du Docteur Morton.* 1633. *Amesius* attaque ici un écrit de son beau-père.

19. *Première Instruction contre les Brownistes.* Je ne sais quand cet ouvrage a paru, non plus que les deux suivans.

20. *Seconde Instruction contre les Brownistes.* (*p*)

21. Un Traité *contre les Jeux de Hazard*, ou *Amesius* se proposoit de réfuter *Thomas Gataker*, qui a écrit en faveur de ces Jeux. On peut consulter sur cette dispute le *Traité du Jeu* de *Jean Barbeyrac*, & les *Nova Acta Eruditorum* de Leipsic, Suppl. T. VII. pp. 38. 39.

☞ *Sa vie par Matthias Nethenus à la tête de ses Oeuvres. Niceron, XXXVII.* 273-- 286. *Vriemoet*, 212----221., *& in Addendis*, *p*. 5.

(*p*) Sorte de Calvinistes, qui tirent leur nom de *Robert Brown*, Anglois, natif de *Northampton*, qui avoit fait ses études à *Cambridge*. Ils se séparent des Anglicans, & de tous les autres Réformés, quoique d'accord avec eux sur la plûpart des dogmes. Ils rejettent également le gouvernement Episcopal, & celui des Presbytériens, qui s'exerce par des Consistoires, des Classes, & des Synodes, persuadés que toutes les Eglises sont corrompues, parce qu'elles tolèrent des pécheurs. Ils rejettent la bénédiction du mariage, l'usage des cloches & des temples, tous les formulaires de Prières, sans en excepter l'Oraison Dominicale, &c., & ne veulent point qu'on baptise les enfans de ceux qui ne sont point dans leurs sentimens, ou qui n'ont pas assez de soin de l'éducation de leur famille.

Regner Prædinius,

DONT LE véritable nom doit avoir été *Regner van Winsem*, naquit en 1509. au village de ce nom, qui n'eſt pas fort éloigné de *Groningue*. Il prit le ſurnom de *Prædinius*, *quòd ruri & in prædiis eſſet natus*. Ayant montré dès ſon enfance d'heureuſes diſpoſitions pour l'étude, il fut envoyé au Collège de *Groningue*, où il apprit les élemens des langues Grecque & Latine. Après cela il vint à *Louvain*, qui abondoit dès-lors en excellens Profeſſeurs des Belles-Lettres. Il y fréquenta les écoles de Philoſophie, puis celles des Facultés ſupèrieures, c. d. ſans doute celles de Théologie & de Droit. De retour dans ſa patrie, on s'empreſſa de lui offrir divers emplois honorables : mais il ne goûta que celui de Recteur du Collège de *Groningue*. Ayant pris poſſeſſion de ce poſte, qu'il remplit pendant une longue ſuite d'années, il ſe fit une ſi grande réputation, qu'on ne parla plus des écoles du voiſinage, *Prædinius* les ayant toutes effacées par la profondeur de ſon ſavoir, par les graces de ſon langage, & ſurtout par ſon adreſſe à manier les eſprits de la jeuneſſe confiée à ſes ſoins. Auſſi vit-il accourir à ſon école des étudians,

non ſeulement de l'une & de l'autre Friſe, de l'Over-Yſſel, de la Gueldre, & de la Weſtphalie, mais du Brabant, de la Flandre, & même de la France & de l'Italie. Les écoliers, qui ſortoient de ſon Collège, ſe faiſoient admirer dans les Univerſités, & *Suffridus Petri* en connut pluſieurs de cette ſorte à *Louvain*. *Prædinius* continua d'exercer ſes fonctions juſqu'à ſa mort, arrivée le 18. avril 1559., lorſqu'il n'étoit encore que dans ſa cinquante-unième année. Il fut enterré dans le cimètière de la paroiſſe de Ste Valburge, à peu de diſtance du lieu où il enſeignoit, & l'on y plaça une tombe diſtinguée, avec cette inſcription :

Hic ſitus eſt Regnerus Prædinius, in Chriſto Jeſu mortuus anno ſuæ ætatis quinquageſimo primo, Domini verò 1559., die 18. aprilis.

Cyprien Vomelius, dont on parlera ailleurs, a fait ſon éloge en ces termes :

Ad Doctorem Thomam Ennium, de Regnero, ludi Literarii apud Gruningenſes moderatore.

Haud mihi continuò ſolet admirabilis eſſe,
Siquem fert oculis publica turba ſuis :
Sed quem commendat quiſquam laudabilis ipſe,
Hunc ego confeſtim deveneratus ero ;
Ergo frequens cùm tu memores, doctiſſime Thoma,
Regnero eloquii flumen ineſſe merum ;

Atque vel Isocratis veneres dicendo referre,
Vel Demostheneôs telaque, vimque gravis:
Nec modò Romuleis ubertim vocibus uti,
Attica sed parili verba sonare modo.
Nunc illum statuo revera existere talem,
Et Frisiam tantum lætor habere decus:
Gratulor & Frisiæ, cujus condiscere pubi
Et (a) *tanto liceat sacra fidemque viro.*

L'Auteur qui suit, a donné au public

Regneri Prædinii Opera. Basileæ, Joan. Oporinus, 1563. *fol.* (*b*) Les Traités compris dans ce Recueil, sont : 1. *Locorum difficilium in quatuor Euangelistas brevis Enarratio.* 2. *Breves Annotationes in Epistolam ad Romanos.* 3. *Commentarius in caput I. & II. Epistolæ ad Romanos.* 4. *Commentarius in priorem Epistolam ad Corinthios.* 5, *De Fide, ejusque antecessionibus & consecutionibus.* 6. *De Precatione Christianâ.* 7. *De Excommunicatione. Suffridus Petri* dit avoir appri que les Catholiques blâmoient ces écrits, & qu'on n'y trouvoit pas autant d'agrément que dans les instructions que l'Auteur faisoit de vive voix. *Valère André* assûre que la doctrine n'en est pas saine, & que l'Auteur étoit attaché à la nouvelle Religion. Feu M.

(*a*) Peut-être faut-il lire : *Sub.*

(*b*) Je lis dans le catalogue des livres de *Simon Emtinck*: *Regneri Prædinii Tractatus Theologici. Apud Joan. Crispinum* (Genevæ) 1563. *fol.* Mais je ne crois pas que cela fasse une édition différente.

Daniel Gerdès, Professeur en Théologie à *Groningue*, vante *Prædinius*, comme un Ecrivain concis, succint, excellent, édifiant, &c. De tout cela il suit que les Ouvrages de cet Auteur sont favorables à la doctrine des Protestans : cependant je ne crois pas pouvoir décider avec *Valère André* que *Prædinius* a été de leur parti. Le tems & le lieu de sa sépulture ne conviènent guères qu'à un Catholique : ses ouvrages n'ayant parû que quatre ans après sa mort, il se peut qu'on y ait fourré des choses contraires à ses sentimens ; cela est d'autant plus possible, que l'éditeur (*c*) & l'Imprimeur étoient Calvinistes, & que la falsification des Auteurs n'étoit rien moins qu'une chose extraordinaire chez les Suisses Protestans. (*d*) Quoi qu'il en soit, *Acronius* en dédiant ce Recueil à la Régence de *Groningue*, représente *Prædinius*, comme ayant marché sur les pas de *Wesselus Gansfortius*, & de *Rodolphe Agricola*, & dit de ces trois Ecrivains : *Hi tres vestri sunt, ... qui semper vestros, & omnes mortales ad*

(*c*) *Jean Acronius*, dont je parle à l'art. suivant.

(*d*) *Quàm facilis..... sit conciliatio..... ostendit Bucerus in Psalm. II., non editionis Stephanicæ, quæ planè corrupta ac depravata est, UT PLERUMQUE EDITIONES GENEVENSES, sed Argentoratensis.* Et plus bas : *Videatur ejusdem Buceri Præfatio in Commentarios super IV. Evangelistas, quæ & ipsa in Stephanicâ editione de industriâ omissa est.* Grotius, in Voto pro pace Eccl., edit. 1642. pp. 31. 32.

honestas disciplinas, & veram Dei cognitionem adhortabuntur & instigabunt. Après cela il fait cet éloge des Magistrats, auxquels il s'adresse : *Quò & vos imitentur, qui probatissimam & utilissimam habetis consuetudinem in filiis educandis, quòd omnes ferè curetis magnâ diligentiâ & non exiguis sumtibus, ut rectè instituantur ingenuis disciplinis. Propterea quoque honestissimus ac gravissimus vester ordo Senatorius constat majori ex parte eruditis ac nobilissimis viris. Talem sanè Remp. veteres Philosophi beatam judicarunt.*

☞ *Suffridus Petri*, *de Scriptor. Frisiæ*, *ult. ed.* 164-170. *Val. André*, 788. *Le Long*, *Biblioth. S.* 912. *Dan. Gerdes*, *Florileg. libror. rarior.*, 3^e^ *edit. p.* 282.

Jean Acronius,

AUTRE ECRIVAIN Frison, étoit du village d'*Acrom* dans le territoire dit *Utingeradeel.* Il s'appliqua à la Médecine, joignit à cette étude celle des Mathèmatiques, & professa l'une & l'autre science à *Bâle*, où il passa le gros de sa vie. Il n'étoit pas fort avancé en age, lorsqu'il mourut en cette ville l'an 1563. *Acronius* fut en commerce de lettres avec *Suffridus Petri* dans le tems que celui-ci enseignoit à *Erford*, c. d. dépuis environ

1557. jusqu'en 1562., & il marqua à son ami, qu'il avoit achevé, & qu'il destinoit à la presse les Ouvrages suivans, qui montrent que l'Astronomie fut le principal objet de son application :

α. Confectio Astrolabii, & Annuli Astronomici.

β. De Sphærâ.

γ. De Motû terræ. L'Auteur suivoit-il le systême de *Copernic ?*

☞ *Suffr. Petri, ubi suprà*, 177. Voyez l'art. précèdent, note *c*.

Vincent Nicolle

ETOIT DE *Rolencourt*, village du Comté de S. Paul en Artois, où il naquit de parens pieux & honnêtes vers l'an 1663. Son père se nommoit *Jacques Nicolle*, & sa mère *Françoise Chartrel*. Sorti des classes d'humanités à l'age de quinze ans, il entra dans l'Ordre de S. Dominique, & s'y lia par les vœux solemnels, qu'il prononça au couvent de *Douai*. Ayant fait son cours de Philosophie & de Théologie dans la même ville, il y fut successivement Lecteur en Philosophie au Collège de S. Thomas, qui est de son Ordre, & dans celui du Roi, dont les Professeurs sont ordinairement des

Prêtres séculiers. Depuis on le chargea d'enseigner la Théologie dans le prémier Collège que j'ai nommé, ce qu'il fit durant plusieurs années ; & pendant cet espace il prit tous les grades Acadèmiques dans l'Université de *Douai*. Après cela il fut quatre fois Prieur de son couvent, une fois de celui de *Valenciennes*, & une fois de celui de *Liège*, où il fit aussi des leçons de Théologie. Le Chapitre de la province de S^te^ Rose, tenu à *S. Omer* en 1709., l'éleva à la charge de Provincial. Ces diffèrentes fonctions ne l'empêchèrent point de vaquer de tems en tems au ministère de la chaire : on marque en particulier qu'il prêcha plusieurs Carèmes & plusieurs Avents dans l'Eglise des Dominicains de *Douai*. Parvenu à l'age de 75. ans, ce Père mourut le 27. septembre 1739. au couvent, où il avoit fait sa profession, & l'on y voit son tombeau dans le Cloître devant une Image de la Vierge, avec l'inscription suivante :

Hic jacet corpus Reverendi admodum ac Eximii Patris, fratris Vincentii Nicolle, sacræ Theologiæ Doctoris, hujus provinciæ sanctæ Rosæ Provincialis ; Leodii, Valencenis, semel : sui verò conventûs quartò Prioris, scriptis clari, omnibus amabilis. Obiit 27a septembris anni 1739., ætatis suæ 76., religionis 59., sacerdotii 52. Requiescat in pace. Amen.

On a du P. *Nicolle* :

1. Un Abrègé des Ouvrages Philosophiques du P. *Jean de S. Thomas*, (a) à l'usage des Etudians, à qui l'on apprend la Philosophie des Thomistes, bannie aujourd'hui des plus célèbres Universités.

2. *Synopsis variarum Resolutionum in Historiam sacram Veteris & Novi Testamenti, per capita, articulos, & quaestiunculas digesta & exposita, & in modum Catechismi redacta ad usum sacrae Theologiae Candidatorum; per Eximium ac Rdum admodum Patrem, Fratrem Vincentium Nicolle, Ex-Provincialem, & sacrae Theol. Magistrum sacri Ord. Praedicatorum. Adjecta est Appendix variarum propositionum à summis Pontificibus damnatarum. Duaci, Jacobus Francisc. Willerval*, 1725. 4°. pp. 428. Dédié par l'Auteur à *Joseph Pouillaude*, Licencié en Théologie, & Abbé de St Aubert de *Cambrai*, qui avoit autrefois régenté la Philosophie au Collège du Roi à *Douai*. Divers Professeurs de l'Ecriture sont depuis environ un demi-siècle dans l'usage de dicter

(a) Dominicain Portugais, mort en 1644. dans sa 55e année. Il étoit alors Confesseur de *Philippe IV.*, & il avoit longtems enseigné dans l'Université d'*Alcala*. Ses Oeuvres Philosophiques ont été imprimées trois ou quatre fois, & sont encore estimées dans quelques Ecoles, où l'on croit qu'il n'y a rien à chercher après Aristote, & qu'on peut être excellent Physicien sans avoir jamais consulté la Nature.

à leurs Auditeurs des *Sommes Scripturistiques*, calquées sur les vieilles *Sommes de Théologie;* ce sont des Abrègés de l'Ecriture, ou plûtôt des Recueils de questions sur la Bible, traitées à la manière des Scholastiques : & ces Recueils servent de fond à leurs Ecoliers pour soûtenir des Thèses d'Ecriture. Il y auroit du bon dans cette méthode, si les questions étoient bien choisies, & discutées sur leurs vrais principes, parmi lesquels il faut compter 1°. l'intelligence grammaticale du texte. 2°. la connoissance de l'histoire & des mœurs des Hébreux, à laquelle on ne parvient qu'en raprochant tous les passages de l'Ecriture qui y ont raport, & en y joignant l'histoire & les usages des peuples, avec qui les Juifs ont été en relation. Mais c'est ce qu'on trouve rarement dans les Recueils dont je parle, & que je n'apperçois guères dans celui du P. *Nicolle.* Il me semble après tout qu'il vaut mieux s'en tenir à l'ancienne coûtume, qui est de préparer les jeunes Théologiens à l'étude de la Bible par des instructions préliminaires, connues sous le nom de Prolègomènes : & de leur donner dans une étendue raisonnable l'explication de deux ou trois livres de l'Ecriture; après quoi il leur suffira d'étudier le sens des autres livres dans un bon Scholiaste, & de récourir pour les gran-

des difficultés aux Commentateurs qui les ont approfondies.

☞ *Mémoire envoyé de Douai.*

Henri Hechtermans

NAQUIT en 1606. à *Bilsen*, ou *Munster-Bilsen*, petite ville de la Campine Liègeoise, connue par son Chapitre de Chanoinesses nobles. A l'âge de quinze ans, il entra chez les Dominicains de *Mastricht*, & y fit profession le 4. août 1622.; après quoi ses supèrieurs l'envoyèrent faire son cours de Théologie en Espagne. De retour dans les Pays-Bas, il enseigna cette science dans les couvens d'*Aix-la-Chapelle*, de *Bruxelles*, de *Louvain*, (*a*) & de *Mastricht*. Il fut honoré du grade de Maitre en Théologie dans son Ordre, & de celui de Licencié dans l'Université de *Louvain*. Il s'appliqua aussi à la Prédication, & se fit entendre avec applaudissement dans les principales villes de sa province, qui lui donna le rang de Définiteur. On l'élut trois fois Prieur à *Mastricht*, & une fois à *Malines*. Il fut aussi le prémier Vicaire de la maison de *Tongres* en 1643. (*b*) L'Electeur *Maxi-*

(*a*) Où il fut *Maitre de l'Etude* en 1636. & 1637.; ayant été nommé à cet emploi pour un an.

(*b*) Le P. *Hechtermans* s'y rendit le 12. juin de cette année : le Prince *Ferdinand de Bavière* accorda aux PP.

milien-Henri de Bavière, Archevêque de *Cologne*, & Evêque de *Liège*, le chargea d'une commission auprès du Roi *Philippe IV.*, qu'il exècuta à la satisfaction de l'un & de l'autre. Le P. *Hechtermans* mourut le 4. mai 1679. agé d'environ 73. ans, & fut enterré dans son couvent de *Mastricht*, auquel il avoit fait beaucoup de bien, particulièrement en y élevant un logement commode pour les *hôtes*, & pour les malades. Il a publié :

1. *R. P. F. Ignatii de Coutiño*, (c) *Ordinis FF. Prædicatorum, S. Theol. Professoris, Mariale, sive Conciones super Euangelia Festivitatum sacratissimæ Virginis Mariæ, quas ex idiomate Hispanico in Latinum transtulit R. P. F. Henricus Hechtermans.... S. Th. Lic., & Professor, conventûs Mosæ-Trajectensis.* —— *Sanctorale, sive Conciones super Festivitates maximè illustrium Sanctorum, quos Ecclesia Catholica per anni discursum* (decursum) *celebrat, quos ex idiomate Hisp., &c.* —— *Quadragesimale, sive Conciones super Euangelia trium præcipuarum feriarum* (cujusque hebdomadis) *Quadragesimæ, videlicet Mercurii, & Veneris, & Dominici, & totius hebdomadæ sanctæ, quos, &c. Brux.*

Dominicains la permission nécessaire pour s'y établir le 26. du même mois. La maison fut érigée en Vicariat le 18. septembre de l'année suivante, & en Couvent l'an 1650. Mais cette dernière érection n'eut son effet que le 9. août 1667.

(c) Natif de *Conimbre*, mort à *Séville* en 1648.

Franc. Vivien, 1653. 4°. 3. vol. pp. 628. 582. & 624. It. *Colon. Agrip. Joan. Busæus*, 1661. 4°. 3. vol. 468. 408. & 541. La Traduction est dédiée à *Godefroi*, Comte de *Huyn* dans *Geleen*, XXXVI[e] Commandeur de la Maison de l'Ordre Teutonique, dite des *Vieux-Joncs*, proche *Mastricht*. La lettre est datée de cette ville le 24. août 1652. Les PP. *Echard* & *Quétif* (*d*) ont remarqué dans le 1. vol. de cet ouvrage (*edit. de Brux. p.* 624.) la proposition suivante : *Has igitur imagines Deiparæ Virginis vult Deus à nobis summâ veneratione coli & honorari, veluti Divinitatis cujusdam simulacra, id est, eo honore quo Deus ipse colitur. Et quamvis hæc exotica & hyperbolica videantur, ut tamen ea vera esse confirmem, suppono id quod alibi, &c.* L'Espagnol porte : *Estas Imagines pues de la soberana Virgen quiere Dios que las tengamos en summa veneracion, respetandolas como a su Divina Magestad ; y aunque parece encaricimiento, supongo para provarlo, &c.* Cette proposition, insupportable dans l'Original, l'est encore plus dans la version, & prouve que l'Auteur & le Traducteur n'étoient pas versés dans la Théologie dogmatique.

2. *Compendium Doctrinæ Christianæ F. Johannis à S. Thomâ*, (*e*) *Ord. Prædicatorum*,

(*d*) Tom. II. p. 557.
(*e*) Voyez la note (*a*) de l'article précèdent.

torum,

torum, ex Hispanico Latinè redditum. Brux. Franc. Vivien, 1658. 16°. L'Original avoit paru pour la prémière fois à *Valence*, sous le tître d'*Explicacion de la doctrina Christiana*, 1644. 16°.

3. *Vie de la Vénèrable Mère Agnès de Jésus*, (*f*) *de l'Ordre de S. Dominique..... traduite de l'Allemand en Flamand.* (*g*) *Louvain, Adrien de Witte*, 1675. petit *in-12°*. pp. 384.

☞ *De Jonghe*, 281. & 385. 386. *Echard*, *II*. 687. & 660. *Liste Mste des Dominicains*, *Prof. à Louvain.*

(*f*) Nommée dans le monde *Agnès Galant*, & professe du couvent de *Langeac*, diocèse de *S. Flour*, en Auvergne. Son Confesseur, le P. *Esprit Panassière*, Dominicain mort vers 1675., recueillit des mémoires de sa vie en 1661. *Charles-Louis de Lantages*, supèrieur du Séminaire du *Puy* en Velai, mit ces mémoires en ordre, & publia la Vie de la Mère *Agnès* en François : le P. *Hyacinthe Cunibert*, dont je parlerai ailleurs, la traduisit en Latin ; & je crois que c'est sur cette traduction que se fit la version Allemande, qui a servi d'original au P. *Hechtermans.*

(*g*) *Het geestryck leven van de Eerweerdighe Moeder Agnès à Jesu van het Predick-heeren Ordre, de welcke naer dat sy den derden regel aengenomen hadde, daer naer Leecke, ende ten laetsten Choor-suster van den eersten regel geworden, onder andere het ampt van Priorinne loffelyck bedient heeft. Overgeset uyt het Hoogh in 't Nederduytsch.*

Joachim de Jong, ou Joach. Junius,

NÉ D'UNE bonne famille à *Dordrecht*, passa presque toute sa vie à *Louvain*, où il étudia en Théologie, apparemment

ſous *Jean Malderus*, qui fut dépuis Evêque d'*Anvers*. Il prit dans cette Univerſité le grade de Bachelier formé, & fut pourvû, au plus tard en 1614., d'un Canonicat de *Meſſine* (*a*) en Flandre. *De Jong* mourut à *Louvain* le 7. ou le 8. août 1630., & fut inhumé dans l'Egliſe de S. Pierre, dont il étoit Chapelain dépuis plus de 20. ans. On a de lui

1. *Aquarum Spadanarum Gryphi, ſive Ænigmata; eorundemque Explicatio, proficiſcentibus ad aquas Spadanas non minùs utilis quàm jucunda. Lovan. Joan. Chriſtoph. Flavius*, 1614. 12°.

2. *MALO DE RE; ſive Virtutis Eruditioniſque Apparatus & præmium; auctore Joachimo Junio, S. T. B. F., & Canonico Meeſenſi. Lovan. Joan. Chriſtoph. Flavius*, 1614. 4°. pp. 36. Ce ſont des Emblèmes, des Acroſtiches, &c. à la louange de l'Evêque *Malderus*. *Valère André* dit que l'Auteur fit d'autres pièces dans le même goût; il ne les indique pas, & la choſe n'étoit pas fort néceſſaire.

3. *Le Héraut céleſte, ou la Salutation Angèlique adreſſée à la très-ſainte Vierge Marie, Mère de Dieu; avec d'autres Prières*,

(*a*) Petite ville ſituée à deux lieues d'*Ypres*. *Adèle*, fille de *Robert*, Roi de France, & femme de *Bauduin le pieux*, Comte de Flandre, y fonda en 1065. un Chapitre pour douze Chanoines, & une Abbaye, où elle prit elle-même l'habit de Bénèdictine après la mort de ſon mari.

&c. En flamand. (*b*) *Louvain*, *Corneille Coenestéyn*, 1629. 12°. Goth. pp. 112. L'Auteur y a joint quelques histoires, qui ne sont pas fort sûres.

☞ *Prélim. de ses Ouvrages. Son Testament, que j'ai vû en original. Val. André*, 446.

(*b*) *Den Hemelschen Heraut, dat is een heerlycke ende loffelycke Groetenisse ter eeren van die alderheylichste Maghet ende Moeder Gods Maria; met noch seer schoone Gebeden tot haer. Ghemaeckt door Heer ende M. Joachim de Jong.*

Marc Gheeraerds,

PEINTRE du XVI. siècle, passa le gros de sa vie à *Bruges*, d'où il étoit peut-être natif, & s'exerça sur toutes sortes de sujets, mais il se fit surtout estimer par ses paysages. Les troubles survenus en 1566., l'ayant empêché de continuer dans la Peinture, il y renonça pour s'appliquer à la Gravûre à l'eau forte, dans laquelle il réüssit. Il donna un Essai de son habileté en ce genre par un Plan de la ville de *Bruges*, qu'il dessina & grava dans la dernière perfection. Quelque tems après, il trouva à propos de se retirer en Angleterre, & il mourut dans ce Royaume, laissant un fils, qui hérita de ses talens. On a de *Marc Gheeraerds*, outre le Plan, dont je viens de parler :

1. *Les Fables véridiques*, ou la vérité

enseignée par *des Animaux*. En Flamand. (*a*) *Bruges, au dépens de l'Auteur, chez Pierre de Clerck, le 26. août 1567.* 4°. pp. 216. sans la table.* Ce sont les Fables d'Esope, ornées d'estampes, qui sont fort goûtées des connoisseurs; le célèbre *Venceslas Hollar* en fit tant de cas, qu'il ne dédaigna pas de les copier. Les vers qu'on voit au dessous de châque planche, & les moralités qui les accompagnent, sont d'un Brugeois, nommé *Edouard de Dène*, comme il est marqué à la fin de l'Ouvrage. (*b*) On voit à la tête une dédicace de *Gheeraerds* au fameux *Hubert Goltzius*, datée du 28. juillet 1567., & un éloge de l'Auteur par *Luc de Heere*, dont j'ai parlé ailleurs; c'est une pièce de 32. vers Alexandrins. On a encore de *Gheeraerds* :

2. *L'Art de l'Enluminure, ou la Pratique du Coloris à détrempe, &c. publiée ci-devant par l'excellent Enlumineur Maitre Gheerard à Bruges, & maintenant augmentée d'un bout à l'autre de remarques nécessaires; avec une instruction pour enluminer les estampes, & pour peindre à détrempe; par Guillaume Goerée. IV. édition.* En Flamand. (*c*)

(*a*) *De waerachtighe Fabulen der Dieren.*

(*b*) Ce Poëte y dit : *'T werck Van een afgaende Leeck, end ongheleerden Clerck.*

(*c*) *Verligterie-kunde, of regt gebruik der Water-verwen, enz., eertyds uitgegeven door den voortreflyken Verligter Mr Geerard ter Brugge : ende nu tot nut der Lief-*

Amst. A. van Damme, 1705. 12°. pp. 111. J'ai parlé ailleurs de *Goerée*, qui remarque ici qu'il faut entendre la Peinture pour pouvoir bien enluminer; (*d*) j'ajoute qu'il faut sur tout entendre *le costume*, sans quoi l'on confondra les nations, les professions, &c.

☞ *Van Mander, Schilderboeck, ed.* 1617. *folio* 175. *verso. Le reste est tiré d'un Mémoire de M. G. J. Smeyers, Peintre de Malines.*

hebbers doorgaans met noodige aanmerkingen vermeerdert: om neffens het illumineeren of afzetten, insonderheid het schilderen met water-verwen te oeffenen; door W. Goerée.

(*d*) Sans cela, dit il, on ne fera que gâter les estampes, ce qu'il exprime en ces termes: *Printen beverwen, is Printen bederven.*

Josse Velsen, ou *Justus Velsius*,

NAQUIT à *la Haye*, dans les premières années du XVI. siècle, & fit ses humanités dans sa patrie, où il y avoit dès lors de bons Professeurs. De là il vint étudier en Philosophie à *Louvain*; après quoi ne sachant à quoi se déterminer, il s'appliqua tantôt à la Médecine, tantôt à la Théologie, ici & ailleurs. Mais les Belles-Lettres eurent plus d'attraits pour lui que les autres sciences, & c'est ce qui le porta à cultiver particulièrement le savant *Pierre Nannius*, Professeur en Langue Latine au Collège des Trois-Langues, qui le chargea quelque-

fois de faire les leçons à sa place. Ayant achevé son cours de Médecine à travers beaucoup d'interruptions, il reçut le bonnet de Docteur en cette faculté l'an 1541. Mais quatre ou cinq ans après il abandonna *Louvain* par la crainte de l'Inquisition, & se retira à *Strasbourg*, où les Protestans vivoient en sûreté; cependant il évita de se déclarer ouvertement pour leur parti. En 1551. il alla à *Marpourg*, où il enseigna en public pendant quelques mois, (*a*) au bout desquels il quitta brusquement cette Académie, & étant passé dès la même année à *Cologne*, il fit croire à la Régence de cette ville, qu'il n'avoit changé de demeure, que pour professer tranquillement la Religion Catholique,

(*a*) C'est ce que nous apprènent ces vers de *Pierre Nigidius*, Recteur du Collège des humanités de cette ville :

Velsius huc veniens, paucos tantummodo menses
In nostrâ cœpit rite docere scholâ.
Cur verò rursus subitò discesserit idem,
Nescio : nec quorsum venerit ipse scio.
Eximius sane vir hic exstitit; atque Galeni,
Sicut & Hippocratis, noverat ille libros.
Legit Aristotelem, monumentaque dia Platonis,
Excellens Medicus, vir polyhistor erat.
Quin etiam jussit Græcis conscripta libellis
Romano pariter more Latina loqui.
In Tabulam scripsit Thebani multa Cebetis,
Magnificâ plenos utilitate libros :
Dignus, ob egregias igitur, quas noverat, artes,
Mathusalamæos æquiparare dies.

Freherus, qui raporte ces vers, dit d'après *Mercklin*, que *Velsius* pratiqua heureusement la Médecine, & qu'il excella dans la Botanique : mais il ne reste aucune preuve de son habileté dans ces arts, & il ne paroit pas qu'il s'y soit beaucoup appliqué.

dont il ne se départiroit jamais. Ayant gagné quelque protection, il présenta le 1. août 1554. une requête aux Magistrats, pour avoir rang parmi les Professeurs de de la *Maison de Cuyck*. (*b*) Parvènu à ce qu'il souhaitoit, il enseigna la Philosophie, sur laquelle il fit sept ou huit leçons par semaine, y joignant des leçons sur les langues Grecque & Latine. On remarque qu'il présida même à une Dispute publique dans l'Ecole des Arts : mais comme il n'étoit pas de la *Régence* de la Faculté, quoi qu'il se fut donné beaucoup de mouvement pour y être admis, cet Acte fut regardé comme informe, & aucun Bachelier des autres Collèges n'y voulut argumenter. Ses mauvais sentimens par raport à la Religion Catholique ayant bientôt transpiré, l'Université proscrivit sa *Crisis*, comme un libelle diffamatoire, séditieux, & hérètique. On présenta à sa charge un Mémoire Allemand au Conseil de la ville : le Clergé tant du prémier que du second rang se remua. Le P. *Everard von Billich*, Carme, & Docteur en Théologie, dont j'ai parlé ailleurs, fut député à *Louvain* de la part

(*b*) *Domus Cucana*. C'étoit un Collège d'Humanités & de Philosophie, qui tiroit son nom de *Jean de Cuyck* l'un de ses Recteurs, ou Principaux. Il fut aboli l'an 1556., & les fonds en furent partagés entre les Collèges dits *Montanum* & *Laurentianum*.

du Recteur & de l'Université de *Cologne* pour demander l'avis de nos Théologiens sur le livre de *Velsius* : ceux-ci répondirent en ces termes : *Oblato nobis libello Justi Velsii, cui titulus : Veræ Philosophiæ, &c., eoque lecto & relecto, maturèque discusso, videtur dictæ Facultati eum libellum esse impium, famosum, seditiosum, & de hæresi violenter suspectum, talemque reddere suum Auctorem. Proinde meritò dictum libellum esse prohibendum & abolendum : Auctorem verò ad revocationem & reparationem esse compellendum.* Après cela le P. *Billich*, accompagné de quelques Docteurs de *Louvain*, passa à *Bruxelles*, & obtint un Decrèt de l'Empereur, en vertu duquel *Velsius* fut cité peremptoirement le onze décembre 1555. pour répondre de sa *Crisis*. N'ayant pas voulu se rétracter, il fut dégradé le même jour de l'Université de *Cologne*, & protesta de nullité contre tout ce qui s'étoit fait : mais loin d'avoir égard à sa protestation, on l'arrêta, & on le tint enfermé quelques mois dans la tour voisine de la Collègiale de S. Géréon. De là il écrivit une Lettre à *Ferdinand*, Roi des Romains, où il pria ce Prince d'ordonner que tous ses adversaires fussent convoqués à *Cologne* pour le 18. juin 1556. à une Dispute, présidée par des gens habiles, dans laquelle il promit d'expliquer sa *Crisis*, & de répondre modef-

tement à tout ce qu'on y opposeroit. Cette Lettre n'eut aucun effet; le P. *Jean Slotanus*, Dominicain, Inquisiteur de la Foi, se rendit auprès du prisonnier, l'interrogea à plusieurs reprises, & le déclara convaincu d'Hérèsie par Acte du 20. mars 1555. (1556.) Sept jours après il fut mené de sa prison à la porte de S. Cunibert, livré au *Vicomte* de la ville, & à deux Echevins, puis saisi par deux Archers, qui le conduisirent en batteau à l'autre côté du Rhin, & le laissèrent, après lui avoir fait prêter serment de ne plus remettre le pied dans le diocèse de *Cologne*. *Velsius* se réfugia d'abord à *Mulheim*, dans le Duché de Juliers : puis étant passé à *Francfort*, il publia son Apologie, où il déclama tout à son aise contre les Inquisiteurs, &, suivant la coûtume des Apostats du tems, il fit profession d'adhèrer à la Confession d'*Ausbourg*, quoi qu'il s'en éloignât manifestement (*c*) sur l'article de la Présence réelle, qu'il rejettoit avec les disciples de *Zuingle*. Il eut la même année, & avant de quitter *Francfort*, une Conférence, ou plûtôt une dispute, avec *Calvin*, qui roula sur le libre arbitre, & qui ne produisit d'autre effet, que de donner lieu aux deux champions de s'applaudir chacun d'avoir terrassé son adversaire. *Velsius* ayant depuis erré dans di-

(*c*) Voyez la page 73. de son Apologie.

vers endroits, repassa vers la fin de ses jours en Hollande, où il prêcha dans les principales villes, se dit envoyé du ciel pour réformer la terre, & promit de prouver sa mission par des miracles : mais ayant fait d'inutiles efforts pour rendre la vûe à un aveugle, & pour faire marcher droit un boiteux, il attribua le mauvais succès de ses tentatives à l'incrèdulité de ceux sur qui il devoit faire l'essai de ses dons surnaturels. La Régence de *Leyde*, mécontente de lui, le bannit de son territoire en 1578. ou environ. *Velsius* se vengea de cette injure, en livrant ces Magistrats à l'ennemi du genre humain : mais n'osant le faire de bouche, il le fit par une lettre, qu'il signa en ces termes : *Justi vivorum & mortuorum Judicis Jesu Christi, cui data est omnis potestas in cœlo & in terrâ, vocatus Servus Justus Velsius Haganus.* La suite de sa vie est inconnue. Il s'étoit marié, au plus tard en 1543., avec *Béatrice van Steenhoven*, dont le père & l'ayeul se nommoient *Jean van Steenhoven*; je ne sais s'il en eut des enfans. On a de lui :

1. *Justi Velsii, Hagani, Oratio, utrùm in Medico variarum artium ac scientiarum cognitio desideretur. Item Hippocratis, de Insomniis, liber. Et Galeni, de eâ quæ ex insomniis habetur Affectionum Dignotione ; Tractatus à se conversi. Varia insuper lectio Aphorismi quinti Hippocratis : & Galeni*

ad eundem Commentarius; Græcè & Latinè, ex castigatione ejusdem. Basileæ, Johan. Oporinus, 1540. 4°. It. *Antv. Crommius,* 1541. 12°. It. *Basileæ,* 1543. 4°.

2. *De Mathematicarum disciplinarum vario usu dignitateque, quique ad harum comparandam cognitionem adhibendi sint, &c. Justi Velsii, Hagani Medici, Oratio. Argentorati, Crato Mylius,* 1544. 4°.

3. *Procli Diadochi de Motu libri duo, Græcè & Latinè, per Justum Velsium. Basileæ,* 1545. 12°.

4. *In Commentarios Simplicii ad Prædicamenta Aristotelis Græcè edita, Præfatio ad D. Viglium Zuichemum, Phrysium, Jurisconsultum clarissimum, ac supremi Cæsareæ Majest., & Secreti apud Bruxellam Consilii Præsidem. Venetiis,* 1549. *fol.* pp. 552. It. *Basil.* 1551. *fol.* pp. 560. y compris le Commentaire de *Simplicius.* Dans sa Préface, *Velsius* s'attache à montrer que la plûpart des questions de Théologie ne peuvent s'expliquer, ni se traiter comme il faut, sans le secours de la Philosophie. La chose parle d'elle-même, & ce que *Velsius* dit de la Théologie, peut s'appliquer à toutes les autres sciences.

5. *Justi Velsii Hagani, in Cebetis Thebani Tabulam, Commentariorum libri sex, totius Moralis Philosophiæ Thesaurus; in quibus nonnulla per occasionem tum de Studiorum, artium, & scientiarum abusu & cor-*

ruptelâ : tum contra ea, quæ nostrâ hac ætate in Religione exorta sunt falsa & absurda dogmata, ad Catholicæ & orthodoxæ veritatis propugnationem & defensionem passim differuntur. Σὺν θεῷ καὶ νῷ τὰ πάντα ἀποδείξει τε καὶ μέθοδῳ καὶ γὰρ αἱρέσει δουλευτέον οὐδενὶ, καὶ ὅγε θυμὸς καὶ πᾶν τὸ ἄλογον τῷ λογιστικῷ τῷ καθορθοῦντι ὑπήκοον θετέον. Ὁ ἀναγινώσκων νοείτω. *Argentorati*, 1550. It. *Lugduni*, 1557. 4°. sans nom d'Imprimeur; pp. 441. gros caract. Italique pour le Commentaire. It. *Parisf. Christianus Wechelus*, 1557. On voit à la tête de ce livre une Dédicace à *Antoine Perrenot de Granvelle*, Evêque d'*Arras*, datée de *Strasbourg* le 1. janvier 1550. (aujourd'hui 1551.) L'Auteur y paroit encore tenir à la Religion Catholique; cependant on apperçoit dans sa dédicace des expressions favorables à l'Hérèsie des Protestans sur la Justification par la foi, &c. Pour son Commentaire, il est trop diffus; aussi *Velsius* ne se proposoit-il point simplement d'y expliquer son Auteur, mais encore d'y rassembler tout ce qui pouvoit contribuer à la perfection de la vie humaine; (*d*) ainsi l'on ne doit pas étre surpris d'y ren-

(*d*) *Neque enim in hoc opere*, dit-il pag. 36. 37., *eum solum habemus scopum, ut Autoris sententiam explicemus, sed etiam (quod prius certè & præstantius arbitramur) ut universâ vitæ humanæ conditione cognitâ & perceptâ, undique quod ad eam meliùs & honestius instituendam subsidii habere possimus, id ipsum quoquo modo nobis comparemus.*

contrer des hors-d'œuvres. *Naudé* le trouvoit écrit très-savamment & très-éloquemment; (*e*) cet éloge est outré.

6. *In Aristotelis, de Virtutibus, librum Commentariorum libri tres, omnibus Platonicæ Aristotelicæque Philosophiæ studiosis comprimis utiles & necessarii. Accurata, & articulatim distinctèque facta omnium Virtutum humani animi Divisio. Colon. Martin. Gymnicus*, 1551. 12°. dern. signature *Q. 5.* It. *Ibid.* 1590. 12°. Dédié au Magistrat de *Cologne* par une Lettre du 1. mars 1551. (1552.) On ne convient pas que le Traité *des Vertus* soit d'Aristote.

7. *Oratio in Matthæum Cardenum, Coloniæ in Philosophicis adversarium, ac Ramistam.*

8. *Disputatio de Universalibus.*

9. *Tabulæ in Aristotelis Topicorum libros.*

10. *De humanæ vitæ rectâ ratione, ac viâ: seu de Hominis Beatitudinibus, liber unus. Basileæ, Johan. Oporinus*, 1554. 12°.

11. *De artium liberalium & Philosophicæ præcepta tradendi explicandique rectâ ratione ac viâ in celeberrimâ Universitate Coloniensi, CC. Coss., Provisorum, & Amplissimi florentissimæ Reipublicæ Senatûs authoritate posthac servandâ, à Justo Velsio Hagano descriptâ & explicatâ. Colon. Hæredes Viti Birck-*

(*e*) *Doctissimè & eloquentissimè.* (Gabr. Naudæus, Bibliogr. Politic. edit. 1642. p. 37.)

manni, 1554. 8°. pp. 67. L'Auteur se proposoit de corriger la mauvaise manière, dont il prétendoit qu'on enseignoit les belles-lettres & la Philosophie à *Cologne*. Il n'étoit pas encore tems de réformer la dernière, dans laquelle *Velsius* ne voyoit pas plus clair que les autres. Pour ce qui est des belles-lettres, il y avoit à *Cologne* des gens qui les entendoient mieux que lui.

12. *Justi Velsii Hagani Epistola ad Ferdinandum Romanorum Regem, Principes Electores, reliquosque Imperii Status. Ejusdem Parabolæ tres, ad universos Judices terræ. Accessit quoque* Κρίσις, *sive vera Christianæque Philosophiæ comprobatio; atque Æmuli & Sophistæ, quique Antichristi doctrinam sequitur, per comparationem Descriptio, capitibus aliquot, quàm fieri potuit brevissimè, ab eodem Justo Velsio comprehensa, & explicata. Anno Domini M. D. LV. In-12°.* sans nom de ville ni d'Imprimeur : mais il paroit que c'est *Jean Soter*, Imprimeur Protestant de *Cologne*, qui l'a mise au jour. La Lettre au Roi *Ferdinand*, datée de cette ville le 25. mars 1555. (aujourd'hui 1556.) finit à la page 22. Suivent les trois *Paraboles*, qui sont des Allègories satyriques contre les Inquisiteurs de *Cologne*. Puis (*p. 31.*) une Lettre aux Proviseurs de l'Université de la même ville. Enfin (*p. 39—54.*) la *Crisis*,

ouvrage qui respire ouvertement le fanatisme, précédé d'une autre Lettre aux Proviseurs, dont j'ai parlé, datée de *Cologne* le 22. septembre 1555. J'ai vû une autre édition de la même *Crisis*, faite à *Cologne*, sans date, & sans nom d'Imprimeur : cette pièce y tient seize pages non chiffrées ; il y en a six pour la Lettre qui précède.

13. *Apologia Justi Velsii, Hagani, contra hæreticæ pravitatis appellatos Inquisitores, eorumque captiosa de fide ipsi proposita interrogatoria. Cui, per Epilogi modum, brevis etiam quædam fidei ipsius Confessio subjuncta est.* 1556. *in-12°.* feuillets 112. sans frontispice. A la tête de cette Apologie on voit une Dédicace, qui porte ce tître singulier : *Carolo V. Imperatori, & Ferdinando Romanorum Regi AA., illustriss. Principibus Electoribus, reliquisque ampliss. Imperii Statibus, Justus Velsius, Haganus, Invicti Dei, Christique ejus servus, & vocatus Christianus Philosophus, gratiam & pacem à Deo Patre & Domino nostro Jesu Christo.* Cette dédicace, datée de *Francfort* sur le Mein le 23. août 1556., tient 34. pages non chiffrées ; *Velsius* y déchire d'une manière indigne la réputation du docte & pieux *Gropper*, & imitant les plates railleries de Luther, il donne à cet Archidiacre, nommé au Cardinalat, l'épithète de *Carnalis* au lieu de

Cardinalis. Après cela il vante ſa propre innocence, s'admire, & s'encenſe ſoi-même, mais toûjours ſans preuve & ſans jugement. Voici le défi qu'il porte à ſes Adverſaires : *Provoco.... hodie.... in nomine Domini Dei exercituum, Sancti Iſraëlis, & in certamen depoſco quicquid uſquam eſt Sapientum & Maleficorum Ægypti, Gropperorum dico, Billikiorum, Jeſuitarum Pſeudo-Chriſtorum & Pſeudo-Prophetarum, & id genus monſtrorum omnium.* Divers Théologiens de *Cologne* ont refuté ce Calomniateur, & ont mis dans leur vrai jour ſes impoſtures & ſes fanfaronades. Je parlerai ailleurs de *Jean Slotanus* l'un de ces Théologiens.

14. *Juſti Velſii Hagani Epiſtolæ, aliaque quædam Scripta, & vocationis ſuæ rationem, & totius Colonienſis negotii ſummam complectentia..... 1557. menſe Septembri. In-12°.* ſans nom de ville, &c.

☞ Voyez la Dédicace du *n.* 3., les *nn.* 11. & 12. & *Sweertius*, 503. *Val. André, Biblioth.* 605. 606., & *Faſt.* 233. *Hoſpiniani Hiſtor. Sacrament. II.* 422. *Mercklini Linden. renov.* 727. *Pauli Freheri Theatrum, p.* 1247., *ex Mſſ. Marpurgenſibus. Brant, Hiſt. Reform. Belg. ad an.* 1578. *T. I. p.* 629. 630. *Hartzheim*, 212. 213. *Saligii Hiſtoria Confeſſionis Auguſtanæ, T. II. pp.* 1140. 1141. *Archives de la ville de Louvain.*

FIN DU TOME NEUVIÈME.

TABLE

ES AUTEURS

Contenus dans ce Volume.

A

.CRONIUS (Jean) 425
ⱽMA (Lollius) 161
;GAMBE (Philippe) 173
ⱽMA (Nicolas) 138
- - - (Sixtin) 113
ESIUS (Guillaume) 404
LETIUS (Alard) 160

B

LLEUL (Gilles de) 261
IDINUS. 46
SELIERS (Balthafar) 267
JDIMONT (François de) 382
JDRY (Pierre) 81
.CHERIUS (Jacques) 382
.LEMANS (Daniel) 63
IPDE (Jourdan van den) 376
NARD (Eléonore de St) 372
THOLF (Hilaire) 102

BEST (Guillaume) 248
BEYEMA (Bernard) 143
BEYMA (Jules à) 144
BIDELOZ (Gilles) 56
BLOMMEUS (Charles) 382
BLOND (Laurent le) 91
BOEUF (Daniel de) 90
BOOM (Dominique van den) 159
BOOT (Everard) 65
BORREMANS (Antoine) 225
BOSMAN (Guillaume) 141
BOTRONTINENSIS (Nicolas) *ou de* BUTRINTO. 231
BOURGONGNE (Antoine-Franç. de) 14
BRA (Henri *à*) 85
BRIARDE (Lambert de) 345
BROUART (Louïs) 317
BRUNONIS (Henr.) *Voyez* de PIRO.
BRUXELLIS (Petrus de) *ou* CROCKAERT. 353
BUSENNIUS (Antoine) 180
BUTRINTO (Nicolas *de*) *Vo.* BOTRONTINENSIS.

C

CALSTRIS (Henri *de*) *ou* van der CALSTEREN. 227
CAMBRE ESPINOY (Alexand. de le) 34
CAMPSON (Pierre) *Voyez* PHILICINUS.
CANNYFIUS (Gér.) *ou* CANNYF. 170
CLARIUS (Jean) *ou* de CLARE, *ou* CLAEREN. 155

CLERCQ (Nic. de) *ou* CLERICUS. 256
COBBAERT (Pierre) 92
CONTZEN (Adam) 364
COOLS (Gautier) *ou* COLIUS. 382
CORNET (Séverin) 67
CROCKAERT (P.) *Vo.* de BRUXELLIS.
CROIX (François de la) 315
CROY (Robert de) 237
CULENS (Henri) 171

D

DAELHEM (Melchior van) 221
DANCKERTSZ (Corneille) 105
DAVE (Antoine) 322
DECALUS (M.) *ou* DESCAILLES. 384
DELFT (Martin de) *ou* DELPHUS. 21
DUVELAER (Pierre) 276

E

ELOY (M. Nicolas-François-Joseph) 108
ERP (Henri) *Voyez* HARPHIUS.
ESPÉE (Jacques l') 360
ESPINOY (Alexand. de le Cambre) *Voy.* CAMBRE.
EYNDIUS (Jacq.) *ou* van den EYNDE. 400

F

FABRI (Jerôme) 33
FABRICIUS (Guill.) *ou* SMITH. 271
FOUX (Héribrand de) 50
FULLENIUS (Bernard) le père. 334
- - - - - - - - (Bernard) le fils. 336

G

GELDORP (H. v.) *ou* GELDORPIUS. 168
GERARDUS (Theodoricus) *ou* GHEERAERDS. 330
GHEERAERDS (Marc) 435
GOETHALS (Josse) 67
GROOTVELDT (M. Pierre) 295
GUILLEMOT (Simon) 79

H

HARPHIUS (Henri) *ou* d'ERP, HERP, *de* ERPH, HERPIUS, *ou* CITHAROEDUS. 386
HATTEM (Olivier van) 96
HECHTERMANS (Henri) 430
HEELAUT (Roland) 338
HERCKENROYE (Guillaume) 191
HERENBEECK (Jean van) 268
HERP (Henri) *Voyez* HARPHIUS.
HEYDEN (Pierre van der) *V.* à THIMO.
HOBIUS (Jacob) 277
- - - - - (Jeanne) 278
HOGIUS (Adrien) 383
HOUTENIUS (François) 383
HUGEZONIUS (Josse) 383

I

JACCHÆUS (Gilb.) *ou* JACCHEY. 166
JANSSENS (Herman) 250
JEAN-L'EVANGÉLISTE (Ét. de S^t^) 396
JENNYN (Jean) 341

JONG (Joachim de) *ou* JUNIUS. 433
JORDAENS (Guil.) *ou* JORDANUS. 163
JUNIUS (Joachim) *Voyez* de JONG.

K

KERCKHOVE (Pierre-Paul van den) 340
KOUWENBURG (Jean) 35

L

LANCELOTZ (Corneille) *ou* LANCILOTTUS. 22
- - - - - - - - - - (Henri) *ou* LANCELOTTUS, *ou* LANCILOTTUS. 26
LAURENTIUS (Arnold) 383
LEE (Benjamin-Charles) 245
LIEBAERD (Charles) 383
LINGEN (Burchard) 139
LIPPENS (Jacques) 112
LOZ de BUILLEMONT (J.F. de le) 311
LUNA (Dominique *de*) 269

M

MAMMEZIUS (Galerand) *ou* MAZONIUS. 383
MANTELIUS (Jean) 278
MARSHAL (Jean) 218
MARTIN (Jean) 352
MASIUS (André) 197
MASTELYN (Marc) 360
MAYUS (Jacques) 382
MÉDARD (Louïs) 107

MEGANCH (Pierre) *ou* MEGANGUS. 16
MEYERS (Matthias) 57
MONTREUIL (Jean de) *ou* de MONSTEROLIO. 150
MOONS (Gautier) 382
MYLIUS (Arnold) 181

N

NAELDWYCK (Jean de) 98
NEIPIUS (Melchior) *ou* van NIEPE. 149
NICOLLE (Vincent) 426

P

PALUDANUS (Henri) 215
PELS (Jean) 308
PERS (Thierri Pieterſz.) 317
PÉVERNAGE (André) 331
PHILICINUS (Pierre) 243
PICKARDTZ (Jean) 231
PIRO (Henricus de) *ou* von dem BIRBAUM, *ou* BRUNONIS, *ou* de COLONIA. 59
PISTORIS (Pierre) *ou* de BACKER. 165
PORTHAISE (J.) *ou* PORTH-ÆSIUS. 71
POURS (Charles de) 383
PRÆDINIUS (Regner) 421
PUTSCHIUS (E.) *ou* von PUTSCHEN. 1

R

RAMPEN (Henri) 369
RIGERMAN (Antoine) 77

RISERIUS (Jean) *ou* de RYSER. 220
ROI (Thomas le) Benedictin. 275
ROY (Thomas le) Dominicain. 275
ROYAERD (Jean) *ou* ROYARDUS. 349
RUFFELAERT (François) 374

S

SCELLIERS (Henri) 193
SCHAAP (Gérard) 263
SCHIEDAM (Gérard de) 333
SÉBILLE (Alexandre) 194
SIMEOMO (Macaire) 18
SLUPER (Jacques) 376
SMET (André die) 186
SOMEREN (G. van) *ou* SOMERIUS. 101
- - - - - - - (Jacques van) 344
STREITHAGEN (André von) 36
- - - - - (Pierre von) de Heinsberg. 38
- - - - - (Pierre von) d'Aix-la-Chapelle. 45

T

THIMO (Petrus à) *ou* van der HEYDEN. 257
TOLLENAER (Jean de) 53
TOPIARIUS (Gilles-Dominique) *ou* van den PRIEELE. 357
TRIEU (Philippe du) 189
TURNHOUT (Martin *à*) *ou* van der KEELE. 290

V

VELSIUS (Josse) *ou* VELSEN. 437

VINCHANT (François)

W

WALCOURT (Étienne de)
WILSENS (Abr.) *ou* WILSENIUS
WINSEMIUS (Ménèlas) *ou* van SEM.
- - - - - - - - - (Pierre)

Y

YK (Corneille van)

SEM.

- - - - - - - - (Pierre)

Y

YK (Corneille van)

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02356 9059
A 778,748